Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 9470749
Centre d'intérêt: 875

Filteau, Odette.

Les divers cheminements de formation de la relève agricole francophone du Québec / Odette Filteau, G.-Raymond Laliberté avec la collaboration de Maurice Carel. -- [Sainte-Foy] : Université Laval, Laboratoire de recherche en administration politique scolaires, 1987.
444 p. ; 25 cm. -- (Les Cahiers du LABRAPS. Etudes et recherche ; 4)

Résumé en quatrième de couv. Bibliogr.: p. [377]-391.

ISBN 2-89326-009-8

Vedette(s)-secondaire(s): Laliberté, G.-Raymond * Université Laval. Laboratoire de recherche en administration et politique scolaires

Descripteur(s): Formation agricole * Francophone * Scolarisation * Formation continue * Femme * Questionnaire * Statistiques

Identificateur(s) de nom: Québec (Province)

Cette recherche traite de la formation des agriculteurs et agricultrices francophones nouvellement établis sur une ferme québécoise en 1980-1981 et 1984-1985. Elle aborde les divers types de formation: scolaire, complémentaire de nature scolarisante ainsi que les modes non scolaires de formation. Elle démontre que la scolarité de base des agriculteurs ressemble à celle de la population québécoise des 15-44 ans, les femmes étant toutefois plus scolarisées que leurs conjoints. Elle met aussi en évidence plusieurs caractéristiques spécifiques à la relève agricole québécoise: intérêt pour la formation complémentaire et les modes non scolaires de formation, recours à la formation professionnelle des conjointes d'agriculteurs en fonction du statut qu'elles détiennent à la ferme.

Type de document:

UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté des sciences de l'éducation

LES DIVERS CHEMINEMENTS DE FORMATION DE LA RELÈVE AGRICOLE FRANCOPHONE DU QUÉBEC

Odette Filteau
G.-Raymond Laliberté
avec la collaboration de Maurice Carel

SÉRIE ÉTUDES ET RECHERCHE
VOLUME 4, 1987

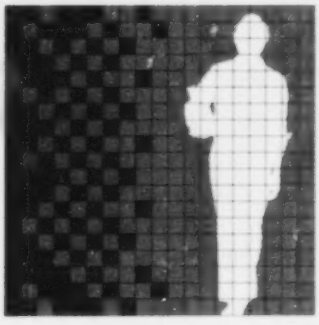

LES CAHIERS DU LABRAPS
Laboratoire de recherche en administration et politique scolaires

702285

Dépôt légal 4e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0824-0736
ISBN 2-89326-009-8
c LABRAPS

74-70749

LES DIVERS CHEMINEMENTS DE FORMATION DE LA RELEVE AGRICOLE FRANCOPHONE DU QUEBEC

ODETTE FILTEAU
Professionnelle de recherche

G.-RAYMOND LALIBERTE
Professeur, département d'administration et politique scolaires

Avec la collaboration de
MAURICE CAREL
Professeur, département d'économie rurale

X07022859

71-2009
702285

REMERCIEMENTS

Nos premiers remerciements vont aux quelque 1,065 agriculteurs et agricultrices établis en 1980-81 et 1984-85 qui ont généreusement accepté de répondre à notre questionnaire, nous donnant ainsi les matériaux de base permettant de conduire cette recherche sur la formation de la relève agricole du Québec. Sans leur collaboration soignée, aussi bien que celle des 17 personnes rencontrées en entrevue préalable et en pré-test, nous n'aurions pu répondre aux multiples questions que pose un thème comme celui-ci.

Ils vont ensuite au président et à divers membres du personnel de l'Office du crédit agricole du Québec qui ont mis à notre disposition les données permettant de constituer la population à échantillonner et n'ont pas hésité à fournir l'aide nécessitée par le passage de l'inventaire initial à l'échantillon sélectionné. Ils vont de même aux membres de la Commission d'accès à l'information qui nous ont permis d'accéder à un certain nombre de renseignements nominatifs concernant les nouvelles et nouveaux établis de la population sous inventaire.

Ils vont enfin au personnel et aux officiers de la Fédération de la relève agricole du Québec et à ceux de la fédération régionale de Québec de l'Union des producteurs agricoles du Québec qui, à divers titres, ont contribué aux premières démarches de notre enquête.

Nous ne saurions non plus passer sous silence la collaboration empressée de membres de divers services et directions du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, de son bureau régional de Québec et de son bureau local de Lévis, qui nous ont permis de nous familiariser avec ce qu'il nous était nécessaire de contrôler pour commencer cette recherche, en

REMERCIEMENTS

Nos premiers remerciements vont aux quelque 1,065 agriculteurs et agricultrices établis en 1980-81 et 1984-85 qui ont généreusement accepté de répondre à notre questionnaire, nous donnant ainsi les matériaux de base permettant de conduire cette recherche sur la formation de la relève agricole du Québec. Sans leur collaboration soignée, aussi bien que celle des 17 personnes rencontrées en entrevue préalable et en pré-test, nous n'aurions pu répondre aux multiples questions que pose un thème comme celui-ci.

Ils vont ensuite au président et à divers membres du personnel de l'Office du crédit agricole du Québec qui ont mis à notre disposition les données permettant de constituer la population à échantillonner et n'ont pas hésité à fournir l'aide nécessitée par le passage de l'inventaire initial à l'échantillon sélectionné. Ils vont de même aux membres de la Commission d'accès à l'information qui nous ont permis d'accéder à un certain nombre de renseignements nominatifs concernant les nouvelles et nouveaux établis de la population sous inventaire.

Ils vont enfin au personnel et aux officiers de la Fédération de la relève agricole du Québec et à ceux de la fédération régionale de Québec de l'Union des producteurs agricoles du Québec qui, à divers titres, ont contribué aux premières démarches de notre enquête.

Nous ne saurions non plus passer sous silence la collaboration empressée de membres de divers services et directions du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, de son bureau régional de Québec et de son bureau local de Lévis, qui nous ont permis de nous familiariser avec ce qu'il nous était nécessaire de contrôler pour commencer cette recherche, en

plus de se prêter à la convocation des agriculteurs et agricultrices auprès de qui nous avons testé une première version de notre questionnaire.

Nous sommes trois à signer ce rapport, mais beaucoup d'autres personnes y ont contribué à divers titres en cours de route. Mentionnons en tout premier lieu Louise Laforce du Laboratoire de recherche en administration et politique scolaires qui, en tant que chercheure-conseil au sein de cet organisme, n'a ménagé ni son temps, ni son aide, ni son regard critique et pertinent. Nous lui sommes beaucoup redevables de la qualité de ce que nous produisons maintenant.

Mentionnons ensuite Marcel Robert, Gaston St-Laurent et Jean Arsenault qui, à titre de membres de l'équipe-conseil interfacultaire, ont contribué à la définition du cadre de la recherche et à la lecture critique de la copie de travail du rapport. Mentionnons également Pierre W. Bélanger, Pascal Van Nieuwenhuyse et Suzanne Dion qui, chacun à sa façon, ont aussi fourni une aide généreuse et pertinente à l'un ou l'autre moment du travail.

Une recherche comme celle-ci ni ne se conduit, ni ne se produit sans une somme impressionnante d'appui technique et secrétarial. Que soient donc aussi remerciées les personnes suivantes: Johanne Bolduc, Diane Brassard, Ginette Carrier, Françoise Champagne, Lucie Daignault, Daniel Desbiens, Myriam Drolet, Philippe Laliberté, Sylvie Morel, Edith Nicol, France Pagani, Marc Pérusse, Serge Préfontaine, France Rioux, Denis Savard, Pierre Valois et Julie Verret.

Terminons enfin en mentionnant le Conseil des recherches et services agricoles du Québec, dont l'important soutien financier a permis l'ensemble de ce travail. Cette subvention du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, en son programme d'aide à la recherche, portait le numéro LA-85-B-1182.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS 1

LISTE DES TABLEAUX 7

INTRODUCTION 21

CHAPITRE 1

REVUE DE LA LITTERATURE ET QUESTIONNEMENTS DE RECHERCHE 25

1) Deux visions de la formation 26

2) Un double modèle de formation 30

2.1) La logique des intérêts économiques directs 31

2.2) La rationalité du développement de préoccupation écologique 35

3) Le rapport des enfants d'agriculteurs à l'école institutionnelle au Québec 40

4) Une première série de questionnements de recherche 52

5) Les femmes en agriculture et la formation 54

6) Une seconde série de questionnements 65

7) Hypothèses de la recherche 69

CHAPITRE 2

METHODOLOGIE 73

1) Jalons méthodologiques 73

1.1) Lettre 74

1.2) Cormier et al. 78

1.3) Dion 81

2) Population, définition de relève agricole et échantillon sélectionné 83

2.1) Population 83

2.1.1) Age 84

2.1.2) Future relève 85

2.1.3) Choix de l'organisme pour la constitution de la population 86

2.1.4) Sexe 89

2.2) Définition de relève agricole et échantillon sélectionné 91

3) Instrument de cueillette de données - le questionnaire 93

4) Déroulement de la cueillette de données 96

5) Taux de réponse et représentativité 98

5.1) Taux de réponse 98

5.2) Représentativité 100

6) Définition des variables, plan d'analyse et techniques d'analyse 111

6.1) Définition des variables 111

6.1.1) Membres de la relève agricole 111

6.1.2) Cohortes 111

6.1.3) Cheminements de formation 112

6.1.4) Le statut socio-économique d'origine 114

6.1.5) Scolarité de la famille d'origine et scolarité de la relève 115

6.1.6) Age à l'établissement des membres de la relève 116

6.2) Plan d'analyse des données 116

6.3) Techniques d'analyses 117

Conclusion: Limites et portée de l'étude 119

CHAPITRE 3

DESCRIPTION SOCIO-ECONOMIQUE ET STATUT DES REPONDANTES ET REPONDANTS 121

1) Description socio-économique de la relève agricole 122

2) Statut de la relève au sein de l'exploitation agricole 152

Conclusion 172

CHAPITRE 4

FORMATION EN INSTITUTION ET FORMATION COMPLEMENTAIRE DE NATURE SCOLARISANTE 177

1) Formation en institution 177

1.1) Description de la scolarité des répondantes et répondants 178

1.2) Cheminement scolaire 201

Conclusion 230

2) Formation complémentaire de nature scolarisante 232

2.1) Cours aux adultes 233

2.2) Cours par correspondance 251

Conclusion 258

CHAPITRE 5

MODES NON SCOLAIRES DE FORMATION 261

1) Modes non scolaires de formation 261

1.1) Stages agricoles 262

1.2) Travail sur la ferme 264

1.3) Emploie hors ferme 280

1.4) Participation professionnelle 293

1.5) Consultations et médias 313

2) Perception et attitude de la relève au sujet de la formation 329

2.1) Perception de la personne et de l'activité la plus utile à la formation professionnelle 329

2.2) Attitude de la relève face à la formation 333

Conclusion 336

CHAPITRE 6

CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE 341

1) Le statut et l'origine de la relève 343

2) La formation initiale des membres de la relève 350

3) La formation complémentaire de nature scolarisante 356

4) Les modes non scolaires de formation 359

5) Vérification des hypothèses 365

6) Perception et attitude de la relève au sujet de la formation 372

BIBLIOGRAPHIE 377

ANNEXE I: Lettre d'autorisation de la Commission d'accès à l'information 393

ANNEXE II: Détails de l'échantillonnage 397

ANNEXE III: Le questionnaire 401

ANNEXE IV: Annonces de l'enquête, texte de présentation du questionnaire et lettre de rappel 429

ANNEXE V: Description des régions agricoles de l'OCAQ 439

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE 1

TABLEAU 1: Cheminement d'un groupe d'enfants de fermiers après le secondaire V (1971-72) 41

TABLEAU 2: Cheminement d'un groupe d'enfants de cols blancs, de petits propriétaires et d'administrateurs après le secondaire V (1971-72) 41

TABLEAU 3: Cheminement d'un groupe d'étudiants de secondaire III professionnel et de secondaire III général en 1979-80 et en 1980-81 44

TABLEAU 4: Classements comparatifs d'enfants de petits propriétaires et de cultivateurs, de grands propriétaires et de professionnels en 1979-80 et en 1980-81 46

TABLEAU 5: Niveau de scolarité des répondantes de l'étude de Dion et de la population québécoise 62

CHAPITRE 2

TABLEAU 1: Formation de la relève agricole 95

TABLEAU 2: Taux de réponse 98

TABLEAU 3: Répartition en pourcentage du nombre de fermes et du nombre moyen de personnes établies selon les régions agricoles 100

TABLEAU 4: Répartition en pourcentage des personnes établies en vertu des subventions d'établissement (population) et des répondantes et répondants subventionnés selon la région agricole pour les exercices financiers 1984-85 et 1980-81 102

TABLEAU 5: Répartition en pourcentage: 1) de la population et des répondantes et répondants selon la production principale pour l'exercice financier 1984-85; 2) des répondantes et répondants de la cohorte 1980-1981 103

TABLEAU 6: Répartition en pourcentage: 1) des personnes établies en vertu de la LMV et de la LEJA selon le sexe pour l'exercice financier 1984-85; 2) des répondantes et répondants de la cohorte 1980-1981 104

TABLEAU 7: Répartition en pourcentage: 1) des personnes établies selon le type de propriété et le sexe pour l'exercice financier 1984-85; 2) des répondantes et répondants de la cohorte 1980-1981 105

TABLEAU 8: Répartition en pourcentage: 1) des personnes établies selon le type de propriété pour l'exercice financier 1984-85; 2) des répondantes et répondants de la cohorte 1980-1981 106

TABLEAU 9: Répartition en pourcentage: 1) des personnes établies selon l'âge à l'établissement pour l'exercice financier 1984-85; 2) des répondantes et répondants de la cohorte 1980-1981 107

TABLEAU 10: Répartition en pourcentage: 1) des personnes établies selon la scolarité pour l'exercice financier 1984-85; 2) des répondantes et répondants de la cohorte 1980-1981 108

TABLEAU 11: Nombre de conjointes et conjoints reliés aux répondant-e-s subventionné-e-s, nombre total de conjoint-e-s répondant-e-s et rapport du premier groupe sur le second 110

CHAPITRE 3

TABLEAU 1: Age à l'établissement des répondantes et répondants 122

Tableau 2: Occupation des pères des répondantes et répondants selon l'échelle de Blishen 124

TABLEAU 3:	Fille ou fils d'agriculteur	126
TABLEAU 4:	Proportion de filles ou fils d'agriculteur selon l'âge à l'établissement des producteurs et des conjointes	126
TABLEAU 5:	Fille ou fils d'agriculteur selon l'année d'établissement	129
TABLEAU 6:	Occupation actuelle des mères des répondantes et répondants	130
TABLEAU 7:	Grosseur de la famille d'origine des répondantes et répondants selon la provenance ou non de milieu agricole	132
TABLEAU 8:	Rang dans la famille d'origine	133
TABLEAU 9:	Production principale sur la ferme des parents des répondantes et répondants et sur la ferme actuelle des producteurs et productrices	134
TABLEAU 10:	Production principale sur la ferme actuelle des producteurs selon l'âge à l'établissement	136
TABLEAU 11:	Production principale sur la ferme actuelle des producteurs selon la provenance ou non d'un milieu agricole	137
TABLEAU 12:	Grosseur de la ferme des parents des répondantes et répondants et grosseur de la ferme actuelle des producteurs et productrices (selon l'estimé des répondantes et répondants)	138
TABLEAU 13:	Statut civil des producteurs et productrices selon les groupes d'âge à l'établissement	140
TABLEAU 14:	Personne-s avec qui résident les producteurs et productrices selon le statut civil	141
TABLEAU 15:	Enfants ou non chez les répondantes et répondants	142
TABLEAU 16:	Nombre d'enfants des conjointes et productrices	143
TABLEAU 17:	Nombre d'enfants des conjointes selon l'âge à l'établissement	145

TABLEAU 18: Occupation actuelle des conjointes et conjoints des répondantes et répondants (opinion d'un membre du couple à propos de l'autre) 146

TABLEAU 19: Occupation actuelle des conjointes selon le nombre d'enfants 149

TABLEAU 20: Occupation actuelle des conjointes selon l'âge à l'établissement 151

TABLEAU 21: Type d'aide choisie par les productrices et producteurs de la cohorte 1984-85 153

TABLEAU 22: Type d'aide obtenue par les productrices et producteurs de la cohorte 1984-1985 selon le type de propriété (de groupe ou individuelle) 154

TABLEAU 23: Statut des répondantes et répondants 155

TABLEAU 24: Statut des producteurs et conjointes selon la provenance ou non d'un milieu agricole. 157

TABLEAU 25: Statut des producteurs et conjointes selon l'année d'établissement 158

TABLEAU 26: Statut des producteurs selon l'âge à l'établissement 159

TABLEAU 27: Statut des conjointes selon l'âge à l'établissement 160

TABLEAU 28: Taux de participation à l'exploitation agricole (pourcentage de parts détenues par les répondantes et répondants) 162

TABLEAU 29: Taux de participation des producteurs selon l'âge à l'établissement 162

TABLEAU 30: Taux de participation des conjointes selon l'âge à l'établissement 163

TABLEAU 31: Statut des répondantes de l'enquête de Dion et des conjointes de la présente recherche 165

TABLEAU 32: Taux de participation à l'exploitation agricole des producteurs selon le nombre d'enfants 166

TABLEAU 33: Taux de participation à l'exploitation agricole des conjointes selon le nombre d'enfants 167

TABLEAU 34: Nombre de membres dans un groupe (hormis le producteur) selon l'âge à l'établissement des producteurs 169

TABLEAU 35: Identité des autres membres des exploitations de groupe selon l'âge à l'établissement des producteurs 169

TABLEAU 36: Nombre de membres dans un groupe (hormis la conjointe) selon l'âge à l'établissement des conjointes 170

CHAPITRE 4

TABLEAU 1: Scolarité du père et de la mère des répondantes et répondants 179

TABLEAU 2: Scolarité du père et de la mère des producteurs selon l'occupation agricole ou non du père 180

TABLEAU 3: Scolarité du père et de la mère des conjointes selon l'occupation agricole ou non du père 181

TABLEAU 4: Scolarité de la population québécoise de 15-44 ans selon le sexe et scolarité des répondantes et répondants 182

TABLEAU 5: Scolarité des producteurs selon la provenance ou non d'un milieu agricole 185

TABLEAU 6: Scolarité des productrices selon la provenance ou non d'un milieu agricole 186

TABLEAU 7: Scolarité des conjointes selon la provenance ou non d'un milieu agricole 187

TABLEAU 8: Scolarité détaillée selon le secteur d'études (général et professionnel) des répondantes et répondants 189

TABLEAU 9: Scolarité détaillée des producteurs selon la provenance ou non d'un milieu agricole 190

TABLEAU 10:	Scolarité détaillée des conjointes selon la provenance ou non d'un milieu agricole	191
TABLEAU 11:	Scolarité détaillée des producteurs selon l'année d'établissement	192
TABLEAU 12:	Scolarité détaillée des conjointes selon l'année d'établissement	193
TABLEAU 13:	Scolarité détaillée des producteurs selon l'âge à l'établissement	194
TABLEAU 14:	Scolarité détaillée des conjointes selon l'âge à l'établissement	195
TABLEAU 15:	Programmes choisis en formation professionnelle au secondaire	197
TABLEAU 16:	Enseignement régulier de niveau secondaire: inscription francophone en formation professionnelle "long" selon la famille de programmes, Québec, 1981-82 (Extrait)	198
TABLEAU 17:	Programmes choisis en formation professionnelle au collégial	200
TABLEAU 18:	Nombre d'années nécessaires pour compléter les études primaires	202
TABLEAU 19:	Nombre d'années nécessaires pour compléter les études secondaires	203
TABLEAU 20:	Nombre d'années nécessaires pour compléter les études secondaires selon l'année d'établissement des producteurs	204
TABLEAU 21:	Nombre d'années nécessaires pour compléter les études secondaires selon l'année d'établissement des conjointes	205
TABLEAU 22:	Nombre d'années nécessaires pour compléter les études secondaires selon l'âge à l'établissement des producteurs	206
TABLEAU 23:	Nombre d'années nécessaires pour compléter les études secondaires selon l'âge à l'établissement des conjointes	206
TABLEAU 24:	Niveau scolaire et secteur d'études (général et professionnel) des producteurs et conjointes qui n'ont pas terminé le secondaire	207

TABLEAU 25: Scolarité détaillée des producteurs et conjointes qui n'ont pas abandonné les études secondaires 209

TABLEAU 26: Interruption temporaire des études à temps plein 211

TABLEAU 27: Scolarité détaillée des producteurs et conjointes qui ont interrompu leurs études à temps plein de façon temporaire 212

TABLEAU 28: Rencontre avec un conseiller d'orientation au secondaire 213

TABLEAU 29: Nombre d'années nécessaires pour compléter les études secondaires selon que les producteurs et conjointes ont vu ou non le conseiller d'orientation 214

TABLEAU 30: Scolarité détaillée des producteurs et conjointes qui ont rencontré un conseiller d'orientation au secondaire 215

TABLEAU 31: Raison principale de fin d'études 216

TABLEAU 32: Raison principale de fin d'études selon l'origine agricole ou non des producteurs 217

TABLEAU 33: Raison principale de fin d'études selon l'origine agricole ou non des conjointes 218

TABLEAU 34: Attitudes du père et de la mère au moment où les répondantes et répondants ont décidé de cesser d'étudier à temps plein 220

TABLEAU 35: Attitude du père et de la mère face à la fin des études selon l'origine agricole ou non des producteurs 221

TABLEAU 36: Attitude du père et de la mère face à la fin des études selon l'origine agricole ou non des conjointes 222

TABLEAU 37: Attitude du père et de la mère des producteurs "décrocheurs" du secondaire 223

TABLEAU 38: Attitude du père et de la mère des conjointes "décrocheuses" du secondaire 224

TABLEAU 39: Fin d'études discutée ou non 225

TABLEAU 40: Fin d'études discutée ou non chez les producteurs "décrocheurs" du secondaire 226

TABLEAU 41: Fin d'études discutée ou non chez les conjointes "décrocheuses" du secondaire 227

TABLEAU 42: Moyenne et mode de l'âge à la fin des études 228

TABLEAU 43: Moyenne et médiane du temps entre la fin des études et l'établissement 229

TABLEAU 44: Proportion de répondantes et répondants ayant suivi des cours aux adultes en agriculture 233

TABLEAU 45: Nombre de cours aux adultes en agriculture suivis par les producteurs et conjointes 234

TABLEAU 46: Proportion de producteurs "décrocheurs" du secondaire ayant suivi des cours aux adultes en agriculture 235

TABLEAU 47: Scolarité détaillée des producteurs et conjointes selon qu'ils ou elles ont suivi ou non des cours aux adultes en agriculture 236

TABLEAU 48: Producteurs et conjointes ayant suivi des cours aux adultes en agriculture selon l'année d'établissement 237

TABLEAU 49: Cours aux adultes en agriculture choisis par les producteurs et conjointes 238

TABLEAU 50: Répartition des producteurs et conjointes selon la fréquentation à temps plein ou partiel des cours aux adultes en agriculture 239

TABLEAU 51: Répartition des producteurs et conjointes selon l'étape à laquelle ils et elles ont suivi des cours aux adultes en agriculture 240

TABLEAU 52: Répartition des producteurs et conjointes selon le moment de la semaine où ils et elles ont suivi des cours aux adultes en agriculture 240

TABLEAU 53: Répartition des producteurs et conjointes selon la saison où ils et elles ont suivi des cours aux adultes en agriculture 241

TABLEAU 54: Conjointes ayant suivi des cours aux adultes en agriculture selon le nombre d'enfants 242

TABLEAU 55: Proportion de répondantes et répondants ayant suivi des cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture 243

TABLEAU 56: Nombre de cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture suivis par les producteurs et conjointes 244

TABLEAU 57: Proportion de producteurs "décrocheurs" du secondaire ayant suivi des cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture 245

TABLEAU 58: Scolarité détaillée des producteurs et conjointes selon qu'ils ou elles ont suivi ou non des cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture 246

TABLEAU 59: Producteurs et conjointes ayant suivi des cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture selon l'année d'établissement 247

TABLEAU 60: Conjointes ayant suivi des cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture selon le nombre d'enfants 248

TABLEAU 61: Cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture choisis par les producteurs et conjointes 249

TABLEAU 62: Présence ou absence de cours aux adultes (en agriculture et dans un autre domaine) chez les producteurs et conjointes 250

TABLEAU 63: Proportion de répondantes et répondants ayant suivi des cours par correspondance en agriculture 252

TABLEAU 64: Nombre de cours par correspondance en agriculture suivis par les producteurs et conjointes 253

TABLEAU 65: Proportion de producteurs et conjointes ayant suivi des cours par correspondance en agriculture selon l'année d'établissement 254

TABLEAU 66: Répartition des producteurs et conjointes selon l'étape à laquelle ils ou elles ont suivi les cours par correspondance en agriculture 255

TABLEAU 67: Présence ou absence de cours aux adultes et de cours par correspondance, en agriculture, chez les producteurs et conjointes 256

TABLEAU 68: Présence ou absence de cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture et de cours par correspondance en agriculture 257

CHAPITRE 5

TABLEAU 1: Proportion de répondantes et répondants ayant fait un ou plusieurs stages pratiques sur une ferme 262

TABLEAU 2: Répartition des répondantes et répondants: travail sur la ferme familiale ou sur une autre ferme avant l'établissement 265

TABLEAU 3: Travail sur la ferme familiale ou sur une autre ferme avant l'établissement selon l'origine agricole ou non des producteurs et conjointes 266

TABLEAU 4: Proportion de producteurs "décrocheurs" et de conjointes "décrocheuses" du secondaire ayant travaillé sur une ferme avant l'établissement 267

TABLEAU 5: Scolarité détaillée des producteurs et conjointes ayant travaillé sur une autre ferme avant l'établissement 268

TABLEAU 6: Producteurs et conjointes ayant travaillé sur une ferme avant l'établissement selon l'année d'établissement 269

TABLEAU 7:	Producteurs et conjointes ayant travaillé sur une ferme avant l'établissement selon l'âge à l'établissement	270
TABLEAU 8:	Répondantes et répondants ayant travaillé sur une ferme l'été	271
TABLEAU 9:	Travail sur une ferme pendant les études à temps plein	272
TABLEAU 10:	Travail sur une ferme après les études à temps plein mais avant l'établissement	274
TABLEAU 11:	Présence ou absence de travail sur la ferme (familiale et autre) avant l'établissement chez les producteurs et conjointes	275
TABLEAU 12:	Présence ou absence de travail sur la ferme familiale avant l'établissement et de cours aux adultes en agriculture chez les producteurs et les conjointes	276
TABLEAU 13:	Présence ou absence de travail sur une autre ferme avant l'établissement et de cours aux adultes en agriculture chez les producteurs	278
TABLEAU 14:	Présence ou absence de travail sur la ferme familiale et de cours aux adultes en d'autres domaines que l'agriculture chez les producteurs et conjointes	279
TABLEAU 15:	Répartition des répondantes et répondants: emplois hors ferme	281
TABLEAU 16:	Emplois hors ferme: deux plus importants aux yeux de la relève selon les strates de Blishen	282
TABLEAU 17:	Emplois hors ferme selon l'origine agricole ou non des producteurs et conjointes	283
TABLEAU 18:	Proportion de producteurs "décrocheurs" et de conjointes "décrocheuses" du secondaire ayant exercé des emplois hors ferme	284
TABLEAU 19:	Scolarité détaillée des producteurs et conjointes ayant exercé des emplois hors ferme	285

TABLEAU 20: Producteurs et conjointes ayant occupé des emplois hors ferme selon l'année d'établissement 286

TABLEAU 21: Producteurs et conjointes ayant occupé des emplois hors ferme selon l'âge à l'établissement 287

TABLEAU 22: Répondantes et répondants ayant occupé des emplois hors ferme l'été 288

TABLEAU 23: Répondantes et répondants ayant occupé des emplois hors ferme après leurs études à temps plein mais avant leur établissement 289

TABLEAU 24: Producteurs et conjointes ayant occupé des emplois hors ferme après l'établissement 290

TABLEAU 25: Présence ou absence d'emplois hors ferme et de cours aux adultes en agriculture chez les producteurs et conjointes 291

TABLEAU 26: Présence ou absence d'emplois hors ferme et de travail sur la ferme familiale avant l'établissement chez les producteurs et conjointes 292

TABLEAU 27: Répondantes et répondants actuellement membres d'un ou plusieurs organismes agricoles 294

TABLEAU 28: Nombre d'organismes dont sont membres actuellement les répondantes et répondants 295

TABLEAU 29: Organismes agricoles dont au moins 10% d'un groupe de répondantes ou de répondants se déclarent membres actuellement 296

TABLEAU 30: Participation professionnelle selon l'origine agricole ou non des producteurs et conjointes 298

TABLEAU 31: Proportion de producteurs "décrocheurs" et de conjointes "décrocheuses" du secondaire qui sont actuellement membres d'organismes agricoles 299

TABLEAU 32: Participation professionnelle selon la scolarité détaillée des producteurs et conjointes 300

TABLEAU 33: Participation professionnelle selon l'âge à l'établissement des producteurs et conjointes 301

TABLEAU 34: Participation professionnelle selon le nombre d'enfants des producteurs et conjointes 302

TABLEAU 35: Types d'activités auxquelles participent les répondantes et répondants membres d'organismes agricoles 304

TABLEAU 36: Sessions de formation données par les organismes agricoles auxquelles se sont inscrits les producteurs et conjointes 306

TABLEAU 37: Répondantes et répondants qui occupent une fonction à l'intérieur d'un organisme agricole 307

TABLEAU 38: Etape à laquelle les répondantes et répondants ont commencé à faire partie d'un organisme agricole 308

TABLEAU 39: Membre ou non d'un organisme agricole et présence ou absence de cours aux adultes en agriculture chez les producteurs et conjointes 309

TABLEAU 40: Membre ou non d'un organisme agricole et présence ou absence de cours aux adultes en d'autres domaines que l'agriculture chez les producteurs et conjointes 310

TABLEAU 41: Membre ou non d'un organisme agricole et présence ou absence de travail sur la ferme familiale avant l'établissement chez les producteurs et conjointes 311

TABLEAU 42: Membre ou non d'un organisme agricole et présence ou absence d'emploi hors ferme chez les producteurs et conjointes 312

TABLEAU 43: Répartition des répondantes et répondants selon la personne qu'ils ou elles consultent lorsque surviennent des problèmes reliés à la régie du sol, aux programmes de fertilisation et à la régie des champs 314

TABLEAU 44: Répartition des répondantes et répondants selon la personne qu'ils ou elles consultent lorsque surviennent des problèmes reliés à l'amélioration du troupeau et de son rendement, aux programmes d'alimentation 316

TABLEAU 45: Répartition des répondantes et répondants selon la personne qu'ils ou elles consultent lorsque surviennent des problèmes reliés à la gestion financière, aux systèmes de comptabilité, à l'établissement 317

TABLEAU 46: Répartition des répondantes et répondants selon la personne qu'ils ou elles consultent lorsque surviennent des problèmes reliés aux relations humaines 318

TABLEAU 47: Journaux ou revues agricoles qu'au moins 10% d'un groupe de répondantes ou de répondants lisent régulièrement 321

TABLEAU 48: Nombre de lectures régulières par individu chez les répondantes et répondants 322

TABLEAU 49: Etape à laquelle les répondantes et répondants ont commencé à lire des journaux ou revues agricoles 323

TABLEAU 50: Emissions agricoles suivies régulièrement par au moins 10% des répondantes et répondants 326

TABLEAU 51: Etape à laquelle les répondantes et répondants ont commencé à suivre des émissions agricoles 327

TABLEAU 52: Personne la plus utile à la formation professionnelle selon les répondantes et répondants 330

TABLEAU 53: Type de formation le plus utile selon les répondantes et répondants 332

TABLEAU 54: Intérêt de la relève pour de la formation supplémentaire si une agricultrice ou un agriculteur compétents les remplaçait bénévolement à la ferme 334

TABLEAU 55: Intérêt de la relève pour de la formation supplémentaire si une personne compétente les remplaçait bénévolement à la maison 335

INTRODUCTION

Cette étude a commencé à prendre forme en 1984 quand, à l'invitation d'un membre de la direction de l'enseignement du MAPAQ, une équipe inter-facultaire s'est constituée au sein de l'Université Laval autour d'un inventaire éventuel des besoins de recherche sur la formation professionnelle agricole.

Les discussions préliminaires de cette équipe agriculture-éducation ont très tôt mené à la nécessité de faire un tour d'horizon de la littérature disponible et de consulter diverses personnes et divers organismes préoccupés de formation professionnelle en agriculture.

Il en est résulté trois documents de travail de Louise Sylvain, professionnelle de recherche engagée à cette fin. L'un faisait état des consultations conduites auprès de gens du MAPAQ, du MEQ, de la CFP, de l'UPA, de l'ITAA de St-Hyacinthe, du CEGEP de Victoriaville, du Comité tripartite de promotion de la formation professionnelle agricole et du Comité de l'enseignement professionnel de l'Ordre des agronomes. Un second document proposait divers axes de recherche à privilégier en formation professionnelle agricole, soit les rapports des individus et du milieu à la formation, la production de la formation elle-même et le résultat, l'impact de cette formation. Le troisième document, issu des échanges entourant les deux précédents, articulait le premier axe proposé autour des divers cheminements de formation empruntés avant l'établissement sur une exploitation agricole. C'est de ce troisième document qu'est né le projet de recherche proprement dit.

Les premier et deuxième chapitres de ce rapport énoncent clairement les objectifs poursuivis, de même que la portée et les limites de notre étude.

Rappelons néanmoins que nous n'avons ni voulu nous restreindre à la formation préliminaire prise en institution scolaire, ni limité les autres modes de formation aux seuls compléments de nature scolarisante. Il nous paraissait important de tenir compte aussi des modes non scolaires de formation, que la littérature consacre habituellement sous l'appellation soit de socialisation, soit d'initiation anthropologique. Au terme de la recherche, il devient évident que certains de ces modes, tel que le donne à comprendre la conclusion à propos des stages, des projets pratiques d'expérimentation, des activités structurées d'information, des expositions et concours, de même que des sessions de formation offertes par divers organismes du milieu, sont perçus par les membres de la relève, qui s'y comportent en conséquence, comme d'autres modalités de formation complémentaire de nature scolarisante. Si la pédagogie y est différente, peut-on supposer, le rapport que l'on entretient à leur égard est, lui, analogue à celui que l'on avait ou que l'on a toujours à propos de l'école. Il y aurait donc possiblement intérêt à ce que de prochaines études assimilent ces autres modes d'apprentissage à la formation complémentaire.

Il n'en est pas de même, toutefois, des expériences de travail acquises hors de sa propre ferme, des consultations de multiples formes et autres initiatives personnelles de l'exploitant et de l'exploitante que constituent la participation professionnelle et l'usage que l'on fait des divers médias disponibles. Ce sont là, à n'en pas douter, des modes de formation, de l'initiation souvent directe, de la socialisation potentiellement professionnelle, que l'on utilise beaucoup en agriculture et que l'on place haut en termes d'utilité et de résultat bénéfique; plus haut, en fait souvent, que la formation scolaire ou scolarisante. Cette propension aux modes non scolaires de formation n'empêche cependant ni les agricultrices, ni les agriculteurs de se déclarer prêts à recevoir un complément scolaire de formation professionnelle, des conditions idéales à la ferme et à la maison étant mises en place.

Rappelons en outre que nous n'avons pas non plus voulu nous restreindre aux seuls agriculteurs et agricultrices reconnus, dans cette étude sur la formation de la relève agricole du Québec. Nous aurions alors négligé une partie fort importante de cette relève, les conjointes des producteurs tout particulièrement.

La ferme des membres de la relève demeure largement une affaire de famille, comme l'a démontré le troisième chapitre. Si pour les plus jeunes cette famille comprend toujours la parenté immédiate, pour les aînés et les aînées, de même que pour la plupart des productrices, cette famille c'est le ménage qui la constitue, la conjointe et le conjoint.

Or, notre étude révèle que les conjointes ont un rapport à la formation qui est largement fonction du statut qu'elles possèdent sur la ferme. Elles associent leur formation initiale à l'exercice d'un métier qu'elles n'envisageaient sans doute pas forcément comme devant être lié à l'agriculture, ce qui les distingue nettement des producteurs. Elles continuent en ce sens plus tard, y compris après l'établissement, sauf quand elles ont une certaine participation au contrôle et à la gestion de la ferme. Alors elles se professionnalisent plus volontiers, et dans leur rapport à la production, et dans celui ayant trait à la formation.

Ce lien étroit entre statut et formation est, en fait, un trait de toutes les agricultrices, quand on regarde ce qui concerne les productrices reconnues. Elles se professionnalisent plus tôt que les conjointes en termes de formation, mais c'est aussi qu'elles se professionnalisent à la ferme dès le moment de leur établissement avec le conjoint.

Notre recherche confirme donc l'importance qu'ont les femmes en agriculture, tant en ce qui a trait aux divers cheminements de formation, qu'en ce qui touche le statut qu'elles y possèdent.

Un mot encore sur le fait que nous ne nous soyons jamais adressés à une future relève et que nous nous soyons limités à la relève francophone. Dans les deux cas, il s'agissait de difficultés à constituer la population de base sur des assises telles que nous puissions en extraire un échantillon qui soit raisonnablement représentatif. Pour une relève en devenir, la chose paraît volontiers évidente. Pour les agriculteurs et agricultrices de langue anglaise, il s'agissait à la fois d'une absence de données statistiques et nominatives à leur égard et des coûts qu'auraient entraînés des démarches de cueillette préalable et spécifique de telles données. Compte tenu du faible nombre d'unilingues anglophones en agriculture au Québec, nous avons préféré utiliser une procédure systématique d'élimination des questionnaires, le cas échéant.

C'est pourquoi cette recherche ne traite que de la relève déjà établie en 1980-81 et 1984-85 et n'aborde que la relève francophone.

Bonne lecture, en conséquence, des chapitres quatre et cinq, de même que de la conclusion, pour ce qui touche les divers modes d'accès à la formation professionnelle agricole chez les jeunes agriculteurs et agricultrices du Québec.

CHAPITRE 1

REVUE DE LA LITTERATURE ET QUESTIONNEMENTS DE RECHERCHE

Ce chapitre est surtout consacré à une large revue de la littérature disponible en ce qui concerne la formation des personnes travaillant en agriculture à titre d'exploitants et d'exploitantes. Nous ne nous y limitons pas à ce que nous appelons dans cette recherche la relève agricole, puisque les auteurs qui ont traité de formation ne l'ont généralement pas fait en pensant seulement, ou même surtout, à ceux et celles qui prennent la relève des exploitants plus âgés.

Nous y retrouverons des perspectives fort contrastées, mais qui peuvent globalement se ramener à deux visions principales de la formation, que nous explorerons toutes les deux, avant de choisir celle qui orientera notre propre cheminement de recherche.

Nous nous attacherons, de même, à une réalité qui deviendra prégnante par la suite, celle des femmes en agriculture et de leur rapport à la production, à la reproduction et à la formation qui y est associée.

De ce tour d'horizon nous tirerons de multiples questionnements, tant pour les femmes que pour les hommes de la relève, que nous regrouperons en fin de chapitre sous forme de grandes hypothèses structurant et encadrant l'ensemble de la recherche.

On retrouvera donc dans ce chapitre les diverses sections suivantes:

1) Deux visions de la formation agricole;

2) un double modèle de formation;

3) le rapport des enfants d'agriculteurs à l'école institutionnelle au Québec;

4) une première série de questionnements de recherche;

5) les femmes en agriculture et la formation;

6) une seconde série de questionnements;

7) hypothèses de la recherche.

1) Deux visions de la formation agricole

Il est coutumier, au Québec comme en d'autres milieux nous influençant, tels les Etats-Unis et la France, d'affirmer le trop faible niveau de connaissances des exploitants agricoles. Cette carence serait manifeste chez ceux qui auront de plus en plus à vivre une agriculture de marché connaissant à la fois une évolution technologique et scientifique accélérée et une concurrence externe de plus en plus féroce que n'arrivent plus à contrôler les politiques nationales de protection et de soutien. Les jeunes dits de la relève agricole, en particulier, n'auraient pas cette formation leur permettant de demeurer compétitifs.

Désormais, affirme-t-on volontiers, l'exploitant agricole devra posséder des compétences en gestion, en administration et, plus récemment, en informatique, en plus des connaissances scientifiques et techniques toujours plus complexes qui sont liées à son type de production spécialisée, à sa zone climatique, à la chimie particulière de son sol et ainsi de suite. Or, constate-t-on alors, posant un lien direct entre compétence et formation, entre productivité et formation scolaire, entre "qualité de la population active" et niveau de scolarité, ce dernier est trop peu élevé dans le secteur agricole au Québec et est d'ailleurs plus faible que dans les autres secteurs d'activités.

Une problématique de cette orientation cite alors des statistiques, telles les suivantes:

- en 1976, la proportion de ceux dont la scolarité ne dépassait pas la 10e année se chiffrait à 85% parmi la population engagée en agriculture, comparativement à 55% pour l'ensemble de la population active du Québec (Deschênes, 1979, p. 13)[1];

- en 1976 encore, la scolarité moyenne des membres de la relève se chiffrait à 10,3 années au moment de l'établissement sur une ferme (Lettre, 1979, p. 31), ce qui est à peine meilleur que celle de l'ensemble des agriculteurs;

- en 1978, seulement 11,6% des candidats à la relève avaient reçu une formation professionnelle agricole dans les divers établissements d'enseignement secondaire ou collégial (Lettre, op. cit. p. 77), ce qui n'augure rien de bon pour l'avenir;

- en 1978 encore, le taux moyen d'occupation des places-élèves disponibles en institutions de formation professionnelle agricole aux niveaux secondaire et collégial n'étant que de 59% (Lettre, op.cit. p. 43), on est encore loin de la professionnalisation scolaire complète de la relève agricole du Québec; et ainsi de suite dans la même veine.

D'où, faudrait-il motiver les futurs exploitants à plus de scolarisation, à plus de scolarisation professionnelle, en particulier:

---

1. De façon générale, dans ce chapitre comportant par nature un grand nombre de références documentaires, nous renverrons aux auteurs comme nous le faisons maintenant, réservant les notes en bas de page pour des commentaires surtout.

- jusqu'à un niveau de baccalauréat "et peut-être plus", selon les uns (Anderson, 1981, tel que cité par Arsenault-Cormier, 1984, p. 40);

- jusqu'à un niveau collégial, selon les autres (Lettre, 1978, tel que cité par Deschênes, p. 75).

Car, insiste-t-on, il est de renommée universelle, "les bons maîtres faisant les bonnes écoles", que la qualité de la formation professionnelle agricole acquise par apprentissage à la ferme dépendra, dans une très large mesure, de la place occupée par tel exploitant-maître dans une échelle de "propension à l'acceptation des nouvelles techniques et des nouvelles idées en agriculture", les traditionalistes et les retardataires (50% des exploitants, selon Rogers et Shoemaker, tels que cités par Lettre, 1979, p. 123) ne pouvant donner que ce qu'ils sont face à la nécessité impérieuse de l'innovation. Il est prouvé, avance-t-on en outre, que l'éducation est un véritable facteur de production: "si on augmentait du double le degré de scolarité des agriculteurs (selon l'étude américaine de Z. Griliches au début de la décennie 1970), ceci entraînerait une augmentation de la production d'environ 40%" (UPA, 1977, telle que citée par Deschênes, p. 73); alors qu'un "doublement de la superficie des terres en culture (selon une étude à l'échelle mondiale de Y. Hayami et V. Ruttan) n'augmenterait la production que de 10%" (ibid.).

Les "entreprises agricoles" d'aujourd'hui ont vu croître les investissements de façon considérable: le capital investi passant, par exemple, de quelque 53 000 $ en 1970-71 à 95 000 $ en 1976 pour l'ensemble des fermes en exploitation et à quelque 137 000 $ pour ceux de la relève. De ces sommes: les deux-tiers (de 60 à 66%) sont consacrés aux terrains et aux bâtiments, lesquels ont pratiquement doublé en coût au cours de la période (passant de quelque 32 000 $ à 62 000 $ en moyenne), le cinquième (de 19 à 20%) est consacré à l'outillage et à la machinerie, dont les coûts

ont également presque doublé dans la période (de quelque 10 000 $ à 19 000 $ en moyenne); la valeur courante du bétail (de 22 à 15%) n'a cependant aucunement suivi le même rythme (passant de 11 000 $ à 14 000 $ en moyenne), alors que la main-d'oeuvre agricole régressait continuellement (passant de 4,1% à 2,9% de la main-d'oeuvre totale) (Lettre, 1979, op.cit.).

Dans cette perspective, il existerait un net besoin de croissance de la productivité, que l'on associera presque à coup sûr à une croissance de la formation institutionnelle et que l'on accolera presque immanquablement à la relève.

Il est cependant d'autres visions de la formation agricole, peu fréquentes semble-t-il au Québec, qui associent le changement en agriculture à tout autre chose qu'à l'acceptation individuelle "des nouvelles techniques et des nouvelles idées" et à tout autre chose, par conséquent, qu'à la seule dissémination systématique et institutionnalisée de celles-ci.

Ces conceptions appellent elles aussi l'innovation, y compris lorsqu'elle se traduit en termes de productivité. Mais elles refusent une vision de "l'homo-economicus" telle la suivante:

> "On considère que, comme l'agriculteur est un agent économique, dès qu'il a compris où se trouve son intérêt économique (et c'est cela qu'il faut lui enseigner et lui montrer), alors, automatiquement, il va mettre en oeuvre ce qui va dans le sens de cet intérêt. S'il ne le fait pas, c'est qu'il n'est pas "logique" ou qu'il est paresseux" (Spinat, 1981, p. 15)...

c'est qu'il est sceptique, passable, plutôt traditionaliste "et qu'il faut le solliciter fortement", ou encore qu'il est retardataire "et tourné ver le passé", pour reprendre les catégories de Rogers et Shoemaker (Lettre, 1979, p. 123).

Ces autres visions optent plutôt pour d'autres concepts, tel celui de "qualification collective", par exemple, que l'on justifie comme suit:

> "Un agriculteur ne peut être compétent en tout domaine et avoir simultanément toutes les qualités: l'un est plus doué pour reconnaître des parasites, tel autre est bon mécanicien, un autre est meilleur vendeur... etc. En évitant toute spécialisation excessive, un échange possible de services entre partenaires solidaires est un aspect fondamental de l'innovation" (Spinat, p. 60)...

un aspect fondamental aussi de la coopération entendue au sens large, "c'est-à-dire de la capacité d'un groupe à élaborer des projets communs" (Boisseau, tel que cité par Spinat, p. 61).

L'on y défend alors une conception pédagogique du "faire trouver" plutôt que du "faire passer", une sensibilité autre qu'exclusivement "technico-scientifique" et une valorisation certaine du "raisonnement éco-technique" entendu comme "singulier, implicite et motivé" chez l'agriculteur en exercice, par opposition à "un pur processus déductif" issu de la logique des intérêts économiques directs (Spinat, pp. 77-79).

Ces conceptions autres qu'étroitement économiques ne peuvent appuyer la compétence sur la seule scolarisation, ni sur la seule rationalité technique et fonder la production agricole sur la seule productivité de concurrence.

2) Un double modèle de formation

C'est à partir de ce double ensemble de préoccupations de base que nous avons produit notre hypothèse de départ et que nous avons conduit notre revue de littérature. Hypothèse de départ que nous avons formulée comme ci-après:

> Si les divers cheminements de formation empruntés par la relève agricole avant et au cours de la période d'établissement étaient comptabilisés, nous verrions qu'elle possède des qualifications autres que le laissent entendre les statistiques sur le niveau de scolarité.

Ces qualifications autres que celles issues de la seule scolarisation en institution, nous les entendions, au départ, comme devant surtout couvrir tous les moments de formation post-secondaire ou post-collégiale, quelles que soient les modalités et les sources de ces occasions de formation.

La revue de littérature que nous avons conduite s'est cependant révélée beaucoup plus riche que ce que nos consultations initiales avaient laissé poindre. Il est possible même d'y retrouver un double modèle de conception de la formation, lui-même orienté différemment à l'égard de la productivité et de l'école, de l'apprentissage et du développement. C'est autour de ce double modèle que nous rendrons compte maintenant de la littérature disponible sur le sujet.

Le premier, et le plus courant de ces modèles chez nous, renvoie à ce que nous appelions plus haut la logique des intérêts économiques directs. Le second, davantage présent dans une certaine littérature européenne, renvoie à la mise en évidence d'un savoir tourné vers un développement que nous pourrions qualifier d'écologique.

2.1) La logique des intérêts économiques directs

Ce modèle de discours, "à dominante intellectualiste", met l'accent sur les connaissances à acquérir pour devenir un bon chef d'entreprise agricole et par conséquent sur la recherche systématique des besoins à couvrir et la vulgarisation courante du

stock de savoir technico-scientifique en constante croissance. Il postule un changement continu en perpétuel devenir et par conséquent "l'adoption par les agriculteurs de comportements (continuellement) nouveaux, qui sont supposés être adaptés à l'évolution de la société en général et à l'évolution de l'agriculture en particulier". Agriculture aujourd'hui entendue comme une entreprise industrielle à haut investissement en capital, à contrôle de l'offre pour soutenir les prix, à main-d'oeuvre de plus en plus largement salariée, à production le moins brièvement possible saisonnière, quoique de plus en plus spécialisée et à fort rendement attendu sur le capital investi[2]. "Les théories qui se situent en arrière-fond des interventions des agents de développement (adoptant un tel postulat) sont (alors) essentiellement des théories du changement individuel, notamment de la prise de décision individuelle et des moyens de l'influencer" (Spinat, p. 3).

La revue de littérature conduite par Jean Arsenault et Denis Cormier, dans le cadre de leur recherche sur La formation professionnelle des jeunes agriculteurs (Université Laval, 1984) est à cet égard on ne peut plus éclairante:

> "Si nous essayons de résumer l'idée de base exprimée par différents auteurs canadiens, américains et français au sujet de la formation, nous dirons d'une façon générale que la formation vise en premier lieu chez les individus à créer une aptitude au changement. Une telle aptitude s'acquiert en développant certaines capacités particulières, telles que l'observation des faits; la capacité de synthétiser un grand nombre de renseignements de diverses natures par une réflexion approfondie; la capacité de raisonner et d'utiliser

---

2. Ce sont là les différents volets qu'examine Michel Morisset dans sa thèse intitulée: Agriculture familiale ou capitaliste au Québec au XXe siècle? Université de Paris VIII, avril 1982. Il en est de même de plusieurs mémoires de l'UPA de ces dernières années et d'écrits tels ceux de Lucie Deschênes en 1979, de Françoise Cadieux en 1980, de Gilles Senéchal en 1979 et de Jean-Paul Lettre en 1979.

son jugement; l'anticipation des situations" (Arsenault, Cormier, 1984, p.1).

Toutes ces capacités sont étroitement liées, on le devine, à une scolarisation d'un ordre élevé.

Les différents écrits que ces auteurs recensent nous semblent, en bout de ligne, devoir se rencontrer autour de la thèse suivante:

- Poursuivre en tout premier lieu, comme objectifs éducatifs, compte tenu de "la séquence et de la diversité des situations" à rencontrer et de "leur combinaison, (lesquelles) se modifient sans cesse", une "perpétuelle adaptation aux changements", une grande "capacité à générer" celui-ci (Marshall, Bonneviale et Jussiau, 1981) par la "croissance de l'autonomie globale de l'agriculteur" (FAPEA, 1979), laquelle repose sur "un enseignement général très poussé" et non sur la tradition, ni sur la chance (Mondestin, 1978).

- Perpétuelle adaptation aux changements "dans un environnement moderne et dynamique" (Schultz, 1975), c'est-à-dire "où les activités de recherche amènent de nouvelles technologies, des innovations", du "progrès technique" (CNJA, 1979-1980), qu'il faut contrôler par l'éducation et le contact permanent avec les formateurs, de telle sorte que l'on fasse une "utilisation rationnelle des ressources (et que l'on) réduise les erreurs" (Khaldi, 1975, Huffman, 1973 et 1977), que l'on adopte éventuellement, à un niveau élevé, la télématique (IGER, 1983) par exemple, et autres "pratiques reconnues" (Pearce, 1964).

- Par le biais d'un enseignement général très poussé, car il est démontré que "la formation est un facteur de production et de rentabilité" (Archer, 1981), à partir "d'un seuil minimum" (Jamison et Lau, 1982) et surtout lorsqu'elle est associée à "la dimension des fermes" (Archer, 1981; Welch, 1970 et 1975; Khaldi, 1975; Fane, 1975; Senéchal, 1979 et IGER, 1983), lorsque ces dernières sont "en mutation technologique" (Khaldi, 1975), ce qui permet "des économies d'échelle dans l'utilisation de l'information". De quoi doit-il être question dans cette formation très poussée? Si l'on en faisait une liste détaillée selon les différents auteurs de la recension de Arsenault-Cormier (1984) tout de la vie technique, professionnelle et sociale de l'agriculteur-jeune ou en devenir- y passerait: de la manutention à la planification serrée, de la gestion à la macro-économique, de la production au commerce à grande échelle, de la mécanique aux modes de financement, de la comptabilité à la régie de sa retraite, de la biochimie aux questions légales, de la vie de famille à la militance organisationnelle. Tout cela, perspective tout à fait remarquable, chez la même personne, le même individu. On comprend mieux alors que certains auteurs aient parlé d'une éducation de base qui soit égale au baccalauréat universitaire. On comprend mieux qu'une étude québécoise ait insisté sur "les carences générales de l'étudiant de secondaire III, face aux exigences de la formation du futur exploitant de ferme" (Mondestin, 1978, tel que cité par Lettre, 1979, p. 86).

Nos propres recherches documentaires ne s'écartent pas vraiment de celles ci-avant citées lorsqu'il est question du modèle dit de la logique des intérêts économiques directs. Tout au plus y trouve-t-on peut-être une plus grande préoccupation pour la formation pratique, pour les stages en particulier, dont on a dé-

veloppé de multiples formes au cours des dernières décennies, en Europe tout particulièrement[3].

2.2) La rationalité du développement de préoccupation écologique

Ce second modèle de discours, plus développementaliste qu'intellectualiste, met l'accent sur la "maîtrise des situations (par les groupes) en les aidant à augmenter la pertinence de leur propre parole sur leur pratique" (Darré, tel que cité par Spinat, p. 81), que ces groupes soient des organisations sociales, des groupes familiaux, ou des communautés locales. Ce modèle ne pose pas l'exploitation agricole comme entreprise capitaliste visant d'abord et avant tout "le profit au sens de ce que le capital investi peut rapporter, (mais) un certain niveau de revenu" (Spinat, p. 10). Il ne pose pas non plus qu'un individu, "lorsqu'il a bien compris ce dont il s'agit, ce qu'il faut faire" - ce que la littérature intellectualiste consacre habituellement sous l'appellation "des besoins" - agira alors "normalement dans le sens de ce qu'il a compris". Il suppose plutôt un certain "comportement adaptatif qui vise à rendre (la situation des agriculteurs) conforme aux objectifs qu'ils poursuivent", selon une rationalité qui est toujours présente, une cohérence et une logique qui leur sont propres et qui peuvent les mener à refuser "de s'engager dans les progrès technico-économiques pour lesquels on les sollicite, même lorsque les experts jugent ces progrès bons de toute évidence pour eux" (M. Petit, tel que cité par Spinat, pp. 44-45). Il ne postule pas,

---

3. Sont à classer dans cette catégorie, par exemple, les publications suivantes: Chartier, D., Naissance d'une pédagogie de l'alternance, 1978; la revue Education permanente no 34, 1976; le texte de la FAFEA: La formation préparatoire à l'installation, 1981; de même que celui du Conseil de l'agriculture: L'agriculture au Danemark, 1978; aussi bien qu'une partie impressionnante des Actes du colloque français de janvier 1985, dont nous aurons l'occasion de reparler plus loin.

enfin, ce que Bernard Petit appelle un "modèle épidémiologique de diffusion (et d'adoption) des innovations" (Spinat, p. 56), toutes en soi bonnes lorsque décrétées telles par les personnes à la source du stock de savoir technico-scientifique qu'il suffit en conséquence de "disséminer". De disséminer en commençant par ceux que Rogers et Shoemaker appellent "les innovateurs" - 2,5% des agriculteurs, semble-t-il - et "les premiers adeptes ou les vrais leaders servant de modèles" - 13,5% - pour ensuite procéder avec "la majorité hâtive ou la moyenne des bons agriculteurs avisés et réfléchis, bon collaborateurs", - 34% - (selon Lettre, 1979, p. 123).

Ce modèle avance plutôt ce que l'on pourrait appeler les contraintes de l'innovation:

> "L'innovation, quelle que soit sa nature, si limitée soit-elle, est une remise en cause, la destruction d'un ordre établi, la rupture d'un certain nombre d'équilibres et de rapports sociaux dans le milieu où elle est introduite. Elle bouleverse des moeurs, des habitudes, elle modifie les investissements psycho et socio-affectifs de l'agriculteur à son système de production, elle peut amener une transformation des rapports sociaux à l'intérieur de la structure familiale par redistribution des tâches et des pouvoirs, comme de ceux de l'agriculteur avec son milieu social. Il en résulte un certain coût mental et affectif qui n'est pas souvent pris en compte de manière explicite par les techniciens et qui peut entraîner angoisse, inadaptation, voire échec de l'agriculteur". (Selon Maho et Petit, tels que cités par Spinat, p. 56).

Il propose également de rejeter la conception de l'exploitation agricole entendue comme affichant "une différence soigneusement tranchée entre la vie privée des individus et le fonctionnement économique de l'entreprise":

> "Chez la plupart des agriculteurs, il y a une relative indifférenciation entre vie familiale et vie professionnelle, entre fonctionnement économique de l'exploitation et fonctionnement économique de la cellule familiale. (Même quand ils sont célibataires, ils cohabitent fréquemment avec parents ou frères et soeurs)" (Spinat, pp. 9-10).

D'où la formation à acquérir et les pratiques éducatives à soutenir mettent-elles alors de l'avant ce que Détienne, Vernant et surtout Salmona appellent "métis"[4] et qui serait présent dans "le savoir agricole", quand on oppose celui-ci au "savoir technico-scientifique":

> "Le "savoir agricole" est pénétré par cette forme d'intelligence dont l'épistémologie est à peine esquissée. Il ne paraît pas pouvoir résulter seulement de la formation scolaire, mais il semble largement conditionné par les apprentissages les plus précoces avec intériorisation de modèles dès l'enfance. Née de la pratique, l'accompagnant et la guidant, la pensée de l' "homo faber" fonctionne selon des "théories" et des stratégies différentes de la pensée scientifique. Une certaine conversion d'esprit est nécessaire pour passer de l'une à l'autre. Chacune fonctionne avec pertinence dans son domaine, mais le statut de la pensée scientifique tend à l'ériger en seul savoir légitime et à dévaloriser ce à partir de quoi les agriculteurs connaissent le monde et maîtrisent les choses, leurs activités pratiques, matérielles, ce par quoi ils peuvent s'accorder à eux-mêmes et mutuellement une valeur interchangeable: leurs connaissances et leur savoir-faire particuliers" (Spinat, p. 80).

---

4. "Métis en tant que "capacité" à se diriger dans le fluide et l'aléatoire, à manier les situations imprévisibles, composées d'une multiplicité d'innombrables facteurs dont la combinaison présente un caractère à la fois mouvant et unique" (Spinat, p. 79).

Nous avons beaucoup utilisé Spinat et sa vision psychosociologique des Fondements théoriques des actions de vulgarisation et de développement agricoles, parce qu'il nous paraissait le mieux rendre cet autre modèle que nous avons opposé à celui dit de la logique des intérêts économiques directs. Les volumineux actes du colloque français de janvier 1985, publiés sous le titre: Enseignements agricoles et formation des ruraux, vont cependant largement dans le même sens. Si, comme l'a déclaré en préface le ministre de l'Agriculture du temps, le but du colloque était "d'abord de faire le point des connaissances sur les enseignements agricoles et la formation des ruraux et ensuite de permettre, une fois de plus (...) le débat sur l'enseignement et la formation", tel qu'il allait se dégager de quelque cent soixante-dix contributions; si, comme le donne en avant-propos le directeur général de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture français, "l'exploitant agricole doit faire face à l'ensemble des opérations de production dans une succession réglée par la biologie et le climat, et à leur gestion économique"; et si la pédagogie devait ultimement mener "à la maîtrise des savoir-faire et des savoirs généraux scientifiques et techniques", quitte à "construire du concret vers l'abstrait", il semble bien, par ailleurs, qu'un nombre impressionnant de communications aient directement confirmé le second de nos modèles recensés.

Nous n'allons pas faire le tour de ces nombreuses communications, nous contentant pour l'instant de marquer de quelques pierres blanches additionnelles ce que nous avons déjà mis en évidence.

Le premier élément vient d'une réalité trop souvent oubliée au Canada comme en France: "si l'agriculture s'est radicalement transformée (depuis trente ans), elle n'en a pas moins gardé ses spécificités, dont un mode de production resté prioritairement familial" (Pierre Mignen, Actes du colloque, p. 49). "Le caractère familial des exploitations agricoles influence la répartition des

rôles dans le travail et les modes d'apprentissage du métier d'agriculteur. Il fait de la formation en stage[5] une initiation au sens anthropologique du terme: le stagiaire - l'étudiant en formation professionnelle agricole - doit répondre à un certain nombre de qualités demandées au futur héritier de la charge de chef d'exploitation-chef de famille et s'inscrire ainsi dans la lignée familiale" (Marie-Laure Chaix, idem, p. 21). "La formation professionnelle acquise dans des institutions spécialisées se substitue et/ou se cumule à l'héritage familial des savoirs intellectuels et pratiques du métier" (Caniou, Lagrave et Van de Walle, idem, p. 83). "Tout ce qui n'est pas codifié ou codifiable, non transmissible par l'écrit ou l'oral didactique, mais seulement par l'incorporation, c'est-à-dire en regardant faire, en imitant, l'école a du mal à l'intégrer" (Dascon, idem, p. 27). "L'une des raisons pour lesquelles il y a peu de chance que les projets de succession ou de reproduction sociale se concentrent sur l'instrument scolaire tient au fait bien connu que l'installation d'un agriculteur dépend moins de son bagage scolaire que du capital dont il hérite" (Pharo, idem, pp. 229-230).

Le second élément, presque partout présent dans la littérature européenne, questionne "la diffusion de la forme scolaire comme mode devenu primordial[6] de socialisation" (Bonniel, idem, p. 20). Marie-Claire Dauvisis et Juliette Caniou de l'INRAP, en introduction à une bibliographie sur "les savoirs professionnels en agriculture" dont elles rendent compte à l'occasion de ce colloque, rappellent la portée dialectique des divers modes d'apprentissage et donc de formation. "Avec le développement de la formation continue apparaît, avec encore plus d'évidence, le fait que les voies traditionnelles de transmission des connaissances que

---

5. Nous lisons pour notre part volontiers: de la formation professionnelle.

6. Nous dirions volontiers, pour notre part: mode devenu dominant.

constituent l'école et toute formation institutionnalisée, ne peuvent revendiquer l'exclusivité parmi les voies d'accès aux savoirs (...). Sans doute, la formation organisée occupe-t-elle une place privilégiée (dans l'élaboration et la transmission des savoirs), mais l'apprentissage direct par transmission culturelle au sein d'autres structures sociales (familles, groupes, associations, syndicats, villages, cayennes de compagnons, cérémonies rituelles, ...) ne peut être négligé" (idem, p. 30).

C'est, ultimement, dans cette seconde perspective que nous avons orienté notre recherche sur la qualification des jeunes agriculteurs, comme nous le préciserons plus loin. Perspective qui nous paraît devoir mieux rendre compte que la première des multiples cheminements concrets de formation en agriculture.

Nous avons fait ce choix d'autant plus que d'autres recherches, notamment québécoises, mettent en évidence un rapport des enfants d'agriculteurs à l'école institutionnalisée qui est loin de tout miser sur cette dernière, qui est loin d'annoncer une volonté inébranlable d'aller le plus loin possible en formation scolaire.

3) Le rapport des enfants d'agriculteurs à l'école institutionnelle au Québec

Les données d'A.S.O.P.E. telles qu'interprétées par Louise Laforce et Alain Massot, par exemple[7], donnent le cheminement ci-après, sur une période de 4 à 5 années, pour un groupe d'enfants de fermiers qui aurait été, disons, de 100 étudiants et étudiantes de secondaire V en 1971-72:

---

7. "Les inégalités sociales dans l'école québécoise des années soixante-dix", in Analyses sociales de l'éducation, Boréal Express, 1983, pp. 157-185.

TABLEAU 1

Cheminement d'un groupe d'enfants de fermiers
après le secondaire V
(1971-72)

Secondaire V					
Secteur général	Secteur professionnel (terminal)	Abandon en cours de route	Stationnaire (ni abandonné ni terminé)	CEGEP III profes-sionnel	Univer-sité I
56	44				
100		22	2	24	8

Les chiffres correspondants pour des groupes d'enfants de cols blancs, de petits propriétaires et d'administrateurs seraient respectivement les suivants.

TABLEAU 2

Cheminement d'un groupe d'enfants de cols blancs, de
petits propriétaires et d'administrateurs
après le secondaire V
(1971-72)

Secondaire V					
Secteur général	Secteur professionnel (terminal)	Abandon en cours de route	Stationnaire (ni abandonné ni terminé)	CEGEP III profes-sionnel	Univer-sité I
64	36	33	0	9	11
64	36	30	1	17	16
79	21	21	0	14	44

Observons tout de suite que les enfants de fermiers ont plus tendance que les autres de notre comparaison à se diriger ou à se faire diriger vers le professionnel dès le cours secondaire (44% contre 36%, 36% et 21 %). Ils n'abandonnent cependant pas plus que les autres par la suite, si l'on tient compte du fait que le cours professionnel de secondaire V est terminal (22% contre 33%, 30% et 21%). Observons également qu'ils sont plus nombreux que les autres de notre comparaison à se diriger vers le collégial de type professionnel (24% contre 19%, 17% et 14%). Ce qui, en bout de course, en mène un plus petit nombre à entrer à l'université (8% contre 11%, 16% et 44%). Si l'on envisageait donc un processus de préparation à l'agriculture qui miserait surtout sur une formation de type universitaire, comme le suggère Anderson (Arsenault-Cormier, 1984, p. 40), ce n'est pas vers les enfants de fermiers qu'il faudrait surtout se tourner. Ou alors, si tel devait être le cas, il faudrait faire en sorte que ces derniers aillent tous prendre une formation universitaire directement orientée vers l'agriculture, ce qui serait fort surprenant, pour dire le moins...

D'autres études, quoique non statistiquement représentatives de l'ensemble du Québec, nous en disent long, en termes qualitatifs, sur les mouvements se produisant avant le classement en secondaire V.

Les données de l'INRS-Education, telles qu'interprétées par l'équipe de chercheurs entourant Marcelle Hardy[8], bien que ne cou-

---

8. Les principales publications de cette équipe, à ce jour, sont les suivantes:

Caractéristiques des étudiants du professionnel court à partir de l'analyse de leur cheminement scolaire, Direction de la recherche, MEQ, novembre 1981; Les élèves de l'enseignement secondaire professionnel court: leur origine sociale et leurs rapports à l'école, d'après une analyse d'entrevues, Direction de la recherche, MEQ, novembre 1982; Les étudiants et étudiantes de l'enseignement professionnel court: manifestations d'acceptation ou de rejet de l'école d'après l'obser-

vrant que le territoire de la Commission scolaire régionale de Tilly dans la région de Québec, sont, à cet égard, fort révélatrices en ce qui concerne les secteurs professionnel et général avant le secondaire V.

Un groupe, disons, de 100 étudiants et étudiantes de secondaire III professionnel et un second groupe de 100 étudiants et étudiantes de secondaire III général, en 1979-1980 - puisque la proportion respective de l'un et de l'autre ne nous est pas connue - se répartiraient comme ci-après l'année suivante[9]:

---

vation dans les classes, INRS-Education, décembre 1982; Les enseignant(e)s du professionnel court: leur pratique scolaire et leurs représentations des élèves, INRS-Education, mars 1983; Les représentations des élèves du professionnel court, INRS-Education, juillet 1983; Les décrocheurs de l'enseignement professionnel court: leur abandon scolaire et leur insertion sociale et professionnelle, INRS-Education, septembre 1984.

Nous les identifierons ci-après par la date de leur publication.

9. Secondaire III est évidemment un moment privilégié de bifurcation dans notre organisation scolaire québécoise. Les données sont ici tirées de la publication de l'INRS-Education de novembre 1981.

TABLEAU 3

Cheminement d'un groupe d'étudiants de secondaire III professionnel et de secondaire III général en 1979-80 et en 1980-81

Classement en 1979-1980		Classement l'année suivante	
- Secondaire III professionnel	100		
Voie pratique:	40	V.P. 3:	1
		V.P. 4:	30
		Abandon:	5
		Autre:	4
Professionnel court:	60	P.C. 3:	1
		P.C. 4:	37
		Abandon:	16
		Autre:	6
- Secondaire III général	100	Général 3:	6
		P.L.4:	15
		Général 4:	70
		Abandon:	3
		Autre:	6

Les abandons sont nombreux au professionnel, beaucoup plus nombreux (21%) qu'au général (3%) et plus nombreux au professionnel court (27%) qu'en voie pratique (13%). Le professionnel long représente déjà 15% des anciens effectifs de secondaire III général; il s'alimentera en outre de ceux et celles qui y viendront après un secondaire IV (parfois un secondaire V) général et prendre une proportion relative de plus en plus grande avec les abandons de secondaire IV et V général, jusqu'à constituer les 40 à 45% des finissants du secondaire de l'étude d'A.S.O.P.E..

Or, les enfants de propriétaires masculins de petites entreprises et de cultivateurs du territoire de cette commission scolaire[10] sont six fois plus nombreux (41%) que les enfants de propriétaires masculins de grandes entreprises, de professionnels et de cadres (7%) à être classés en voie pratique 3 et 4 en 1979-1980 et 1980-1981. Ils constituent de même 38% de la clientèle du professionnel court 3 et 4, contre aucun pour la catégorie de comparaison, et 40% de la clientèle du professionnel long en secondaire IV, contre 5% pour les autres, alors qu'ils sont presque en proportion équivalente (29 contre 26%) en général 3 et 4. Ils constituent également 39% de ceux et celles qui quittent après une voie pratique 3 et un professionnel court 3, contre 6% seulement chez les autres.

Pour illustrer ce dernier énoncé, on pourrait représenter 100 enfants de petits propriétaires et de cultivateurs de cette commission scolaire comme ci-après, en comparaison de 100 enfants de grands propriétaires et de professionnels, en 1979-1980 et 1980-1981:

---

10. Bien que ne prétendant nullement à une quelconque représentativité statistique en dehors du territoire de la Commission scolaire régionale de Tilly, cette étude est néanmoins utile à nous ouvrir des pistes d'exploration sur ce qui se passe avant le secondaire V.

TABLEAU 4

Classements comparatifs d'enfants de petits propriétaires et de cultivateurs, de grands propriétaires et de professionnels, en 1979-80 et en 1980-81

	Enfants de petits propriétaires et de cultivateurs	Enfants de grands propriétaires et de professionnels
Voie pratique et professionnel court	39	7
Abandon après V.P. et P.C. 3	9	4
Professionnel long	11	4
Général	41	85
	100	100

Il est clair au total dans cette étude, que ce sont surtout les enfants de familles ouvrières, de familles d'artisans ou de propriétaires d'entreprises familiales et de familles agricoles, qui alimentent la voie pratique et les professionnels court et long du secondaire et qui abandonnent avant de parvenir au secondaire V. Comme il est clair, selon les données d'A.S.O.P.E. citées antérieurement, qu'ils se dirigeront aussi davantage au cégep professionnel qu'au général, pour n'atteindre qu'à raison de 8% le palier universitaire. Ces données ne surprendront nullement quiconque s'intéresse aux cheminements des enfants de familles de classe face à l'école et ne sont nullement propres au Québec, ou même à la Commission scolaire régionale de Tilly, comme le démontrent, par exemple, les études de Daniel Bertaux (entre autres: Destins personnels et structures de classe, PUF, 1977). Elles ne surprendront pas non plus ceux et celles qui posent un oeil attentif sur la scolarisation des enfants de milieu rural.

Les autres rapports de l'INRS[11], basés sur des observations en classes, des entrevues d'étudiants et de professeurs du professionnel, de même que de décrocheurs, nous en disent encore davantage, si possible, sur les rapports inégaux que l'on entretient avec l'école institutionnelle, selon que l'on est issu de milieux ouvrier, artisan, agricole ou plus généralement rural, ou de milieux urbain, aisé ou d'agents d'encadrement. Donnons quelques pistes tirées de ces différents rapports:

- Si l'on est un garçon du professionnel court, on espère se trouver un emploi dans le métier sous étude, sinon, on peut toujours travailler sur la ferme avec son père[12].

- Si l'on a "décroché" de l'école en voie pratique ou en professionnel court et que l'on est fils d'agriculteur, il ne se pose aucun problème d'ajustement entre formation et emploi, ni période de "chômage": "formés sur le lieu même de leur emploi, dès qu'ils quittent l'école - dont les apprentissages proposés sont sans signification pour eux - ils y travaillent, pouvant alors y consacrer plus de temps et y assumer plus de responsabilités"[13].

- Ce que soulignent ces décrocheurs, c'est que "l'expérience antérieure de travail - sur la ferme en particulier - fut enrichissante en termes d'acquisition de connaissances"; et les auteurs de l'étude de suggérer que "la diversité des travaux (sur la ferme et dans la petite entreprise de type familial) satisfait peut-être parce qu'elle nécessite la mise à l'épreuve d'un regroupement des savoirs, tandis que l'école

---

11. Travaillant en profondeur avec de petits nombres d'interviewés.

12. INRS-Education, novembre 1982.

13. INRS-Education, septembre 1984.

impose une fragmentation des matières à l'intérieur d'une série de programmes"[14].

- Tous les fils et filles d'agriculteurs rencontrés en entrevue se déclarent attirés par les cours de formation professionnelle; ceux du professionnel long davantage que les autres, car ils "ont choisi" cette option professionnelle et comptent quitter l'école "diplôme en main" comme ceux du général. Ceux du professionnel court "subissent" davantage l'école et comptent se spécialiser un jour par le biais de l'éducation aux adultes[15].

- Les employeurs qui embauchent les étudiants et étudiantes de la voie pratique et du professionnel court lors des stages prévus à la formation, leur reconnaissent "de l'initiative, une bonne réalisation du travail, du coeur à l'ouvrage, une bonne possession technique de base et de la débrouillardise", selon les enseignants interviewés[16].

- Au primaire, l'histoire scolaire des enfants d'ouvriers et d'agriculteurs aujourd'hui au professionnel court montre davantage de problèmes de comportement et d'absences, que pour les autres catégories d'enfants. S'il se présente des difficultés d'ordre académique, les enfants issus de familles d'agents d'encadrement seront davantage dirigés vers des classes spéciales; les enfants d'artisans, d'ouvriers et d'agriculteurs "redoubleront" ou feront une septième année[17].

---

14. Idem.
15. INRS-Education, novembre 1982.
16. INRS-Education, juillet 1983.
17. INRS-Education, novembre 1982.

- Les problèmes de comportement continueront au professionnel court, plus particulièrement chez les garçons de familles ouvrières et de familles agricoles[18].

- L'absentéisme augmenterait dans les écoles du milieu rural durant le temps des semailles, des récoltes et du sucre[19], selon les enseignants interviewés.

- La plupart des garçons du professionnel court interviewés ont un travail - rémunéré ou non - pendant l'année scolaire. Les fils d'agriculteurs s'occupent de la ferme, des animaux, de la traite des vaches et des travaux saisonniers[20].

- De façon générale, les parents ouvriers ou agriculteurs "font davantage confiance (que les autres) à leurs enfants dans l'organisation quotidienne du travail scolaire"[21].

- Les parents - largement ouvriers et agriculteurs - acceptent l'abandon scolaire, "à la condition impérieuse que leur enfant travaille", ce qui ne pose aucun problème aux fils d'agriculteurs, qui contribuent alors directement, pour un temps au moins, à l'entreprise familiale. En fait, "un accord existe entre adolescents et parents, non seulement à propos de l'abandon scolaire, mais (également) sur la valeur du temps et du travail"[22].

---

18. INRS-Education, juillet 1983.
19. Idem.
20. Idem.
21. INRS-Education, novembre 1982.
22. INRS-Education, septembre 1984.

- Si l'on est étudiant ou étudiante du professionnel court, on trouve les matières de base difficiles, ennuyeuses et inutiles et on l'exprime par de l'agitation, une réduction à l'amont et à l'aval de la durée des cours et un rapport net avec les enseignants: on aime ou on n'aime pas et on le dit, tant en ce qui concerne les relations humaines, qu'en ce qui touche les pratiques pédagogiques. On manifeste peu d'intérêt pour les activités de la vie étudiante de l'école, on limite ses relations aux étudiants de son groupe-classe, au sein duquel on vit une profonde solidarité[23], même lorsque empreinte de rudesse, une absence de compétition. Par contre, on est ponctuel aux cours de théorie professionnelle, assidu et persévérant; en atelier, on travaille de façon concentrée et on prend de l'initiative; on fonctionne aisément en équipe et on discute du travail à réaliser; on est en situation d'apprentissage fonctionnel avec les enseignants[24].

- Si l'on est du professionnel long, on est mieux disposé envers l'école, même en ce qui concerne les disciplines de base, où l'on remplace l'agitation par la passivité seulement et l'on entretient des relations fonctionnelles avec les enseignants.

- Si l'on est du général, la fonctionnalité est encore plus élevée, au total[25].

---

23. Solidarité qui s'exprime cependant aussi à travers l'absentéisme par manque d'intérêt: "on s'absente rarement seul de l'école, le phénomène est plutôt collectif", selon l'étude sur Les décrocheurs..., idem.

24. INRS-Education, décembre 1982.

25. Idem.

- "S'associer à leur père, prendre sa succession, ou bien s'associer avec leurs frères pour fonder une nouvelle entreprise du même type que celle où ils travaillent présentement, voilà le projet professionnel de la plupart des décrocheurs fils d'agriculteurs". Dans de petites entreprises, "là où les relations sociales ont des chances d'être plus étroites et moins formelles". Entretemps, la stabilité est assurée et la rémunération ne semble pas poser de problèmes. Et si "la succession" ne devait pas se réaliser, "il n'est jamais trop tard pour s'inscrire à l'éducation des adultes, planche de salut personnel, mais aussi familial"[26].

Voilà pour l'essentiel, ce que nous disent ces différentes explorations de l'INRS-Education. Elles sont éloquentes en cela même qu'elles concrétisent, en le dramatisant sans doute, un rapport très spécifique à l'école institutionnelle, si l'on est enfant d'agriculteur. Comme ce sont principalement des enfants d'agriculteurs que l'on retrouvera plus tard à titre de relève agricole[27], est-il donc bien cohérent que l'on dessine un projet de formation moderniste et économiciste qui mise pratiquement tout sur la formation de type scolarisante, comme le suggère le premier modèle recensé?

Bien sûr, tous ceux-là et toutes celles-là dont on parle au secondaire professionnel, par exemple, ne serait-ce que parce qu'ils sont nombreux dans leur famille d'origine[28], et que l'on ne morcèle plus autant les fermes familiales, ne se retrouveront pas

26. INRS-Education, septembre 1984.

27. Quelque 90%, selon les données habituelles.

28. Dix enfants en moyenne chez les étudiants en voie pratique issus de familles d'agriculteurs, sept en moyenne chez ceux des professionnels long ou court, contre trois seulement chez ceux du général, selon l'étude de l'INRS-Education, novembre 1982, p. 265.

- "S'associer à leur père, prendre sa succession, ou bien s'associer avec leurs frères pour fonder une nouvelle entreprise du même type que celle où ils travaillent présentement, voilà le projet professionnel de la plupart des décrocheurs fils d'agriculteurs". Dans de petites entreprises, "là où les relations sociales ont des chances d'être plus étroites et moins formelles". Entretemps, la stabilité est assurée et la rémunération ne semble pas poser de problèmes. Et si "la succession" ne devait pas se réaliser, "il n'est jamais trop tard pour s'inscrire à l'éducation des adultes, planche de salut personnel, mais aussi familial"[26].

Voilà pour l'essentiel, ce que nous disent ces différentes explorations de l'INRS-Education. Elles sont éloquentes en cela même qu'elles concrétisent, en le dramatisant sans doute, un rapport très spécifique à l'école institutionnelle, si l'on est enfant d'agriculteur. Comme ce sont principalement des enfants d'agriculteurs que l'on retrouvera plus tard à titre de relève agricole[27], est-il donc bien cohérent que l'on dessine un projet de formation moderniste et économiciste qui mise pratiquement tout sur la formation de type scolarisante, comme le suggère le premier modèle recensé?

Bien sûr, tous ceux-là et toutes celles-là dont on parle au secondaire professionnel, par exemple, ne serait-ce que parce qu'ils sont nombreux dans leur famille d'origine[28], et que l'on ne morcèle plus autant les fermes familiales, ne se retrouveront pas

---

26. INRS-Education, septembre 1984.

27. Quelque 90%, selon les données habituelles.

28. Dix enfants en moyenne chez les étudiants en voie pratique issus de familles d'agriculteurs, sept en moyenne chez ceux des professionnels long ou court, contre trois seulement chez ceux du général, selon l'étude de l'INRS-Education, novembre 1982, p. 265.

sera: de formation générale, par exemple, ou de formation professionnelle? Et dans ce dernier cas, sera-t-elle directement centrée sur l'apprentissage technico-scientifique, ou plus largement de développement éco-technique? Il ne nous dit pas non plus à quel moment du cursus de récupération se fera éventuellement le passage de la formation générale à la formation professionnelle. Toutes choses que nous pourrons également vérifier de façon précise dans notre enquête.

Comme nous pourrons vérifier tous ces autres modes "non-prédominants" de socialisation à la production agricole, que constituent:

- l'apprentissage par le travail sur une ferme, celle de ses parents ou une autre;

- l'apprentissage par l'occupation d'autres emplois qu'en agriculture[30];

- l'apprentissage par la participation professionnelle au sein d'associations ou de syndicats, même lorsqu'elle ne s'exprime pas sous forme d'ateliers ou de sessions de formation, ni de stages et de visites-modèles;

- l'apprentissage par la fréquentation de camarades et de voisins, par les consultations de type informel;

- et encore, de façon toute autonome cette fois, par la consultation formelle que l'on décide soi-même de poursuivre, par l'utilisation que l'on fait des divers médias, par le démarchage auprès des fournisseurs et des vendeurs.

---

30. Le métier d'agriculteur est en pratique polyvalent, même au strict plan des habiletés techniques ouvrières, on le sait bien.

Tous ces modes de socialisation doivent être pris en compte, en effet, si l'on veut adéquatement connaître les divers cheminements de formation de la relève agricole, comme nous nous y attachons dans cette recherche.

Qui fait quoi, et à quel degré chaque fois, dans ces divers cheminements potentiels? Sont-ce les mêmes personnes qui, à la fois, cumulent, avec la plus grande persistance, le plus grand nombre de ces cheminements?

Compense-t-on par ailleurs son origine non agricole par plus de formation, plus de formation professionnelle en particulier?[31]

Suit-on, de façon générale, un certain "modèle" familial, dans l'un et l'autre cas?

Est-on influencé, en termes de formation, par la dimension économique de la ferme d'origine?[32]

Existe-t-il, de même, des différences dans les modèles de formation selon le sexe que l'on a?

5) Les femmes en agriculture et la formation

Est-on, en effet, influencé en agriculture par le sexe que l'on a? En termes de formation, bien évidemment dans cette étude, mais à d'autres égards également, dont celui, primordial, de ce que font les femmes en agriculture, de ce qu'elles possèdent, ce qu'elles contribuent, ce qu'elles décident ou au moins influen-

---

31. Comme le suggère généralement la littérature sociologique en formation des agriculteurs.

32. Comme le suggère, encore une fois, la sociologie rurale, l'américaine, cette fois-ci, aussi bien que l'européenne.

cent: des milieux d'où elles sont issues; de leurs rapports à la reproduction, mais aussi à la production; de leur situation professionnelle, mais aussi familiale et de la simultanéité d'influence de ces deux sphères l'une sur l'autre, pour elles davantage que pour les hommes.

La littérature récente est très riche sur tous ces plans. Depuis que les femmes ont en effet pris la parole en tant que groupe, depuis que les chercheures ont commencé à utiliser leurs instruments d'analyse en les posant sur la situation spécifiquement faite aux femmes, en agriculture comme en d'autres domaines, se révèlent des phénomènes que l'on avait ignorés jusqu'ici, que l'on avait en fait occultés à travers la masse des informations publiées sous forme de moyennes statistiques et d'agrégations d'ensembles pourtant fort inégaux[33].

Les femmes sont présentes en agriculture. Elles l'ont de tout temps été. Mais elles n'ont pas, pas encore, le statut d'agricultrices. Et à ce titre, elles sont des ménagères, des aides familiales (Revue Pour, 1980), des femmes au foyer, des "sans profession" (ibid.), des inactives dans la comptabilité nationale, des "conjointes aidantes" (CEDEFOP, 1982), des "femmes collaboratrices" et non des "chefs d'exploitation" - sauf si elles sont veuves ou célibataires de longue date - (Gouzes, 1983), des travailleuses non-salariées la plupart du temps (Bien, 1985, p. 56) et non des partenaires dans l'entreprise agricole. Et elles s'en plaignent, elles commencent à revendiquer plus de reconnaissance, plus de droits, plus de participation, plus d'initiative; au Québec aussi bien qu'au Canada ou en Europe. Et elles se regroupent, font pression directe, se donnent des syndicats de base et commencent à se faire reconnaître en tant que groupe professionnel spécifique

---

33. Voir à ce sujet la critique que nous faisons de cette pratique au chapitre suivant.

d'agricultrices. A se faire compter en tant que telles dans les statistiques nationales (Lagrave, 1983); à exister.

Cette "absence" officielle des femmes en agriculture a traditionnellement eu une influence sur l'accès qui leur était offert à la formation, à la formation professionnelle en particulier. Puisqu'elles étaient, au mieux, une main-d'oeuvre occasionnelle et puisqu'elles étaient surtout associées à des fonctions de reproduction - sociale, aussi bien que biologique - était-il bien nécessaire de leur ouvrir les portes de la formation technico-scientifique...

Une remarquable étude de Juliette Caniou ("Les fonctions sociales de l'enseignement agricole féminin", Etudes rurales, no 92, oct-déc. 1983), quoique portant sur la situation française, est, à ce chapitre, on ne peut plus claire:

> "Le rôle de la femme à la terre est si important, disait-on en 1918 républicain, son influence sur l'homme pour le retenir à la terre est si grande qu'il est indispensable de créer un enseignement pour les jeunes filles, parallèle à celui qui existera pour les garçons. Le moment est venu de réaliser les désirs de tous ceux qui veulent arrêter l'exode rural, ce serait faute impardonnable d'attendre plus longtemps et de favoriser ainsi la dépopulation de nos campagnes" (p. 43).

Ce mouvement politico-économique du début du siècle donnera lieu à la naissance d'un "enseignement agricole populaire pour les femmes de petite culture", c'est-à-dire les jeunes filles de la campagne, aux "écoles ménagères agricoles" - les Ecoles du bonheur première vague au Québec rural et les Cercles de fermières auxquelles elles seront vite associées (Fahmy-Eid et Dumont, 1983); donnera naissance à ces lieux où l'on "fait miroiter les possibilités du royaume domestique" (Caniou, p. 44) pour "la reine du foyer"; à ces lieux où l'on enseigne la tenue du jardin et de la

basse-cour, l'utilisation et l'entretien de la laiterie pour "ces fidèles compagnes d'agriculteurs" (Fahmy-Eid, Dumont, p. 120), aussi bien que les techniques de couture, de tricot, de tissage et d'artisanat; à ces lieux où l'on moralise: "l'économie" pour la ministre domestique des finances, comme on dira longtemps au Québec, "l'ordre, la propreté, l'amour du travail, même pendant les moments de loisir" (Caniou, p.45), pour la future fermière et le "devoir nataliste" pour toutes ces filles de la campagne: "impératif civique" en France d'entre-deux-guerres, "nationaliste" en Québec minorisé.

Consolider et promouvoir "la moralisation domestique", tout compte fait et non pas, comme chez les garçons, "fournir une qualification technique agricole à de futures agricultrices". Au mieux, jusqu'aux années cinquante en France - soixante, au Québec - fournir les techniques de base concernant le potager, la traite des vaches et la fabrication du beurre et du fromage, en autant que ces pratiques sont "une extension naturelle des activités domestiques" et non pas former "aux travaux de la culture, à la connaissance des sols, des semences, des labours, des semailles (...), domaine de compétences jalousement réservé aux hommes" (Caniou, pp. 45-46)

Préparer "la division sexuelle du travail agraire", que cristallisera par la suite "l'industrialisation de l'agriculture"; du moins pour ceux et celles qui, "parmi les fractions plus riches de la population agricole", pourront se passer un temps plus long des bras de leurs fils, de leur femme et de leurs filles et valoriseront l'apprentissage externe de savoir-faire: "maîtresse de maison" pour les filles, "progrès technique" pour les garçons (Caniou, pp. 46-47).

Progrès technique devant engendrer plus de productivité par "une mécanisation des moyens de production, l'agrandissement des surfaces - ou, en tout cas, la cessation du morcellement au Québec

- le choix de méthodes de production plus intensives, mais aussi et surtout, la diminution importante de la population active agricole - une salarisation accrue au Canada (Morisset, 1982, p. 507) - au profit de chefs d'entreprises compétitifs".

Mécanisation qui, loin de favoriser l'arrivée des femmes à des tâches devenues "moins lourdes" à cause d'elle, comme on aurait pu s'y attendre (Trottier, 1984, p. 126), accentuera la division du travail: "aux hommes les travaux mécanisés - et ce d'autant plus que les machines et l'équipement deviendront volumineux (Salmona, 1981) - aux femmes le travail de finition"; aux hommes "les travaux de force, (...) la technologie, la compétence, la responsabilité de l'ensemble du procès de production", aux femmes "les travaux répétitifs, minutieux, en prolongement des tâches nourricières et éducatives, (...) ceux qui ne demandent pas de qualification professionnelle spécialisée" (Lagrave, 1983).

Agrandissement des surfaces et mécanisation qui vont commander moins de main-d'oeuvre permanente, en même temps qu'une certaine salarisation, saisonnière le plus souvent au Québec. D'où la nécessité de "détourner par une formation appropriée une partie de la jeunesse rurale - garçons et filles - vers des secteurs d'activités non agricoles", les filles bien davantage encore que les garçons. "Les techniques agricoles comme la culture des légumes et des fleurs, l'élevage des lapins, la basse-cour vont disparaître (dans les filières professionnelles féminines) au profit d'une formation de type tertiaire: employée de bureau, aide laborantine, monitrice d'enseignement ménager, conseillère agricole" en France (Caniou, pp. 48-49); cours commercial à multiples facettes au Québec, avec la régionalisation du secondaire et accentuation des métiers à forte composante de reproduction, avec la création des cégeps. "La femme sera parfaitement à sa place en assurant d'abord les métiers et les professions qui exigent avant tout le sens d'autrui, disait la jeunesse agricole catholique française (JACF), parce qu'ils sont des métiers et des professions d'éveil des per-

sonnalités (institutrices, monitrices), des professions qui guérissent, réparent, restaurent (infirmières, assistantes sociales, travailleuses familiales), des professions qui valorisent la pensée de l'homme (secrétaires), dans les emplois qui mettent en valeur la dignité de la personne signifiée par la beauté du corps humain (couture, mode, coiffure)" (Caniou, p. 49).

Division sociale et sexuelle du travail donc, qui se perpétuera pour ceux et celles qui continueront à se former en filières professionnelles agricoles: "formation à l'élevage, à la culture, à l'horticulture[34], aux métiers de la forêt et du secteur paragricole (...) pour les garçons, extension et diversification de l'enseignement tertiaire (vers) la formation d'employée de bureau et la formation sanitaire et sociale (...) pour les filles". Pourvoir aussi, pour ces dernières, "à des emplois du monde rural, (mais) souvent sans lien avec l'agriculture" (Caniou, p. 49); et quand il s'en trouve, par exemple par le biais de l'éducation permanente - les sessions 200 heures en France - faire en sorte que "se concilient les rôles familiaux et professionnels, (par la formation) à la comptabilité, aux relations d'accueil et de commercialisation, à la conduite d'un atelier de production" (Caniou, p. 50), sans sol ou en tout cas tout proche de la maison, au Québec.

"Aujourd'hui comme dans la période antérieure, dit Juliette Caniou, en en mesurant les effets personnels pour les femmes en agriculture, le système initial de formation agricole n'assure pratiquement aucune préparation professionnelle des jeunes filles voulant faire de l'agriculture leur métier. (...) Ce qui est un handicap supplémentaire pour les femmes et leur revendication d'un statut égal à celui de l'homme" (Idem, pp. 50-52).

---

34. Merveilleuse "récupération de tâches autrefois féminines", comme le souligne Michèle Salmona (1981), sitôt que l'industrialisation y pénètre.

Cette longue utilisation du texte de Juliette Caniou se trouve confirmée par de nombreux autres textes, surtout français d'origine, puisque les Québécoises n'ont guère encore pénétré le domaine de la sociologie de l'éducation agricole[35].

Les femmes sont pourtant présentes en agriculture, ici comme ailleurs. Mais elles le sont toujours surtout en tant que "conjointes" des chefs d'exploitation.

Le recensement français de 1979 dénombrait, par exemple, 28 fois plus de conjointes (954 000) que de conjoints (34 000). Ces conjointes représentaient à leur tour, 46% de la population féminine totale des exploitations, mères et filles comprises, dont 90% entre les âges de 20 et 64 ans. Et 47% de ces dernières y travaillaient à demi-temps et plus ou à plein temps; ce qui est presque le double (47% contre 27%) de ce qu'était la situation en 1970. Elles sont moins nombreuses à y être actives maintenant (77% contre 86%), mais quand elles le sont, elles y travaillent un plus grand nombre d'heures. Ce qui, cependant, ne leur ouvre pas davantage la porte de la co-exploitation, ni prioritairement de la formation continue: 30% en formation courte en 1982-1983, par exemple (Gouzes, 1983).

---

35. Tels sont, par exemple, ceux de Rose-Marie Painvin et de Martine Berlan (1980), de Yvette Harvois, de Martine Berlan, de Annie Rieu-Gout, de même que de Marie-Claude Rondeau et Françoise Oeuvrard dans les Actes du Colloque de 1985 déjà cité, ceux du Séminaire européen de Frascati en 1980, celui des Chambres françaises d'Agriculture en 1983, ceux du Bulletin spécial de février 1984 (no 1054) du ministère français de l'Agriculture, ceux de la revue Pour de sept-oct. 1980 (no 73), celui de Nicole Eizner en 1985, de Michèle Salmona en 1981, du côté français; celui de Gisèle Ireland en 1983 et celui du ministère ontarien de l'Agriculture en 1984, du côté canadien; de même que celui, fouillé, de Suzanne Dion en 1985, du côté québécois.

La situation canadienne est du même ordre dans l'ensemble. Si, de 1972 à 1981, les femmes sont passées de 34% à 45% de la main-d'oeuvre agricole totale (avec un ratio de représentativité de l'ensemble légèrement croissant de 1,0 à 1,1) et si elles sont maintenant rémunérées à 46% contre 30% en 1972 (avec un ratio proportionnel fortement croissant de 1,0 à 2,3), elles constituent cependant maintenant 76% de la main-d'oeuvre non rémunérée, contre 50% en 1972 (avec un ratio également légèrement croissant de 1,0 à 1,1) (Morisset, 1982, p. 507). Elles sont maintenant davantage que les hommes salariées sur la ferme, proportionnellement (avec un ratio passant de 1,0 à 2,3 pour les femmes, contre un ratio de 1,0 à 1,2 pour les hommes), mais ce sont encore surtout elles à qui on continuera de demander une prestation de travail gratuite. Parce que, bien évidemment, ce sont des conjointes pour la plupart et qu'elles sont payées, selon l'étude québécoise de Suzanne Dion (1985, p. 56), à 28% seulement. Quand, d'ailleurs, elles sont payées, c'est à 34% à même un salaire régulier (soit 10% de l'ensemble des répondantes seulement), à 8% à partir d'un pourcentage sur les profits (soit 2% de l'ensemble des répondantes), à 6% au moyen d'un régime enregistré d'épargne-retraite (soit moins de 2% de l'ensemble) et à 3% au moyen d'une participation à l'actif de l'entreprise (moins de 1% de l'ensemble); les autres, plus de la moitié, se contentant de dons, de prélèvements sur la caisse commune et autres formes de simili rémunération pour fins de consommation courante. Et ce, toujours selon la même étude (p. 47), alors que 42% des répondantes ont investi de leur argent dans l'entreprise, la moitié seulement (21%) contre acquisition de parts financières; alors que 85% des répondantes n'ont pas conservé d'activité professionnelle en dehors de l'entreprise agricole (p. 45).

Quand elles sont, par ailleurs, productrices reconnues - 4.5% des déclarants agricoles en 1980, selon une étude de Mariette Trottier en 1984 -, leur revenu agricole net est toujours seulement de 50 à 70% de celui des producteurs; elles sont davantage à

temps partiel sur la ferme que ces derniers (57% contre 43%), deux fois moins nombreuses à diriger une ferme dont les revenus nets déclarés sont considérés viables au sens du seuil conventionnel de faibles revenus, une ferme généralement moins capitalisée d'ailleurs, sauf dans le cas des veuves en ayant hérité.

Cependant, contrairement à la situation française, les femmes en agriculture au Québec ne semblent pas moins scolarisées que l'ensemble de la population active, selon l'étude de Dion (p. 43):

TABLEAU 5

Niveau de scolarité des répondantes de l'étude de Dion et de la population québécoise

	% des femmes en agriculture (a)		% de la population (b)
Primaire commencé mais non terminé	4	20	20,8
Primaire terminé	16		
Secondaire commencé mais non terminé	22	48	49,8
Secondaire terminé	26		
Collégial commencé mais non terminé ou l'équivalent	6	22	19,3
Collégial terminé ou l'équivalent	16		
Universitaire commencé mais non terminé	3	8	9,9
Universitaire terminé	5		
Pas de réponse	2		

(a) Dion, S., op. cit., p. 43.
(b) CEFA, Apprendre: une action volontaire et responsable, p. 226.

Elles semblent en outre, ici comme en Europe, plus scolarisées que leurs conjoints. Des études françaises[36] démontrent, par exemple, que les filles d'agriculteurs "poursuivent beaucoup plus souvent que les garçons une scolarisation longue"; "plusieurs indicateurs (de l'appareil statistique français) montrent que l'avance scolaire est une constante de la scolarité féminine"; surtout si ces filles, conjointes d'agriculteurs, sont issues de "communes davantages urbanisées", surtout si ces conjointes "ne sont pas d'origine agricole".

Elles prendront, par exemple, plus volontiers les filières longues que les courtes, même dans le secteur professionnel[37] et auront moins de difficultés scolaires au primaire que les garçons.

Mais, toujours, elles ne se formeront guère en technique professionnelle agricole, ni ici, ni en Europe. Elles ne profiteront pas autant "d'un apprentissage familial aussi global, exclusif et prolongé que (leurs) frères"[38]. Et elles ne tireront pas autant profit non plus "d'une transmission du patrimoine (qui continue à se faire) de père en fils, de père en gendre"[39]. Tout comme elles ne seront guère considérées comme co-exploitantes avec leur mari[40].

---

36. Rondeau et Oeuvrard, Actes du Colloque de 1985, pp. 281-283, Cunha-Neves et Nouvelot-Gueroult, Actes..., pp. 221-222, Painvin et Berlan, 1980, pp. 26-29, Sousi et Prondzynski, 1983.

37. Cf. les études d'A.S.O.P.E. et de l'INRS-Education, au Québec, par exemple.

38. Martine Berlan, Actes..., pp. 194-195.

39. Martine Darque-Berlan, 1985.

40. Revue Pour, 1980, p. 21.

On n'en sort pas. Les femmes en agriculture, même si elles le réclament de plus en plus vivement, ne sont pas, pas encore, des productrices reconnues; ni ici, ni en Europe[41]. La femme est, pour reprendre les termes du rapport de Simone Martin, de la Commission d'enquête du Parlement européen sur la situation de la femme en Europe (1982):

> "soit un employé bon marché, soit un patron sans droits. Dans le premier cas, il faut qu'elle ait droit à un salaire, à la sécurité sociale à titre propre et aux congés; dans le deuxième cas, il faut lui assurer un revenu adéquat, la sécurité sociale à titre propre, ainsi que la possibilité de se libérer de l'entreprise (...) au moyen d'un service permettant le remplacement de la personne absente (y compris pour ce qui concerne) les tâches ménagères (et une fiscalité qui) rende déductibles du revenu de l'entreprise (...) les frais de formation d'un conjoint, comme le seraient des frais analogues pour d'autres travailleurs de l'entreprise, (aussi bien que de) supprimer la distinction faite entre la formation réservée (prioritairement ou non) aux chefs d'exploitation et celle destinée aux aides familiales".

C'est donc dans cette optique large que nous avons décidé d'ouvrir notre enquête à toutes les femmes engagées en agriculture comme relève au Québec, qu'elles soient productrices reconnues ou conjointes de producteurs.

---

41. Cf. le rapport de 1983 de la Commission des communautés européennes sur l'organisation et la presse féminines, par exemple .

6) Une seconde série de questionnements

Nous voulions, par exemple, savoir que sont ces femmes en termes d'origine familiale: sont-elles filles d'agriculteurs? Mais que faisait aussi leur mère[42] en termes professionnels, même quand elle était, elle aussi, conjointe d'agriculteur. Quelle scolarité avaient les parents, les deux. Si l'on retrouve, ici aussi, un certain clivage d'origine entre agriculteurs et agricultrices; si oui, comment il s'exprime.

Nous demandions, de même, à ces répondantes ce qu'ont été leurs propres activités professionnelles[43], avant le mariage et depuis. Si ces activités s'exerçaient sur une ferme, celle de leurs parents, ou une autre; dans d'autres métiers, si oui, lesquels: est-ce encore le métier, fréquent au Québec, d'institutrice? S'agit-il d'autres métiers étroitement associés "au sens d'autrui", pour reprendre l'expression jaciste des années cinquante (JACF), d'autres métiers tenant plus proprement de la "reproduction sociale" ou du faire-valoir, pour parler plus directement? Les exercent-elles toujours ces métiers?

---

42. Nous suivons en cela les conseils méthodologiques de Martine Chaudron, dans ce très fort recueil de textes que constitue: Le sexe du travail, PUG, 1984, qui déclare: "S'agissant d'analyser les trajectoires sociales de la classe d'origine à la classe d'appartenance, il nous apparaît plus pertinent de comparer, d'une part les fils à leurs pères, les hommes entre eux, d'autre part les filles à leurs mères, les femmes entre elles" (p. 21).

43. Retrouve-t-on, ici aussi, le phénomène souventes fois mentionné dans la littérature française, d'un exode urbain des filles de conjointes agricoles (M. Segalen, 1980), d'un certain refus d'épouser des fils d'agriculteurs, du moins les plus pauvres d'entre eux (Rieu-Gout, 1985)? Exode suivi d'un retour d'urbaines ou de semi-urbaines vers les agriculteurs, du moins les moins pauvres d'entre eux (Lagrave, 1983; Painvain et Berlan, 1980; Pour, 1980).

Nous nous demandions si elles ont des enfants, ces agricultrices généralement de moins de 40 ans. Combien elles en ont, en regard de la femme québécoise en général et en comparaison de leur mère. Si ces enfants sont une contrainte pour leurs activités professionnelles, ou pour un complément de formation.

Nous cherchions, au secondaire et au collégial, à l'universitaire aussi quand l'occasion se présente, quelle filière elles ont suivie. Quand elles étaient au professionnel, quel cycle elles avaient pris, quelle spécialisation elles avaient adoptée. Si tel est le cas, à quel moment du cursus de scolarisation, elles ont bifurqué. Qui les a influencées dans leur choix de formation professionnelle. Qu'est-ce qui les a incitées, elles, en comparaison des hommes, à abandonner leurs études à plein temps.

Nous nous interrogions sur ce qu'elles sont en termes de rapport aux moyens de production agricole[44] sur la ferme, ce qu'elles possèdent, dans quelles proportions, avec qui éventuellement. S'il s'agit d'un modèle récent de propriété, ou de salariat, applicable à toute la relève agricole. Quelle est l'importance de la ferme, quand ce sont elles, les principales propriétaires. De quelle aide financière elles ont profité au moment de l'établissement.

Nous voulions savoir dans quelle proportion elles ont suivi les cours de formation continue ou de recyclage, quand et en quoi, de même pour les stages. Si elles ont davantage suivi une telle formation supplémentaire, professionnelle éventuellement, qu'elles

---

44. Darque-Berlan fait remarquer à juste titre ce qui suit, qui pourrait aussi s'appliquer, sans doute, aux autres entreprises de type familial ou artisanal: "En agriculture, l'identité professionnelle puise son existence principale dans la possession de moyens de production (plutôt que dans) l'obtention préalable d'un diplôme professionnel garant de qualifications antérieurement acquises, (dû aux règles de ce milieu), aux coutumes successorales en particulier".

étaient déjà plus scolarisées, ou scolarisées en filière générale.[45] Si elles s'orientent alors vers la formation aux travaux agricoles tournant "autour de ce qui est petit, artisanal, de qualité (...) bref, ce qui est du côté de "la nature" (...) par opposition à la production de masse, industrialisée, domaine des hommes", comme le suggère Nicole Eizner (1983). Vers ce qui attire aussi les "néo-ruraux", comme le suggère Michèle Salmona (1981), ce que nous appelions le modèle écologique au début de ce chapitre. Vers le travail "de soutien au producteur" (comptabilité, secrétariat, accueil, démarchage), si fréquent dans la littérature sur la formation. Vers le "para-domestique", le petit atelier proche de la maison, la production marginale, également si fréquents.

Nous leur demandions dans quelle mesure elles participent aux organismes agricoles, lesquels, dans quelles activités, selon quel modèle familial, d'origine ou actuel (le conjoint), depuis quand. Si elles y participent d'autant plus, comme le suggèrent Painvin et Berlan (1980), que la ferme est importante, qu'elles sont, ou non, issues du milieu agricole, qu'elles sont responsables de la comptabilité, qu'elles utilisent les médias professionnels, qu'elles sont plus scolarisées, qu'elles sont plus actives sur la ferme (Barbara Sawer, 1974). Dans quelle mesure elles y occupent des postes de responsabilité (Sousi et Prondzynski, 1983).

Qui elles consultent surtout, à propos de quoi. Quelle formation les a le plus aidées?

Toutes ces questions ont été, en fait, posées à tous les répondants et à toutes les répondantes, sans discrimination aucune, de sexe ou de statut sur la ferme. Si elles prennent dans cette section une couleur féminine, c'est qu'elles soulèvent, comme nous le disions au départ, des interrogations peu fréquentes

45. Comme le suggère, pour la France, la revue Pour, 1980, p. 42.

dans la littérature agricole québécoise et canadienne, qu'elles servent à mettre en évidence des phénomènes ignorés, ou occultés par le recours à des moyennes statistiques établies sur la base de populations composées à 90 ou 95% d'hommes, contre 5 à 10% de femmes.

Ceci nous est rendu possible parce que nous ne nous sommes pas restreints à la seule population des producteurs et productrices reconnus, ni au seul ajouté de questions spécifiques destinées aux conjointes. Notre revue de littérature nous a, en effet, directement menés à cette conclusion.

S'il est, comme le suggère Alice Barthez en 1982, "une confusion de la famille et du travail" en agriculture, alors que "la production industrielle (y est toujours) organisée comme production familiale" en large part; si la situation des agricultrices y est généralement celle de conjointes ne participant guère à "un échange marchand"; si leur rémunération y est le plus souvent posée "au titre de la fonction de consommation du ménage"; si l'arrivée d'urbaines et de semi-rurales, de femmes exerçant déjà un métier salarié avant et souvent durant une longue période d'établissement économique pose plus clairement la reconnaissance de leurs qualités d'exploitantes ou de co-exploitantes, de "l'association de deux chefs d'exploitation sans distinction de sexe"; la première mesure à observer dans une recherche comme la nôtre est certainement alors, comme nous l'avons fait, de questionner les femmes aussi bien et sur les mêmes sujets que les hommes, quel que soit leur statut formel. Quitte à mettre en évidence, comme nous allons tenter de le faire, ce qui est spécifique aux femmes selon leur propre cheminement (personnel et sociologique) et selon leur statut.

La seconde mesure à prendre est de questionner les hommes autant que les femmes, dans "une analyse simultanée, tant pour les hommes que pour les femmes, de la situation dans le travail (dans

la formation, pour nous), et dans la famille" (Le sexe du travail, p. 8). Si une personne compétente vous remplaçait sur la ferme, vous remplaçait à la maison, seriez-vous intéressé ou intéressée à de la formation supplémentaire, avons-nous par exemple demandé à chacun et à chacune; si oui, en quoi. Mesurer, aussi, l'effet éventuel de la présence d'enfants chez l'un aussi bien que chez l'autre. Et mesurer enfin, chez les conjoints "sans statut" aussi bien que chez les conjointes, l'effet éventuel de cette situation.

Tenter, au total, de suivre Aline Barthez (op. cit.), quand elle suggère que "l'exercice (factuel) de la cogestion dans l'exploitation agricole exige un double mouvement de négation: de l'époux comme chef d'exploitation, de l'épouse comme détentrice de l'activité domestique". Tenter au moins, en tant que chercheure et chercheures, de "déceler les termes de cette double contestation", de cette situation dialectique.

7) Hypothèses de la recherche

Des deux séries de questionnements que nous avons produites à l'occasion de la revue de la littérature nous allons maintenant tirer quelques grandes hypothèses qui feront le pont entre celle-ci et l'analyse que nous allons conduire.

Rappelons d'abord quelques éléments de base qui nous viennent de cette revue de littérature et qui nous serviront à structurer nos hypothèses.

Des deux modèles de rationalité que l'on retrouve chez les différents auteurs et qui, chacun, conçoivent un rapport particulier à la formation pour les futurs exploitants de ferme, nous avons opté, pour celui dit du développement de préoccupation écologique, plutôt que d'intérêt individuel économique direct.

Cette rationalité implique une orientation de maîtrise collective des situations et pas forcément la poursuite de toutes les innovations techniques et technologiques qui supposent l'acquisition d'un haut degré de savoir technico-scientifique. Cette éventuelle maîtrise collective des situations implique à son tour le recours à d'autres formes d'intervention que la seule individuelle et à d'autres modes d'apprentissage que le seul scolaire. Elle suggère qu'il existe un savoir agricole né de la pratique et un certain apprentissage direct par transmission culturelle, une certaine initiation anthropologique autre qu'institutionnelle. Tel serait le recours aux familles d'origine, aux compagnons, aux voisins, aux apprentissages en d'autres emplois et au démarchage, dans l'ordre de l'informel, aussi bien qu'à la pratique même du métier d'agriculteur avant de devenir soi-même producteur ou productrice. Telles seraient aussi l'appartenance à divers groupes, à diverses associations et syndicats et les consultations formelles que l'on décide de poursuivre, aussi bien que l'utilisation des médias que l'on pratique habituellement.

Cette rationalité implique également qu'il existe toujours un mode prédominant de production agricole de type familial, qui continue en bonne part à miser sur un capital hérité, en termes de connaissances à acquérir et en termes de rapport à l'école institutionnelle. Elle suggère que vie privée et fonctionnement économique de l'entreprise demeurent toujours étroitement imbriqués. Elles suggère également, compte tenu de la dimension économique de la ferme d'origine et compte tenu du rapport à la formation de la famille dont on est issu qu'il devrait en résulter un certain nombre de tendances associables à la notion de "familles de classes".

La revue de la littérature nous a également menés vers un questionnement qui deviendra fondamental dans notre recherche, celui du rapport des femmes en agriculture à la production agricole et, partant, de leur rapport à la formation.

Comme, cependant, nous avons ici aussi opté pour un cheminement exhaustif, nous avons également tenu compte du facteur de reproduction et avons questionné tant les hommes que les femmes, compte tenu de leur statut d'origine et de celui actuellement occupé sur la ferme, à propos du poids de cette variable dans leur rapport à la formation.

Ce sont là les trois grands courants qui ont encadré notre recherche et dont nous rendrons compte maintenant au moyen de nos hypothèses de travail.

Les enfants d'agriculteurs ont un rapport à l'école institutionnelle qui les amène en plus grand nombre à s'orienter plus tôt vers la formation professionnelle, au lieu de poursuivre à un degré élevé une formation de type général.

H.1 Dans la mesure où les membres de la relève agricole du Québec sont issus de familles d'agriculteurs, ils ne devraient pas faire exception à cette tendance générale.

H.1.1 Ils ne devraient pas non plus recourir de façon massive à la formation complémentaire de nature scolarisante.

H.1.2 Ils devraient cependant avoir une bonne expérience de travail sur une ferme et volontiers recourir aux autres modes non scolaires de formation.

Les enfants issus de familles de classes jouissant davantage de privilèges économiques, sociaux et politiques ont un rapport à la connaissance et à la formation institutionnelle qui les amène en plus grand nombre à poursuivre à un degré plus élevé une formation de type général ou de professionnalisation plus tardive.

H.2 Dans la mesure où certains membres de la relève agricole du Québec sont issus de telles familles de classes à privilèges plus grands, ils devraient entretenir un rapport à l'école qui les mène à plus de scolarisation et à une formation professionnelle moins hâtive.

H.2.1 Ce sont surtout ceux-là qui devraient également recourir davantage à la formation complémentaire de nature scolarisante.

H.2.2 Tout comme ce devrait être surtout ceux qui, parmi les modes non scolaires de formation, recourent davantage à la participation professionnelle, aux consultations formelles et à l'utilisation des médias.

Les femmes en agriculture ont un rapport à la production agricole qui les tient toujours éloignées des positions de contrôle, ce qui perpétue une division sexiste du travail agricole, les cantonne davantage dans les fonctions de reproduction et les associe plus volontiers aux tâches dites de soutien à la production.

H.3 Cette différenciation de statut selon le sexe traversera normalement toutes les autres variations envisagées et prévaudra généralement, ou en tout cas colorera de façon expresse et au désavantage des femmes, chacune des associations de variables que nous analyserons, que ce soit à propos de la famille d'origine, de l'importance économique de la ferme que l'on possède, du rapport à la reproduction ou des multiples modes de cheminement de formation.

CHAPITRE 2

METHODOLOGIE

L'articulation de la méthodologie de recherche forme la trame du présent chapitre. Il s'agit d'exposer le rationnel des choix relatifs à la cueillette de données sur la formation de la relève agricole québécoise. Pour ce faire, les phases suivantes y seront abordées:

1) Jalons méthodologiques;

2) population, définition de "relève agricole" et échantillon sélectionné;

3) instrument de cueillette de données - le questionnaire;

4) déroulement de la cueillette de données;

5) taux de réponse et représentativité;

6) définition des variables, plan d'analyse et techniques d'analyse.

En guise de conclusion, nous tenterons d'exposer les limites et la portée de cette étude.

1) Jalons méthodologiques

Dans la mesure où certaines recherches québécoises sur la formation professionnelle en agriculture ont conditionné notre propre méthodologie, en sus de ce que nous avions déjà relevé dans la revue générale de la littérature conduite au chapitre précédent, il nous apparaît essentiel de nous y arrêter. C'est le cas

des études de Lettre[1], Cormier et al.[2] et Dion[3]. Chacune sera examinée à tour de rôle selon trois critères spécifiques: les notions de formation et de relève agricole, la représentativité et le traitement de la variable sexuelle. Ceci nous permettra par la suite de dégager une définition de la relève agricole et de poser les bases de la méthodologie employée dans la présente recherche.

1.1) Lettre

Dès que l'on aborde le domaine de la formation de la relève agricole, la source de référence la plus fréquemment citée au Québec est l'étude de Lettre. Même s'il s'agit d'une volumineuse étude, la formation professionnelle agricole n'y est définie que sous l'angle des institutions (réseau, clientèle, programmes, ressources, etc.). Les données statistiques portant strictement sur la formation de la relève se résument à bien peu:

- Le nombre moyen d'années de scolarité à l'établissement en 1966, 1971 et 1976;

- le taux approximatif de nouveaux exploitants agricoles qui seraient diplômés de l'enseignement professionnel agricole dispensé au secondaire et au collégial, soit

---

1. Lettre, J.P., Analyse des modalités de remplacement des exploitants agricoles au Québec, Bureau de l'extension, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, Ste-Foy, 1979, 174 p.

2. Cormier et al., La formation professionnelle des jeunes agriculteurs(trices): analyse des besoins qualitatifs et proposition d'une stratégie, Agri-gestion Laval et bureau de l'extension, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, Ste-Foy, 1985, 84 p.

3. Dion, S., Les besoins de formation professionnelle des agricultrices, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Montréal, 1985, 183 p.

"environ 12% des besoins annuels de remplacement"[4]. Ce taux est calculé à partir d'une double estimation: celle des besoins annuels en relève agricole et celle des possibilités qu'avaient les diplômés de devenir exploitants agricoles.

Comme le soulignait lui-même l'auteur du rapport, compte tenu de la période qui s'écoule entre la fin des études et le moment de l'établissement[5], ainsi que de la nouveauté de certains programmes (entre autres, les programmes du service de la relève agricole du MAQ[6]), le laps de temps était alors trop court pour qu'il soit possible d'avancer des chiffres plus précis[7].

Par ailleurs, il faut reconnaître que sa façon de dénombrer les clientèles manque quelque peu de rigueur. Au secondaire, tous les profils du programme d'agro-technique sont pris en considération, qu'ils visent ou non à former, après un certain nombre d'années, des exploitants agricoles; or, "seuls 2 programmes de formation agricole [sur 5] ont comme objectif de préparer de futurs exploitants"[8]. Au niveau post-secondaire, seuls les programmes de "gestion d'entreprises agricoles" des cégeps et ceux de "formation d'exploitants agricoles" des instituts de technologie agricole sont comptabilisés. Quoique l'auteur n'évalue qu'à 74% au secondaire[9] et 69% au collégial[10] ceux qui "avaient de réelles possibilités de devenir exploitants de ferme", il caractérise tout

---

4. Lettre, J.P., p.172.

5. Cette période varie entre 5 - 6 ans pour les finissants du collégial et 10 ans pour ceux qui quittent les études régulières en institution vers l'âge de 16 ans.

6. Lettre, J.P., p. 51.

7. Lettre, J.P., p. 72.

8. Tel que le souligne Lettre, J.P., p. 68.

9. Lettre, J.P., p. 76.

10. Lettre, J.P., p. 73.

de même les clientèles de ces réseaux institutionnels sur la base de ces données. D'autre part, sont exclus les divers programmes de technologie agricole offerts par les I.T.A.[11], de même que tout le champ de la formation universitaire. Enfin, des autres facilités de formation agricole, on ne mentionne que les cours post-scolaires et l'apprentissage à la ferme pour affirmer que, dans le premier cas, selon les renseignements obtenus, les services d'éducation aux adultes du MEQ ne touchaient à peu près pas, à ce moment-là, la relève avant son établissement[12] et que, dans le second cas, "la qualité de cette formation reçue à la ferme est susceptible de varier considérablement"[13]. Les moyens informels de formation tels que les emplois, la participation aux organismes agricoles, les médias, les consultations ne sont vus qu'en tant qu'activités de sensibilisation. Le portrait de la formation professionnelle agricole y est donc parcellaire et incomplet puisqu'il aurait fallu, comme le suggère la revue de littérature, éviter de se limiter au réseau scolaire dans une sphère où existent de nombreuses autres alternatives de formation.

Nous soupçonnons la définition que donne Lettre[14] de la relève agricole: "toute personne qui se prépare à devenir exploitant de ferme", d'être à l'origine des faiblesses ci-haut notées au plan de la rigueur. Une telle définition large posait effectivement des problèmes d'opérationnalisation. Comment cerner une population semblable? Comment acquérir la certitude que ces individus deviendront, dans les faits, exploitantes ou exploitants d'une entreprise agricole, puisque l'échec de tentatives d'établissement ou simplement un changement d'orientation professionnelle les exclut de la population effective de la relève agricole.

---

11. I.T.A.: Institut de technologie agricole.
12. Lettre, J.P., p. 50.
13. Lettre, J.P., p. 122.
14. Lettre, J.P., p. 5.

Une recherche longitudinale, ce que ne pouvait réaliser Lettre dans les limites de temps qui lui étaient imparties, aurait pu répondre partiellement à ces interrogations, le problème de la composition initiale d'une telle population relève agricole en devenir demeurant toutefois entier. C'est pourquoi, il peut subsister des doutes quant à la représentativité de la relève agricole ainsi définie, ce dont Lettre[15] convient: "ce n'est donc que dans quelques années que l'on pourra obtenir un échantillonnage assez représentatif [de diplômés qui sont effectivement établis]". Alors, des généralisations à l'ensemble de la relève en partie basées sur des personnes qui choisiront d'oeuvrer "soit comme gérants d'entreprises agricoles, soit au niveau du para-agricole" [16], nous paraissent manquer de fiabilité.

La même observation s'applique au traitement de la variable sexuelle. Cette recherche se contente en premier lieu de parler d'une relève agricole "asexuée". Puis, lorsque Lettre décrit les clientèles scolaires, il nous donne bien quelques indications sur le sexe des "étudiants", mais celles-ci n'ont aucun impact sur la suite du rapport. "La possibilité de réserver aux femmes et aux hommes une attention égale et plus rigoureusement objective, sur le plan de la recherche"[17] n'apparaît pas. Au contraire, l'auteur n'a pas pris de distance par rapport au contexte culturel androcentrique où l'agriculture est considérée comme une activité masculine. Les résultats de cette étude proviennent de clientèles du secondaire et du collégial respectivement composées de 86%[18] et de 87%[19] de garçons.

15. Lettre, J.P., p. 72.

16. Lettre, J.P., p. 65.

17. Lapointe, J., Eichler, M., Le traitement objectif des sexes dans la recherche, CRSH, Canada, 1985, p. 7.

18. Lettre, op. cit., p. 69.

19. Lettre, p. 64.

> "Une vision du monde et des femmes quasi exclusivement masculine risque fort d'en falsifier la représentation et souvent inconsciemment dans le sens des intérêts du groupe qui avait la parole"[20]...

en l'occurrence, en agriculture, les hommes. Dans ce cas, le "neutre générique" des expressions relève agricole et clientèles, équivaut à une "généralisation abusive" en regard de la situation des femmes. Selon Lapointe, Eichler[21] : "on se rend compte aujourd'hui que la situation sociale des femmes étant différente de celle des hommes", une perspective exclusivement androcentrique aboutit à diluer la réalité particulière des femmes et défigure celle des hommes. Ainsi, en ce qui nous concerne, les descriptions de la relève agricole et de sa formation faites par Lettre demeurent pertinentes et intéressantes, dans la mesure cependant où elles sont replacées dans la perspective masculine qui y a mené. La prudence marquera en conséquence l'utilisation que nous ferons de ces données: elles peuvent ne pas qualifier adéquatement les femmes de la relève agricole du Québec.

1.2) Cormier et al.

Contrairement à l'étude précédente, qui n'appréhendait la formation professionnelle agricole que dans sa seule dimension institutionnelle, la recherche exploratoire de Cormier et al.[22] tente de prendre en compte une vision élargie de cette formation. Selon ces auteurs, il est nécessaire de "tendre vers une harmoni-

20. Lapointe, J., Eichler, M., op. cit., p. 21.

21. Lapointe, J., Eichler, M., p. 6.

22. Cormier, D., et al., La formation professionnelle des jeunes agriculteurs(trices): analyse des besoins qualitatifs et proposition d'une stratégie, Agri-gestion Laval et bureau de l'extension, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, Ste-Foy, 1985, 84 p.

sation de toutes les activités des entreprises éducatives, institutionnalisées ou non"[23]. Dans le cadre de leur recherche, le concept de formation recouvre la formation de base, la formation initiale (professionnelle), la formation générale continue, la formation professionnelle continue, la formation sur mesure et la formation sur le tas[24].

Cette articulation théorique de départ apparaît pleinement justifiée par la diversité des possibilités éducatives offertes dans le domaine agricole. Cependant, la systématisation d'une telle notion globale de la formation s'avère insuffisante pour permettre aux auteurs d'en unifier toutes les facettes. Dans une même question, par exemple (no 26), on constate que les agricultrices et agriculteurs sont interrogés sur plusieurs types de formation sans égard à une pondération quelconque de ces activités les unes par rapport aux autres.

D'autre part, tandis que des informations quantitatives nous sont fournies pour certaines sortes de formation, seules les données relevant des attitudes et perceptions des répondantes et répondants sont recueillies pour d'autres (utilisation des médias, consultation - no 29). Ainsi, malgré le grand nombre d'observations colligées, une vision morcelée de la formation en résulte.

De son côté, la définition de la relève agricole proposée par Cormier et al.[25] semble relever du choix personnel des auteurs, sans faire beaucoup de cas des autres définitions données

---

23. Arsenault, J., Cormier, D., La formation professionnelle des jeunes agriculteurs : analyse des besoins qualitatifs et proposition d'une stratégie (Revue de littérature), Laboratoire de recherche sur l'entreprise agricole, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, Ste-Foy, 1984, 48 p.

24. Arsenault, J., Cormier, D., 1984, pp. 3 à 5.

25. Cormier, D., et al., 1985, op. cit., p. 2.

à ce terme par différents intervenants ou organismes agricoles[26]. Cette définition est la suivante:

> "les jeunes agriculteurs et agricultrices (...) qui vivent la période pré-établissement, trois ans avant, et la période post-établissement, trois ans après. Nous estimons que l'âge moyen à l'établissement se situe à 25 ans. Tous les résultats sont donc présentés en fonction des groupes d'âge 20-24 ans et 25-29 ans".

Leur définition n'a pas non plus servi de base à la constitution de la population, ni à la sélection de l'échantillon. Les démarches préalables, les entrevues et l'enquête elle-même ont été conçues à partir d'agriculteurs (surtout) et d'agricultrices de tout âge, plutôt qu'à partir d'individus de 20-29 ans. A prime abord, cette méthodologie aurait pu rencontrer les objectifs des auteurs de "considérer les particularités des jeunes par rapport aux générations précédentes"[27]. Mais on ne s'est préoccupé de la représentativité qu'en fonction des régions seulement[28]. On a, à notre avis, escamoté un peu facilement la représentativité en fonction de l'âge, alors que c'est un facteur déterminant de ce qu'est la relève agricole. Aussi, un taux de réponse de 33% sur l'ensemble des échantillonnés ne peut rien nous garantir pour la relève. Prétendre à la représentativité dans un tel contexte est délicat et hasardeux.

Enfin, malgré un effort de féminisation des termes utilisés, Cormier et al. recréent la même occultation de la gent

---

26. Voir à ce sujet la section 2.1 du présent chapitre.

27. Cormier, D., et al., 1985, ibid.

28. Cormier, D., et al., 1985, tableau 2.1, p. 11.

féminine déjà exposée lors de l'analyse de l'étude de Lettre[29]. Les auteurs notent ici un taux de féminité de 10%[30] pour l'ensemble des répondants mais n'indiquent plus par la suite aucun taux de féminité pour la relève agricole, ce qui ne les empêche pas d'extensionner abusivement cette notion de relève agricole. Puisque les chercheurs constatent que "les agriculteurs(trices) ainsi que les jeunes de la relève vivent à l'intérieur du complexe famille-exploitation"[31], le concept de "ménage" (tel que défini à la section 2.2) aurait peut-être pu servir de piste afin d'assurer une visibilité équitable aux femmes. Cette avenue aurait mené à nuancer le profil trop formellement masculin de la relève agricole tel que décrit dans cette recherche.

1.3) Dion

La recherche-action de Dion[32] pose la formation professionnelle des femmes travaillant en agriculture au coeur d'un processus d'accession à l'autonomie et au pouvoir. L'objectif de l'auteure était de définir les volontés de changement des femmes et d'identifier les besoins de formation pouvant servir de support aux "transformations des relations entre trois éléments eux-mêmes en transformation: la femme, le couple, l'entreprise agricole"[33].

Ainsi, la notion de formation réfère aux qualifications pour exercer le triple rôle de travailleuse, gestionnaire et in-

29. Lettre, J.P., Analyse des modalités de remplacement ..., op. cit.

30. Cormier, D., et al., 1985, op. cit., p. 11.

31. Cormier, D., et al., 1985, p. 13.

32. Dion, S., Les besoins de formation professionnelle des agricultrices, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Montréal, 1985, 183 p.

33. Dion, S., p. 15.

vestisseure dans une ferme familiale. Dion explore plusieurs facettes de la formation professionnelle des femmes: le niveau de scolarité, le métier actuel et passé, la participation aux activités professionnelles et les cours aux adultes en agriculture et en d'autres domaines. Toutefois, elle omet un retour sur la situation passée, notamment la situation formative de la famille d'origine, ce qui aurait pu apporter un éclairage supplémentaire à cette enquête.

Quoique l'étude de Dion ne s'intéresse pas directement à la relève agricole, elle caractérise tout de même des femmes impliquées en agriculture et parmi celles-ci sans doute des membres de cette relève. "Parce qu'il n'existait aucune donnée d'ensemble"[34], Dion a dû inventer un mode d'échantillonnage assez original: un questionnaire diffusé dans le journal La Terre de chez nous. Cette méthodologie, tout à fait acceptable pour une recherche-action de type exploratoire, est probablement marquée d'une sur-représentation de "militantes", de celles qui, selon toutes probabilités, sont le plus susceptibles de réagir activement à une telle sollicitation par journal interposé. C'est toujours le cas des répondantes et répondants à un questionnaire, mais certainement d'une manière plus prononcée avec sa technique. D'autre part, nous regrettons que la représentativité par tranches d'âge n'ait pas été établie. Il faut noter, cependant, à la décharge de l'auteure, qu'elle souligne que "même Statistique Canada ne possédait pas d'informations sûres au sujet des agricultrices, qui sont très souvent comptées comme ménagères"[35], ici tout comme en France, par exemple. De plus, elle a testé son échantillon en fonction des régions, des productions et du niveau de scolarité, ce qui s'est avéré représentatif. La validité des résultats en fonction de l'âge nous laisse malgré cela assez sceptiques, sur-

---

34. Dion, S., p. 30.

35. Dion, S., ibid.

tout pour les 15-24 ans qui ne forment que 7,3% de l'échantillon[36].

Par ailleurs, l'auteure situe clairement sa thèse dans une perspective féminine[37], contribuant ainsi à améliorer les connaissances à propos des femmes en agriculture, sans prétendre représenter la réalité masculine et féminine dans son ensemble[38].

2) Population, définition de relève agricole et échantillon sélectionné

2.1) Population

La relève agricole du Québec constitue la population sous étude. Se pose dès lors la nécessité de définir ce concept de façon opérationnelle et de le circonscrire, nécessité qui a conduit à explorer deux voies inextricablement liées: une articulation des paramètres pragmatiques de définition et une recherche de sources potentielles d'identification des membres de la relève agricole.

Suite aux analyses critiques de la première section, nous avons relevé quelques points à préciser pour une définition rigoureuse de la relève agricole québécoise: les variables "âge" et "future relève", de même que le traitement équitable de la

---

36. Dion, S., tableau 4, p. 41.

37. Dion, S., p. 13.

38. "Les études au sujet d'un seul sexe sont parfaitement légitimes et justifiables, en particulier les études au sujet des femmes, ne serait-ce que pour éliminer les lacunes, les erreurs, les inexactitudes en ce qui les concerne", selon Lapointe, J., Eichler, M., Le traitement objectif..., p. 24.

variable sexuelle, à prendre en compte en même temps que le choix de l'organisme à même de fournir la population la plus fiable.

2.1.1) Age

Intervenants et chercheurs du monde agricole entendent généralement par l'expression relève agricole: "les jeunes québécois intéressés par l'agriculture qui se préparent à devenir producteurs agricoles ou qui se sont récemment établis"[39]. Ce consensus élémentaire recouvre toutefois, selon les auteurs ou organismes consultés, des divergences quant à l'âge des sujets faisant partie de la relève agricole. Cormier et al.[40] ne retiennent en pratique que les jeunes de 20 à 29 ans tandis que les syndicats de relève de la FRAQ[41] les admettent dans leurs rangs à partir de 16 ans jusqu'à 35 ans. Par ailleurs, différentes opportunités offertes à la relève agricole balisent l'âge d'admissibilité différemment. Les stages agricoles au Québec et à l'étranger, par exemple, sont réservés aux individus de 19 à 28 ans, les projets d'acquisition d'expérience agricole s'adressent aux 17-30 ans et l'Office du crédit agricole du Québec (OCAQ) accorde une aide à l'établissement aux personnes de 18 à 39 ans inclusivement[42]. Sans se prétendre exhaustifs, ces exemples concourent à démontrer l'étendue très variable des limites d'âge des jeunes qui composent la relève agricole au Québec. Pour l'instant, il suffit de constater

39. Entre autres: Lettre, J.P., Analyse des modalités de remplacement ..., 1979. Cormier, D., et al., La formation professionnelle ..., 1985; La Fédération de la relève agricole du Québec, Bâtir aujourd'hui l'agriculture de demain, Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'agriculture, les pêcheries et l'alimentation, 1984, 23 p.

40. Cormier, D., et al., op. cit..

41. FRAQ: Fédération de la relève agricole du Québec, op. cit..

42. Ces derniers critères d'âge ont servi à Lettre, J.P., op. cit., pour décrire la relève agricole à son établissement.

que les organismes qui définissent l'âge de la relève de la façon la plus large sont la FRAQ et l'OCAQ.

2.1.2) Future relève

S'ajoute à cette question de l'âge, le choix des critères constitutifs d'une population qui comprendrait celles et ceux qui se destinent à faire partie de la relève agricole. Comme nous l'avons remarqué précédemment lors de l'analyse de l'étude de Lettre[43], la clientèle scolaire ne résout pas ce problème. En effet, bien que des élèves s'orientent vers une des options agricoles, nous ne pouvons que présumer de leur établissement définitif sur une exploitation agricole. D'autre part, celles et ceux qui suivent d'autres avenues de scolarisation, ou encore qui ont quitté l'école et acquièrent leur formation professionnelle sur la ferme paternelle[44], sont laissés pour compte.

Nous nous sommes donc tournés vers les données disponibles auprès de l'OCAQ et de la FRAQ. Celles-ci indiquent que "ce sont encore les enfants de producteurs agricoles qui, à au-delà de 90%, s'établissent en agriculture"[45]. La possibilité de dresser un inventaire des filles et fils de producteurs agricoles qui se dirigent vers l'agriculture fut alors envisagée. Mais cette option entraîne deux types de difficultés sans compter le temps à investir pour la constitution d'une telle liste. Premièrement, la marge d'erreur due aux enfants de producteurs qui ne se feront pas membres de la relève agricole, pour diverses raisons, se révèle impossible à évaluer, ce qui affecte la représentativité de la population ainsi construite. En second lieu, les jeunes dont les

---

43. Lettre, J.P., op. cit.

44. Ces derniers représentent pourtant "85% [de la relève "masculine"] en 78", selon Lettre, J.P., p. 52.

45. FRAQ, op. cit., p. 3.

parents ne sont pas en agriculture et qui réussiront tout de même à s'établir sur une exploitation agricole se trouvent de ce fait négligés, ce qui amputa la population que nous cherchons à cerner d'à peu près 10% (en considérant le premier groupe, les enfants d'agriculteurs équivalent à 90% de la relève).

Aucune autre solution que la recherche longitudinale n'a pu être avancée et aucun organisme n'était à même de nous proposer des renseignements fiables sur cette population. Compte tenu qu'il s'avère difficile voire impossible d'estimer la représentativité de telle population en devenir, la décision de restreindre la population relève agricole aux jeunes déjà établis s'imposait. Nous verrons un peu plus loin quels moyens a retenus l'équipe de recherche dans l'optique de minimiser les inconvénients découlant de ce choix.

2.1.3) Choix de l'organisme pour la constitution de la population

Il devenait évident, à mesure que nous progressions dans la recherche, qu'il nous faudrait puiser aux données disponibles auprès de l'organisme regroupant les éléments d'une définition de la relève agricole les plus représentatifs et les plus globalisants. C'est ainsi que divers organismes reliés au milieu agricole furent approchés: UPA[46], (Fédération de la relève agricole du Québec, Services d'éducation et d'information), MAPAQ[47] (direction de l'enseignement, service des organismes agricoles et de la relève, bureaux régionaux, bureau de la répondante à la condition féminine), MEQ[48] (Education des adultes et

46. Union des Producteurs Agricoles.

47. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

48. Ministère de l'Education du Québec.

répondants en formation agricole), Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu (Commission de la formation professionnelle), Coopérative agricole (Agropur), Fédération des caisses d'établissement du Québec, Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, Société du crédit agricole du Canada et Office du crédit agricole du Québec (direction de la recherche et de la planfication).

La FRAQ et l'OCAQ nous ont paru les plus aptes à nous procurer des listes de membres de la relève agricole. Cependant, la FRAQ a été écartée parce que les dix syndicats de relève qu'elle regroupe sont autonomes et que les critères d'admissibilité peuvent varier quelque peu d'une région à l'autre. En conséquence, l'organisme à même de répondre à l'éventail de représentativité le plus large[49], s'est révélé être l'Office du crédit agricole du Québec. Celui-ci permet, via les bénéficiaires tant de subventions en vertu de la Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles[50] (dont les articles 2 et 5 concernent directement la relève), que de rabais d'intérêts en vertu cette fois de la Loi favorisant l'établissement de jeunes agriculteurs[51], de rejoindre les jeunes récemment installés à titre d'exploitantes ou d'exploitants, qu'elles ou ils aient obtenu ou non

---

49. Nous n'ignorons pas les fermes possédées en corporations autres que familiales et qui sont susceptibles de ne pas être passées par l'Office, n'apparaissant alors pas dans les listes de celui-ci. Les données du recensement de Statistique Canada évaluent ces corporations à 0,40% de toutes les fermes québécoises en 1981, soit 194 sur 48,144. Nous ne savons pas combien de ces dernières comptent éventuellement un ou plusieurs membres de la relève en leur sein, mais leur nombre ne peut sûrement pas influencer fortement le degré de représentativité de la population que nous avons retenue. Ces données sont tirées de Archer, André, L'économie agricole: applications au Québec, Les Editions C.I.E.S., Ste-Foy, 1987, p. 199.

50. Lois Refondues du Québec, 1979, c. M-36.

51. Lois Refondues du Québec, 1985, c. E-12.1.

un prêt agricole à long terme de la Société ou de l'Office du crédit agricole[52].

En 1979, Lettre notait que "de l'avis des administrateurs de cette loi, à peu près 100% des nouveaux établissements agricoles bénéficient de ces subventions"[53]. Il était alors question de la Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles, la Loi favorisant l'établissement de jeunes agriculteurs n'étant entrée en vigueur qu'en septembre 1982. Or, depuis cette date, puisque les jeunes productrices et producteurs optent pour un type d'aide financière à l'exclusion de l'autre, le constat pré-cité demeure valable. L'utilisation des données de l'OCAQ permet toujours de croire que la très grande partie, sinon la totalité des nouvelles et nouveaux établis se retrouveront dans la population ainsi constituée.

Cette formule résout le dilemme de l'âge de la relève agricole. Ainsi, toutes les personnes de 18 à 39 ans inclusivement qui répondent aux critères d'admissibilité édictés dans le cadre de ces deux lois, peuvent obtenir une aide à l'établissement de l'OCAQ. Et comme cet organisme dispose de statistiques sur cette population particulière, il paraissait logique de conserver ces limites d'âge, d'autant plus qu'elles permettent des tests de représentativité pour asseoir la validité de notre recherche.

---

52. "En plus des possibilités d'obtenir un prêt à long terme, le jeune qui s'établit peut obtenir une subvention de 8,000 $ en vertu de la Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles, ou encore un rabais d'intérêt sur les premiers 50,000 $ de son prêt pour une période de cinq ans et ce, en vertu cette fois de la Loi favorisant l'établissement des jeunes agriculteurs" (FRAQ, op. cit., p. 16). Le montant accordé en vertu de la Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles a été porté à 15,000.00 $ depuis le 1er juillet 1986.

53. Lettre, J.P., op. cit., p. 27.

Subsistait alors uniquement la question du traitement de la variable "sexe", qui allait influencer l'ensemble de la méthodologie.

2.1.4) Sexe

L'importance de cette variable nous était apparue lors de la revue de la littérature; elle a cependant acquis encore plus de poids lorsque nous avons commencé à consulter les dossiers de l'OCAQ. Soulignons tout d'abord que les personnes retenues, au départ, pour faire partie de notre population devaient répondre aux critères d'attribution des subventions à l'établissement de l'Office, en particulier détenir au moins 20% des parts de l'exploitation agricole. Pour une même ferme, si plusieurs associées ou associés bénéficiaient d'une aide à l'établissement, tous leurs noms figuraient dans l'inventaire de la relève agricole. A une importante exception près toutefois, exception inscrite à l'article 23 de la Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles. Cet article se lisait[54] comme suit:

> "aux fins des subventions à accorder à une corporation d'exploitation agricole, à une coopérative d'exploitation agricole, à une société d'exploitation agricole ou à un groupe d'agriculteurs visé aux articles 14, 15 et 17, deux époux légitimes non judiciairement séparés de corps et deux époux de droit commun habitant ensemble ne peuvent rendre éligible telle corporation, telle coopérative, telle société ou tel groupe dont ils font partie ensemble à titre d'actionnaires, de sociétaires, de membres, de propriétaires indivis ou d'exploitants conjoints, selon le cas, qu'à une fois le montant de la subvention prévue aux articles 2, 5 ou 7, selon le cas, et ce nonobstant les dispositions du deuxième alinéa

---

54. Cet article fut abrogé le 19 juin 1986 et la modification est entrée en vigueur le 20 août de la même année.

de l'article 10 et des articles 11, 16 et 17"[55]. (C'est nous qui soulignons).

Cela signifie que dans le cas où ces couples choisissent ce type d'aide à l'établissement, une seule personne se retrouvait membre de ce que nous avions conçu comme la relève agricole. En plus, du fait de la pratique de l'OCAQ, le producteur mâle, le plus souvent, touchait le chèque de subvention, son nom apparaissant alors seul généralement au dossier de l'Office. Ce qui avait pour conséquence dans notre population initiale de réduire considerablement la présence des femmes surtout. A l'occasion, la conjoncture inverse se produisait, la productrice qualifiant le couple pour une subvention, par exemple lorsque son conjoint avait plus de 39 ans, conjoncture beaucoup moins fréquente cependant que la précédente.

Nous nous sommes retrouvés face à un cas patent de "discrimination systémique" au sens de Baudoux[56]: "sous des apparences de neutralité, certaines pratiques produisent des effets d'exclusion disproportionnés sur certains groupes". En l'occurrence, la présence et l'apport économique des femmes étaient peu visibles. C'est ainsi que, réalisant le biais qu'introduirait le fait de nous limiter au seul cas des exploitantes et exploitants en titre, nous avons décidé d'extensionner la définition de la relève agricole aux "ménages", chaque membre du couple, si couple il y a, étant dénombré dans notre population.

---

55. Lois Refondues du Québec, 1975, c. 38, a. 17.

56. Baudoux, C., article publié dans Le Devoir, Cahier spécial sur la qualité de l'éducation, sous le titre "L'école au féminin n'est pas encore devenue une réalité", 28 août 1986, p. XII.

2.2) Définition de relève agricole et échantillon sélectionné

Toute cette démarche de systématisation a conduit à la définition suivante de la relève agricole québécoise pour les fins de notre recherche:

> L'ensemble des ménages[57] ou associations de ménages[58], exploitant une ferme au Québec, dont au moins un membre du ménage a obtenu une aide financière à l'établissement de l'OCAQ au cours des années 1980-81 (Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles, seulement) et 1984-85 (Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles et Loi favorisant l'établissement de jeunes agriculteurs). Cette personne devait être âgée de 18 à 39 ans inclusivement au moment de sa demande à l'OCAQ, détenir au moins 20% des parts de l'entreprise agricole et avoir pour principale occupation l'agriculture pour se qualifier à l'octroi de l'aide financière.

Cette définition a servi de base à la constitution de l'inventaire de la population relève. Non sans mal, puisque n'existe aucun fichier informatisé complet à l'Office du crédit agricole du Québec, ni liste facile à consulter et qu'il nous a fallu remonter aux dossiers de prêt et par conséquent, obtenir les autorisations appropriées de la Commission d'accès à l'information (Annexe I), constituer de toutes pièces l'inventaire complet de la population à échantillonner, la programmer par ordre alphabétique

57. Ménage: Selon le Bureau de la Statistique du Québec, (Le Québec Statistique, éd. 1985-1986, Québec, 1985, p. 275): "personne ou groupe de personnes occupant un même logement. Chaque personne est membre d'un ménage". Pour nous, à la différence du BSQ, le "ménage" est la personne ou le couple peu importe le "logement". Ainsi, deux "ménages" pourraient occuper un même "logement". Notons que les enfants de ces personnes sont exclus de la définition.

58. Associations de ménages: tous les ménages partenaires dans une même entreprise agricole qui correspondent à la définition de relève agricole.

en vue de l'échantillonnage par informatique (progiciel SAS) et retourner ensuite aux dossiers initiaux pour en extraire les adresses des ménages échantillonnés[59].

Plutôt que de prendre comme population toutes celles et ceux qui se sont établis entre 1982 et 1984, comme nous l'avions prévu au départ, nous avons opté pour deux cohortes de ménages: l'une en 1980-81, normalement rendue au terme de son processus d'établissement, et l'autre, la plus récente dans les faits au moment de la cueillette des données[60], en 1984-85, à son établissement proprement dit. Cette décision avait pour objectif de cerner avec un maximum d'acuité et d'actualité la période post-établissement et voir ce qui se passait en termes de formation dans cette seconde partie du processus.

De même, la stratification initialement envisagée a dû être abandonnée faute d'éléments nécessaires à une telle opération pour la cohorte 1980-81[61]. Pour tirer deux échantillons comparables, la même méthode d'échantillonnage semblait préférable. Nous nous sommes donc arrêtés à un échantillonnage large de la population, soit un échantillon de un ménage sur deux pour chacune des cohortes, tiré au hasard simple, de telle sorte que les ménages associés, les soeurs et les frères ne soient pas automatiquement éliminés par toute autre forme qui inclurait une mesure systéma-

---

59. Nous devons souligner ici l'amabilité et l'aide précieuse que nous ont fournies les membres du personnel de l'OCAQ, de même que son président.

60. L'année financière de l'OCAQ s'étend du 1er avril au 31 mars. L'échantillon fut tiré entre janvier et avril 1986 soit avant que les données 1985-86 ne soient disponibles.

61. Pour la cohorte 1980-81, l'Office ne possède que des listes journalières d'approbation de subventions où les informations non compilées se résument à la région d'établissement et au type de propriété (individuelle ou de groupe). Le travail de compilation préalable à la stratification dépassait les ressources dont nous disposions.

tique quelconque. Cet échantillon théorique nous a donné 1422 ménages répartis ainsi: 784 pour le fichier 1980-81 et 638 pour celui de 1984-85. Les détails de la finalisation concrète: échantillon théorique, nombre de non-participants, nombre de refus, construction de l'échantillon réel et de l'échantillon théorique corrigé, se trouvent à l'annexe II.

3) Instrument de cueillette de données - le questionnaire

Dans le but d'amasser des renseignements détaillés, précis et systématiques à propos des divers cheminements de formation, tant strictement institutionnelle que non scolaire[62], empruntés par la relève agricole du Québec avant et aux cours du processus d'établissement, la méthode la plus appropriée semblait le questionnaire. En effet, nous possédions les éléments essentiels à la catégorisation que suppose ce type d'approche et nous visions la généralisation de nos résultats. De ce fait, la méthode retenue comporte de multiples avantages dont l'atteinte d'un nombre élevé de répondantes et répondants n'est pas le moindre. Le questionnaire permet aussi d'interroger des ménages disséminés à travers tout le Québec dans un laps de temps relativement court et ce, avec des ressources humaines et financières restreintes. Enfin, la nature factuelle des informations requises se prête bien à une telle option quantitative.

Simultanément, ce mode de cueillette de données répond à notre préoccupation de composer avec le fait d'avoir mis de côté la future relève. Il devient possible, par ce biais, de dégager un aperçu de la formation de celles et ceux qui se préparaient à prendre la relève il n'y a pas si longtemps (cohorte 1984-85) et qui y sont parvenus effectivement.

---

62. Voir à ce sujet les définitions de la section 6.1.3 du présent chapitre.

Le questionnaire fut construit à même les données issues de la littérature, à l'aide des résultats tirés d'études en sociologie de l'éducation et en gestion de production agricole, de même qu'à travers les étapes méthodologiques suivantes: entrevue préalable d'un groupe de 12 agricultrices et agriculteurs issus de 5 régions agricoles du Québec, réunions d'équipe sur diverses versions successives, administration en pré-test auprès de 8 agricultrices et agriculteurs de la relève oeuvrant au sein de la région administrative no 03 (région agricole no 02), établissement de la version finale en 48 questions demandant à peu près trois-quart d'heure pour y répondre.

Comme on peut le constater, le questionnaire (Annexe III) se compose de deux parties. La première a trait à l'identification de la répondante ou du répondant et regroupe les 20 premières questions. La seconde investigue la formation sous chacun des volets suivants:

Etudes à temps plein:	12 questions
Cours aux adultes:	2 questions
Cours par correspondance:	2 questions
Stages agricoles:	1 question
Expériences de travail sur la ferme:	1 question
Autres emplois:	1 question
Participation professionnelle:	2 questions
Consultations:	1 question
Utilisation des médias:	2 questions

En outre, 4 questions évaluatives complètent ce deuxième bloc:

Perception de la personne la plus utile à la formation:	1 question
Perception du type de formation le plus utile:	1 question

Comportement projectif en situation idéale à la ferme: 1 question

Comportement projectif en situation idéale à la maison: 1 question

Le schéma de la formation de la relève agricole se présente ainsi:

TABLEAU 1

Formation de la relève agricole

Formation en institution	Formation complémentaire de nature scolarisante	Modes non scolaires de formation
. études à temps plein	. cours aux adultes	. stages agricoles[63]
	. cours par correspondance	. expériences de travail sur la ferme
		. autres emplois
		. participation professionnelle
		. consultations
		. utilisation des médias

Enfin, il faut souligner que seule une version française du questionnaire a été construite. Nous n'avions aucun moyen de déterminer la langue maternelle de chaque membre de la relève agricole à qui nous nous adressions, puisqu'il n'y a aucune compilation de telles données linguistiques à l'OCAQ ou à Statistique

63. Les stages peuvent aussi relever de la formation en institution s'ils ont été faits dans le cadre d'études à temps plein.

Canada. Selon les informations obtenues de la direction de la recherche et de la planification de l'Office, il n'existerait "qu'un faible nombre d'anglophones incapables de répondre à un questionnaire en français, bien que dans l'Estrie (région no 5), le Sud-Ouest-de-Montréal (région no 7) et dans l'Outaouais (région no 8), ils puissent être plus nombreux". De la sorte, comme toute l'opération de traduction du questionnaire risquait fort de se révéler onéreuse en regard des résultats envisageables[64], l'idée en fut simplement abandonnée.

Par conséquent, une procédure d'élimination des non-francophones a été mise en place, puisque les conditions de cueillette des données - un questionnaire dans la langue d'usage du sujet-ne pouvaient être respectées pour toutes et tous; ce qui soulèverait un problème de fiabilité des informations ainsi obtenues. C'est pourquoi, il faut noter dès maintenant que <u>les résultats de cette recherche ne s'appliqueront qu'aux francophones</u>.

4) <u>Déroulement de la cueillette de données</u>

La logistique de la cueillette de données s'est révélée assez simple. Un article (Annexe IV) publié dans <u>La Terre de chez-nous</u> et dans le <u>Bulletin de la FRAQ</u>, de même qu'une brève présentation du projet au colloque annuel de cet organisme ont précédé l'envoi postal du questionnaire à partir du 15 avril 1986.

Comme nous n'avions le nom que du seul membre du ménage qui avait obtenu l'aide de l'OCAQ et que nous voulions rejoindre les deux partenaires d'un ménage, deux copies identiques du questionnaire, à part la couleur de la page frontispice, furent adressées à toutes les répondantes et tous les répondants échantillonnés.

---

64. Avec un petit nombre de répondantes et répondants, on ne peut généraliser de résultats aux non-francophones.

Une lettre de présentation (Annexe IV) y était jointe, demandant au membre du ménage figurant sur notre liste d'inviter sa conjointe ou son conjoint à remplir le second questionnaire. Cette procédure fut bien comprise et généralement bien acceptée, puisque dans la plupart des cas (84.7%), les deux membres du couple nous répondaient. Lorsque le ménage était composé d'une seule personne, celle-ci nous l'indiquait clairement, ce qui a facilité le contrôle des retours de questionnaire.

La lettre d'envoi initial constituait également la première étape en vue d'éliminer les non-francophones. Au verso de la présentation française un texte en anglais (Annexe IV) donnait l'instruction spécifique de retourner ladite lettre dans le cas d'une compréhension insuffisante du français pour compléter le questionnaire. La deuxième phase s'est déroulée après la saisie des données. Les ménages échantillonnés où un membre se déclarait non-francophone (en vertu de la question no 4, ce sont celles et ceux qui ne parlent le français ni avec leurs parents ni avec leurs meilleurs amis et amies) étaient retirés[65] de l'échantillon.

Une semaine après l'envoi des questionnaires, un rappel bilingue (Annexe IV) fut envoyé sous forme de lettre pressante, puis un second rappel (Annexe IV), en français uniquement, fut acheminé deux semaines et demie plus tard, sous forme de lettre et d'expédition de nouveaux questionnaires, au cas où les premiers auraient été égarés ou jetés. Comme nous faisions le contrôle des retours de questionnaires à même un code initial attribué à chacune et chacun, les rappels n'on été adressés qu'aux ménages où aucune personne ne nous avait répondu au moment de la fermeture des listes, évitant ainsi de les importuner inutilement. La cueillette des données a pris fin définitivement le 25 juin 1986.

---

65. Le nombre de non-francophones éliminés par ces procédures est noté à l'annexe II.

5) Taux de réponse et représentativité

5.1) Taux de réponse

Afin d'établir le taux de réponse, il faut se référer aux personnes subventionnées selon l'une ou l'autre forme d'aide à l'établissement de l'OCAQ, à partir desquelles l'échantillon fut tiré.

TABLEAU 2
Taux de réponse

	Echantillon réel	Echantillon théorique corrigé[66]	Taux de réponse
	N	N	%
Cohorte 1980-81:	310	691	44,9
Cohorte 1984-85:	278	611	45,5
Total:	588	1 302	45,2

Comme on le constate à la lecture du tableau 2, le taux de réponse global est de 45,2%. Dans l'ensemble, ce résultat s'avère satisfaisant considérant le fait que l'enquête s'est effectuée par la poste et au moment où les agricultrices et agriculteurs étaient alors en période de travail aux champs - et nous le laissaient savoir à l'occasion... Cependant, pour nous le problème primordial

66. Certaines personnes échantillonnées n'ont pu être rejointes en raison de mauvaises adresses, faillites de l'entreprise, etc. Pour plus de détails, voir l'annexe II.

est celui de la généralisation: pouvons-nous à partir de l'analyse des réponses reçues, parler de l'ensemble de la relève. En conséquence, pour nous éclairer sur la représentativité, la présentation de tableaux comparant les données obtenues dans le cadre de cette recherche à celles de la population devient une nécessité.

5.2) Représentativité

TABLEAU 3

Répartition en pourcentage du nombre de fermes[67] et du nombre moyen de personnes établies[68] selon les régions agricoles[69]

	Fermes	Personnes établies
	%	%
Régions agricoles		
Bas St-Laurent-Gaspésie	8,2	8,0
Québec	12,4	11,6
Beauce	11,1	8,9
Nicolet	11,0	11,5
Estrie	9,5	13,6
Richelieu	13,6	12,3
Sud-Ouest-de-Montréal	8,6	9,0
Outaouais	3,9	2,7
Abitibi-Témiscamingue	2,5	3,9
Nord-de-Montréal	10,0	9,5
Mauricie	4,6	3,8
Saguenay-Lac-St-Jean	4,6	4,9
N	28 979	2 715

67. Sources: Statistique Canada et OCAQ. Il s'agit des fermes dont la valeur totale des produits vendus excède 10 000 $ en 1980.

68. Source: OCAQ.

69. La liste des comtés compris dans ces régions apparaît à l'annexe V.

Voyons d'abord comment se distribuent par région les subventions de l'OCAQ. Dans cette optique, le tableau 3 met en parallèle le pourcentage de fermes et le pourcentage moyen de personnes établies[70] en vertu des subventions d'établissement selon les régions agricoles. De façon générale, la répartition des subventions est proportionnelle à la distribution des fermes par région, avec une légère sur-représentation de l'Estrie (13,6% vs 9,5%).

Les tableaux 4 à 10 visent à démontrer la représentativité des répondantes et répondants subventionnés en regard de la région, la production principale, le type d'aide reçue et le sexe, le type de propriété et le sexe, l'âge à l'établissement et la scolarité. Il s'agit d'établir dans quelle mesure ces répondantes et répondants diffèrent ou non de la population; mais cette démarche ne peut être faite que pour la cohorte 1984-85 pour laquelle nous disposons des données nécessaires. En parallèle, nous verrons dans quelle proportion la cohorte 1980-81 ressemble ou non à celle de 1984-85. Dès lors que la représentativité de cette dernière cohorte est étayée et qu'aucune indication ne nous oriente vers une différence significative entre les deux cohortes, nous pourrons conclure à la représentativité de l'ensemble des individus ayant obtenu une aide de l'Office. Afin d'appuyer ce processus déductif toutefois, le X^2 a été calculé pour les régions[71] (tableau 4), l'âge de l'établissement (tableau 9) et la scolarité (tableau 10). Dans les trois cas, le X^2 est significatif à un seuil (p) de .001. Nous concluons que l'hypothèse nulle doit être rejetée; il n'y a pas d'indépendance entre l'échantillon et la population. Donc, l'échantillon fait partie de la population.

70. Ce pourcentage moyen a été calculé à partir du nombre de personnes établies au cours des exercices financiers 1980-81 et 1984-85.

71. Le nombre d'établissements par région agricole est la seule information fiable disponible tant pour la cohorte 1984-85 que pour celle de 1980-81.

TABLEAU 4

Répartition en pourcentage des personnes établies en vertu des subventions d'établissement[72] (population)et des répondantes et répondants subventionnés selon la région agricole pour les exercices financiers 1984-85 et 1980-81

	1984-85				1980-81			
	Population		Répondant-e-s		Population		Répondant-e-s	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Régions agricoles								
Bas St-Laurent-Gaspésie	9,3	120	11,4	31	6,6	96	5,2	16
Québec	13,3	171	15,9	43	9,9	143	12,1	37
Beauce	8,9	114	8,5	23	8,9	128	12,5	38
Nicolet	10,4	134	10,7	29	12,5	181	14,4	44
Estrie	11,2	144	8,9	24	15,9	229	13,4	41
Richelieu	9,9	127	5,5	15	14,6	211	9,2	28
Sud-Ouest-de-Montréal	8,9	114	7,4	20	9,1	131	7,2	22
Outaouais	2,8	36	3,3	9	2,5	37	1,6	5
Abitibi-Témiscamingue	4,2	54	5,5	15	3,6	52	3,9	12
Nord-de-Montréal	10,5	135	11,4	31	8,4	122	8,9	27
Mauricie	3,9	51	4,4	12	3,6	53	4,9	15
Saguenay-Lac-St-Jean	6,0	77	7,0	19	3,8	55	6,6	20
N (Total)		1 277		271		1 438		305
Non-réponse:		-		7		-		5
X^2:			72.27					81.63
p:			.001					.001

72. Source: OCAQ.

Nous pouvons déjà affirmer que la répartition régionale pour les cohortes de 1984-85 et 1980-81 (tableau 4) ne souffre pas de distorsion majeure, mais l'on note que la région du Richelieu est quelque peu sous-représentée et en 1984-85[73] et en 1980-81 (5,5% vs 9,9%; 9,2% vs 14,6%).

TABLEAU 5

Répartition en pourcentage: 1) de la population[74] et des répondantes et répondants selon la production principale pour l'exercice financier 1984-85[75]; 2) des répondantes et répondants de la cohorte 1980-1981.

	1984-85 Population	1984-85 Répondant-e-s	1980-81 Répondant-e-s
	%	%	%
Production principale			
Récoltes marchandes	11,1	8,5	12,1
Laitière	59,6	65,8	61,6
Bovine	6,5	4,8	6,1
Porcine	11,6	8,5	10,1
Avicole, ovine et autres	11,2	12,5	10,1
N (Total)	699	272	297
Non-réponse	-	6	13

73. On peut supposer que les anglophones ne se distribuent pas nécessairement également selon les régions, ce qui expliquerait certaines différences entre l'échantillon, uniquement composé de francophones et l'ensemble de la population.

74. La population ne comprend ici que les bénéficiaires de la L.M.V. (Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles).

75. Source: OCAQ.

Le tableau 5 nous indique la distribution des répondantes et répondants subventionnés selon la production principale. Nos observations se révèlent relativement comparables à celles de l'OCAQ, même si la production laitière est un peu plus présente dans notre échantillon réel surtout dans le cas de la cohorte 1984-1985 (65,8% vs 59,6%). Les répondantes et répondants se répartissent à peu près de la même façon selon la production principale de la ferme, qu'ils fassent partie de la cohorte 1980-1981 ou de la cohorte 1984-1985.

TABLEAU 6

Répartition en pourcentage: 1) des personnes établies en vertu de la LMV et de la LEJA[76] selon le sexe pour l'exercice financier 1984-85[77]; 2) des répondantes et répondants de la cohorte 1980-1981.

	1984-85								1980-81	
	Population				Répondant-e-s				Répondant-e-s	
	LMV		LEJA		LMV		LEJA		LMV	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Sexe										
Hommes	82,5	577	82,2	475	89,7	104	87,6	127	92,6	286
Femmes	17,5	122	17,8	103	10,3	12	12,4	18	7,4	23
N (Total)		699		578		116		145		309
Non-réponse		-		-		17 (13 hommes 4 femmes)				1 (1 homme)

76. LMV: Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles. LEJA: Loi favorisant l'établissement de jeunes agriculteurs.

77. Source: OCAQ.

TABLEAU 7

Répartition en pourcentage: 1) des personnes établies selon le type de propriété et le sexe pour l'exercice financier 1984-85[78]; 2) des répondantes et répondants de la cohorte 1980-1981.

	1984-85								1980-81			
	Population				Répondant-e-s				Répondant-e-s			
	Individus		Groupe		Individus		Groupe		Individus		Groupe	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Sexe												
Hommes	95	512	73,2	540	96,7	117	80,9	114	96,4	132	91,2	145
Femmes	5	27	26,8	198	3,3	4	19,1	27	3,6	5	8,8	14
N (Total)		539		738		121		141		137		159
Non-réponse		-		-		5 (hommes)				11 (hommes)		

Les tableaux 6 et 7 comparent la population et les répondantes et répondants de la cohorte 1984-85 selon le sexe. La sous-représentation des femmes est présente dans les deux tableaux. Cependant, leur nombre est si peu élevé (N = 34), qu'une faible augmentation des répondantes subventionnées aurait rendu l'échantillon parfaitement représentatif. Dans la cohorte de 1980-81, la présence des femmes est encore moindre que dans celle de 1984-85, mais il semble difficile de savoir jusqu'à quel point attribuer ce fait à la courte histoire de l'accès des femmes aux subventions. Toutefois, dans les deux cohortes, ce sont surtout les femmes membres de groupes qui sont peu visibles dans notre échantillon.

78. Source: OCAQ.

TABLEAU 8

Répartition en pourcentage: 1) des personnes établies selon le type de propriété pour l'exercice financier 1984-85[79]; 2) des répondantes et répondants de la cohorte 1980-1981.

	1984-85				1980-81	
	Population		Répondant-e-s		Répondant-e-s	
	%	N	%	N	%	N
Type de propriété						
Individus	42,2	539	46,2	121	46,1	137
Groupes	57,7	738	53,8	141	53,9	160
N (Total)		1 277		262		297
Non-réponse				5		5

Lorsque l'on tient compte uniquement du type de propriété (tableau 8), les répondantes et répondants de 1984-85 se répartissent à peu près dans les mêmes proportions que la population. La cohorte 1980-81 ne se distingue pas de celle de 1984-85.

79. Source: OCAQ.

TABLEAU 9

Répartition en pourcentage: 1) des personnes établies selon l'âge à l'établissement pour l'exercice financier 1984-85[80]; 2) des répondantes et répondants de la cohorte 1980-1981.

	1984-85				1980-81	
	Population		Répondant-e-s		Répondant-e-s	
	%	N	%	N	%	N
Age						
Moins de 25 ans	31,4	397	34,5	86	33,8	96
25 - 29 ans	28,2	357	29,3	73	31,0	88
30 - 34 ans	20,4	258	22,1	55	18,7	53
35 ans et +	19,9	252	14,1	35	16,5	47
N (Total)		1 264		249		284
Non-réponse		13		29		26
X^2:			272.04			
p:			.001			

Au tableau 9, le seul écart notable entre la population et les répondantes et répondants de 1984-85 est une certaine sous-représentation de la catégorie d'âge 35 ans et plus (14,1% vs 19,9%), peut-être en partie attribuable au taux de non-réponse plus prononcé chez les répondantes et répondants que dans la population (10,5% vs 1%). La cohorte 1980-81 se différencie peu de celle de 1984-85.

80. Source: OCAQ.

TABLEAU 10

Répartition en pourcentage: 1) des personnes établies selon la scolarité pour l'exercice financier 1984-85[81]; 2) des répondantes et répondants de la cohorte 1980-1981.

	1984-85				1980-81	
	Population		Répondant-e-s		Répondant-e-s	
	%	N	%	N	%	N
Scolarité						
6 ans et moins	1,8	19	0,7	2	3,0	9
7 - 8 ans	7,1	74	7,0	19	10,5	32
9 - 10 ans	26,7	277	18,8	51	19,4	59
11 - 12 ans	43,0	446	42,1	114	39,1	119
13 ans et +	21,3	221	31,4	85	23,7	72
N (Total)		1 037		271		291
Non-réponse		227		2		6
X^2:			142.83			
p:			.001			

La scolarité des personnes subventionnées est présentée au tableau 10. Nous suggérons qu'une combinaison de deux facteurs peut expliquer que l'on retrouve une sous-représentation des individus de 9 - 10 ans de scolarité (18,8% vs 26,7%) et une sur-représentation de celles et ceux ayant 13 ans et plus de scolarité

81. Source: OCAQ.

(31,4% vs 21,3%): la sous-représentation des personnes âgées de 35 ans et plus (tableau 9) et le type de recherche lui-même, qui motive généralement les gens les plus scolarisés. Toutefois, il convient possiblement de relativiser quelque peu ces propos en notant le fort taux de non-réponse dans la population (18%), taux dont on ignore la distribution. Par ailleurs, la scolarité globalement plus faible au sein de la cohorte 1980-81 que dans la cohorte 1984-85 semble refléter l'évolution du niveau de scolarité au fil des ans, sans plus.

Malgré les quelques restrictions précédemment soulignées, la représentativité des répondantes et répondants subventionnés des deux cohortes nous paraît satisfaisante. Suffisamment pour que nous puissions envisager la généralisation des informations obtenues.

D'autre part, afin de rendre possible la généralisation à l'ensemble de la relève agricole québécoise francophone telle que définie antérieurement, il convient de considérer la représentativité des conjointes et conjoints. Ce groupe est intimement lié aux personnes subventionnées, en premier lieu par la structure même du mode de constitution de notre échantillon.[82] Toutefois, certaines conjointes et conjoints nous ont répondu sans que la personne subventionnée en fasse autant.

---

82. On se rappellera que par définition, pour chaque personne subventionnée par l'Office, la conjointe ou le conjoint était également appelé à répondre au questionnaire.

TABLEAU 11

Nombre de conjointes et conjoints reliés aux répondant-e-s subventionné-e-s, nombre total de conjoint-e-s répondant-e-s et rapport du premier groupe sur le second.

	Conjoint-e-s de répondant-e-s subventionné-e-s N	Ensemble des conjoint-e-s répondant-e-s N	%
Cohorte 1980-81	218	243	89,7
Cohorte 1984-85	182	208	87,5
Total	400	451	88,7

Un tel taux de correspondance de près de 90% entre les deux membres d'un ménage nous permet, probablement, d'inférer la représentativité globale des conjointes et conjoints, puisque celle des personnes subventionnées fut démontrée. Cependant, la représentativité de ce sous-échantillon ne peut être vérifiée selon les variables utilisées pour les personnes subventionnées (région, production principale, etc.), parce que l'Office ne dispose pas de telles informations sur les conjointes et conjoints. Ainsi, au fur et à mesure de l'analyse, nous tenterons d'asseoir leur représentativité.

6) Définition des variables, plan d'analyse et techniques d'analyse

6.1) Définition des variables

Les divers questionnements auxquels nous tenterons de trouver réponse dans la présente recherche nous conduisent à explorer les relations entre divers éléments de la réalité socio-économique (variables indépendantes) de deux cohortes de membres de la relève agricole (variables échantillonnales) et leurs multiples cheminements de formation (variables dépendantes), selon le sexe (variable contrôle). La signification et la mesure de ces variables sont à présent explicitées.

6.1.1) Membres de la relève agricole

Compte tenu de la définition de la relève agricole[83], l'unité d'analyse est le ménage où un membre a été échantillonné à partir du fait qu'il a été subventionné par l'OCAQ dans le cadre d'une aide à l'établissement - le producteur ou la productrice - tandis que l'autre membre appartient à un sous-échantillon créé simultanément - le conjoint ou la conjointe. Il s'agit d'un pairage structurel: producteur/conjointe et productrice/conjoint, qui rend compte en même temps de la variable sexuelle.

6.1.2) Cohortes

Cette variable fait appel aux notions de processus d'établissement et d'année d'établissement:

---

83. Voir la section 2.2 de ce chapitre.

- processus d'établissement: processus qui s'étend sur une période variable, généralement considérée comme allant de 5 à 6 ans avant l'année d'établissement à 5 à 6 ans après l'année d'établissement.

- année d'établissement: année au cours de laquelle un membre de la relève agricole a obtenu une subvention ou un rabais d'intérêt de l'Office du crédit agricole du Québec.

Nous avons choisi de retenir deux cohortes: l'une dont l'année d'établissement est 1980-1981, l'autre, 1984-1985. Ainsi, pour ces deux cohortes, il sera possible d'analyser la période pré-établissement du processus, tandis que celle de 1980-1981 nous permettra d'investiguer la période post-établissement, puisqu'au moment de la cueillette de données, il s'était écoulé 5 à 6 ans depuis l'année d'établissement.

6.1.3) Cheminements de formation

La variable "cheminements de formation" ("la formation") est un terme générique qui recouvre toutes les combinaisons d'activités éducatives disponibles via la formation en institution, la formation complémentaire de nature scolarisante et les modes non scolaires de formation.

- formation en institution: l'ensemble des activités éducatives poursuivies à temps complet dans le système scolaire (écoles primaires et secondaires, cégeps, instituts de technologie agricole et universités). Cette expression est assimilable aux notions de "formation de base (générale)" et de "formation initiale (professionnelle)" telles que définies

par Miller[84]. Dans le questionnaire, nous avons utilisé le vocable études à temps plein.

- formation complémentaire de nature scolarisante: l'ensemble des activités éducatives poursuivies par celles et ceux qui ont quitté le système scolaire à temps plein et qui désirent poursuivre leur formation générale, professionnelle ou personnelle de façon ponctuelle; chez Miller[85] "formation générale continue" et "formation professionnelle continue". Dans le questionnaire, cours aux adultes et cours par correspondance.

- modes non scolaires de formation: l'ensemble des activités éducatives poursuivies en dehors du système scolaire; chez Miller "formation sur mesure" et "formation sur le tas". Dans le questionnaire, stages[86], travail sur la ferme, autres emplois, participation professionnelle, consultations et médias.

Notons que les diverses activités éducatives susmentionnées forment autant de variables dont la portée précise sera définie en cours d'analyse. Il convient toutefois de signaler que ces variables s'inscriront avant ou pendant le processus d'établissement selon les étapes suivantes: pendant les études à temps plein, après les études à temps plein mais avant l'établissement, après l'établissement.

---

84. Miller, F., Session de réflexion sur l'enseignement aux adultes, SPU, Université Laval, 1983.

85. Miller, F., op. cit.

86. Les stages peuvent aussi relever de la formation en institution s'ils ont été faits dans le cadre d'un programme d'études à temps plein.

6.1.4) Le statut socio-économique d'origine

Le statut socio-économique (SSE) d'origine est mesuré à partir de l'occupation du père. L'échelle d'occupation de Blishen[87], pondérée par le revenu moyen et la scolarité moyenne de chacune des occupations, a été utilisée. Cette échelle comporte trois catégories:

1) SSE élevé (de 60,00 à 79,99);
2) SSE moyen (de 36,00 à 59,99);
3) SSE faible (de 14,00 à 35,99).

Dans la première catégorie se retrouvent les cadres, les professionnels, de même que les propriétaires et gérants de grandes entreprises; dans la seconde catégorie, les employés de commerce, de bureau, les techniciens, etc.; dans la troisième, les agriculteurs, les manoeuvres, les ouvriers spécialisés et certains cols blancs peu qualifiés.

Par ailleurs, comme nous savions qu'environ 90% des jeunes producteurs sont fils d'agriculteurs et que nous soupçonnions une grande homogénéité sur l'échelle de Blishen (pour ce groupe du moins), une variable "occupation agricole ou non" du père a aussi été construite, de même qu'une variable "grosseur de la ferme". Cette dernière est classée: petite, moyenne ou grosse, selon l'estimé des répondantes et répondants.

---

87. Blishen, B.R., McRoberts, H.A., "A Revised Socioeconomic Index for Occupations in Canada", Canadian Review of Sociology and Anthropology, vol. 13, no 1, février 1976, pp. 71-79.

6.1.8) Scolarité de la famille d'origine et scolarité de la relève

La scolarité des parents et de la fratrie sert d'indice du niveau de formation de la famille d'origine. Le dernier niveau d'études complété par le père et la mère a été construit de la façon suivante:

- niveau primaire;
- niveau secondaire;
- niveau post-secondaire.

Celui des frères et soeurs des répondantes et répondants s'avère plus détaillé:

- niveau primaire;
- niveau secondaire général;
- niveau secondaire professionnel;
- niveau collégial général;
- niveau collégial professionnel;
- niveau universitaire.

Cependant, de nombreuses embûches risquent de se dresser quant à l'opérationnalisation de la scolarité de la fratrie dont la moindre n'est pas l'étendue d'âge des répondantes et répondants.

Chez la relève, la scolarité a été mesurée selon la dernière année d'études complétée. Cette variable prend donc plusieurs formes selon les besoins de comparaison avec l'Office, Statistique Canada ou toute autre source pertinente.

6.1.6) Age à l'établissement des membres de la relève

Les critères d'âge retenus sont ceux de l'OCAQ: 18 à 39 ans inclusivement au moment de la demande d'aide à l'établissement. Il faut cependant noter que ces critères n'ont été appliqués qu'aux personnes subventionnées, producteurs et productrices seulement. Quelques conjointes et conjoints peuvent être plus jeunes ou plus âgés que ces limites d'âge; on ne les a pas éliminés pour autant, puisque la situation de tous les conjoints et conjointes nous intéressait à plusieurs égards.

6.2) Plan d'analyse des données

L'analyse des données débutera par un premier volet de description socio-économique des membres de la relève agricole et d'analyse de leur statut sur les exploitations. Suivront trois autres volets d'analyse de chacun des types de formation selon les SSE d'origine ou l'origine agricole ou non, la scolarité de la famille d'origine, l'âge à l'établissement, etc. Il s'agira dans un premier temps d'identifier quelles personnes ont opté pour une activité éducative particulière. Un second temps est consacré à déterminer l'étape à laquelle telle activité de formation a été suivie. Enfin, les combinaisons de types de formation seront examinées à la lumière des variables indépendantes sus-mentionnées.

L'analyse se schématise comme suit:

SSE d'origine/origine agricole ou non, scolarité de la famille d'origine, etc.	-------->	Formation
SSE d'origine/origine agricole ou non, etc.	scolarité de la relève -------->	Etapes de la formation complémentaire et des modes non scolaires de formation
SSE d'origine/origine agricole ou non, etc.	------->	Combinaisons de formation

On se rappellera que l'analyse est conduite simultanément pour l'échantillon et le sous-échantillon en tenant compte du sexe dans chaque cas.

6.3) Techniques d'analyse

Après l'examen de la distribution de chaque variable (effectif)[88], se pose le choix d'une ou plusieurs méthodes analytiques.

---

88. Ces données sont disponibles pour consultation à l'Université Laval, au LABRAPS (Laboratoire de recherche en administration et politique scolaires).

> "The type of analysis chosen will depend upon the characteristics of the variables, their level of measurement, whether they are discrete or continuous, as well as upon the general research design"[89].

En ce sens, comme nos visées sont tant descriptives qu'explicatives et impliquent des variables de différents niveaux de mesure, l'analyse de tableaux de contingence et l'analyse multivariée de tableaux constituent les modes de traitement appropriés. En effet, l'analyse de correspondances se serait révélée trop complexe par rapport à nos objectifs[90].

D'autre part, on doit souligner que la plupart des analyses multivariées impliquent le croisement de deux variables contrôlé par le sexe pour chacun des groupes échantillonnés. Bien qu'il eût été préférable de contrôler l'effet de plusieurs variables explicatives simultanément, la taille des échantillons (producteurs: 530, productrices: 57) et sous-échantillons (conjoints: 47 et conjointes: 403) ne le permet pas. On comprendra aisément que pour les productrices et conjoints, certains tableaux ou analyses ne pourront être présentés faute de telles répondantes et répondants. Toutefois, le choix que nous avons fait de conserver quatre groupes plutôt que deux seules agrégations, hommes et femmes, donnera la possibilité de soulever parfois certaines particularités des productrices.

---

89. Nie, N.H. et al., Statistical Package for the Social Sciences (SPSS), Second Edition, McGraw Hill, New York, 1975, p. 218.

90. Pour toutes les statistiques, nous avons utilisé le Statistical Package for the Social Sciences (SPSS), Second Edition, op.cit.: il s'agit d'un système intégré de programmes informatiques fournissant une grande variété de techniques d'analyse .

Conclusion: Limites et portée de l'étude

Avant d'aborder concrètement l'analyse des résultats, il importe de discuter des limites de cette recherche et également, de sa portée. Nous avons déjà noté que le moment où a eu lieu la cueillette de données - du 15 avril au 25 juin - n'était pas idéal. Il s'agit sûrement d'un facteur qui a pu nuire au taux de réponse. Cependant, les tests de représentativité dont nous avons fait état semblent balayer cette critique.

Le fait de ne pas inclure la relève "en devenir" dans notre étude a aussi été soulevé précédemment. Nous avons choisi de nous limiter à une population établie sur une exploitation agricole par souci de validité. Toutefois, nous pouvons présumer qu'un examen attentif de la cohorte 1984-85 nous donnera quelques indications au sujet des prochains membres de la relève agricole, celle-ci venant à peine de s'établir.

En fait, la principale critique qui peut nous être adressée concerne notre décision d'inclure les conjointes et conjoints dans notre définition de la relève agricole. Si la méthode choisie reste vulnérable à la critique[91], leur représentativité globale soulève peu de doutes et leur place au sein de la relève agricole a été longuement justifiée.

Comme il ressort en outre des diverses étapes du processus de recherche jusqu'ici complétées, il nous apparaît essentiel de remettre en question une vision de l'agriculture assignant peu de place aux femmes.

---

91. Avouons que nous trouvons désolant d'avoir dû échantillonner des personnes à partir d'un lien matrimonial: il n'y avait aucune autre possibilité de nous assurer de les rejoindre.

> "Cela signifie conceptualiser le statut sexuel, les rapports entre les sexes, comme le résultat des rapports sociaux qui se développent à partir d'une caractéristique biologique (...) La majorité des nouveaux travaux fondés sur ce postulat tentent (...) de démontrer que la différenciation entre sexe féminin et sexe masculin correspond en réalité à des rapports de pouvoir dans lesquels les individus du "genre social" masculin dominent parce qu'ils ont un statut social plus élevé, ce qui leur confère davantage de pouvoir. Bref, les rapports entre les deux sexes sont des rapports de pouvoir parce que la différenciation sexuelle recouvre un accès différentiel au pouvoir"[92].

C'est ainsi que le "statut sexuel" est devenu un critère primordial lors de l'analyse des résultats[93]. En ce sens, à notre avis, c'est une des forces de cette recherche: l'intégration des points de vue féminin et masculin dans un même cadre fournira des données actualisées sur la formation professionnelle des femmes et des hommes composant la relève agricole québécoise francophone. Formation systématisée par ailleurs, de sa forme institutionnelle à sa dimension non scolaire, ce qui permettra un regard neuf sur le fait que l'acquisition de certains savoir-faire s'opère aussi hors des canaux institutionnels. Il s'agira donc d'un portrait global de la formation des jeunes établis dans le domaine agricole.

---

92. David, H., Femmes et Emploi, le défi de l'égalité, P.U.Q., Québec, 1986, p. 39.

93. Quoique nous ayons maintenu la coupure relativement "artificielle" entre les personnes subventionnées et les autres pour fins de comparaison avec les recherches antérieures, l'ensemble de toutes ces personnes forme toutefois la relève agricole dans la présente étude.

CHAPITRE 3

DESCRIPTION SOCIO-ECONOMIQUE ET STATUT DES REPONDANTES ET REPONDANTS

Ce chapitre comporte deux sections: la description socio-économique des membres de la relève agricole et l'analyse de leur statut sur les exploitations. Avant d'examiner les données quantitatives, quelques observations générales s'imposent.

Signalons d'abord que l'analyse sera conduite parallèlement pour les quatre "catégories" qui composent la relève agricole soit, les producteurs (subventionnés), les productrices (subventionnées), les conjoints et les conjointes. Cette procédure a été privilégiée afin de faire ressortir clairement similitudes et différences liées au sexe et au statut.

Par ailleurs, compte tenu du pairage inhérent au mode d'échantillonnage, producteurs-conjointes et productrices-conjoints, certains tableaux ne seront parfois présentés que pour un seul membre du couple afin d'éviter de biaiser l'analyse. Si la symétrie attendue n'était pas constatée, nous reviendrions à l'interprétation des données selon quatre groupes.

En dernier lieu, il nous faut souligner le faible nombre brut de productrices (N = 57) de même que de conjoints (N = 47). Ceci nous amènera à interpréter avec prudence les résultats les concernant.

1) Description socio-économique de la relève agricole

Cette section aborde la description socio-économique de la relève agricole. Il s'agit de tracer le profil des répondantes et répondants à partir des variables indépendantes telles l'âge à l'établissement, l'occupation du père et de la mère, la grosseur de la famille d'origine et le rang des membres de la relève, la production principale sur la ferme des parents et sur l'exploitation agricole actuelle, la grosseur de la ferme parentale et de celle de la relève, le statut civil, le nombre d'enfants et l'occupation actuelle des répondantes et répondants. Si l'emphase porte autant sur les caractéristiques de la famille d'origine, c'est que nous chercherons à en spécifier le lien avec les cheminements de formation dans les chapitres ultérieurs.

TABLEAU 1

Age à l'établissement des répondantes et répondants

	Producteurs %	Productrices %	Conjoints %	Conjointes %
Moins de 25 ans	34,2	34,0	15,0	41,8
25 - 29 ans	30,8	24,5	22,5	27,3
30 - 34 ans	21,0	13,2	22,5	20,2
35 ans et plus	14,0	28,3	40,0	10,7
N	480	53	40	366
Moyenne	27,6	28,8	33,2	26,6
Mode	23	23	43	20

Lors de l'établissement, l'âge moyen des producteurs se situe aux alentours de 27 ans ce qui semble légèrement supérieur aux données de Lettre (1979, p. 34) fixant l'âge moyen au moment de l'établissement en 1976 à 26 ans. Il est toutefois intéressant de noter que l'âge modal (c'est-à-dire l'âge où il y a le plus d'établissements) est de 23 ans.

Chez les productrices, l'âge moyen à l'établissement est d'environ 28 ans. Le pourcentage de productrices de 35 ans et plus, supérieur à celui des producteurs du même groupe d'âge (28,3% vs 14,0%), contribue à élever leur moyenne d'âge à l'établissement. Est-ce à dire qu'elles mettent plus de temps à réaliser leur établissement que leurs collègues masculins? L'aide à l'établissement de l'Office a-t-elle favorisé l'accès des femmes de 35 ans et plus à une participation concrète à la propriété de l'exploitation agricole? Ou bien ces femmes se sont-elles servi de cette possibilité de financement pour se négocier une place au sein de l'entreprise? Les productrices prolongent-elles leurs études plus longtemps que leurs confrères? Peu d'éléments nous permettent pour l'instant de favoriser l'une ou l'autre de ces hypothèses. Cependant, on remarque que l'âge modal à l'établissement des productrices est identique à celui des producteurs (23 ans).

Du côté des conjoints, la moyenne d'âge à l'établissement est de 33 ans, le mode à 43 ans. Ces données surprenantes tiennent au fait que la catégorie des 35 ans et plus atteint ici 40% (vs 28,3 % chez les productrices et 14% chez les producteurs); de plus, à l'intérieur de ce groupe d'âge 50% (N = 8) ont 43 ans et plus. A l'évidence, puisque ces conjoints dépassent la limite d'âge fixée à 39 ans pour qualifier l'exploitation aux programmes d'aide à l'établissement, le statut de partenaire à part entière devient ainsi accessible à quelques productrices...

Aucune limite n'a été posée relativement à l'âge des conjoints et conjointes. Or, dans le cas des conjoints, si nous leur appliquions les mêmes critères d'âge[1] que les producteurs et les productrices, la moyenne se situerait alors vers 29 ans et le mode, à 26 ans.

Chez les conjointes, la pyramide d'âge est inversée par rapport aux conjoints: 41,8% de celles-ci ont moins de 25 ans à l'établissement. Ainsi, pour leur part, l'âge moyen à l'établissement est de 26 ans tandis que l'âge modal est de 20 ans. Il n'y a qu'un seul cas où la conjointe est âgée de plus de 40 ans au moment de l'établissement.

Tableau 2

Occupation des pères des répondantes et répondants selon l'échelle de Blishen[2]

	Producteurs	Productrices	Conjoints	Conjointes
	%	%	%	%
Strate inférieure	96,0	70,4	84,8	74,4
Strate moyenne	2,4	25,9	6,5	19,8
Strate supérieure	3,6	3,7	8,7	5,8
N	534	54	46	395

1. Voir la section 6.1.6 du chapitre 2 pour la définition de "l'âge à l'établissement".

2. Blishen, B.R., McRoberts, H.A., "A Revised Socioeconomic Index for Occupations in Canada", Canadian Review of Sociology and Anthropology, vol. 13, no 1, février 1976, pp. 71-79.

A prime abord, il importe de souligner que la majorité des membres de la relève agricole proviennent de la strate socio-économique faible: producteurs, 94,8%; productrices, 70,4%; conjoints, 84,8% et conjointes, 74,4%. Toutefois, la particularité des femmes se doit d'être relevée. Ainsi, 25,9% des productrices et 19,8% des conjointes ont un statut socio-économique (SSE) d'origine de strate moyenne, ce qui est l'exception chez les hommes qui se retrouvent en quasi-totalité au bas de l'échelle de stratification socio-économique.

Par ailleurs, cette relativement forte homogénéité de nos quatre groupes pose une difficulté pour l'analyse de l'impact du SSE d'origine sur la formation des répondantes et répondants. En effet, tout croisement impliquant une telle variable aurait pour conséquence un nombre trop restreint d'effectifs dans les cellules des strates moyennes et surtout supérieures, pour que les tests statistiques soient fiables.

D'autre part, étant donné l'importance de l'origine agricole, il nous est apparu essentiel d'examiner l'occupation du père en ces termes. Ainsi, à l'avenir au cours de l'analyse, le SSE d'origine sera remplacé par la provenance ou non d'un milieu agricole.

TABLEAU 3

Fille ou fils d'agriculteur

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Fille/fils d'agriculteur	89,4	473	50,9	29	69,6	32	46,6	184
N (Total)		529		57		46		395

TABLEAU 4

Proportion de filles ou fils d'agriculteur selon l'âge à l'établissement des producteurs et des conjointes

	Producteurs		Conjointes	
	%	N	%	N
Moins de 25 ans	93,9	154	49,7	75
25 - 29 ans	87,8	130	42,9	42
30 - 34 ans	86,0	86	43,7	31
35 ans et plus	86,6	58	48,7	19
X^2	5.65		2.58	
p:	0.13		0.63	

Les producteurs sont fils d'agriculteurs[3] dans une proportion de 89,4% dans l'ensemble (tableau 3). En conséquence, l'origine agricole ou non se révèle, dans leur cas, presque aussi homogène que l'échelle de stratification socio-économique de Blishen. D'autant plus que cette proportion atteint 93.9% chez les moins de 25 ans (tableau 4). Cela signifie peut-être que pour devenir producteur si jeune, il faut pouvoir bénéficier de l'expérience et des ressources agricoles et financières du père. Par ailleurs, ces résultats reflètent possiblement les difficultés énormes auxquelles se butent les hommes d'origine non agricole qui désirent s'établir sur une ferme.

Lorsque le père n'est pas producteur agricole, la classification des occupations selon l'échelle de Blishen[4] se distribue ainsi:

Strate inférieure:	47,5%
Strate moyenne:	21,3%
Strate supérieure:	31,1%
N:	61

On note que près de la moitié (47,5%) des fils de non producteurs viennent de familles où le père occupe un emploi de strate inférieure, tel que travailleur de la construction, manoeuvre, chauffeur d'autobus, de taxi ou mécanicien; toutefois, près du tiers (31,1%) des pères travaillent comme administrateur, gestionnaire ou professionnel (médecin, dentiste, pharmacien). Ces derniers profitent peut-être eux aussi de l'aide, financière cette fois, de leur père.

3. Rappelons que tous les agriculteurs se retrouvent dans la strate inférieure selon Blishen.

4. Blishen, B.R., McRoberts, H.A., op. cit..

Les conjointes sont d'origine agricole à 46,6% dans l'ensemble (tableau 3). Les plus âgées et les plus jeunes (tableau 4) de façon un peu plus marquée que les 25 - 34 ans (48,7% et 49,7% vs 42,9% et 43,7%). Lorsque le père n'est pas agriculteur, il occupe un emploi de:

Strate inférieure:	48,8%
Strate moyenne:	37,0%
Strate supérieure:	10,9%
N:	204

Dans le premier cas, les pères occupent surtout des emplois de camionneur ou de mécanicien; dans le second, ils sont opérateur de machine-outils, représentant commercial ou agent d'assurance (occupations dans la vente).

Du côté des productrices, le tableau 2 indique que 50,9% seraient filles d'agriculteurs. A prime abord, ces données paraissent très différentes de celles des producteurs; mais le nombre restreint de productrices répondantes ne nous autorise pas à tirer de conclusions précises. La même prudence est de rigueur pour les conjoints. Selon le même tableau, ils proviennent du milieu agricole en nombre à peu près équivalent aux productrices (N = 32 vs N = 29). Dans ces deux cas, les pourcentages peuvent s'avérer trompeurs.

TABLEAU 5

Fille ou fils d'agriculteur selon l'année d'établissement

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
1980-1981	88.5	253	43,5	10	63,2	12	51,4	112
1984-1985	90,5	220	55,9	19	74,1	20	40,7	72
X^2	0.60		0.84		0.63		4.5	
p	0.44		0.36		0.43		0.03	

Il n'y a pas de différence quant à l'origine agricole ou non au sein des deux cohortes de producteurs (88,5% vs 90,5%). Les conjointes, de leur côté, sont filles d'agriculteur en proportion plus faible dans la cohorte 1984-1985 que dans celle de 1980-1981 (40,7% vs 51,4%). Doit-on interpréter ces données dans le sens d'une réticence des filles d'agriculteur à épouser un homme qui exerce le même difficile métier que leur père, comme c'est le cas en France?[5]

Chez les productrices et conjoints, on observe, malgré les nombres plutôt restreints, la situation inverse par rapport à celle des conjointes. Dans ces deux groupes, le pourcentage d'enfants d'agriculteurs est plus important en 1984-1985 qu'en 1980-1981 (productrices, 55,9% vs 43,5%; conjoints, 74,1% vs 63,2%). Cependant, dans cette paire également, les hommes sont d'origine

5. Voir à ce sujet la note 43, du chapitre 1.

agricole en plus forte proportion que les femmes et ce, dans les deux cohortes.

TABLEAU 6

Occupation actuelle des mères des répondantes et répondants

	Producteurs	Productrices	Conjoints	Conjointes
	%	%	%	%
Ne travaille pas hors de la maison	51,8	40,7	45,7	57,3
Temps plein ferme	6,4	11,1	8,7	3,3
Temps plein extérieur	4,1	7,4	4,3	8,2
Temps partiel ferme	9,1	5,6	2,2	4,4
Temps partiel extérieur	2,1	1,9	-	2,8
Décédée/retraitée	26,5	33,3	39,1	23,9
N:	517	54	46	389

Actuellement, la plupart des mères de membres de la relève agricole ne travaillent pas ou plus (décès, retraite) à l'extérieur de la maison. Au sein des deux groupes suffisamment nombreux pour justifier l'analyse des autres données, les producteurs et les conjointes, des différences apparaissent. Deux fois plus de mères de producteurs que de mères de conjointes travaillent toujours à temps plein ou partiel sur la ferme (15,5% vs 7,7%). Ceci

n'a rien de surprenant puisque les pères des producteurs sont eux-mêmes agriculteurs en beaucoup plus grand nombre que les pères des conjointes. Ainsi, à l'inverse, près de deux fois plus de mères de conjointes que de mères de producteurs occupent un emploi à l'extérieur de l'entreprise (11% vs 6,2%). De plus, 19,9% des mères des conjointes ont eu un emploi au cours des 2-3 dernières années:

Strate inférieure:	41,1%
Strate moyenne:	50,7%
Strate supérieure:	6,8%
N:	72

Elles sont ou étaient concierges, gardiennes d'enfants, cuisinières (strate inférieure) ou encore, vendeuses, secrétaires, commis-comptables et autres occupations cléricales (strate moyenne) ou, plus rarement, professeures (strate supérieure)[6].

---

6. Notons la remarquable présence de métiers traditionnellement "féminins" chez ces mères de conjointes.

TABLEAU 7

Grosseur de la famille d'origine des répondantes et répondants selon la provenance ou non de milieu agricole

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	Agricole	Non agricole	Agricole	Non agricole	Agricole	Non agricole	Agricole	Non agricole
	%	%	%	%	%	%	%	%
4 enfants et moins	30,1	30,9	17,2	66,7	18,8	30,8	23,4	38,4
5 à 7 enfants	33,0	47,3	34,5	18,5	37,5	53,8	39,1	35,1
8 enfants et +	36,9	21,8	48,3	14,8	43,8	15,4	37,5	26,5
N:	469	55	29	27	32	13	184	211
X^2:	6.06		14.52		3.28		11.23	
p:	0.05		0.007		0.19		0.004	

Chez les familles agricoles des quatre groupes, la fratrie est plus nombreuse que chez les familles non agricoles. Plus du tiers des premières ont élevé 8 enfants et plus (36,9%; 48,3%; 43,8%; 37,5%) comparativement au cinquième environ des secondes (21,8%; 14,8%; 15,4%; 26,5%).

Il faut signaler aussi les particularités du groupe des productrices. Près de la moitié (48,3%) des filles de producteurs proviennent de familles de 8 enfants et plus, tandis que les deux-tiers des filles de non producteurs proviennent de plus petites

familles de 4 enfants et moins. La provenance agricole ou non agricole a donc une signification particulièrement importante dans le groupe des productrices, plus que dans les autres groupes encore, où ce phénomène bien que présent est moins marqué. Ces données vont dans le sens des études de l'INRS-Education citées au chapitre premier.

TABLEAU 8

Rang dans la famille d'origine

	Producteurs %	Productrices %	Conjoints %	Conjointes %
Aîné-e	22,8	28,1	17,8	19,7
2e	15,8	24,6	13,3	22,6
3e	14,4	14,0	20,0	12,7
4e	13,4	10,5	8,9	14,7
5e ou 6e	17,5	8,8	24,4	14,9
7e et plus	16,1	14,0	15,6	15,4
N:	514	57	45	402

L'ensemble des données du tableau 8 démontre que le rang n'a aujourd'hui que peu d'influence lors du transfert de l'exploitation agricole et ce, malgré que la littérature nord-américaine et européenne fasse état de la préséance de l'aîné en tant qu' "héritier" de la ferme paternelle. Par ailleurs, même si chez les productrices 52,7% sont soit l'aînée ou la deuxième (comparative-

ment à 38,6% chez les producteurs, 31,1% chez les conjoints et 42,3% chez les conjointes), leur famille d'origine est beaucoup plus petite que chez les autres groupes, particulièrement lorsqu'elles ne proviennent pas de milieu agricole. Il est donc normal qu'elles se situent aux premiers rangs de la famille.

TABLEAU 9

Production principale sur la ferme des parents des répondantes et répondants et sur la ferme actuelle des producteurs et productrices

	Producteur Ferme Parentale %	Producteur Ferme Actuelle %	Productrices Ferme Parentale %	Productrices Ferme Actuelle %	Conjoints Ferme Parentale %	Conjointes Ferme Parentale %
Récoltes marchandes	6,2	9,9	7,1	14,5	-	3,3
Laitière	83,2	65,7	85,7	45,5	87,1	85,7
Bovine	2,8	5,7	-	3,6	6,5	1,6
Porcine	3,2	9,2	7,1	10,9	3,2	4,4
Autres[7]	4,7	9,6	-	25,5	3,1	4,9
N:	469	513	28	55	31	182

Chez l'ensemble de la relève agricole, la principale production sur la ferme des parents était la production laitière. Tout en conservant sa préséance, cette production a fait place à d'au-

7. Sous le vocable "autres productions", nous avons regroupé la production avicole, ovine et les autres productions.

tres, surtout chez les couples productrices-conjoints. Ceux-ci semblent sensiblement moins engagés dans la production laitière. Les types de production "autres" représentent un fort pourcentage de la production principale (25,5%). Si l'on pose l'hypothèse que les productrices proviennent moins de milieu agricole que leurs homologues masculins, il s'ensuit qu'elles "hériteraient"[8] moins, et si d'autre part, l'on tient compte des difficultés reliées à l'achat de quotas de lait, peut-être leur façon d'entrer en agriculture passe-t-elle via des productions "différentes" cependant plus accessibles[9].

---

8. La provenance d'un milieu non agricole ne serait pas le seul obstacle pour les productrices, le sexe lui-même constituerait une embûche. "Dans les familles agricoles, c'est traditionnellement le fils qui reprend l'exploitation" (CNJA, rapport présenté par Régine Gressier, vice-présidente et les membres du groupe "femmes", Notre place dans l'agriculture, Paris, 1981. p. 15).

9. Comparaison évidente avec l'Europe où les femmes agricultrices "héritent" beaucoup moins que les hommes, et vont également davantage vers les petites productions marginales comme les "néo-ruraux", selon notre revue de littérature.

TABLEAU 10

Production principale sur la ferme actuelle des producteurs selon l'âge à l'établissement

	Récoltes marchandes		Laitière		Bovine		Porcine		Autres	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Moins de 25 ans	10,1	16	70,4	112	3,1	5	11,3	18	5,0	8
25 - 29 ans	10,4	15	67,4	97	5,6	8	6,9	10	9,7	14
30 - 34 ans	5,3	5	67,4	64	10,5	10	6,3	6	10,5	10
35 ans et plus	15,2	10	50,0	33	6,1	4	16,7	11	12,1	8
X^2:						22.54				
p:						0.03				

La production laitière est nettement plus importante chez les moins de 25 ans que chez les 35 ans et plus (70,4% vs 50,0%); inversement, les productions "autres" représentent un plus fort pourcentage chez ceux qui se sont établis à 35 ans et plus que chez les producteurs et conjointes établis avant 25 ans (12,1% vs 5,0%). Est-ce à dire que lorsque l'établissement se réalise au moment où le producteur est plus âgé, ces couples ont plus tendance à diversifier leurs productions? S'agit-il plutôt de problèmes économiques liés à l'achat de quotas? L'origine agricole ou non influence-t-elle le choix de productions?

TABLEAU 11

Production principale sur la ferme actuelle des producteurs selon la provenance ou non d'un milieu agricole

	Récoltes marchandes		Laitière		Bovine		Porcine		Autres	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Non agricole	16,4	9	40,0	22	9,1	5	3,6	2	30,9	17
Agricole	9,4	42	68,9	315	5,0	23	9,8	45	7,0	32
X^2					41.64					
p					0.00					

La production principale sur la ferme actuelle des producteurs de milieu non agricole est toujours la production laitière (40,8%), mais les "autres" productions la rejoignent presque (30,9%) tandis que chez les producteurs fils d'agriculteurs, le lait domine (68,9%). Ces données suggèrent alors que la provenance ou non d'un milieu agricole, de même que le sexe (tableau 9), ont un impact notable sur le type de productions dans lequel les producteurs s'engagent.

TABLEAU 12

Grosseur de la ferme des parents des répondantes et répondants et grosseur de la ferme actuelle des producteurs et productrices (selon l'estimé des répondantes et répondants)

	Producteurs Ferme Parentale %	Ferme Actuelle %	Productrices Ferme Parentale %	Ferme Actuelle %	Conjoints Ferme Parentale %	Conjointes Ferme Parentale %
Petite	23,1	16,6	37,9	25,0	18,2	39,8
Moyenne	61,2	66,2	48,3	67,9	75,6	51,9
Grosse	15,7	17,2	13,8	7,1	6,1	8,3
N:	477	518	29	56	33	181

Notons d'abord que les hommes, producteurs et conjoints, viennent d'exploitations agricoles plus importantes dans l'ensemble que les femmes, productrices et conjointes. Ceci dit par ailleurs, globalement les fermes grossissent d'une génération à l'autre. On assiste, chez les producteurs (et les conjointes), à un glissement des petites entreprises parentales vers des exploitations actuelles de plus en plus grosses; chez les productrices, si le pourcentage de petites fermes diminue aussi, celui des fermes moyennes augmente mais au détriment des grosses exploitations parentales. (Parallèlement, chez les conjoints, il y a alors diminution de la grosseur de la ferme d'une génération à la suivante). Remarquons de ce fait la présence beaucoup moins marquée de productrices que de producteurs à la tête de grosses fermes (7,1% vs 17,2%). Du côté des producteurs, les fils ont succédé à leurs pères au sein des grosses exploitations, ce qui ne s'est pas pro-

duit dans le cas des productrices. Cette observation semble valider la transmission traditionnelle déjà notée des entreprises agricoles, c'est-à-dire d'homme à homme surtout et rejoint les conclusions de l'étude de Mariette Trottier[10], citées au chapitre premier.

Dans le but d'éclairer un peu la situation des productrices, nous avons examiné jusqu'à quel point la location d'une ferme avait pu être pour elles un moyen d'accéder à l'établissement. Ainsi, 16,1% (N = 9) des productrices ont loué une entreprise agricole avant de s'établir contre 7,5% (N = 38) des producteurs. Dans les deux groupes, au moins les deux-tiers des personnes qui se sont tournées vers la location (66,7% chez les productrices et 76,3% chez les producteurs) sont d'origine agricole. La provenance ou non de milieu rural n'explique donc pas pourquoi les femmes ont dû louer une exploitation en plus forte proportion que les hommes. Il semblerait alors que l'accès des productrices à l'établissement découle d'un cheminement plus complexe que le transfert qui a cours de père en fils.

D'autre part, rappelons que la variable grosseur de la ferme parentale devait constituer un indice économique à mettre en relation avec la formation de la relève agricole. Cependant, comme près de la moitié et plus des répondantes et répondants d'origine agricole placent l'exploitation de leurs parents dans la catégorie moyenne, nous nous trouvons face à une difficulté semblable à celle soulevée lors de l'analyse du statut socio-économique d'origine: la trop grande homogénéité de la présente variable empêche tout croisement significatif.

---

10. Trottier, M., La situation économique des productrices agricoles au Québec, Mémoire de maîtrise en sociologie, U.Q.A.M., 1984, 169 p.

TABLEAU 13

Statut civil des producteurs et productrices[11] selon les groupes d'âge à l'établissement

	Producteurs				Productrices			
	Mariés		Célibataires		Mariées		Célibataires	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Moins de 25 ans	67,1	110	32,9	54	88,2	15	11,8	2
25 - 29 ans	82,3	121	17,7	26	92,3	12	7,7	1
30 - 34 ans	84,2	85	15,8	16	100,0	7	-	0
35 ans et plus	94,0	63	6,0	4	100,0	15	-	0
% (global)	79,1		20,9		94,2		5,8	
X^2:	25.88				2.56			
p:	0.00				0.46			

Seuls les producteurs ont un statut civil différent selon les catégories d'âge, les plus jeunes étant célibataires en plus forte

11. Par définition, les conjointes et les conjoints sont mariés ou en union de fait.

proportion que leurs aînés: les moins de 25 ans, 32,9%[12], les 25 34 ans, 16% en moyenne et les 35 ans et plus, 6%.

TABLEAU 14

Personne-s avec qui résident les producteurs et productrices selon le statut civil

	Producteurs		Productrices	
	Mariés %	Célibataires %	Mariées %	Célibataires %
Parents	-	62,1	-	-
Parent et associé-e-s	-	18,4	-	-
Conjoint-e	89,8	6,9	76,9	100,0
Conjoint-e et associé-e-s	5,8	-	19,2	-
Autres	4,4	12,6	3,8	-
N:	411	87	52	2
X^2:	409.70		0.59	
p:	0.0		0.74	

12. Cormier, D., et al., (La formation professionnelle ..., 1985, p. 14) obtiennent le résultat inverse: dans leur échantillon, ce groupe d'âge est constitué de 34% d'individus mariés et de 66% de célibataires. Le statut de leurs répondantes et répondants sur la ferme est-il responsable de ces résultats? Un fort contingent des jeunes de 20 - 24 ans, 58% (Cormier, D., et al., 1985, annexe I, p. 6), ne sont pas encore établis. On peut d'ailleurs se demander s'ils y arriveront...

Chez les producteurs, les célibataires résident surtout avec leurs parents (62,1%) ou, avec leurs parents et un-e ou des associé-e-s[13] (18,4%), tandis que ceux qui sont mariés (ou en union de fait) résident uniquement avec leur conjointe pour la plupart (89,8%) ou alors, un-e ou des associé-e-s s'ajoutent parfois au couple (5,8%). Les productrices, en quasi totalité mariées ou en union de fait, résident en majorité (76,9%) avec leur conjoint seulement, les autres (19,2%) vivant avec leur conjoint et un-e ou des associé-e-s.

D'autre part, il peut être intéressant de noter que la moitié des producteurs[14] étaient mariés (ou vivaient en union de fait) avant leur année d'établissement, 47,3% pour la cohorte 1980-81 et 53,1% pour celle de 1984-85. Aussi, chez les producteurs mariés de la cohorte 1980-81, l'année d'établissement et le début de la vie de couple ont coïncidé dans 34,6% des cas; chez ceux de la cohorte 1984-85, 43,7% ont vu ces deux événements survenir la même année.

TABLEAU 15

Enfants ou non chez les répondantes et répondants

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Enfants								
non	29,2	146	19,3	11	13,0	6	18,4	73
oui	70,8	354	80,7	46	87,0	40	81,6	324

13. En seconde partie de ce chapitre, nous examinerons l'identité des associé-e-s.

14. Le nombre de productrices répondantes nous empêche de faire pour elles la même analyse que pour les producteurs.

La situation des producteurs diffère de celle des trois autres groupes. En effet, ceux-ci sont beaucoup plus nombreux à n'avoir aucun enfant: 29,2% vs 19,3%, 13,0% et 18,4%. Cela n'est guère surprenant compte tenu des 20,9% de célibataires (tableau 13) que compte ce groupe.

TABLEAU 16

Nombre d'enfants des conjointes et productrices

	Conjointes		Productrices	
	%	N	%	N
Aucun enfant	18,2	73	19,3	11
1 enfant	19,0	76	15,8	9
2 enfants	32,9	132	29,8	17
3 enfants	18,7	75	22,8	13
4 enfants et +	11,2	45	12,3	7
Moyenne	1,86		1,93	

Dans l'ensemble, les répondantes ont au minimum[15] 1,9 enfants en moyenne. Cet indice apparaît plus élevé que l'indice synthé-

15. L'indice de natalité pourrait même être supérieur puisque les possibilités de réponse à la question 15b (nombre d'enfants) n'allaient pas au-delà de la catégorie "4 enfants et plus". En définitive, la précision aurait été plus grande avec une question ouverte.

tique québécois (nombre moyen d'enfants par femme): 1,62 en 1981[16] et 1,4 en 1985[17], ce qui correspondrait à une moyenne de 1,5 pour ces deux années.

Le taux de natalité du monde agricole semble donc, aujourd'hui encore, dépasser celui de l'ensemble de la population du Québec, même si le phénomène est beaucoup moins accentué que dans les familles d'origine (tableau 7).

Nos résultats infirmeraient alors l'interprétation de Cormier selon laquelle "les jeunes agriculteurs (trices) vivent le phénomène social des petites familles (moins de 2 enfants)". Interprétation douteuse, s'il en est, d'autant plus que leurs propres données reflètent une importante augmentation du nombre d'enfants à partir de 30 ans: 37% des 30 - 34 ans et 35% des 35 - 39 ans ont de 3 à 5 enfants[18]. Le fait que ces auteurs se soient limités à ne considérer que les 20 - 29 ans comme relève agricole a conduit à restreindre indûment le nombre d'enfants par couple. En effet, les familles ne sont généralement pas complétées à cet âge, tel qu'indiqué au tableau suivant.

---

16. Gouvernement du Québec, Le Québec Statistique, éd., 1985-86, Les publications du Québec, 1985, p. 96.

17. Gouvernement du Québec, Situation démographique au Québec. Bureau de la Statistique du Québec, 1987.

18. Cormier, D., et al., 1985, op. cit., pp. 14 et 15.

TABLEAU 17

Nombre d'enfants des conjointes
selon l'âge à l'établissement

	aucun enfant		1 enfant		2 enfants		3 enfants		4 enfants et +	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Moins de 25 ans	31,6	48	29,6	45	32,2	49	3,9	6	2,6	4
25 - 29 ans	15,2	15	21,2	21	31,3	31	22,2	22	10,1	10
30 - 34 ans	5,4	4	4,1	3	31,1	23	35,1	26	24,3	18
35 ans et plus	2,6	1	5,1	2	38,5	15	35,9	14	17,9	7
X^2:					107,65					
p:					0,00					

Si 31,6% des plus jeunes n'ont pas d'enfants, déjà ce pourcentage est réduit de moitié (15,2%) chez les 25-29 ans et ne représente plus que la minorité chez les conjointes de 30 ans et plus (5,4% et 2,6%). D'autre part, tandis que les moins de 25 ans ont un ou deux enfants (61,8%), le tiers (32,3%) des 25-29 ans et plus de la moitié de leurs aînées ont trois enfants et plus (30-34 ans: 59,4%; 35 ans et plus: 53,8%).

Il faut souligner le cas des femmes de 30-34 ans: le quart (24,3%) d'entre elles ont 4 enfants et plus.

TABLEAU 18

Occupation actuelle des conjointes et conjoints des répondantes et répondants (opinion d'un membre du couple à propos de l'autre)

	Producteurs %	Productrices %	Conjoints %	Conjointes %
Ne travaille pas à l'extérieur de la maison	27,9	13,0	13,3	7,6
Temps plein ferme	24,3	70,4	62,2	82,7
Temps plein extérieur	15,5	13,0	2,2	4,3
Temps partiel ferme	19,2	1,9	15,6	2,8
Temps partiel extérieur	13,1	1,9	6,7	2,3
N:	412	54	45	392

Seules les conjointes des producteurs ne travaillent pas majoritairement à temps plein sur la ferme (24,3% vs 70,4%; 62,2%; 82,7%) mais environ le cinquième (19,2%) y travaillent à temps partiel. Ces femmes sont les plus nombreuses à ne pas travailler à l'extérieur de la maison (27,9%) et aussi à occuper des emplois hors ferme, à temps plein (15,5%) ou partiel (13,1%). De plus, cette proportion de travailleuses hors ferme grimpe à 44,4% si nous considérons celles qui ont eu un emploi au cours des 2 - 3 dernières années. L'ensemble de ces emplois hors ferme se répartissait ainsi:

Strate inférieure:	25,8%
Strate moyenne:	64,2%
Strate supérieure:	10,0%
N:	182

Elles sont (étaient) couturières (8%), coiffeuses (4,3%), serveuses (3,2%) (strate inférieure) ou surtout, commis-comptables (15%), secrétaires (13,4%), infirmières (9,6%) (strate moyenne) ou, plus rarement, professeures (8%) (strate supérieure)[19]. Ces conjointes semblent avoir profité d'une certaine mobilité sociale ascendante par rapport aux mères qui ont eu un emploi hors ferme[20]; elles occupent plus fréquemment des emplois de strate moyenne (64,2% vs 50,7%). Dans l'un et l'autre cas toutefois, les occupations de cette strate demeurent à peu près les mêmes: des emplois "féminins", étroitement associés "au sens d'autrui", à la "reproduction sociale" et au "faire-valoir", pour reprendre les expressions de notre revue de littérature.

Selon les productrices, leurs conjoints travaillent presque exclusivement à temps plein, surtout sur la ferme (70,4%) ou encore à l'extérieur de l'exploitation agricole (13,0%). Notons toutefois que 13% ne travaillent pas à l'extérieur de la maison.

---

19. Les agricultrices d'âges variés de l'étude de Dion, S. (Les besoins de formation..., p. 45) "ont été enseignantes, secrétaires, ouvrières, femmes de ménages, caissières, serveuses ou encore infirmières".

20. Comme nous ne savons pas la proportion de mères qui ont travaillé sur la ferme, nous devons comparer les conjointes aux mères qui ont eu un emploi à l'extérieur. Toutefois, les mères agricultrices se seraient toutes classées dans la strate inférieure de Blishen ce qui ne changerait pas le sens de la présente interprétation.

Les productrices, selon leurs conjoints, travaillent en majorité à temps plein sur la ferme (62,2%); cependant, comme les conjointes, à peu près 15,6% des productrices travaillent à temps partiel à l'entreprise agricole. D'autre part, si les productrices qui travaillent au foyer seulement, sont deux fois moins nombreuses que les conjointes (13,3% vs 27,9%), elles représentent un pourcentage égal à celui des conjoints (13%). Les couples productrices-conjoints partageraient-ils les tâches parentales et domestiques?

Les producteurs, comme les conjoints, travaillent presque exclusivement à temps plein mais actuellement, à la différence de ces derniers, leur occupation se limite dans presque tous les cas au travail sur la ferme (82,7%) puisqu'ils occupent peu des emplois à l'extérieur de l'exploitation. Au cours des 2 - 3 dernières années toutefois, 15,5% (soit environ le tiers des conjointes) ont eu un tel emploi hors ferme:

Strate inférieure:	44,6%
Strate moyenne:	39,2%
Strate supérieure:	16,0%
N:	56

Ils étaient chauffeurs d'autobus, de taxis, de camions (10,7%), travailleurs dans le domaine de la construction (7,1%), manoeuvres (5,4%) (strate inférieure) ou machinistes, soudeurs (12,5%), représentants dans le domaine de la vente (8,9%) (strate moyenne) ou encore, ingénieurs et autres professionnels (10,7%), administrateurs et gestionnaires (7,1%).

Ainsi, il faudrait constater que les jeunes producteurs semblent, comme leurs conjointes, avoir atteint un échelon social

supérieur à celui de leurs pères (de façon temporaire cependant)[21]; ils ont occupé plus fréquemment des emplois de strate supérieure (16,0% vs 3,6%) ou moyenne (39,2% vs 2,4%) et deux fois moins souvent des emplois de strate inférieure (44,6% vs 94,0%). Enfin, les types d'emplois demeurent assez semblables chez les pères et les fils: des professions "masculines".

TABLEAU 19

Occupation actuelle des conjointes selon le nombre d'enfants

	aucun enfant		1 enfant		2 enfants		3 enfants		4 enfants et +	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Ne travaille pas à l'extérieur de la maison	13,3	15	18,6	21	36,3	41	17,7	20	14,2	16
Temps plein ferme	17,0	17	14,0	14	28,0	28	28,0	28	13,0	13
Temps plein extérieur	29,7	19	32,8	21	23,4	15	10,9	7	3,1	2
Temps partiel ferme	17,7	14	15,2	12	32,9	26	17,7	14	16,5	13
Temps partiel extérieur	21,2	11	19,2	10	40,4	21	15,4	8	3,8	2
X^2:				34.68						
p:				0.004						

21. Puisque ces jeunes deviendront à leur tour producteurs agricoles .

Il existe une relation significative entre l'occupation actuelle de la conjointe[22] et le nombre d'enfants. Les femmes qui travaillent à l'extérieur de l'entreprise agricole ont moins d'enfants que les autres conjointes: 14,0% de celles qui occupent des emplois hors ferme à temps plein et 19,2% de celles qui travaillent à temps partiel à l'extérieur ont trois enfants et plus contre 41,0% des femmes qui travaillent sur la ferme à temps plein, 34,2% de celles qui y travaillent à temps partiel et 31,9% de celles qui ne travaillent pas à l'extérieur de la maison. On doit noter que les conjointes qui travaillent à temps plein sur la ferme sont également celles qui ont le plus d'enfants. Il apparaît alors que le nombre d'enfants médiatise le rapport des conjointes au travail: le nombre d'enfants semble déterminant pour la carrière des conjointes.

---

22. Comme les trois autres groupes travaillent majoritairement à temps plein sur la ferme, pareil croisement impliquant leur occupation actuelle selon le nombre d'enfants s'avère non significatif.

TABLEAU 20

Occupation actuelle des conjointes selon l'âge à l'établissement

	Ne travaille pas à l'extérieur de la maison		Temps plein ferme		Temps plein extérieur		Temps partiel ferme		Temps partiel extérieur	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Moins de 25 ans	28,6	32	17,9	20	17,9	20	19,6	22	16,1	18
25 - 29 ans	25,0	30	29,2	35	15,0	18	16,7	20	14,2	17
30 - 34 ans	29,3	24	24,4	20	13,4	11	22,0	18	11,0	9
35 ans et plus	30,5	18	27,1	16	10,2	6	20,3	12	11,9	7
X^2:				7.36						
p:				0.83						

Bien que les données de Dion n'aient pas été recueillies à partir d'un échantillon comparable au nôtre, ce sont les seules que nous possédons sur les femmes en agriculture. Nous avons donc tenté d'examiner les recoupements entre les résultats de cette auteure et ceux de la présente recherche en ce qui a trait à l'occupation actuelle des conjointes. Les deux études décrivent alors sensiblement le même profil selon la catégorie d'âge[23]. En effet, Dion[24] constate que: "dans un plus fort pourcentage que les autres, elles [les 15 - 24 ans] ont un travail rémunéré en dehors de

23. Il faut toutefois souligner que la variable "âge" signifiait, dans la recherche de Dion, l'âge au moment de la cueillette de données, tandis que dans la nôtre, cette variable correspond à l'âge à l'établissement. Il s'ensuit nécessairement l'introduction d'un certain biais.

24. Dion, S., op. cit., p. 74.

l'entreprise (25%)". Nos résultats indiquent également que les moins de 25 ans au moment de l'établissement travaillent plus à l'extérieur de la ferme que leurs aînées: 34% au total. Et Dion[25], de poursuivre: "environ 17% d'entre elles [les 25 - 39 ans] ont un travail rémunéré en dehors de l'entreprise agricole". De notre côté, nous obtenons pour la catégorie des 25-39 ans à l'établissement une moyenne de 25,3% environ. Selon Dion[26]: "l'âge plus que le fait d'être reconnue productrice ou pas (...) est un facteur de différenciation important". Nos données (tableau 18) soulèvent cependant des doutes quant à cette interprétation puisque, dans la présente recherche seulement 8,9% des productrices (vs 28,6% des conjointes) ont un travail rémunéré en dehors de l'exploitation agricole.

2) Statut de la relève au sein de l'exploitation agricole

Cette deuxième section tente de cerner le statut des membres de la relève agricole au sein des exploitations. Le "statut" est ici défini sous une double forme qui implique le fait d'être propriétaire, salarié ou salariée, collaborateur ou collaboratrice, mais aussi de détenir un pourcentage de parts (taux de participation) correspondant.

D'abord, l'examen du type d'aide à l'établissement choisie nous conduit à explorer à quel type de propriété elle se rattache. Puis, l'analyse du statut des répondantes et répondants selon l'origine agricole ou non, l'année d'établissement et l'âge au moment de l'établissement constitue le coeur de cette section. S'ajoute, par la suite, quelques données sur l'identité des membres d'un groupe.

---

25. Dion, S., p. 76.

26. Dion, S., p. 74.

TABLEAU 21

Type d'aide choisie par les productrices et producteurs de la cohorte 1984-85

	Producteurs %	Productrices %
Subvention	45,0	40,0
Rabais d'intérêt	55,0	60,0
N:	231	30

Seule la cohorte 1984-85 bénéficiait de la possibilité de choisir la forme d'aide lui convenant le mieux. La majorité des nouvelles et nouveaux établis ont préféré le rabais d'intérêt, dans des proportions à peu près équivalentes (55% des producteurs vs 60% des productrices). Comme le rabais d'intérêt ne contient pas la clause discriminatoire à l'égard des couples (en pratique, à l'égard des femmes) inscrite jusqu'à tout récemment dans la Loi de mise en valeur des exploitations agricoles instituant les subventions, il paraît, selon les données du tableau 21, équitable pour les deux sexes. A première vue, il offrirait aux producteurs et productrices des chances égales d'accès à la propriété[27]. Voyons ce qu'il en est concrètement.

27. A condition, bien entendu, de présumer que l'application de la loi et les pratiques d'attribution du rabais d'intérêt se soient modifiées dans le sens de la non discrimination.

TABLEAU 22

Type d'aide obtenue par les productrices et producteurs de la cohorte 1984-1985 selon le type de propriété (de groupe[28] ou individuelle)

	Producteurs				Productrices			
	De groupe		Individuelle		De groupe		Individuelle	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Subvention	74,5	76	24,5	25	83,3	10	8,3	1
Rabais d'intérêt	25,8	32	71,8	89	77,8	14	16,7	3
X^2:	54.23				2.57			
p:	0.00				0.46			

Les producteurs se sont surtout servi de la subvention pour s'établir à l'intérieur d'un groupe (74,5%) et du rabais d'intérêt pour s'établir seuls: 71,8% ayant opté pour cette forme d'aide sont propriétaires uniques. Chez les productrices, quelle que soit la forme d'aide privilégiée, la majorité d'entre elles appartiennent à un groupe de propriétaires. Le rabais d'intérêt, malgré l'absence de clause discriminatoire, ne semble pas avoir favorisé plus que la subvention l'émergence de femmes propriétaires uniques.

28. L'exploitation de groupe comprend les sociétés, compagnies et coopératives, les "associations de ménages" selon notre définition de départ.

TABLEAU 23

Statut des répondantes et répondants

	Producteurs %	Productrices %	Conjoints %	Conjointes %
Propriété de groupe	49,7	73,2	73,3	32,0
Propriété individuelle	47,8	16,1	4,4	5,7
Salarié-e ferme	0,8	-	2,2	6,0
Salarié-e extérieur	-	-	2,2	7,1
Collaborateur-trice	1,2	8,9	11,1	47,0
Autre	0,6	1,8	6,7	2,2
N:	521	56	45	366

Chez les producteurs, les propriétaires uniques représentent 47,8% et les partenaires d'une ferme de groupe, 49,8%. A la différence de leurs collègues masculins, les productrices propriétaires uniques ne représentent que 16,1% (vs 47,8% chez les producteurs), les partenaires d'une entreprise de groupe comptant pour la grande majorité 73,2% (vs 49,7% chez les producteurs). Les femmes choisissent-elles une forme différente de partage des intérêts dans l'exploitation agricole? Doit-on plutôt soulever à nouveau l'hypothèse que les femmes ont plus de difficultés que leurs confrères à accéder seules à la propriété?

Avant d'aborder l'analyse des statuts des conjoints et conjointes, rappelons la filiation des groupes deux à deux: producteurs-conjointes et productrices-conjoints. Cette filiation implique par le fait même une certaine complémentarité de statuts entre les membres de chaque paire.

En ce qui a trait aux conjoints, ceux-ci sont surtout copropriétaires au sein d'une ferme de groupe, ceci dans une proportion identique à celle des productrices (73%). Le statut des conjoints apparaît ainsi en quasi-symétrie avec celui des productrices. D'autre part, on dénombre peu de conjoints collaborateurs (11,1% mais N = 5).

Du côté des conjointes, la situation est extrêmement différente de celle des trois autres groupes. Ces femmes ne sont partenaires d'une exploitation de groupe qu'à 32% et 47% d'entre elles se déclarent collaboratrices. C'est donc dire que pour près de la moitié des conjointes, on note un antagonisme de statuts entre elles et les producteurs: ils sont propriétaires, elles collaborent et ce, sans participation à la propriété.

TABLEAU 24

Statut des producteurs et conjointes selon la provenance ou non d'un milieu agricole.

	Producteurs				Conjointes			
	Non agricole		Agricole		Non agricole		Agricole	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Propriété de groupe	44,4	24	50,2	234	29,6	56	34,7	59
Propriété individuelle	53,7	29	47,2	220	7,9	15	3,5	6
Salarié-e ferme	---	0	0,9	4	5,8	11	5,9	10
Salarié-e extérieur	---	0	---	0	7,9	15	6,5	11
Collaborateur-trice	1,9	1	1,1	5	46,0	87	47,6	81
Autre	---	0	0,6	3	2,6	5	1,8	3
X^2	1.82				4.32			
p	0.77				0.50			

TABLEAU 25

Statut des producteurs et conjointes selon l'année d'établissement

	Producteurs				Conjointes			
	1980-1981		1984-1985		1980-1981		1984-1985	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Propriété de groupe	51,4	145	47,7	114	32,3	65	31,5	52
Propriété individuelle	46,8	132	49,0	117	6,5	13	4,8	8
Salarié-e ferme	0,7	2	0,8	2	6,0	12	6,1	10
Salarié-e extérieur	---	0	---	0	7,5	15	6,7	11
Collaborateur-trice	1,1	3	1,3	3	45,3	91	49,1	81
Autre	---	0	1,3	3	2,5	5	1,8	3
X^2	4.09				0.98			
p	0.40				0.96			

Selon les tableaux 24 et 25, ni la provenance ou non d'un milieu agricole, ni l'année d'établissement n'ont un impact réel sur le statut des producteurs et conjointes. On remarque bien dans le premier de ces tableaux que, du côté des conjointes, les filles d'agriculteurs sont un peu plus présentes que les filles de non agriculteurs comme partenaires d'un groupe (34,7% vs 29,6%) et que, dans le second tableau, les producteurs membres de groupes sont un peu moins nombreux dans la cohorte 1984-1985 que dans

celle de 1980-1981 (47,7% vs 51,4%) tandis que les conjointes de 1984-1985 ont plus souvent le statut de collaboratrices que celles de la cohorte 1980-1981 (49,1% vs 45,3%), mais ces différences demeurent peu importantes.

TABLEAU 26

Statut des producteurs selon l'âge à l'établissement

	De groupe		Individuelle		Salarié-ferme		Collaborateur		Autre	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Moins de 25 ans	53,7	87	45,1	73	0,6	1	0,6	1	-	0
25-29 ans	41,8	59	55,3	78	1,4	2	-	0	1,4	2
30-34 ans	43,6	44	53,5	54	1,0	1	1,0	1	1,0	1
35 ans et plus	62,7	42	34,3	23	-	0	3,0	2	-	0
X^2:				19.55						
p:				0.07						

TABLEAU 27

Statut des conjointes selon l'âge à l'établissement

	De groupe		Individuelle		Salariée ferme		Salariée extérieur		collaboratrice		Autre	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Moins de 25 ans	23,0	31	5,9	8	7,4	10	7,4	10	52,6	71	3,7	5
25-29 ans	28,1	25	5,6	5	4,5	4	4,5	4	56,2	50	1,1	1
30-34 ans	40,0	28	5,7	4	5,7	4	7,1	5	40,0	28	1,4	1
35 ans et plus	53,8	21	2,6	1	5,1	2	7,7	3	28,2	11	2,6	1
X^2:				21.35								
p:				0.13								

Selon les catégories d'âge à l'établissement (tableau 26), on remarque des variations importantes. Ainsi, la majorité des producteurs de 25 - 29 ans (55,3%) et de 30 - 34 ans (53,5%) exploitent une entreprise à propriété individuelle, tandis que les plus jeunes et les plus âgés participent plutôt à une exploitation de groupe (53,7% des jeunes de moins de 25 ans et 62,7% de ceux de 35 ans et plus).

Chez les conjointes également, le statut varie grandement en fonction de l'âge à l'établissement (tableau 27). Le partenariat dans une ferme de groupe représente 23% chez les moins de 25 ans, 28,1% chez les 25 - 29 ans, 40% chez les 30 - 34 ans et 53,8% chez

les 35 ans et plus. Réciproquement, les plus jeunes sont plus collaboratrices que leurs aînées - 52,6% des moins de 25 ans contre 28,2% des 35 ans et plus.

Dion[29] décrit les femmes en agriculture de la catégorie des 15 - 24 ans en ces termes: "les 15 - 24 ans ne sont pas du tout celles qui revendiquent et suscitent les changements". D'autre part, cette auteure ajoute[30] que: "de l'ensemble des informations, une chose ressort clairement: celles qui veulent du changement ce sont les femmes de 25 - 39 ans". Pourrait-on interpréter nos résultats en ce sens?

Par ailleurs, compte tenu de la constitution de notre population, on aura sûrement relevé quelques incohérences chez chacun des quatre groupes en ce qui a trait au statut sur l'exploitation agricole. En effet, quoique les nombres soient négligeables, on ne devrait pas trouver de producteurs et de productrices qui se déclarent collaborateurs ou collaboratrices; de même des conjoints et conjointes propriétaires uniques constituent une situation incongrue bien que peu importante. Afin de tenter d'expliquer ces incohérences, le taux de participation (pourcentage de parts détenues) est examiné aux tableaux suivants.

---

29. Dion, S., Les besoins de formation..., p. 75.

30. Dion, S., p. 77.

TABLEAU 28

Taux de participation à l'exploitation agricole
(pourcentage de parts détenues par les
répondantes et répondants)

	Producteurs %	Productrices %	Conjoints %	Conjointes %
Moins de 20% des parts	1,6	5,3	-	6,3
20-40% des parts	16,9	31,6	4,3	15,4
41-60% des parts	23,5	40,4	40,4	11,1
61-80% des parts	6,1	3,5	27,7	-
81-100% des parts	49,8	17,5	10,6	3,8
Aucune part	2,2	1,8	17,0	63,5
N:	510	57	47	397

TABLEAU 29

Taux de participation des producteurs
selon l'âge à l'établissement

	Moins de 20%		20-40%		41-60%		61-80%		81-100%		Aucune	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Moins de 25 ans	2,6	4	29,5	46	14,7	23	1,9	3	48,7	76	2,6	4
25 - 29 ans	2,1	3	13,2	19	23,6	34	6,9	10	50,0	72	4,2	6
30 - 34 ans	-	0	9,4	9	27,1	26	5,2	5	58,3	56	-	0
35 ans et plus	-	0	10,6	7	34,8	23	12,1	8	42,4	28	-	0
X^2:			50.64									
p:			0.00									

TABLEAU 30

Taux de participation des conjointes selon l'âge à l'établissement

	Moins de 20%		20-40%		41-60%		61-80%		81-100%		Aucune	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Moins de 25 ans	7,9	12	11,8	18	4,6	7	-	0	3,9	6	71,7	110
25 - 29 ans	7,3	7	9,4	9	14,6	14	-	0	4,2	4	64,6	62
30 - 34 ans	2,7	2	19,2	14	16,4	12	-	0	2,7	2	58,9	43
35 ans et plus	7,9	3	34,2	13	13,2	5	-	0	2,6	1	42,1	16
X^2:			30.11									
p:			0.02									

Globalement, le taux de participation (tableau 28) nous donne les mêmes indications que le statut (tableau 23). Par exemple, la proportion de répondantes et répondants qui détiennent 81 à 100% des parts est assez similaire à celles des propriétaires uniques. Le taux de participation apporte toutefois aux autres statuts un éclairage supplémentaire.

Ainsi, les producteurs membres d'un groupe détiennent un pourcentage de parts qui fait d'eux soit des partenaires minoritaires (20-40% des parts: 16,9%), soit des co-partenaires (41-60% des parts: 23,5%). Il y a peu de partenaires majoritaires (61-80%: 6,1% seulement). La participation selon l'âge (tableau 29) permet un raffinement de cette analyse. Les plus jeunes producteurs, partenaires d'une ferme de groupe, possèdent deux fois plus fréquemment une participation minoritaire (20-40% des parts: 29,5%)

qu'une co-participation (41-60% des parts: 14,7%). La situation des aînés reflète l'inverse de celle des moins de 25 ans. Les 25-29 ans co-propriétaires représentent près du double des partenaires minoritaires (23,6% vs 13,2%). Et, chez les 30 ans et plus, la proportion s'établit à 3 pour 1 en faveur des co-propriétaires par rapport aux membres minoritaires (30 - 34 ans: 27,1% vs 9,4%; 35 ans et plus: 34,8% vs 10,6%).

A l'instar des producteurs, les productrices (tableau 28) sont, elles aussi, partenaires minoritaires (31,6%) ou co-partenaires (40,4%). Par ailleurs, si nous pairons les productrices et les conjoints, il est remarquable d'observer que les femmes partenaires d'un groupe possèdent un plus faible taux de participation que les hommes: 31,6% des productrices détiennent 20 à 40% des parts, donc une participation minoritaire, contre 4,3% des conjoints; à l'inverse, 27,7% des conjoints ont de 61 à 80% des parts, donc une participation majoritaire, contre 3,5% des productrices.

Dans le cas des conjointes, leur faible participation à la propriété de l'exploitation devient encore plus évidente lorsque l'on étudie le pourcentage de parts détenues: 63,5% ne possèdent aucune part et 6,3% ont moins de 20% des parts ce qui signifie une participation insuffisante pour ouvrir droit à l'aide à l'établissement de l'OCAQ. Toutefois, les conjointes qui détiennent une participation plus que symbolique (20% des parts et plus) représentent 26,5%, les propriétaires uniques (81-100% des parts), 3,8%. Ainsi, si nous combinons les résultats des tableaux 23 et 28, le statut des conjointes se compare avantageusement au statut des répondantes de Dion[31].

---

31. Dion, S., op. cit., p. 46.

TABLEAU 31

Statut des répondantes de l'enquête de Dion et des conjointes de la présente recherche

	Répondantes de Dion	Conjointes	
	%	%	
Propriétaire	3,5	3,8	81-100% des parts
Actionnaire ou sociétaire	17,7	26,5	20-60% des parts
Salariée (ferme)	5,3	6,0	Aucune part
Salariée (hors ferme)	-	7,1	Aucune part
Collaboratrice	73,2	56,6	Aucune part et moins de 20% des parts
Retraitée	0,3	-	
N:	2 036	360	

Nous remarquons que les femmes membres d'un groupe forment une proportion plus importante dans notre échantillon que chez les agricultrices québécoises tel que cité dans Dion (26,5% vs 17,7%) et que par ailleurs, les conjointes collaboratrices y sont proportionnellement moins présentes (56,6% vs 73,2%). S'agit-il d'une évolution pour les femmes?

Le tableau 30 indiquant que la participation des conjointes diffère selon l'âge nous fournit quelques informations complémentaires. En effet, ce sont les plus jeunes qui détiennent la plus faible participation: 71,7% n'ont aucune part contre 64,6% des 25-29 ans, 58,9% des 30-34 ans et 42,1% des 35 ans et plus. Par ailleurs, bien que la participation des aînées soit plus élevée (celles qui ont de 20 à 40% des parts sont trois fois plus nom-

breuses chez les 35 ans et plus que chez les moins de 30 ans et près de deux fois plus nombreuses que chez les 30-34 ans), le pourcentage de co-propriétaires (41-60% des parts) ne représente guère plus de 15% chez les conjointes de 25 ans et plus. Les aînées à l'établissement ont donc plus de chances que leurs cadettes d'être partenaires dans l'exploitation, mais il s'agit d'une participation minoritaire[32]. Malgré cette constatation, par rapport aux données de Dion, il y a progrès chez les conjointes, progrès cependant mitigé.

TABLEAU 32

Taux de participation à l'exploitation agricole des producteurs selon le nombre d'enfants

	Moins de 20%		20-40%		41-60%		61-80%		81-100%		Aucune	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Aucun	1,4	2	26,1	36	13,0	18	2,9	4	52,2	72	4,3	6
1 enfant	1,2	1	15,9	13	18,3	15	3,7	3	61,0	50	---	0
2 enfants	0,8	1	17,3	23	24,1	32	6,8	9	49,6	66	1,5	2
3 enfants	---	0	6,0	5	34,5	29	6,0	5	53,6	45	---	0
4 enfants et +	---	0	8,3	4	37,5	18	16,7	8	33,3	16	4,2	2
X^2:					58.12							
p:					0.00							

32. Ce qui va dans le sens des études européennes, selon notre revue de littérature, notamment les conclusions de Martin, S., Commission d'enquête du Parlement européen sur la situation de la femme en Europe, en 1982. (Voir à ce sujet le chapitre 1, p.64 de la présente recherche).

Au sein du groupe des producteurs, ceux qui ont 4 enfants et plus sont moins nombreux que les autres à être propriétaires uniques. Chez les partenaires d'exploitation collective, ceux qui n'ont pas d'enfant sont plus nombreux que les autres à posséder une participation minoritaire. Or, dans les deux cas, on peut déduire, selon le taux de participation (tableau 29), que les premiers sont âgés de 35 ans et plus majoritairement à l'établissement et les seconds, de moins de 25 ans.

TABLEAU 33

Taux de participation à l'exploitation agricole des conjointes selon le nombre d'enfants

	Moins de 20%		20-40%		41-60%		61-80%		81-100%		Aucune	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Aucun	5,6	4	8,5	6	2,8	2	—	0	5,6	4	77,5	55
1 enfant	7,9	6	11,8	9	5,3	4	—	0	5,3	4	69,7	53
2 enfants	6,1	8	16,0	21	16,0	21	—	0	4,6	6	57,3	75
3 enfants	4,1	3	19,2	14	11,0	8	—	0	—	0	65,8	48
4 enfants et +	9,1	4	25,0	11	20,5	9	—	0	2,3	1	43,2	19
X^2:					31.35							
p:					0.01							

Chez les conjointes, celles qui ont 4 enfants et plus représentent un pourcentage plus faible de non-participantes à l'entreprise agricole. Du tableau 30, il appert que ce serait selon tou-

tes probabilités, des femmes âgées de 35 ans et plus au moment de l'établissement.

D'autre part, en se référant aux tableaux 17 (nombre d'enfants selon l'âge à l'établissement) et 19 (occupation actuelle selon le nombre d'enfants), on confirme que près des deux-tiers des conjointes mères de 4 enfants au moins ont 30 ans ou plus et que ces mères de famille nombreuse sont également celles qui travaillent le moins à l'extérieur de la ferme.

La mise en relation du statut et du taux de participation explique la plupart des incohérences déjà notées. Les producteurs et productrices qui se définissaient collaborateurs et collaboratrices possèdent, en fait, 20% des parts et plus de l'exploitation agricole. D'autre part, les conjoints et conjointes qui se prétendaient propriétaires uniques voient leur nombre diminuer en raison d'un taux de participation insuffisant pour leur conférer ce statut. Il n'en demeure pas moins que certaines personnes définies producteurs ou productrices ne le sont concrètement pas et inversement pour les deux autres groupes. Comme il s'agit d'un faible pourcentage, entre 2 et 4%, nous croyons cette marge d'erreur attribuable, en partie au terme "collaborateur" ou "collaboratrice" qui recouvre des réalités différentes pour plusieurs, en partie à la formulation de la question relative aux parts détenues (16a) - certains individus propriétaires uniques ayant déclaré en toute logique ne détenir aucune part, et enfin, aux difficultés rencontrées pour extraire des dossiers de l'Office les noms des personnes subventionnées.

TABLEAU 34

Nombre de membres dans un groupe (hormis le producteur) selon l'âge à l'établissement des producteurs

	1		2		3 et plus	
	%	N	%	N	%	N
Moins de 25 ans	38,8	33	43,5	37	17,6	15
25 - 29 ans	62,5	35	25,0	14	12,5	7
30 - 34 ans	78,6	33	11,9	5	9,5	4
35 ans et plus	73,8	31	19,0	8	7,1	3
X^2:		25.64				
p:		0.0003				

TABLEAU 35

Identité des autres membres des exploitations de groupe selon l'âge à l'établissement des producteurs

	Conjointe		Père		Parents		Père, frère(s)		Parents, frère(s)		Frère(s)	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Moins de 25 ans	19,3	17	19,3	17	10,2	9	18,2	16	9,1	8	19,3	17
25 - 29 ans	43,9	25	12,3	7	5,3	3	7,0	4	3,5	2	21,1	12
30 - 34 ans	48,8	21	7,0	3	-	0	2,3	1	-	0	32,6	14
35 ans et plus	67,5	27	-	0	-	0	2,5	1	-	0	27,5	11
X^2:				64.89								
p:				0.00								

TABLEAU 36

Nombre de membres dans un groupe (hormis la conjointe) selon l'âge à l'établissement des conjointes

	1		2		3 et plus	
	%	N	%	N	%	N
Moins de 25 ans	63,3	19	16,7	5	20,0	6
25 - 29 ans	60,0	15	12,0	3	28,0	7
30 - 34 ans	73,1	19	15,4	4	11,5	3
35 ans et plus	89,5	17	10,5	2	-	0
X^2:			7.95			
p:			0.24			

Cette dernière partie aborde la composition des exploitations de groupe: le nombre et l'identité des associés et associées selon l'âge à l'établissement. De l'avis de Morisset[33], la ferme de type familial serait en voie de disparition. Qu'en est-il exactement chez la relève agricole?

Dans le groupe de producteurs (tableau 34) les jeunes de moins de 25 ans à l'établissement se trouvent, plus fréquemment que leurs aînés, partenaires d'entreprises à trois (43,5%) ou quatre (17,6%) membres. Leurs associés ou associées (tableau 35) sont soit un ou plusieurs membres de leur famille d'origine: frère(s) -19,3%; père et frère(s) - 18,2%; père - 19,3%, soit la conjointe -19,3%.

33. Morrisset, M., Agriculture familiale ou capitaliste au Québec au XXième siècle?, Université de Paris VIII, Paris, 1982.

Du côté des producteurs de 25 - 29 ans à l'établissement, même si 25% d'entre eux appartiennent à un groupe de 3 personnes et 12,5% à un groupe de 4 membres et plus, ceux-ci en majorité (62,5%) ne partagent leurs parts qu'avec une seule autre personne (tableau 34). La conjointe occupe la place prépondérante (43,9%) comme partenaire, suivie d'un ou plusieurs frères (21,1%) ou du père (12,3% - tableau 35).

Chez les 30 ans et plus à l'établissement, les producteurs appartiennent pour la plupart (76,2% en moyenne) à des entreprises à deux partenaires (tableau 34) où la conjointe est encore plus présente que chez leurs cadets (30 - 34 ans: 48,8%; 35 ans et plus: 67,5%) bien qu'un, ou plus rarement, plusieurs frères participent à la propriété (32,6% et 27,5%). D'autre part, le père en tant que partenaire ne représente que l'exception (tableau 35).

Du côté des productrices et des conjoints, il s'agit d'un partage à deux, toutefois inéquitable, de l'exploitation agricole. 97,1% des productrices et 96,4% des conjoints partenaires d'une ferme de groupe se déclarent associés à l'autre membre du couple.

Pour leur part, les conjointes, peu nombreuses et minoritaires dans les exploitations de groupe, forment un tandem surtout (tableau 36) avec une seule autre personne. Il s'agit du conjoint dans la plupart des cas: moins de 25 ans, 74%; 25 - 29 ans, 85,3%; 30 - 34 ans, 90,6%; 35 ans et plus, 88,5%.

Dans ce contexte, quel que soit le groupe considéré, il n'existe pas de dichotomie unité familiale - unité d'exploitation agricole. La ferme demeure, chez la relève à tout le moins, une

entreprise familiale[34], puisque la quasi-totalité des partenaires qui n'appartiennent pas à la famille d'origine appartiennent à la famille actuelle: il s'agit des conjoints et conjointes. L'inclusion de ces derniers et dernières dans une recherche sur la relève agricole y puise donc une justification et un appui de taille.

Conclusion

La description socio-économique des répondantes et répondants a fait surgir certaines ressemblances mais également d'importantes différences entre les hommes, en majorité producteurs, et les femmes, en majorité conjointes, de la relève agricole francophone.

Ainsi, la plupart des membres de la relève proviennent d'une strate socio-économique faible selon l'échelle de Blishen - les hommes un peu plus que les femmes. Conséquemment, soulignons dès maintenant qu'il ne faut pas s'attendre à une scolarité globale élevée chez les répondantes et répondants, puisque "l'influence du statut socio-économique d'origine se fait sentir très tôt pour se poursuivre jusqu'à une étape avancée du processus de scolarisation"[35].

---

34. Nous employons cette expression dans notre recherche à la fois pour signifier l'entreprise familiale traditionnelle et cette autre entreprise en corporation possédée et contrôlée par les membres d'une même famille, que Nikolitch, R. suggère d'appeler "ferme - propriété de la famille". (Selon Archer, André, L'économie agricole: applications au Québec, 1987, pp. 195-196).

35. Sylvain, L., et al., Les cheminements scolaires..., Editeur officiel, Québec, 1985, p. 51.

D'autre part, la littérature québécoise affirme que les jeunes producteurs sont fils d'agriculteurs à environ 90%; nos données confirment partiellement cette statistique masculine. Effectivement, les producteurs sont fils d'agriculteurs à 88,5% pour la cohorte 1980-1981 et 90,5% pour celle de 1984-85, mais chez les conjoints, ces pourcentages ne sont que de 63,2% et 74,1% respectivement. De plus, l'interprétation de telle information doit être réévaluée à la lumière des résultats des femmes, productrices et conjointes: 43.5% (cohorte 1980-1981) et 55,9% (cohorte 1984-1985) des premières, 51,4% et 40,7% des secondes sont filles d'agriculteurs. Alors, le fait d'être enfant de producteur agricole ne semble pas accorder automatiquement plus de chances de s'établir, à moins d'être de sexe masculin. Autrement dit, si les producteurs de la relève sont fils d'agriculteurs en si grand nombre, c'est que la forme renouvelée d' "héritage", le transfert de ferme, s'effectue encore de nos jours de préférence d'homme à homme.

La grosseur[36] de la ferme actuelle et le type de production principale font également ressortir les privilèges dont jouissent les producteurs, de façon encore plus accentuée lorsqu'ils sont fils d'agriculteurs. Ceux-ci se trouvent à la tête de grosses fermes laitières plus fréquemment que les productrices, qui elles dirigent de plus petites fermes axées moins souvent vers le lait et plutôt vers les productions moins répandues.

D'autres embûches se dressent sur le chemin des femmes. Ainsi en est-il du nombre d'enfants (évidemment moins élevé que chez la génération précédente, mais plus élevé que la moyenne québécoise), qui oriente la carrière professionnelle des conjointes sans troubler celle des producteurs. La responsabilité parentale incombe à

---

36. Les catégories de grosseur de ferme (parentale et actuelle) pourraient être nuancées par le dépouillement des questions 6b et 18b relatives au volume de production en combinaison avec les types de production (questions 6a et 18a). Il s'agit d'une étude en soi que nous n'avons pas menée.

la femme et oblige celle-ci à quitter son emploi à temps plein hors ferme sans laisser de trace d'un quelconque impact sur l'orientation des producteurs. Lueur d'espoir peut-être du côté des couples productrices-conjoints où un partage différent des tâches familiales aurait cours? Ce qui suggérerait que le fait d'avoir accès à la propriété de la ferme ou d'être "reconnue" productrice (réalité juridico-économique) est peut-être en lien avec une certaine façon plus équitable de partager une partie des tâches liées à la reproduction sociale (réalité politico-culturelle).

La voie vers l'établissement est beaucoup plus directe chez les producteurs que chez les productrices et conjointes. Au départ, la moitié de ceux-ci s'établissent à titre de propriétaires uniques, l'autre moitié s'établit en association.

Selon l'âge des producteurs à l'établissement, leurs partenaires dans une exploitation de groupe varient: les moins de 25 ans se joignent en premier lieu à leur père, sinon, à un ou plusieurs de leurs frères[37] (très rarement à une de leurs soeurs); chez les 25-29 ans, la partenaire la plus fréquente est la conjointe, mais certains s'établissent avec un ou plusieurs membres, masculins en vaste majorité, de leur famille d'origine; chez les aînés, la présence de la conjointe et des frères s'accentue tandis que celle du père ne représente plus que l'exception.

Du côté des productrices, seulement 16,1% s'établissent à titre de propriétaires uniques, la majorité réalisent leur établissement plutôt via une association, productrice-conjoint presque exclusivement, au sein de laquelle, si 40,4% sont co-propriétaires, dans 27,7% des cas c'est le conjoint qui détient la majorité des parts. Il faut aussi relever le statut civil des productrices: elles sont quasi toutes mariées ou en union de fait, con-

---

37. Confirmant ainsi les propos des interviewés du professionnel court des études de l'INRS-Education citées au premier chapitre, section 3.

trairement aux producteurs qui sont plus fréquemment célibataires. On peut alors se demander si une femme seule a la possibilité d'envisager de devenir "productrice" avec tous les problèmes de discrimination que cela suppose.

Les conjointes, à l'inverse des conjoints, ont majoritairment le statut de "collaboratrices". Si les femmes de 30 ans et plus à l'établissement détiennent un peu plus souvent une participation concrète (20% des parts au moins) dans l'entreprise agricole, il n'est question que d'un partenariat minoritaire puisque, quel que soit l'âge des conjointes à l'établissement, le taux de co-propriétaires dépasse rarement 15% en moyenne.

La reproduction des modèles sociaux dominants différenciés selon le sexe ressort nettement de l'analyse menée dans ce chapitre et confirme presque constamment ce que nous avait révélé notre revue de littérature. Ainsi, bien que les femmes aient toujours été présentes et actives dans ce domaine, elles semblent rencontrer, en agriculture, les mêmes écueils auxquels sont confrontées les femmes qui tentent d'investir des professions dites "non traditionnelles", serait-ce celles que l'on associe de plus en plus fréquemment à la notion "d'entrepreneurship au féminin".

trairement aux producteurs qui sont plus fréquemment célibataires. On peut alors se demander si une femme seule a la possibilité d'envisager de devenir "productrice" avec tous les problèmes de discrimination que cela suppose.

Les conjointes, à l'inverse des conjoints, ont majoritairment le statut de "collaboratrices". Si les femmes de 30 ans et plus à l'établissement détiennent un peu plus souvent une participation concrète (20% des parts au moins) dans l'entreprise agricole, il n'est question que d'un partenariat minoritaire puisque, quel que soit l'âge des conjointes à l'établissement, le taux de co-propriétaires dépasse rarement 15% en moyenne.

La reproduction des modèles sociaux dominants différenciés selon le sexe ressort nettement de l'analyse menée dans ce chapitre et confirme presque constamment ce que nous avait révélé notre revue de littérature. Ainsi, bien que les femmes aient toujours été présentes et actives dans ce domaine, elles semblent rencontrer, en agriculture, les mêmes écueils auxquels sont confrontées les femmes qui tentent d'investir des professions dites "non traditionnelles", serait-ce celles que l'on associe de plus en plus fréquemment à la notion "d'entrepreneurship au féminin".

CHAPITRE 4

FORMATION EN INSTITUTION ET FORMATION COMPLEMENTAIRE DE NATURE SCOLARISANTE

La formation en institution et la formation complémentaire de nature scolarisante constituent deux des trois volets de notre concept de "formation"[1] de la relève agricole. L'autre composante, soit les modes non scolaires de formation, sera étudiée au chapitre suivant. Ces trois facettes seront amalgamées au fur et à mesure de la progression de l'analyse, de façon à saisir la notion globale de formation.

Ainsi, la première section du présent chapitre a pour objet la formation en institution déjà définie comme "l'ensemble des activités éducatives poursuivies à temps complet dans le système scolaire" (études à temps plein).

La seconde section aborde la formation complémentaire de nature scolarisante: "l'ensemble des activités éducatives poursuivies par celles et ceux qui ont quitté le système scolaire à temps plein et qui désirent poursuivre leur formation (générale,professionnelle ou personnelle) de façon ponctuelle" (cours aux adultes, cours par correspondance).

1) Formation en institution

La formation en institution est d'abord examinée sous l'angle descriptif. Par la suite, la reconstitution du cheminement scolaire tient compte de facteurs tels les redoublements, abandons et

---

1. Voir à ce sujet le chapitre 2, sections 3 (tableau 1) et 6.1.3.

interruptions, s'il y a lieu. Il s'agit de dégager la linéarité ou non du processus de scolarisation. Enfin, l'examen du contexte de fin d'études tente d'ouvrir le débat sur les rationalités envisagées par les membres de la relève agricole.

1.1) Description de la scolarité des répondantes et répondants

Après avoir décrit les antécédents scolaires des parents[2] de la relève de même que le lien entre ceux-ci et l'occupation agricole ou non du père, la description de la scolarité des répondantes et répondants est comparée à la population québécoise. La provenance ou non d'un milieu agricole, l'année d'établissement, l'âge à l'établissement viennent moduler l'analyse des niveaux, secteurs et programmes d'études des producteurs et des conjointes.

---

2. Bien que nous ayions interrogé la relève également sur le niveau de scolarité de leur fratrie, nous n'avons pu vérifier aucune hypothèse à ce sujet. En effet, certains frères et soeurs poursuivent actuellement leurs études à temps plein et comme nous ne possédons pas d'information quant à leur âge, il est impossible de construire une mesure valide de leur niveau de scolarité. De fait, la scolarité de la famille d'origine se résume à la scolarité des parents. En conséquence, la notion de "familles de classe" est amputée d'une importante composante.

TABLEAU 1

Scolarité du père et de la mère des répondantes et répondants

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	Père %	Mère %	Père %	Mère %	Père %	Mère %	Père %	Mère %
Primaire	78,8	60,0	71,7	66,0	83,7	74,4	74,3	61,9
Secondaire	15,1	27,2	15,1	22,6	11,6	20,9	18,3	29,3
Post-secondaire	6,2	12,8	13,2	11,3	4,7	4,7	7,4	8,8
N:	504	500	53	53	43	43	366	365

Quel que soit le groupe considéré, la majorité des parents ont une scolarisation de niveau primaire. Ce phénomène est un peu plus accentué chez les parents des conjoints; mais compte tenu du faible nombre de conjoints répondants, cette différence paraît peu significative.

D'autre part, dans les quatre cas, la mère est plus scolarisée que le père, ainsi que l'a historiquement reflété la littérature traitant de la scolarité des couples du milieu rural québécois et français[3].

3. Fahmy-Eid, N. et Dumont, M., op. cit., par exemple, pour le Québec, de même que notre revue de littérature pour ce qui concerne la France.

TABLEAU 2

Scolarité du père et de la mère des producteurs selon l'occupation agricole ou non du père

	Père				Mère			
	Primaire %	Secondaire %	Post-secondaire %	N	Primaire %	Secondaire %	Post-secondaire %	N
Non agricole	59,3	18,5	22,2	54	54,5	23,6	21,8	55
Agricole	81,3	14,5	4,2	449	60,6	27,7	11,7	449
X^2:	28.81				4.49			
p:	0.00				0.11			

Chez les producteurs, les deux parents de milieu agricole sont moins scolarisés que ceux de milieu non agricole. La différence de niveau de scolarisation est très marquée entre les pères agriculteurs et ceux qui ne le sont pas, tandis qu'elle est plus nuancée entre les mères.

Un pourcentage moins élevé de mères que de pères ont limité leurs études au cours primaire. Par contre, un nombre à peu près équivalent des unes et des uns ont fait des études post-secondaires, ceci lorsqu'ils proviennent de milieu non agricole.

On peut ajouter ici que si, chez les pères, la distinction entre milieu agricole et non agricole se joue surtout au niveau primaire, cette distinction chez les mères est surtout présente au niveau post-secondaire.

TABLEAU 3

Scolarité du père et de la mère des conjointes selon l'occupation agricole ou non du père

	Père				Mère			
	Primaire %	Secondaire %	Post-secondaire %	N	Primaire %	Secondaire %	Post-secondaire %	N
Non agricole	67,4	22,1	10,5	190	57,3	32,8	9,9	192
Agricole	82,1	14,9	3,0	168	67,3	24,8	7,9	165
X^2:	12.38				3.76			
p:	0.002				0.15			

Du côté des conjointes, la même situation générale que chez les producteurs prévaut, si ce n'est qu'en milieu agricole, un peu plus de mères, et qu'en milieu non agricole, un peu plus de parents (surtout des pères), ont limité leurs études au cours primaire et que les études post-secondaires, chez ces derniers, y sont encore plus rares que dans le cas des parents des producteurs. En ce qui concerne les pères agriculteurs, il existe une similitude complète entre les deux groupes.

TABLEAU 4

Scolarité de la population[4] québécoise de 15 - 44 ans selon le sexe et scolarité des répondantes et répondants[5]

	N'ayant pas atteint la 9e année %	Etudes primaires ou secondaires seulement %	Autres études non universitaires seulement[6] %	Etudes universitaires %
Population:				
Hommes	11,9	57,7	24,0	18,2
femmes	13,4	62,7	23,8	13,5
Producteurs	11,4	78,1	15,4	6,5
N	58	396	78	33
Productrices	7,5	56,6	35,8	7,5
N	4	30	19	4
Conjoints	13,3	72,7	13,6	13,6
N	6	32	6	6
Conjointes	7,2	68,7	22,1	9,2
N	28	261	84	35

4. Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, cat. 92-914, tableau 3, Population de 15 ans et plus selon le groupe d'âge et le sexe, par plus haut niveau de scolarité, Canada et provinces, 1981 (extrait: 15 - 44 ans, Québec).

5. La variable "scolarité des répondantes et répondants" est exprimée selon les catégories utilisées par Statistique Canada, op. cit.; la variable "scolarité détaillée" rend compte de chaque niveau (primaire, secondaire, collégial, universitaire) de même que des secteurs (général et professionnel).

6. Les autres études non universitaires correspondent au niveau collégial au Québec.

Si nous mettons en parallèle les données relatives à la scolarité de la population masculine et celles des producteurs, ceux-ci apparaissent beaucoup moins scolarisés. Cependant, le pourcentage de producteurs qui n'ont pas atteint la 9e année est à peu près similaire à celui de la population. La différence entre les producteurs et la population générale ne se situe donc pas au niveau de la plus grande sous-scolarisation (9e année ou moins) mais au niveau du secondaire et du post-secondaire. Tout comme la population en général, les producteurs s'assurent d'un minimum de scolarisation, mais ils sont moins nombreux, proportionnellement, à poursuivre des études plus avancées.

En ce sens, l'ensemble des producteurs a un niveau de scolarisation relativement homogène, près de 80% d'entre eux ne dépassent pas le seuil du secondaire et de la scolarisation obligatoire.

D'autre part, la scolarité des productrices est plus élevée que celle de la population féminine, exception faite du niveau universitaire qui compte trop peu de productrices répondantes pour qu'il nous soit possible de l'interpréter judicieusement. Elles semblent aussi proportionnellement moins nombreuses que la population à n'avoir pas atteint la 9e année. L'origine agricole ou non des productrices est-elle en cause ou s'agit-il plutôt du fait qu'en agriculture, comme en d'autres domaines traditionnellement l'apanage des hommes, les femmes qui veulent atteindre un statut équivalent à celui de leurs homologues masculins doivent être plus "compétentes"?

Quoique le nombre de conjoints s'avère insuffisant pour une analyse poussée, la distribution de ceux-ci par niveau de scolarité paraît suggérer qu'à l'instar des producteurs, ils seraient moins scolarisés que la population masculine, ce que viendrait confirmer le taux de ceux qui n'ont pas atteint la 9e année.

Du côté des conjointes, nous devons noter que celles-ci semblent un peu moins scolarisées que la population féminine. Toutefois, si nous considérons celles qui n'ont pas atteint la 9e année, les conjointes sont proportionnellement beaucoup moins nombreuses que dans la population. Alors, le niveau de scolarisation des conjointes apparaît plus proche du niveau d'instruction de la population.

Globalement, on remarque que si dans la population, les femmes sont moins scolarisées que les hommes, dans les paires producteurs-conjointes et productrices-conjoints, il y a renversement de cette situation, renversement qui reflète une réalité québécoise et française du monde rural encore pertinente de nos jours.

Enfin, si l'on examine le nombre moyen d'années de scolarité de nos répondantes et répondants, on obtient des résultats semblables: producteurs, 11,5 ans[7] et conjointes, 12,3 ans; productrices, 12,7 ans et conjoints, 12,0 ans.

---

7. Lettre, J.P., (op. cit., p. 31) obtenait, en 1976, une scolarité moyenne de 10.3 ans.

TABLEAU 5

Scolarité des producteurs selon la provenance ou non d'un milieu agricole

	Primaire et secondaire %	Collégial %	Universitaire %	N
Non agricole	52,0	26,0	22,0	50
Agricole	80,9	14,2	4,8	457
X^2:	29.35			
p:	0.00			

Tout d'abord, nous constatons que les fils d'agriculteurs, qui représentent environ 90% des jeunes producteurs, sont beaucoup moins scolarisés que les fils de non agriculteurs. Si les producteurs d'origine non agricole se comparent avantageusement à la population masculine de 15 à 44 ans (tableau 4), tel n'est pas le cas des producteurs d'origine agricole[8]. Il faut admettre que pareils résultats s'avéraient prévisibles. En effet, l'influence de l'origine sociale sur le cheminement scolaire, en particulier celui des enfants de milieu rural québécois, a déjà été amplement

8. Les résultats de cette recherche contredisent ceux de Cormier, D. et al., (op. cit., p. 21): "selon les résultats analysés, nous n'avons pas remarqué de différences marquées entre les répondants d'origines agricoles et ceux d'ailleurs quant à leurs niveaux de formation de base respectifs". Ils confirment par ailleurs les données d'A.S.O.P.E. et de l'INRS-Education citées au premier chapitre.

exposée dans la littérature traditionnelle en sociologie de l'éducation[9].

Cependant, si l'on compare la scolarité des producteurs (tableau 5) avec la scolarité de leurs pères (tableau 2) on se rend compte que l'évolution du niveau de scolarité d'une génération à l'autre est réelle. Mais l'écart entre le milieu agricole et le milieu non agricole persiste et tend même à être plus grand. En effet, tandis que l'écart entre les pères ayant complété des études post-secondaires était de 18% (22,2 % vs 4,2 %) en faveur des non agriculteurs évidemment, chez les fils il est maintenant de 29 % (48,0 % vs 19,0 %).

TABLEAU 6

Scolarité des productrices selon la provenance ou non d'un milieu agricole

	Primaire et secondaire %	Collégial %	Universitaire %	N
Non agricole	56,0	36,0	8,0	26
Agricole	57,1	35,7	7,1	28
X^2:	0.02			
p:	0.99			

9. Voir à ce sujet le chapitre 1, section 3.

Chez les productrices, la provenance ou non d'un milieu agricole ne paraît pas avoir d'impact sur leur niveau de scolarité. Quelle que soit leur origine, agricole ou non, elles ont atteint chaque niveau de scolarité dans des proportions indentiques. Dès lors, ces données semblent renforcer l'interprétation proposée à savoir, la nécessité pour les productrices d'origine agricole d'atteindre un niveau de scolarité supérieur à celui des producteurs de la même origine pour bénéficier d'un même statut.

TABLEAU 7

Scolarité des conjointes selon la provenance ou non d'un milieu agricole

	Primaire et secondaire %	Collégial %	Universitaire %	N
Non agricole	65,7	25,4	9,0	201
Agricole	72,1	18,4	9,5	179
X^2:	2.66			
p:	0.27			

Au sein du groupe des conjointes, il existe un léger écart entre la scolarité de celles qui proviennent d'une famille d'agriculteurs et celles qui n'en proviennent pas et ce, à l'avantage de ces dernières. Au niveau universitaire, les résultats sont cependant semblables. Et si on observe une augmentation réelle du niveau de scolarisation d'une génération à l'autre (27,9% des conjointes de milieu agricole et 34,4% des conjointes de milieu non agricole ont fait des études post-secondaires,

tandis que 3,0% à 10,5% de leurs pères et mères en ont fait autant), l'écart entre le milieu agricole et le milieu non agricole reste à peu près stable (7,5% chez les pères, 2% chez les mères et 6,5% chez les conjointes de la relève).

Face aux données des tableaux 5 à 7, il faut considérer l'hypothèse selon laquelle l'origine agricole ou non influence le niveau de scolarité différemment selon le sexe.

Nous avons vu précédemment (chapitre 3) que le fait d'être enfant de producteur donnait plus de chances de s'établir, à condition d'être de sexe masculin. Ainsi, les fils de producteurs auraient moins besoin de prouver leur "compétence" au moyen de la scolarisation, puisque leur sexe en fait des bénéficiaires privilégiés du transfert de ferme. Et comme, de toute façon, selon les données du premier chapitre, ils sont moins attirés vers l'école et entendent concrètement davantage prendre la relève du père, ou s'associer à leurs frères, les incitations à la scolarisation sont évidemment moins pressantes.

Par ailleurs, si on n'est pas d'origine agricole ou si on est de sexe féminin, la scolarisation deviendrait un moyen d'augmenter ses chances de s'établir.

Mais qu'en est-il des secteurs d'études (général et professionnel)? Quel rôle jouent le sexe, l'origine agricole ou non et l'âge à l'établissement dans l'orientation de la relève agricole? Quels sont les programmes choisis en formation professionnelle au secondaire et au collégial?

TABLEAU 8

Scolarité détaillée selon le secteur d'études (général et professionnel) des répondantes et répondants

	Producteurs %	Productrices %	Conjoints %	Conjointes %
Primaire	7,3	3,8	9,1	5,5
Secondaire: général	45,4	24,5	27,3	28,2
professionnel	25,4	28,3	36,4	35,0
Collégial: général	5,3	7,5	-	4,2
professionnel	10,1	28,3	13,6	19,9
Universitaire	6,5	7,5	13,6	9,2
N:	507	53	44	380

La scolarité détaillée nous fournit des indications intéressantes en ce qui concerne les secteurs d'études choisis par les répondantes et répondants. Les producteurs qui ont fait des études secondaires se sont surtout engagés dans le secteur général contrairement aux trois autres groupes qui se sont davantage inscrits au secteur professionnel. Toutefois, si les producteurs semblent prendre une longueur d'avance sur les autres groupes en ce qui a trait à la scolarisation, compte tenu du fait que le secteur général au secondaire mène naturellement au collégial, ce n'est qu'illusions. Les producteurs sont moins nombreux à faire des études collégiales que leurs conjointes, que les productrices aussi. Au collégial, cette particularité des producteurs ne se vérifie plus: à l'instar des autres membres de la relève, les

producteurs qui poursuivent leurs études jusqu'à ce niveau se sont tournés vers le professionnel.

TABLEAU 9

Scolarité détaillée des producteurs selon la provenance ou non d'un milieu agricole

	Primaire		Secondaire général		Secondaire professionnel		Collégial général		Collégial professionnel		Universitaire	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Non agricole	6,0	3	34,0	17	12,0	6	8,0	4	18,0	9	22,0	11
Agricole	7,4	34	46,6	213	26,9	123	5,0	23	9,2	42	4,8	22
X^2:				30.32								
p:				0.00								

L'origine agricole ou non par elle-même n'explique pas vraiment pourquoi le secondaire général a été si populaire auprès des producteurs. Il faut dire qu'il y a une disproportion tellement évidente entre le nombre d'individus provenant du milieu agricole et celui provenant de milieu non agricole, qu'il est difficile de dégager de ces données des différences significatives. De légères tendances sont toutefois à souligner. Ainsi cette variable nous permet de constater qu'au secondaire, bien que la majorité des producteurs se tourne vers le général, deux fois plus de fils d'agriculteurs que de fils de non agriculteurs (26,9% vs 12%) s'orientent vers le professionnel, ce qui confirme en partie les données citées dans la revue de la littérature. La situation inverse se produit au collégial où c'est le professionnel qui

attire plus que le général et où l'on trouve dans ce secteur deux fois plus de fils de milieu non agricole que de fils de milieu agricole (18,0% vs 9,2%), ce qui va au moins partiellement dans le sens de notre hypothèse 1 (page 71).

TABLEAU 10

Scolarité détaillée des conjointes selon la provenance ou non d'un milieu agricole

	Primaire		Secondaire général		Secondaire professionnel		Collégial général		Collégial professionnel		Universitaire	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Non agricole	6,5	13	28,4	57	30,8	62	6,0	12	19,4	39	9,0	18
Agricole	4,5	8	27,9	50	39,7	71	2,2	4	16,2	29	9,5	17
X^2:					6.50							
p:					0.26							

La scolarité détaillée des conjointes selon l'origine agricole ou non révèle seulement de légères tendances. Les filles d'agriculteurs étudient au secondaire professionnel en proportion un peu plus forte que les filles de non agriculteurs (39,7% vs 30,8%). Au collégial professionnel, les conjointes d'origine non agricole sont à peine plus présentes que les conjointes d'origine agricole (19,4% vs 16,2%).

Puisque pour elles l'origine agricole ou non n'a qu'un impact modéré sur le niveau de scolarité et le secteur d'études, la professionnalisation plus importante des conjointes que des producteurs, surtout au secondaire, relèverait encore de la différenciation sexuelle.

Notons cependant, qu'une même tendance semble se dessiner pour les producteurs d'origine non agricole et pour les conjointes des deux origines: quoique plus prononcée pour les premiers que pour les secondes, la professionnalisation se poursuit plus tardivement que pour les producteurs fils d'agriculteurs.

TABLEAU 11

Scolarité détaillée des producteurs selon l'année d'établissement

	Primaire		Secondaire général		Secondaire professionnel		Collégial général		Collégial professionnel		Universitaire	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
1980-81	10,7	29	47,4	128	21,5	58	4,8	13	9,6	26	5,9	16
1984-85	3,4	8	43,3	103	29,8	71	5,9	14	10,5	25	7,1	17
X^2:				14.06								
p:				0.01								

Lorsqu'on examine la scolarité des producteurs selon l'année d'établissement, on note peu de modifications en termes de niveaux d'enseignement: seul le pourcentage de producteurs qui

n'ont complété que le primaire diminue sensiblement (10,7% chez la cohorte 1980-81 vs 3,4% chez la cohorte 1984-85).

Si l'on s'attarde par ailleurs aux secteurs d'enseignement, il faut remarquer chez les plus récemment établis, une diminution des études secondaires générales au profit des études secondaires professionnelles (cohorte 1980-81, 47,4% et 21,5% vs cohorte 1984-85, 43,3% et 29,8%).

TABLEAU 12

Scolarité détaillée des conjointes selon l'année d'établissement

	Primaire		Secondaire général		Secondaire professionnel		Collégial général		Collégial professionnel		Universitaire	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
1980 - 81	7,1	15	33,0	70	30,7	65	3,8	8	16,5	35	9,0	19
1984 - 85	3,4	6	23,9	42	40,3	71	4,5	8	18,8	33	9,1	16
X^2:				8.17								
p:				0.15								

Chez les conjointes, s'il y a peu de variations quant aux ordres d'enseignement (si ce n'est au primaire où l'on trouve une tendance semblable à celle mentionnée chez les producteurs), le phénomène du glissement du général vers le professionnel au secondaire est beaucoup plus accentué que chez les producteurs. Les conjointes de la cohorte 1984-85 se dirigent beaucoup moins vers le général que celles de la cohorte 1980-81 (23,9% vs 33,0%)

et s'orientent alors selon le même écart vers le professionnel (40,3% vs 30,7%).

TABLEAU 13

Scolarité détaillée des producteurs selon l'âge à l'établissement

	Primaire		Secondaire général		Secondaire profes-sionnel		Collégial général		Collégial profes-sionnel		Univer-sitaire	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Moins de 25 ans	1,3	2	43,7	69	38,6	61	3,8	6	10,8	17	1,9	3
25 - 29 ans	2,8	4	53,1	76	23,1	33	6,3	9	7,7	11	7,0	10
30 - 34 ans	9,5	9	46,3	44	14,7	14	5,3	5	14,7	14	9,5	9
35 ans et +	23,4	15	37,5	24	9,4	6	7,8	5	7,8	5	14,1	9
X^2:					80.69							
p:					0.00							

On observe une évolution du niveau de scolarité des producteurs selon l'âge à l'établissement. Il n'y a presque pas de producteurs de moins de 25 ans qui n'ont atteint que le primaire (1,3%). D'autre part, le secondaire professionnel a gagné des adeptes: plus on est jeune, plus on a de chances d'avoir fait des études au secondaire professionnel. D'ailleurs, dans la catégorie des moins de 25 ans, il y a presque autant de diplômés du professionnel (61) que de diplômés du général (69). Cependant, quelle

que soit la catégorie d'âge à l'établissement, aux études post-secondaires, on assiste à un certain plafonnement.

TABLEAU 14

Scolarité détaillée des conjointes selon l'âge à l'établissement

	Primaire		Secondaire général		Secondaire profes-sionnel		Collégial général		Collégial profes-sionnel		Univer-sitaire	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Moins de 25 ans	0,7	1	23,8	36	44,4	67	4,0	6	20,5	31	6,6	10
25 - 29 ans	2,1	2	37,2	35	31,9	30	4,3	4	12,8	12	11,7	11
30 - 34 ans	12,9	9	24,3	17	28,6	20	2,9	2	21,4	15	10,0	7
35 ans et +	18,4	7	34,2	13	13,2	5	10,5	4	13,2	5	10,5	4
K^2:					50.42							
p:					0.00							

Chez les conjointes, une augmentation du niveau de scolarité selon l'âge à l'établissement prévaut également: le primaire, comme plus haut niveau atteint ne représente que 0,7% des moins de 25 ans. L'écart entre les plus jeunes et les aînées est toutefois un peu plus faible dans le cas des conjointes (17,7%) que dans le cas des producteurs (22,1%).

De façon inversement proportionnelle à l'âge, la professionnalisation des conjointes de niveau secondaire surtout est en nette progression. Le rapport entre le secondaire général et professionnel est du simple au double chez les plus jeunes (23,8% vs 44,4%). Par contre, il faut ajouter qu'une proportion importante de conjointes parmi les plus jeunes, font des études collégiales au secteur professionnel, soit le double des producteurs (20,5% contre 10,8%).

Même si les conjointes jeunes vont un peu plus au secondaire professionnel (44,4%) que les producteurs (38,6%) il ne faut pas voir là une tendance à plus choisir des études secondaires terminales chez les premières, car elles sont plus nombreuses que les producteurs à poursuivre leurs études au-delà du secondaire. Toutefois, quoique plus scolarisées que les producteurs, le secteur professionnel, quel que soit l'ordre d'enseignement envisagé, est nettement privilégié.

TABLEAU 15

Programmes choisis en formation professionnelle au secondaire

	Producteurs %	Productrices %	Conjoints %	Conjointes %
Programmes "masculins"				
Agro-techniques	22,0	-	25,0	0,8
Electrotechnique	6,8	-	-	-
Foresterie	2,5	6,7	6,3	-
Hydrothermie	9,3	-	18,8	0,8
Mécanique, équipement motorisé	37,3	-	18,8	-
Meubles et construction	17,8	-	18,8	-
Programmes "féminins"				
Alimentation	-	6,7	-	3,1
Commerce et secrétariat	4,2	40,0	-	69,5
Couture	-	6,7	-	6,9
Services de la santé	-	6,7	-	9,2
Soins esthétiques	-	13,3	-	6,9
Autres	-	6,7	-	3,1
N:	118	13	14	131

Le regroupement des programmes de formation professionnelle au secondaire, tel qu'illustré au tableau 15, permet de visualiser instantanément que les hommes, producteurs et conjoints, de même que les femmes, productrices et conjointes, se sont inscrits respectivement à des options "masculines" et "féminines". En cela, la relève agricole ne diffère pas de la population francophone en général: "au niveau secondaire [professionnel], l'examen de la distribution actuelle des élèves selon le sexe démontre un maintien presque total de leurs choix scolaires traditionnels: en effet, les garçons s'inscrivent exceptionnellement dans les disciplines "de filles" et vice-versa" (Messier, S., op. cit., p. 51), comme l'illustre le tableau ci-après.

TABLEAU 16

Enseignement régulier de niveau secondaire: inscription francophone en formation professionnelle "long" selon la famille de programmes, Québec, 1981-82 (Extrait)[10]

	Femmes %	Hommes %
Agro-technique	0,5	1,9
Electrotechnique	0,6	16,8
Foresterie	0,2	2,9
Hydrothermie	0,0	7,8
Mécanique, équipement motorisé	0,4	44,7
Meubles et construction	0,2	10,4
Alimentation	5,1	4,1
Commerce et secrétariat	59,4	3,2
Couture	4,9	0,1
Service de santé	5,2	0,6
Soins esthétiques	19,5	0,2

10. Messier, S., tableau 2002, p. 61, extrait.

Les femmes de la relève, productrices et conjointes (tableau 15), ont sensiblement le même profil que les femmes de la population francophone (tableau 16) en regard des programmes "féminins" les plus fréquentés au niveau du secondaire professionnel long.[11]

De leur côté, les hommes de la relève, producteurs et conjoints, ne s'écartent pas, en termes de programmes choisis, de la population masculine francophone. Mais, le programme d'agrotechniques est sur-représenté au sein de la relève masculine par rapport à la population: producteurs, 22%, conjoints, 25% vs population 1,9%, ce qui était à prévoir, étant donné la nature de notre échantillon.

---

11. Ces résultats confirment également ce que nous avons trouvé dans la littérature européenne à l'égard des filières masculines et féminines de formation.

TABLEAU 17

Programmes choisis en formation professionnelle au collégial

	Producteurs %	Productrices %	Conjoints %	Conjointes %
Education spécialisée	-	7,7	-	20,3
Electronique, mécanique	10,9	-	20,0	-
Secrétariat	-	23,1	-	12,5
Techniques administratives, informatique	10,9	-	-	15,6
Techniques agricoles	69,6	53,8	80,0	7,8
Techniques de la santé	2,2	15,4	-	31,3
Autres	6,5	-	-	12,5
N	46	13	5	64

Au collégial professionnel, on observe une certaine mixité dans les programmes d'administration, finance, informatique. Tous les autres programmes n'affichent qu'une mixité exceptionnelle. Il faut souligner toutefois la particularité des productrices: la moitié de celles qui ont fait des études professionnelles au collégial se sont inscrites en techniques agricoles. Même si elles sont encore proportionnellement moins nombreuses que les producteurs à faire un tel choix, on pourrait peut-être y voir une tendance à vouloir pénétrer un programme d'études traditionnellement masculin. Mais le nombre de productrices de notre échantillon est tellement petit qu'on ne peut dégager à ce niveau d'hypothèse très claire.

1.2) Cheminement scolaire

Puisque les études de l'INRS-Education (nov. 1982) nous ont mis sur la piste d'une histoire scolaire particulière des enfants d'ouvriers et d'agriculteurs et ce, dès le primaire, l'étude du cheminement scolaire de la relève remonte à ce niveau d'enseignement. Au fil de cette partie, nous décrirons le nombre d'années nécessaires pour compléter les études primaires et secondaires en s'attachant à identifier chez les répondantes et répondants et plus particulièrment chez les "décrocheurs" et "décrocheuses"[12] de même que chez ceux et celles qui ont interrompu[13] leurs études, la provenance ou non d'un milieu agricole, l'année d'établissement, l'âge à l'établissement, le niveau et le secteur d'études. L'impact sur la scolarité d'une rencontre avec un conseiller d'orientation est ensuite analysé en fonction des mêmes critères. Enfin, la raison principale de fin d'études et l'attitude des parents face à une telle décision met un terme à l'analyse du cheminement scolaire.

---

12. "Décrocheurs", "décrocheuses": répondants ou répondantes qui déclarent ne pas avoir terminé leurs études secondaires (question 24 b). Incidemment, dans les tableaux, nous avons utilisé le vocable "non complété".

13. "Interruption des études": il s'agit d'une interruption temporaire des études à plein temps.

TABLEAU 18

Nombre d'années nécessaires pour compléter les études primaires

	Producteurs %	Productrices %	Conjoints %	Conjointes %
6 ou 7 ans	87,9	90,7	80,4	91,6
8 ans ou plus	11,3	9,3	15,2	8,2
Non complété	0,8	-	4,3	0,3
N:	506	54	46	380

Au primaire, la très grande majorité de la relève a complété ses études en 6 ou 7 ans, c'est-à-dire dans le délai normalement requis pour ce faire[14]. Quelques exceptions n'ont pas terminé le primaire. Si on compare les producteurs et leurs conjointes, on observe un "pattern" d'études primaires à peu près identique chez les uns et les unes. Par contre, les productrices, plus que leurs conjoints, ont terminé leurs études primaires dans les délais normaux. Environ 10% de la relève a rencontré des difficultés scolaires au niveau primaire, ayant probablement doublé au moins une année: chez les producteurs, 83,9% de ces jeunes proviennent du milieu agricole; au contraire, chez les conjointes, 71% ne sont pas d'origine agricole: leurs pères occupent des emplois de strate inférieure selon l'échelle de Blishen (55%) ou de strate moyenne (45%).

14. Compte tenu de la définition de l'âge à l'établissement (de 18 à 39 ans inclusivement), certaines répondantes et certains répondants ont complété leurs études primaires sous l'ancien régime pédagogique - en 7 ans.

TABLEAU 19

Nombre d'années nécessaires pour compléter les études secondaires

	Producteurs %	Productrices %	Conjoints %	Conjointes %
5 ou 6 ans	61,1	82,0	67,5	79,9
7 ans ou plus	4,1	6,0	7,5	3,6
Non complété	34,8	12,0	25,0	16,5
N:	463	50	40	363

Le niveau secondaire rend compte de fortes disparités entre les hommes et les femmes de la relève agricole. Environ deux-tiers des hommes contre quatre-cinquième des femmes ont terminé leurs études secondaires en 5 ou 6 ans. Deux fois plus d'hommes que de femmes de chaque paire n'ont pas complété leurs études secondaires (producteurs, 34,8% vs conjointes, 16,5%; conjoints, 25% vs productrices, 12%). Chez les producteurs, 96,3% de ceux-ci sont fils d'agriculteurs tandis que chez les conjointes, 59,6% proviennent d'un milieu non agricole où le père occupe un emploi surtout de strate inférieure (75%) ou moyenne (21,9%)[15].

15. Ces résultats confirment ceux de l'INRS-Education, novembre 1981.

Qu'advient-il au secondaire des élèves qui s'écartaient du processus régulier au primaire?[16] Dans le groupe des producteurs, 62,5% abandonnent le secondaire avant de l'avoir terminé, mais 35,4% le complètent en 5 ou 6 ans; chez les conjointes, 42,3% laissent tomber le secondaire en cours de route, mais 57,7% réintègrent le cursus "normal". Des difficultés au primaire semblent donc avoir plus de répercussions négatives et à long terme chez les producteurs que chez leurs conjointes.

Et comme on sait que les producteurs proviennent plus de milieu agricole que leurs conjointes (89,4% vs 46,6%), il y a fort à parier que le problème de l'abandon scolaire au secondaire est particulièrement important dans le milieu agricole.[17]

TABLEAU 20

Nombre d'années nécessaires pour compléter les études secondaires selon l'année d'établissement des producteurs

	5 ou 6 ans		7 ans ou plus		Non complété	
	%	N	%	N	%	N
1980-81	57,7	142	4,1	10	38,2	94
1984-85	65,0	141	4,1	9	30,9	67
X^2			2.78			
p:			0.25			

16. Elèves qui ont mis 8 ans ou plus pour terminer un cours primaire (tableau 18), soit 11,3% des producteurs et 8,2% des conjointes.

17. Ce qui, de nouveau, va dans le sens des données de l'INRS-Education.

TABLEAU 21

Nombre d'années nécessaires pour compléter les études secondaires selon l'année d'établissement des conjointes

	5 ou 6 ans		7 ans ou plus		Non complété	
	%	N	%	N	%	N
1980-81	77,7	153	3,0	6	19,3	38
1984-85	82,5	137	4,2	7	13,3	22
X^2			2.60			
p:			0.27			

Dans le groupe des producteurs (tableau 20), tout comme dans celui des conjointes (tableau 21), la cohorte 1984-85 a, proportionnellement plus que la cohorte 1980-81, complété le secondaire en 5 ou 6 ans. Réciproquement, le pourcentage de "décrocheurs" et de "décrocheuses" est plus élevé chez ceux et celles qui se sont établis en 1980-81 qu'en 1984-85.

TABLEAU 22

Nombre d'années nécessaires pour compléter les études secondaires selon l'âge à l'établissement des producteurs

	5 ou 6 ans		7 ans ou plus		Non complété	
	%	N	%	N	%	N
Moins de 25 ans	68,5	102	3,4	5	28,2	42
25 - 29 ans	59,1	81	2,2	3	38,7	53
30 - 34 ans	59,3	51	5,8	5	34,9	30
35 ans et +	43,1	22	9,8	5	47,1	24
X^2:		14.59				
p:		0.02				

TABLEAU 23

Nombre d'années nécessaires pour compléter les études secondaires selon l'âge à l'établissement des conjointes

	5 ou 6 ans		7 ans ou plus		Non complété	
	%	N	%	N	%	N
Moins de 25 ans	87,8	129	3,4	5	8,8	13
25 - 29 ans	73,9	68	3,3	3	22,8	21
30 - 34 ans	73,4	47	4,7	3	21,9	14
35 ans et +	71,4	20	3,6	1	25,0	7
X^2:		12.12				
p:		0.06				

Chez les producteurs (tableau 22) et chez les conjointes (tableau 23) les plus jeunes ont complété proportionnellement plus que les aînés leurs études secondaires dans le délai prescrit. L'âge a toutefois une incidence plus forte sur la scolarisation au secondaire des producteurs que de leurs conjointes. Si 25,4% moins de producteurs âgés de 35 ans et plus à l'établissement que de producteurs âgés de moins de 25 ans complètent leurs études dans les délais normaux, la différence équivalente chez leurs conjointes n'est que de 16,4%.

De plus, nous trouvons toujours 28,2% des producteurs établis avant l'âge de 25 ans qui n'ont pas terminé le secondaire, par opposition à 8,8% des conjointes du même âge.

TABLEAU 24

Niveau scolaire et secteur d'études (général et professionnel) des producteurs et conjointes qui n'ont pas terminé le secondaire

	Producteurs %	Conjointes %
Primaire	10,5	15,7
Secondaire général	76,3	80,7
Secondaire professionnel	13,1	3,5
N	152	57

La rupture avec l'institution scolaire (décrochage) se produit surtout chez les producteurs et conjointes qui s'étaient engagés dans le secteur général au secondaire. Cependant, plus de

producteurs que de conjointes ont laissé tomber le secteur professionnel au secondaire (13,1% vs 3,5%). Sommes-nous, encore une fois, face au phénomène de l'attente active de l'héritage agricole?

Le tableau 25 cherche à éclairer la scolarité détaillée des producteurs et conjointes lorsque nous faisons abstraction des "décrocheurs" et "décrocheuses" du secondaire. En effet, le taux relativement important d'abandons scolaires, particulièrement chez les producteurs d'origine agricole, a sûrement un impact sur certaines différences entre les hommes et les femmes de la relève, de même qu'entre les enfants d'agriculteurs et les enfants de non agriculteurs.

TABLEAU 25

Scolarité détaillée des producteurs et conjointes qui n'ont pas abandonné les études secondaires[18]

	Producteurs %	Conjointes %
Primaire	6,0	3,6
Secondaire: général	32,7	20,1
professionnel	31,0	40,7
Collégial: général	7,1	4,6
professionnel	13,9	20,4
Universitaire	9,4	10,6
N	382	329

Chez les producteurs qui n'ont pas abandonné les études secondaires, les secteurs général et professionnel s'équivalent. Exclure les "décrocheurs" ramène l'écart de 20% en faveur du secondaire général (ensemble des producteurs, tableau 8), à 1,7%. On constate alors que si les producteurs ne quittent pas le secondaire en cours de route, ils poursuivent autant au général qu'au professionnel. Et, lorsqu'on fait intervenir l'origine agricole ou non, les précédentes affirmations s'appliquent

18. Certains producteurs et certaines conjointes ont quitté les études avant d'atteindre le secondaire, c'est pourquoi le niveau primaire est présent.

évidemment[19] aux fils d'agriculteurs (secondaire général: 33,0% et professionnel: 33,7%), les fils de non agriculteurs se dirigeant deux fois plus vers le général que vers le professionnel (28,9% vs 13,3%).

Chez les conjointes qui n'ont pas laissé tomber le secondaire, le secteur professionnel représente le double du secteur général. Exclure les "décrocheuses" accroît l'écart de 6,8% en faveur du professionnel (ensemble des conjointes, tableau 8) à 20,6%. En d'autres termes, si les conjointes ne décrochent pas au secondaire, elles étudient deux fois plus fréquemment au professionnel qu'au général.

---

19. Puisque les producteurs "décrocheurs" proviennent de milieu agricole à 96,3%.

TABLEAU 26

Interruption temporaire des études à temps plein

	Producteurs %	Productrices %	Conjoints %	Conjointes %
Non	89,8	92,3	86,0	91,1
Oui	10,2	7,7	14,0	8,9
N:	461	52	43	360

Les producteurs et les conjoints semblent avoir interrompu leurs études à temps plein un peu plus fréquemment que les productrices et conjointes, bien que chez l'ensemble des membres de la relève la proportion d'interruptions temporaires des études soit peu élevée: la trajectoire scolaire paraît donc assez linéaire. Chez les producteurs, 83% de ceux qui ont temporairement laissé les études régulières sont fils d'agriculteurs; chez les conjointes, 81,3% ne sont pas filles d'agriculteurs.

TABLEAU 27

Scolarité détaillée des producteurs et conjointes qui ont interrompu leurs études à temps plein de façon temporaire

	Producteurs %	Conjointes %
Primaire	4,3	3,3
Secondaire: général	21,7	10,0
professionnel	13,0	26,7
Collégial: général	10,9	6,7
professionnel	26,1	26,7
Universitaire	23,9	26,7
N:	46	30

Autant chez les producteurs que chez les conjointes, près de 60% de ceux et celles qui ont interrompu leurs études de façon temporaire ont une scolarité de niveau collégial ou universitaire. L'interruption temporaire des études se produit donc surtout chez les personnes les plus scolarisées.

Et pour les individus qui, malgré un retour aux études, ne dépassent pas le niveau secondaire, on constate que les producteurs se dirigent surtout vers le général (21,7%), leurs conjointes vers le professionnel (26,7%).

TABLEAU 28

Rencontre avec un conseiller d'orientation au secondaire

	Producteurs %	Productrices %	Conjoints %	Conjointes %
Non	55,4	44,4	71,7	45,0
Oui	44,6	55,6	28,3	55,0
N:	489	54	46	378

Les hommes de la relève n'ont pas rencontré un conseiller d'orientation au secondaire autant que les femmes. Au sein du groupe des producteurs, les fils d'agriculteurs ont rencontré un conseiller d'orientation dans les mêmes proportions que les fils de non agriculteurs (44,9% vs 41,2%); chez les conjointes, la situation est identique: filles d'agriculteurs 54,8%, filles de non agriculteurs, 55,7%. Le facteur "sexe" a donc une influence non équivoque sur la rencontre avec un conseiller d'orientation.

TABLEAU 29

Nombre d'années nécessaires pour compléter les études secondaires selon que les producteurs et conjointes ont vu ou non le conseiller d'orientation

	Producteurs				Conjointes			
	Non		Oui		Non		Oui	
	%	N	%	N	%	N	%	N
5 ou 6 ans	41,5	115	58,5	162	38,1	109	61,9	177
7 ans ou plus	47,4	9	52,6	10	53,8	7	46,2	6
Non complété	77,1	118	22,9	35	63,2	36	36,8	21
X^2:	50.63				12.87			
p:	0.00				0.002			

Dans les deux groupes, producteurs et conjointes, lorsqu'on a complété les études secondaires dans le temps requis, on a majoritairement rencontré un conseiller d'orientation. A l'inverse, les producteurs et conjointes qui ont abandonné les études secondaires avant la fin n'ont pas en majorité rencontré de conseiller d'orientation. Pour quelles raisons ces derniers et dernières ne se sont-ils et elles pas prévalu d'une telle ressource avant leur rupture avec l'institution scolaire?

Un fait troublant à signaler: quoique les conjointes soient plus nombreuses que les producteurs à avoir eu une rencontre avec un conseiller d'orientation (tableau 28), lorsqu'une telle visite a eu lieu, elles sont aussi plus nombreuses que ces derniers (36,8% vs 22,9%) à ne pas compléter leurs études secondaires.

TABLEAU 30

Scolarité détaillée des producteurs et conjointes qui ont rencontré un conseiller d'orientation au secondaire

		Producteurs ont rencontré un conseiller d'orientation %	Producteurs ensemble des producteurs %	Conjointes ont rencontré un conseiller d'orientation %	Conjointes ensemble des conjointes %
Primaire		-	7,3	-	5,5
Secondaire:	général	34,1	45,4	22,3	28,2
	professionnel	32,2	25,4	41,3	35,0
Collégial:	général	9,0	5,3	3,4	4,2
	professionnel	16,6	10,1	22,3	19,9
Universitaire		8,1	6,5	10,7	9,2
N:		211	507	206	380

Les producteurs qui ont vu un conseiller d'orientation ont une scolarité supérieure à celle de l'ensemble de leur groupe (33,7% de ceux qui ont vu un conseiller d'orientation contre 21,9% de l'ensemble des producteurs ont fait des études post-secondaires). Chez les conjointes, la rencontre avec un conseiller en orientation n'a à peu près aucun effet: 36,4% de celles qui ont rencontré un tel conseiller contre 33,3% de l'ensemble des conjointes ont fait des études post-secondaires.

D'autre part, au secondaire, ceux et celles qui ont rencontré un conseiller d'orientation se sont moins inscrits au secteur général et plus au secteur professionnel.

TABLEAU 31

Raisons* principale de fin d'études

	Producteurs %	Productrices %	Conjoints %	Conjointes %
Père	43,9	4,3	41,5	4,2
Scolaires	12,2	8,7	12,2	17,3
Financières	3,0	13,0	4,9	11,6
Conjoint ou conjointe	0,2	2,2	-	1,5
Emploi en vue	6,7	8,7	9,8	11,6
Cours terminal	15,2	32,6	14,6	34,9
Etudes inutiles	8,7	6,5	12,2	8,1
Autres	10,0	23,9	4,9	10,7
N:	460	46	41	335

* Sous le vocable "père", les raisons suivantes ont été regroupées:a) mon père préférait que j'aide à la ferme, b) mon père a eu un accident de ferme, c) mon père est tombé malade, d) mon père est décédé, e) j'avais un emploi en vue sur la ferme familiale, f) mes responsabilités envers la ferme ne me permettaient plus d'étudier. Le vocable "scolaires" réfère à: a) j'ai eu des échecs scolaires ou j'avais de mauvaises notes, b) j'ai été malade, c) j'étais très souvent absent ou absente de l'école, d) je n'ai pas accepté que l'école choisisse pour moi le secteur professionnel, e) il me manquait des pré-requis pour le cours de mon choix, f) après un programme d'études professionnelles, je ne pouvais pas entrer dans un programme général, g) le cours qui m'intéressait ne se donnait pas dans ma région ou, je demeurais trop loin de l'institution scolaire, h) j'ai été refusé ou refusée dans les institutions où j'avais fait des demandes d'admission, i) j'ai été suspendu ou suspendue, expulsé ou expulsée de l'institution que je fréquentais. Celui de "conjoint ou conjointe": a) mon conjoint ou ma conjointe préférait que j'aide à la ferme, b) mes responsabilités envers mes enfants ne me permettaient pas de continuer à étudier, c) les engagements de mon conjoint ou de ma conjointe ne me permettaient plus d'étudier, d) j'ai préféré que mon conjoint ou que ma conjointe étudie. "Emploi en vue": a) j'avais un emploi en vue (emploi autre que sur une ferme), b) j'avais un emploi en vue sur une ferme (autre que la ferme familiale). "Autres": a) je voulais voyager, b) je n'avais pas une idée assez précise sur mon orientation, alors j'ai voulu prendre le temps d'y penser un peu, c) autre.

Une forte proportion des hommes de la relève ont mis un terme à leurs études pour aider ou remplacer leur père sur la ferme familiale ("père": 43,9% des producteurs et 41,5% des conjoints). Environ 15% des hommes expliquent qu'ils n'ont mis fin à leurs études qu'après les avoir complétées mais, par ailleurs, 12% invoquent des difficultés scolaires comme motif de fin d'études.

Deux fois plus de femmes que d'hommes mettent de l'avant un cours terminal comme principale raison de fin d'études (32,6% et 34,9% vs 15,2% et 14,6%) ce qui est normal, car elles sont plus nombreuses à avoir fait leurs études dans le secteur professionnel. Chez les productrices, les motifs alternatifs ont trait, pour près du quart d'entre elles (23,9%), à des raisons "autres", ou à des raisons financières (13,0%); chez les conjointes, les problèmes scolaires (17,3%), financiers (11,6%) ou la perspective d'un emploi (11,6%) ont justifié la fin des études.

TABLEAU 32

Raison principale de fin d'études selon l'origine agricole ou non des producteurs

	Père		Sco-laires		Finan-cières		Con-jointe		Emploi en vue		Cours terminal		Etudes inutiles		Autres	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Non agricole	11,4	5	27,3	12	9,1	4	-	0	9,1	4	25,0	11	2,3	1	15,9	7
Agricole	47,5	197	10,6	44	2,4	10	0,2	1	6,5	27	14,2	59	9,4	39	9,2	38
X^2:									34.37							
p:									0.00							

Près de la moitié des fils d'agriculteurs (47,5%) invoquent une aide à apporter à leur père ou à l'exploitation familiale comme raison principale de fin d'études comparativement à 11,4% des fils de non agriculteurs. D'autre part, 25% de producteurs d'origine non agricole contre 14,2% de producteurs d'origine agricole considéraient leur cours comme terminal. Les difficultés scolaires ont empêché 27,3% des jeunes de milieu non agricole de poursuivre leur études en regard de 10,6% des jeunes de milieu agricole. Ainsi, bien que près de 35% des fils d'agriculteurs abandonnent le secondaire avant de l'avoir complété, il ne semble pas que les difficultés scolaires soient à l'origine de leur décision. Selon les études de l'INRS-Education (septembre 1984), l'association père-fils serait le projet professionnel de la plupart des décrocheurs fils d'agriculteurs. En effet, nos résultats indiquent que chez ceux qui n'ont pas complété le secondaire, 58% justifient leur décision en termes de nécessité de supporter leur père ou la ferme familiale.

TABLEAU 33

Raison principale de fin d'études selon l'origine agricole ou non des conjointes

	Père		Scolaires		Financières		Conjoint		Emploi en vue		Cours terminal		Etudes inutiles		Autres	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Non agricole	2,3	4	19,0	33	13,2	23	2,3	4	12,1	21	30,5	53	8,0	14	12,6	22
Agricole	6,5	10	15,7	24	10,5	16	0,7	1	9,2	14	41,2	63	7,8	12	8,5	13
X^2:							10.47									
p:							0.16									

La différence importante entre les conjointes de milieu non agricole et celles de milieu agricole se situe surtout au niveau du cours terminal: 30,5% des premières contre 41,2% des secondes expliquent ainsi leur fin d'études. Ce résultat s'avère logique puisque les conjointes "décrocheuses" sont majoritairement (59,6%) filles de non agriculteurs. Quels motifs invoquent alors les conjointes qui n'ont pas terminé le secondaire? 28,1% indiquent des difficultés scolaires, 21,1% des raisons "autres" telles que: "pour me marier", "j'ai eu mes enfants", "ma belle-soeur a eu un accident, j'ai été l'aider", 19,3% un emploi en vue, 14% des problèmes financiers et 14% l'inutilité des études.

La principale raison de laisser l'école diffère grandement entre les producteurs et leurs conjointes lorsque les uns et les unes proviennent de milieu agricole: près de la moitié des producteurs invoquent l'aide qu'ils devaient apporter à leur père ou à l'exploitation agricole, plus de 40% de leurs conjointes nous disent avoir arrêté leurs études étant donné le caractère terminal des cours qu'elles suivaient. Par contre, dans le secteur non agricole, producteurs et conjointes offrent un "pattern" relativement semblable dans les raisons qu'ils et elles donnent de laisser l'école: les conjointes donnent peut-être des raisons d'ordre scolaire plus souvent que les producteurs et les producteurs invoquent peut-être plus souvent le fait qu'ils devaient aider leur père, mais les différences ne sont pas très grandes.

TABLEAU 34

Attitudes du père et de la mère au moment où les répondantes et répondants ont décidé de cesser d'étudier à temps plein

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	Père %	Mère %	Père %	Mère %	Père %	Mère %	Père %	Mère %
Approbation	47,7	39,3	51,2	51,2	53,8	51,3	57,2	58,9
Indifférence	26,7	24,6	39,0	34,1	35,9	33,3	24,8	21,1
Opposition	25,6	36,1	9,8	14,6	10,3	15,4	18,0	20,1
N	472	463	41	41	39	39	306	304

Il faut noter la plus forte opposition à la fin des études, chez les parents des producteurs: le quart des pères et le tiers des mères désapprouvaient leur fils de mettre un terme à ses études. C'est également chez les parents de ce groupe qu'il existe le plus grand écart entre l'attitude du père et celle de la mère, mais dans tous les cas, c'est toujours la mère qui s'oppose le plus à un tel projet.

Dans le groupe des conjointes on constate qu'il y a un fort pourcentage d'approbation de l'arrêt des études par les parents, approbation qui est le fait autant de la mère que du père.

TABLEAU 35

Attitude du père et de la mère face à la fin des études selon l'origine agricole ou non des producteurs

	Père						Mère					
	Approbation		Indifférence		Opposition		Approbation		Indifférence		Opposition	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Non agricole	35,3	18	37,3	19	27,5	14	42,9	21	26,5	13	30,6	15
Agricole	49,3	207	25,5	107	25,2	106	39,0	161	24,5	101	36.6	151
X^2:			4.31						0.67			
p:			0.12						0.71			

L'attitude des pères agriculteurs paraît beaucoup plus favorable que celle des pères non agriculteurs lorsque le jeune producteur annonce sa décision de cesser d'étudier à temps plein (49,3% vs 35,3%). Au contraire, chez les mères de milieu agricole l'opposition à la fin des études est plus marquée que chez les mères de milieu non agricole (36,6% vs 30,6%).

De plus, en milieu agricole, l'attitude du père et de la mère est beaucoup moins semblable que ce n'est le cas en milieu non agricole. Les mères en milieu agricole, au contraire de leurs maris, aimeraient voir leurs enfants poursuivre leurs études plus longtemps.

TABLEAU 36

Attitude du père et de la mère face à la fin des études selon l'origine agricole ou non des conjointes

	Père						Mère					
	Approbation		Indifférence		Opposition		Approbation		Indifférence		Opposition	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Non agricole	53,1	85	23,8	38	23,1	37	55,6	89	20,6	33	23,8	38
Agricole	61,4	86	25,7	36	12,9	18	63,0	87	21,7	30	15,2	21
X^2:				5.31						3.46		
p:				0.07						0.18		

Du côté des conjointes, l'attitude du père et de la mère se ressemble beaucoup selon chacun des milieux. Les parents agriculteurs s'opposent deux fois moins que les parents non agriculteurs à la décision de fin d'études de leur fille.

De plus, on peut constater que beaucoup moins de parents de conjointes que de parents de producteurs s'opposent à l'arrêt des études de leurs enfants lorsqu'ils proviennent de milieu agricole surtout. Si 36,6% des mères des producteurs avaient une telle attitude, seulement 15,2% des mères des conjointes réagissent de la même façon. Si la différence d'attitude des pères est moins grande, elle reste toutefois significative (25,2% et 12,9%).

TABLEAU 37

Attitude du père et de la mère des producteurs "décrocheurs" du secondaire

	Père						Mère					
	Approbation		Indifférence		Opposition		Approbation		Indifférence		Opposition	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Non complété	48,1	75	22,4	35	29,5	46	33,8	51	23,8	36	42,4	64

Plus que les mères, les pères approuvent l'abandon des études de leurs fils, (différence de 14,3%). Les premières accordent beaucoup plus d'importance à l'instruction que les secondes. Ainsi, 42,4% d'entre elles s'opposent à l'abandon des études de leurs fils avant qu'ils n'aient complété le secondaire, soit 12,9% de plus que les pères.

TABLEAU 38

Attitude du père et de la mère des conjointes "décrocheuses" du secondaire

	Père						Mère					
	Approbation		Indifférence		Opposition		Approbation		Indifférence		Opposition	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Non complété	48,1	26	24,1	13	27,8	15	46,0	23	18,0	9	36,0	18

Les mères des conjointes, un peu plus que les pères, s'opposent à l'abandon des études de leurs filles (36,0% contre 27,8%). D'autre part, les mères des producteurs approuvent dans une plus faible proportion (33,8%) l'abandon des études de leurs fils que ce n'est le cas des mères des conjointes (46,0%). Si les mères accordent relativement plus d'importance à l'instruction que les pères, leur attitude varie selon le sexe de leur enfant.

TABLEAU 39

Fin d'études discutée ou non

	Producteurs %	Productrices %	Conjoints %	Conjointes %
Avec la famille	47,7	35,9	38,1	45,5
Avec l'école	2,3	5,1	9,5	2,2
Avec des amis ou amies	3,5	5,1	4,8	3,1
Avec le conjoint ou la conjointe	2,1	10,3	2,4	7,8
Non discutée	44,4	43,6	45,2	41,4
N:	482	39	42	321

Près de la moitié de la relève agricole n'a pas jugé bon de discuter sa décision de mettre fin à ses études, tandis que l'autre moitié en a parlé avec sa famille surtout.

Les producteurs d'origine agricole ont discuté de leur fin d'études avec la famille un peu plus fréquemment que les producteurs d'origine non agricole (50%, N = 215 vs 27,5%, N = 14) mais dans une proportion à peu près identique à celle des conjointes, quelle que soit la provenance de ces dernières (producteurs: 50% vs conjointes: 44,8%).

TABLEAU 40

Fin d'études discutée ou non chez les producteurs "décrocheurs" du secondaire

	Famille		Ecole		Amis ou amies		Conjoint		Non discutée	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Non complété	67,1	106	2,5	4	1,9	3	0,6	1	27,8	44

Lorsque les producteurs abandonnent leurs études secondaires en cours de route, ils en discutent avec leur famille proportionnellement plus (67,1%) que l'ensemble des producteurs d'origine agricole (50,0%). Or, on sait que les "décrocheurs" proviennent de ce milieu en quasi totalité (96,3%). Vraisemblablement, les producteurs de milieu agricole qui n'abandonnent pas le secondaire doivent discuter de leur fin d'études dans une proportion qui se rapproche de celle des producteurs de milieu non agricole.

TABLEAU 41

Fin d'études discutée ou non chez les conjointes "décrocheuses" du secondaire

	Famille		Ecole		Amis ou amies		Conjoint		Non discutée	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Non complété	78,9	45	1,8	1	-	0	5,3	3	14,0	8

Dans le cas où la conjointe ne termine pas le secondaire, la fin des études se trouve discutée avec la famille un peu plus souvent encore que dans le cas des producteurs "décrocheurs" (78,9% contre 67,1%). Par contre, chez les conjointes, la provenance de milieu agricole ou non n'intervient pas dans le fait de discuter ce sujet avec la famille, comme c'était le cas pour les producteurs, puisque les "décrocheuses" ne proviennent pas d'un milieu aussi homogène que les "décrocheurs".

TABLEAU 42

Moyenne et mode de l'âge à la fin des études

	Producteurs	Productrices	Conjoints	Conjointes
N	451	52	37	346
Moyenne	17,7 ans	18,3 ans	18,3 ans	18 ans
Mode	17 ans	18 ans	17 ans	17 ans

Tel que l'on aurait pu s'y attendre, les producteurs sont en moyenne un peu plus jeunes que les autres groupes à la fin de leurs études et les productrices légèrement plus âgées puisqu'également plus scolarisées.

Ainsi, chez les producteurs qui ont terminé le secondaire, 69% avaient entre 16 et 19 ans à la fin des études; les "décrocheurs" du secondaire, étaient âgés entre 14 et 17 ans (75,4%). Chez les conjointes, au terme du secondaire, 56,2% ont entre 17 et 19 ans; celles qui abandonnent le secondaire sont âgées entre 14 et 17 ans (75,5%).

TABLEAU 43

Moyenne et médiane du temps entre la fin des études et l'établissement

	Producteurs	Productrices	Conjoints	Conjointes
N	449	52	37	331
Moyenne	9,9 ans	10,6 ans	15,2 ans	9,1 ans
Médiane	8,8 ans	9,5 ans	12,8 ans	8,1 ans

Les données du tableau 43 démontrent que malgré le fait que les productrices soient en moyenne plus scolarisées que les producteurs, elles doivent tout de même patienter plus longtemps qu'eux avant de pouvoir s'établir (10,6 ans vs 9,9 ans).

Par ailleurs, l'examen du temps entre la fin des études et l'établissement selon le niveau de scolarité des producteurs nous permet de constater que ceux qui ont une scolarité post-secondaire n'attendent en moyenne que 8.2 ans, tandis que ceux dont la scolarité ne dépasse pas le secondaire mettent en moyenne 10.4 ans. A l'exception des productrices, peut-être, un niveau de scolarité relativement élevé (collégial ou universitaire) est associé à une période de transition études/établissement légèrement plus courte.

Conclusion

La majorité des parents des quatre groupes composant la relève ont une scolarité de niveau primaire[20], mais la mère est toujours plus scolarisée que le père. Par ailleurs, chez les producteurs et les conjointes, si les pères agriculteurs ont une scolarité semblable, ils sont beaucoup moins scolarisés que les parents de milieu non agricole, ce qui fournit une indication que les enfants des premiers auront selon toutes probabilités un niveau de scolarisation inférieur aux enfants des seconds, comme le suggère notre première hypothèse (page 71).

Au sein de la relève, les femmes sont généralement plus scolarisées que les hommes. Les conjointes se comparent à la population québécoise du même sexe et de la même catégorie d'âge, les productrices la dépassent; de leur côté, les hommes ne la rejoignent pas: ils sont passablement moins nombreux à terminer le secondaire et à poursuivre des études plus avancées. En termes de nombre moyen d'années de scolarité, les conjointes comptent 12,3 ans, les productrices, 12,7 ans, les producteurs, 11,5 ans et les conjoints, 12,0 ans.

Lorsque l'on introduit l'origine agricole ou non, on se rend compte que cette variable a une incidence différente selon le sexe. D'une part, elle a peu de répercussions sur le niveau de scolarité et le secteur d'études chez les femmes: quel que soit le milieu de provenance, les femmes ont un niveau de scolarité à peu près semblable et elles se tournent davantage vers le professionnel, dans des programmes "féminins", que vers le général, tant au secondaire qu'au collégial.

---

20. Déjà, au chapitre 3, l'utilisation de l'échelle de Blishen suggérait une scolarisation faible, car on retrouvait les pères surtout dans la strate inférieure.

D'autre part, l'origine agricole ou non explique le niveau de scolarité plus faible des producteurs et leurs choix de secteurs d'études. En effet, les fils d'agriculteurs sont beaucoup moins scolarisés que les fils de non agriculteurs et, bien que dans l'ensemble, les producteurs se dirigent préférablement vers le secondaire général plutôt que vers le professionnel, les premiers s'orientent plus vers le professionnel au secondaire que les seconds, tandis que la situation s'inverse au collégial; cependant, les programmes choisis constituent des disciplines "masculines".

La formation institutionnelle apparaît donc, chez la relève agricole, assez traditionnelle quant au niveau de scolarité et quant au secteur d'études: elle est associée au sexe des répondantes et répondants, de même qu'à l'origine agricole ou non des producteurs, ce qui va pleinement dans le sens de nos hypothèses 1 et 3. Le choix des programmes d'études, pour sa part, se révèle distinct selon le sexe surtout, dans le sens de notre hypothèse 3.

Toutefois, l'âge à l'établissement nous permet de constater une diminution de l'orientation vers le secteur général au profit du secteur professionnel au secondaire, chez les producteurs et conjointes, de même qu'au collégial, chez les conjointes. Chez les producteurs aux études post-secondaires, il existe un certain plafonnement, peu importe la catégorie d'âge à l'établissement.

Si les cheminements de formation institutionnelle sont relativement linéaires - les interruptions temporaires ne concernent que 10% environ de la relève agricole, surtout les plus scolarisé-e-s - les abandons scolaires au secondaire touchent le tiers des producteurs fils d'agriculteurs et le sixième des conjointes (un peu plus de filles de non agriculteurs que de filles d'agriculteurs). Ces jeunes "décrocheurs" et "décrocheuses" ont majoritairement laissé tomber le secondaire général; ils et elles vont rarement rencontrer un conseiller d'orientation; ces producteurs quittent le système scolaire régulier pour donner un coup de main

à leur père ou à l'exploitation familiale, tandis que ces conjointes invoquent les difficultés scolaires surtout, mais plusieurs autres motifs pour justifier leur abandon scolaire; les parents des "décrocheurs" et "décrocheuses" s'opposent plus fortement à ce que leur enfant mette un terme à ses études que les parents de ceux et celles qui poursuivent leurs études, mais les pères des producteurs font exception: leurs attitudes varient peu, quelle que soit la décision de leur fils. Dans ce contexte, le phénomène des "décrocheurs" et "décrocheuses" illustre avec force le rôle de l'origine agricole ou non et du sexe sur le niveau de scolarité.

Cependant, il faut bien réaliser que la majorité de la relève termine les études secondaires. De plus, environ un sixième des hommes et près du tiers des femmes poursuivent aux niveaux collégial et universitaire.

Soulignons en terminant que les producteurs ont environ 17,7 ans en moyenne à la fin de leurs études et les productrices 18,3 ans, ce qui est logique puisqu'elles sont plus scolarisées qu'eux. Ce qui s'avère pour le moins surprenant, c'est que, malgré leur plus forte scolarisation, les productrices doivent patienter plus longtemps que les producteurs avant de réaliser leur établissement (10,6 ans en moyenne vs 9,9 ans).

2) Formation complémentaire de nature scolarisante

La seconde section de ce chapitre cherche à identifier les membres de la relève agricole qui se sont intéressés à la formation complémentaire de nature scolarisante et à déterminer à quelle étape de leur cheminement scolaire ou professionnel les jeunes se sont inscrits aux cours aux adultes ou aux cours par correspondance.

2.1) Cours aux adultes

Les cours aux adultes sont soit offerts par l'ensemble des institutions scolaires, soit demandés à une institution par un groupe d'un minimum de 15 personnes. Ces cours sont reconnus par le ministère de l'Education et peuvent mener à une certification. Dans la présente section, nous abordons les cours aux adultes en agriculture et les cours aux adultes en d'autres domaines.

TABLEAU 44

Proportion de répondantes et répondants ayant suivi des cours aux adultes en agriculture

Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
%	N	%	N	%	N	%	N
48,9	248	29,1	16	39,1	18	22,1	85

Si près de la moitié (48,9%) des producteurs ont suivi des cours aux adultes en agriculture, seulement le cinquième (22,1%) environ de leurs conjointes ont fait de même. Au sein des couples productrices-conjoints, se dessine le même modèle: plus d'hommes que de femmes ont suivi des cours aux adultes en agriculture (39,1% vs 29,1%), quoique l'écart soit beaucoup moins grand entre hommes et femmes dans le deuxième cas que dans le premier.

Chez les producteurs, les fils d'agriculteurs et de non agriculteurs s'inscrivent à ce type de cours dans des proportions à peu près équivalentes (49,6%, N = 224 et 42,6%, N = 23)[21]. Du côté des conjointes, les filles de milieu agricole paraissent s'inscrire à ces cours légèrement plus que les filles de milieu non agricole (25,9%, N = 45 et 19,0%, N = 39).

TABLEAU 45

Nombre de cours aux adultes en agriculture suivis par les producteurs et conjointes

	Producteurs %	Conjointes %
1 cours	34,5	59,0
2 cours	18,5	20,5
3 cours	12,6	10,3
4 cours	13,0	3,8
5 cours	11,3	2,6
6 cours	4,6	-
7 cours	5,5	3,8
N	238	78
Moyenne:	2,8	1,9

21. Il y a une trop grande différence entre le nombre de fils d'agriculteurs (224) et de fils de non agriculteurs (23) pour qu'une différence de 7% soit statistiquement significative.

La moyenne de cours suivis par les producteurs est nettement plus élevée que celle des cours suivis par les conjointes (2,8 vs 1,9). Ainsi, les producteurs s'inscrivent non seulement davantage aux cours aux adultes en agriculture que les conjointes, mais ils suivent aussi un plus grand nombre de ces cours. Si plus du tiers des producteurs (34,4%) suivent 4 cours et plus, ce n'est le cas que de 10,2% des conjointes.

TABLEAU 46

Proportion de producteurs "décrocheurs" du secondaire ayant suivi des cours aux adultes en agriculture

Producteurs	
%	N
42,2	65

Les producteurs[22] qui ont abandonné leurs études secondaires avant de les avoir terminées ont moins suivi de cours aux adultes en agriculture que l'ensemble des producteurs de milieu agricole (42,2% vs 49,6%). Les "décrocheurs" du secondaire ne misent donc pas dans les faits sur ces cours pour prendre de la formation professionnelle.

De plus, comme on sait que les "décrocheurs" représentent plus du tiers des producteurs fils d'agriculteurs, ceux qui poursuivent leurs études au secondaire doivent avoir suivi plus de cours aux adultes en agriculture que ce que nous laisse voir la moyenne des producteurs d'origine agricole.

---

22. Le fort taux de non réponse (30%) des conjointes "décrocheuses" du secondaire quant aux cours aux adultes en agriculture et en d'autres domaines rend hasardeuse pareille analyse dans leur cas.

TABLEAU 47

Scolarité détaillée des producteurs et conjointes selon qu'ils ou elles ont suivi ou non des cours aux adultes en agriculture

	Producteurs Cours adultes en agriculture		Conjointes Cours adultes en agriculture	
	OUI %	NON %	OUI %	NON %
Primaire	5,9	9,2	1,3	6,2
Secondaire: général	44,7	45,4	27,5	27,9
professionnel	23,6	26,9	32,5	36,2
Collégial: général	6,3	4,4	1,3	5,2
professionnel	13,1	7,2	25,0	15,9
Universitaire	6,3	6,8	12,5	8,6
N:	237	249	80	290
X^2:	7.29		9.41	
p:	0.20		0.09	

Les producteurs qui ont suivi des cours aux adultes en agriculture sont plus scolarisés que ceux qui n'en ont pas suivi (post-secondaire: 25,7% vs 18,4%). Chez les conjointes, on trouve un schème similaire, toutefois plus accentué. Ainsi, celles qui se sont inscrites à ce genre de cours ont une scolarité de niveau post-secondaire dans 38,8% des cas, tandis que les autres conjointes n'ont une scolarité semblable que dans 29,7% des cas.

TABLEAU 48

Producteurs et conjointes ayant suivi des cours aux adultes en agriculture selon l'année d'établissement

	Producteurs		Conjointes	
	%	N	%	N
1980 - 81	48,5	132	20,2	43
1984 - 85	49,4	116	24,4	42

Quelle que soit leur année d'établissement, et donc le temps écoulé depuis cet établissement, la proportion des producteurs qui ont suivi des cours aux adultes en agriculture demeure sensiblement la même. Cependant, il existe une différence entre les deux cohortes de conjointes. En effet, les femmes de la cohorte 1984-85 se sont un peu plus tournées vers les cours aux adultes en agriculture que celles de la cohorte 1980-81 (24,4% vs 20,2%). Doit-on y voir un accroissement de l'intérêt des femmes pour de tels cours?

TABLEAU 49

Cours aux adultes en agriculture choisis par les producteurs et conjointes[23]

	Producteurs %	Conjointes %
Régie des sols	10,1	-
Régie des animaux	30,0	14,1
Mécanique, entretien	16,5	1,3
Comptabilité, gestion	25,3	59,0
Relations humaines	3,4	10,3
Autres	14,8	15,4
N:	237	78

Les cours aux adultes en agriculture auxquels se sont inscrits les producteurs et conjointes illustrent à nouveau une distinction entre les choix scolaires des hommes et des femmes. D'une part, les producteurs suivent davantage des cours dans des spécialités plutôt techniques, qualifiées de "masculines" - régie des sols, régie des animaux, mécanique, entretien; d'autre part, les conjointes se tournent plutôt vers des spécialités dites "féminines" - comptabilité, gestion financière, relations humaines- ce que nous appelions les domaines "de soutien" aux producteurs, au premier chapitre. En d'autres termes, chaque membre du couple

23. Les répondantes et répondants pouvaient énumérer jusqu'à 7 cours. Nous n'avons retenu que le premier cours puisque les pourcentages pour les autres cours restent près de ceux-ci.

prend des cours aux adultes en agriculture dans la lignée des rôles sexuels traditionnels.

De plus, on peut constater, chez les femmes, une concentration exceptionnelle dans un seul domaine, soit la comptabilité et la gestion (59,0%). On peut penser que la comptabilité de la ferme est une tâche qui revient souvent à la femme. D'ailleurs, c'est ce qu'avait observé Dion dans sa recherche[24] (72% des répondantes à l'enquête se chargeaient de la comptabilité de la ferme).

Les tableaux 50 à 53 exposent comment les cours aux adultes en agriculture s'insèrent dans le processus de formation.

TABLEAU 50

Répartition des producteurs et conjointes selon la fréquentation à temps plein ou partiel des cours aux adultes en agriculture

	Producteurs		Conjointes	
	%	N	%	N
Temps plein	29,6	68	21,1	16
Temps partiel	70,4	162	78,9	60
N (Total)		230		76

24. Dion, S., op. cit., p. 89.

TABLEAU 51

Répartition des producteurs et conjointes selon l'étape à laquelle ils et elles ont suivi des cours aux adultes en agriculture[25]

	Producteurs			Conjointes		
	%	N total	% total	%	N total	% total
Pendant les études à temps plein	2,1	195	(100)	-	85	(100)
Après les études à temps plein mais avant l'établissement	47,2	212	(100)	17,6	85	(100)
Après l'établissement	74,0	242	(100)	63,0	108	(100)

TABLEAU 52

Répartition des producteurs et conjointes selon le moment de la semaine où ils et elles ont suivi des cours aux adultes en agriculture

	Producteurs %	Conjointes %
Le jour, sur semaine	57,4	57,5
Le soir, sur semaine	38,8	40,0
La fin de semaine	3,8	2,5
N (total)	237	80

25. Les pourcentages totalisent plus de 100% parce que certaines personnes, surtout des producteurs, ont suivi des cours aux adultes en agriculture à plus d'une étape.

TABLEAU 53

Répartition des producteurs et conjointes selon la saison où ils et elles ont suivi des cours aux adultes en agriculture

	Producteurs %	Conjointes %
Hiver	95,5	79,7
Printemps	2,5	8,9
Eté	0,4	-
Automne	1,7	11,4
N (Total)	242	79

Les producteurs (70,4%) et les conjointes (78,9%) se sont inscrits à ces cours majoritairement à temps partiel (tableau 50). Par ailleurs plus de producteurs que de conjointes ont pris ces cours après leurs études à temps plein, mais avant leur établissement (47,2% vs 17,6%); 74% des uns et 63% des unes l'on fait après leur établissement (tableau 51). Ainsi les producteurs se préparent de longue date à devenir chef d'entreprise agricole, tandis qu'il semble que c'est l'établissement qui impose une nouvelle quête de formation chez les conjointes.

D'autre part, les deux membres du couple prennent leurs cours surtout le jour (57,4%, 57,5%) ou encore le soir sur semaine (38,8%, 40,0% - tableau 52). La saison la plus propice à la relève pour s'inscrire aux cours aux adultes en agriculture est l'hiver (tableau 53 - producteurs 95,5%; conjointes, 79,7%), vraisemblablement lorsque les travaux à la ferme sont allégés.

TABLEAU 54

Conjointes ayant suivi des cours aux adultes en agriculture selon le nombre d'enfants

	%	N
aucun enfant	12,7	9
1 enfant	20,5	15
2 enfants	21,4	27
3 enfants	26,8	19
4 enfants	32,6	14
X^2:	7.42	
p:	0.11	

Les conjointes mères de trois enfants et plus ont suivi proportionnellement plus de cours aux adultes en agriculture que les conjointes qui ont 2 enfants ou moins. Or, nous avons vu au chapitre 3 que les mères de famille plus nombreuse travaillent plutôt à la maison et sur la ferme qu'à l'extérieur de l'entreprise, qu'elles sont plus âgées à l'établissement, et qu'elles participent un peu plus à la propriété de l'entreprise.

Les cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture ont été regroupés selon qu'ils avaient trait aux matières scolaires, à la mécanique ou à l'entretien général, à la comptabilité ou à la gestion d'entreprise, aux relations humaines et enfin au socio-culturel.

TABLEAU 55

Proportion de répondantes et répondants ayant suivi des cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture

Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
%	N	%	N	%	N	%	N
30,2	151	50,0	26	31,8	14	41,0	157

Dans chaque paire, ce sont davantage les femmes que les hommes qui se sont inscrites aux cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture (productrices, 50% et conjointes, 41% vs conjoints, 31,8% et producteurs, 30,2%).

L'origine agricole ou non des producteurs et des conjointes ne joue pas dans le fait que l'on se soit intéressé à de tels cours: fils d'agriculteurs, 30,9% - N = 138 et fils de non agriculteurs, 24,5% - N = 13; filles d'agriculteurs, 41,8% - N = 84 et filles de non agriculteurs, 40,6% - N = 71.

TABLEAU 56

Nombre de cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture suivis par les producteurs et conjointes

	Producteurs %	Conjointes %
1 cours	66,0	37,0
2 cours	18,3	26,7
3 cours	15,7	36,3
N:	147	157
Moyenne	1.5	2

Les conjointes se sont inscrites en moyenne à 2 cours, les producteurs en moyenne à 1.5. On note que les conjointes, plus nombreuses à suivre des cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture, prennent également davantage de cours que les producteurs. Si plus du tiers des conjointes (36,3%) suivent trois cours, seulement 15,7% des producteurs en font autant. On se rappellera, par ailleurs, que les producteurs suivaient plus de cours reliés au domaine de l'agriculture que leurs conjointes. Leurs activités scolaires sont ainsi beaucoup plus orientées vers les tâches qu'ils ont à accomplir dans leur travail, elles ont un caractère plus directement utilitaire que dans le cas des conjointes.

TABLEAU 57

Proportion de producteurs "décrocheurs" du secondaire ayant suivi des cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture

Producteurs	
%	N
27,1	42

Chez les producteurs, les "décrocheurs" du secondaire ont suivi des cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture dans une proportion à peine plus faible que l'ensemble des producteurs de milieu agricole (27,1% vs 30,9%).

TABLEAU 58

Scolarité détaillée des producteurs et conjointes selon qu'ils ou elles ont suivi ou non des cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture

	Producteurs Cours adultes dans un autre domaine OUI %	NON %	Conjointes Cours adultes dans un autre domaine OUI %	NON %
Primaire	8,3	6,9	4,6	5,5
Secondaire: général	42,4	46,0	24,3	31,5
professionnel	25,7	25,7	36,2	34,7
Collégial: général	5,6	5,7	5,9	2,7
professionnel	10,4	9,9	17,1	18,7
Universitaire	7,6	6,0	11,8	6,8
N:	144	335	152	219
X^2:	1.57		6.69	
p:	0.96		0.24	

Il n'y a pas de différence de niveau de scolarité entre les producteurs qui ont ou n'ont pas pris de cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture (post-secondaire: 23,6% et 21,6%). De leur côté, les conjointes qui se sont inscrites à ces cours sont un peu plus scolarisées que celles qui ne l'ont pas fait (post-secondaire: 34,8% vs 28,2%).

TABLEAU 59

Producteurs et conjointes ayant suivi des cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture selon l'année d'établissement

	Producteurs		Conjointes	
	%	N	%	N
1980 - 81	28,3	76	42,5	90
1984 - 85	32,5	75	39,2	67

Les producteurs de la cohorte la plus récente, 1984-85, se sont inscrits un peu plus que ceux de la cohorte 1980-81 aux cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture. Par contre, chez les conjointes, la situation inverse se produit: les femmes de la cohorte 1984-85 ont moins suivi de tels cours que celles de la cohorte 1980-81.

Puisque les conjointes de la cohorte 1984-85 s'intéressaient plus aux cours aux adultes en agriculture que celle de la cohorte 1980-81 (tableau 48), est-on en train d'assister à un glissement de l'intérêt des femmes vers une formation professionnelle agricole plutôt que générale?

TABLEAU 60

Conjointes ayant suivi des cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture selon le nombre d'enfants

	%	N
aucun enfant	39,4	28
1 enfant	33,3	24
2 enfants	34,4	43
3 enfants	55,7	39
4 enfants	52,3	23
X^2:	12.64	
p:	0.01	

On retrouve ici le modèle déjà dégagé lors de l'étude des cours aux adultes en agriculture. Encore une fois, les conjointes qui ont plus d'enfants (3 ou plus) s'engagent dans les cours aux adultes en d'autres domaines plus fréquemment que celles qui ont 2 enfants ou moins.

TABLEAU 61

Cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture choisis par les producteurs et conjointes[26]

	Producteurs %	Conjointes %
Matières scolaires	8,9	14,6
Mécanique, entretien	17,8	0,6
Comptabilité, gestion	16,4	15,9
Relations humaines	50,7	37,6
Autres (socio-culturel)	6,2	31,2
N:	146	157

Pour les cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture, on note une plus grande mixité que pour les cours aux adultes en agriculture (tableau 49), sauf en ce qui concerne la mécanique et l'entretien où les conjointes demeurent à peu près absentes (17,8% des producteurs vs 0,6% des conjointes) et pour le socio-culturel où les producteurs sont peu présents (6,2% des producteurs vs 31,2% des conjointes).

Il est intéressant aussi de souligner le fort pourcentage (50,7%) de producteurs qui ont choisi les cours de relations humaines. Le transfert de la ferme paternelle, c'est-à-dire le fait de prendre graduellement la direction d'une entreprise dont

26. Les répondantes et répondants pouvaient énumérer jusqu'à 3 cours. En pratique, nous n'avons retenu que le premier.

les membres appartiennent à la famille, y est-il pour quelque chose?

TABLEAU 62

Présence ou absence de cours aux adultes (en agriculture et dans un autre domaine) chez les producteurs et conjointes

	Producteurs %	Producteurs N	Conjointes %	Conjointes N
Cours aux adultes				
Aucun cours	36,9	179	49,9	185
Cours en agriculture seulement	33,6	163	9,7	36
Cours dans un autre domaine seulement	13,6	66	28,0	104
Cours en agriculture et dans un autre domaine	15,9	77	12,4	46
X^2:	1.54		10.73	
p:	0.21		0.002	

Les producteurs se sont intéressés près de 3 fois plus aux cours aux adultes en agriculture que dans un autre domaine (33,6% vs 13,6%). Par contre, chez les conjointes ce même rapport est inversé: trois fois moins de celles-ci ont choisi les cours aux adultes en agriculture comparativement à des cours dans un autre domaine (9,7% vs 28%).

Par ailleurs, la proportion des producteurs qui n'ont suivi aucun cours aux adultes est plus faible que celle des conjointes dans le même cas: un peu plus du tiers des premiers (36,9%) contre près de la moitié des secondes (48,9%). Et légèrement plus de producteurs que de conjointes (15,9% vs 12,4%) ont suivi des cours aux adultes en agriculture de même que dans un autre domaine. L'éducation des adultes attire donc plus de producteurs que de conjointes (63,1% vs 50,1); il faut cependant nuancer ces résultats en rappelant que les conjointes ont un niveau de scolarité plus élevé que les producteurs.

2.2) Cours par correspondance

Les cours par correspondance représentent une alternative aux cours aux adultes pour ceux et celles qui ne peuvent pour diverses raisons, suivre des cours dans une institution scolaire. Cette section, à l'instar de celle consacrée aux cours aux adultes, traite des cours par correspondance en agriculture et des cours par correspondance en d'autres domaines.

TABLEAU 63

Proportion de répondantes et répondants ayant suivi des cours par correspondance en agriculture

Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
%	N	%	N	%	N	%	N
13,1	65	21,2	11	18,6	8	12,1	46

Les cours par correspondance en agriculture sont plus populaires auprès des couples productrices-conjoints qu'auprès des producteurs et conjointes (21,2% et 18,6% vs 13,1% et 12,1%), bien que ces cours soient dans l'ensemble nettement moins en demande[27] que les cours aux adultes, chez la relève agricole.

Chez les producteurs et conjointes, les enfants d'agriculteurs et de non agriculteurs s'y sont intéressés à peu près dans les mêmes proportions (producteurs: 12,9% - N = 57 et 15,4% - N = 8; conjointes: 13,1% - N = 26 et 11,4% - N = 20).

---

27. Selon la direction des cours par correspondance (MEQ, 1986, Les cours par correspondance en agriculture... 5 ans déjà): "plus de 74% [des inscrits] sont des exploitants agricoles ou à la veille de l'être [sur 10,000 inscriptions depuis 1982]". Compte tenu des résultats que nous obtenons, ces chiffres apparaissent pour le moins surprenants. Si nous extrapolons nos pourcentages en prenant comme moyenne 15%, sur 1,200 établissements/année, nous obtenons environ 900 inscriptions de membres de la relève pour 5 ans. La définition de la relève agricole qui exclut ici les futures exploitantes et exploitants de même que les agricultrices et agriculteurs de 40 ans et plus, nuance quelque peu ces données; l'écart demeure cependant assez important pour qu'il vaille la peine de le souligner.

TABLEAU 64

Nombre de cours par correspondance en agriculture suivis par les producteurs et conjointes

	Producteurs %	Conjointes %
1 cours	54,7	51,2
2 cours et +	45,3	48,8
N:	65	46
Moyenne:	2	1.95

Chez les personnes inscrites aux cours par correspondance en agriculture, la moitié (54,7%) des producteurs et des conjointes (51,2%) n'ont suivi qu'un seul cours. Le nombre de cours par correspondance ne différencie pas les producteurs des conjointes.

Par ordre d'importance, les producteurs se sont intéressés aux cours de: fertilisation (40,0%), comptabilité (29,2%), gestion fiscale (23,1%), bovins laitiers (15,4%), gestion financière (15,4%); les conjointes, aux cours de: comptabilité agricole (63,0%), gestion fiscale (32,6%), gestion financière (23,9%) et bovins laitiers (17,4%). On retrouve encore les conjointes nettement orientées vers la comptabilité agricole. Doit-on penser que celles qui n'ont pas pris ce cours via l'éducation des adultes s'y dirigent via les cours par correspondance?

TABLEAU 65

Proportion de producteurs et conjointes ayant suivi des cours par correspondance en agriculture selon l'année d'établissement

	Producteurs		Conjointes	
	%	N	%	N
1980 - 81	12,3	33	8,2	17
1984 - 85	14.0	32	16,9	29

La cohorte 1984-85 de producteurs a pris un peu plus de cours par correspondance en agriculture que celle de 1980-81[28] (14% vs 12,3%); mais les conjointes de la cohorte la plus récente ont suivi deux fois plus de ces cours que celles de la cohorte 1980-81. Il semble donc que leur popularité augmente, surtout chez les conjointes.

28. Il faut dire que, pour cette cohorte, la possibilité de prendre des cours par correspondance en agriculture, n'existait pas avant l'automne 1982, donc avant leur établissement.

TABLEAU 66

Répartition des producteurs et conjointes selon l'étape à laquelle ils ou elles ont suivi les cours par correspondance en agriculture

	Producteurs			Conjointes		
	%	N total	% total	%	N total	% total
Pendant les études à temps plein	-	67	100	4,3	46	100
Après les études à temps plein mais avant l'établissement	34,8	68	100	22,2	45	100
Après l'établissement	54,8	86	100	58,5	44	100

Les producteurs qui suivent des cours par correspondance en agriculture, après leurs études à temps plein mais avant leur établissement, le font en proportion un peu plus forte que leurs conjointes (34,8% vs 22,2%). Toutefois dans les deux cas, il s'agit probablement de membres de la cohorte 1984-85. Après l'établissement, les pourcentages de producteurs et de conjointes qui suivent ces cours s'équivalent (54,8% et 58,5%).

Les cours par correspondance en d'autres domaines que l'agriculture n'ont séduit qu'une faible proportion de la relève agricole: producteurs, 4,8%; productrices, 4,3%; conjoints, 4,9% et conjointes, 7,3%. Nous ne pousserons pas, en conséquence, plus loin leur analyse.

TABLEAU 67

Présence ou absence de cours aux adultes et de cours par correspondance, en agriculture, chez les producteurs et conjointes

	Producteurs %	Producteurs N	Conjointes %	Conjointes N
En agriculture				
Aucun type de cours	45,6	219	70,9	263
Cours aux adultes seulement	41,5	199	17,5	65
Cours par correspondance seulement	5,0	24	7,0	26
Les deux types de cours	7,9	38	4,6	17
X^2:	4.04		8.58	
p:	0.04		0.006	

Peu de producteurs (7,9%) et de conjointes (4,6%) ont suivi, en agriculture, à la fois des cours aux adultes et des cours par correspondance. Les conjointes et les producteurs désireux de quérir une formation professionnelle agricole se sont tournés vers les cours aux adultes plutôt que vers les cours par correspondance (17,5% et 41,5% vs 7% et 5%).

TABLEAU 68

Présence ou absence de cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture et de cours par correspondance en agriculture

	Producteurs		Conjointes	
	%	N	%	N
Aucun type de cours	63,2	306	54,6	201
Cours aux adultes dans un autre domaine, seulement	24,2	117	33,2	122
Cours par correspondance en agriculture, seulement	6,4	31	5,7	21
Les deux types de cours	6,2	30	6,5	24
X^2:	11.68		4.00	
p:	0.0006		0.05	

Les cours aux adultes en d'autres domaines que l'agriculture ont peu été juxtaposés aux cours par correspondance en agriculture tant chez les producteurs (6,2%) que chez les conjointes (6,5%). C'est donc dire que ces dernières, particulièrement, n'acquièrent que peu de formation agricole via la formation complémentaire de nature scolarisante.

Conclusion

Près de la moitié des hommes de la relève contre environ le quart des femmes ont suivi des cours aux adultes en agriculture. Les producteurs se sont également inscrits à un plus grand nombre de ces cours que leurs conjointes. Dans les deux cas toutefois, ceux et celles qui se sont intéressés aux cours aux adultes en agriculture sont un peu plus scolarisé-e-s que ceux et celles qui ne l'ont pas fait. D'autre part, l'année d'établissement ne révèle de différences que chez les conjointes: les femmes de la cohorte 1984-85 un peu plus que celles de la cohorte 1980-1981 se sont engagées dans ce type de formation.

Par ailleurs, les choix de cours des uns et des unes illustre une nouvelle fois le maintien des choix scolaires traditionnels: aux producteurs, les spécialités techniques, aux conjointes, les domaines de "soutien" aux producteurs - tels que la comptabilité et la gestion, qui concerne près de 60% des femmes qui suivent des cours aux adultes en agriculture. En outre, si les producteurs se professionnalisent via ces cours après leurs études à temps plein mais avant leur établissement, les conjointes n'y viennent qu'après l'établissement. Il s'agit alors davantage de mères de trois enfants et plus, travaillant à la maison ou sur la ferme, plus âgées à l'établissement et plus partenaires de l'entreprise agricole qui s'engagent dans les cours aux adultes en agriculture et en d'autres domaines.

En ce qui a trait aux cours aux adultes en d'autres domaines, on y retrouve plus de femmes que d'hommes, inscrites aussi à plus de cours. Celles-ci ont un niveau de scolarité légèrement supérieur à leurs consoeurs qui ne s'y sont pas intéressées tandis que les producteurs qui ont choisi ce type de cours ont une scolarité semblable à leurs confrères qui n'ont pas suivi ces cours. D'un côté, les conjointes de la cohorte 1984-85 ont moins suivi de cours aux adultes en d'autres domaines que la cohorte 1980-81,

mais elles avaient plus d'intérêt pour les cours aux adultes en agriculture; d'un autre côté, les producteurs de la cohorte 1984-85 se sont un peu plus engagés dans ce type de cours que ceux de la cohorte 1980-81.

Si ce n'était des choix de cours, on pourrait y voir un rapprochement. Mais, quoique la mixité soit un peu plus grande dans ces autres domaines qu'en agriculture, la mécanique, l'entretien général demeurent l'apanage des producteurs, le socio-culturel, celui des conjointes.

Dans l'ensemble, les cours par correspondance en agriculture intéressent moins la relève que les cours aux adultes. De plus, producteurs et conjointes ne suivent qu'un seul de ces cours. Cependant, les conjointes établies en 1984-85 s'y sont inscrites deux fois plus que celles de la cohorte 1980-81. Serait-ce que leur popularité augmente auprès d'elles?

Il existe encore ici une distinction entre les choix scolaires des producteurs et conjointes qui va dans le sens de ce que nous décrivions plus haut. Egalement, les premiers s'y inscrivent toujours entre la fin de leurs études et l'établissement, les secondes, après l'établissement.

Peu de producteurs ou de conjointes ont suivi à la fois soit des cours aux adultes en agriculture et des cours aux adultes en d'autres domaines, soit des cours aux adultes et des cours par correspondance en agriculture.

Ainsi, les producteurs trouvent dans la formation complémentaire de nature scolarisante un outil de formation professionnelle agricole qu'ils ne s'étaient pas donné avant avec leur scolarisation surtout de type général. Les conjointes s'orientent plus vers une formation de type général. Comme elles se sont peu tournées au cours de leurs études à temps plein vers des programmes de

techniques agricoles ou connexes, comment acquièrent-elles leur expérience agricole?

Enfin, les producteurs "décrocheurs" du secondaire ont moins suivi de cours aux adultes en agriculture que leurs confrères. Or, dans l'étude de l'INRS-Education (septembre 1984), on trouvait que les fils d'agriculteurs qui abandonnent les études ont comme projet professionnel de prendre la relève de leur père ou de s'associer à leurs frères pour fonder une entreprise du même type, à défaut de quoi, "il n'est jamais trop tard pour s'inscrire à l'éducation des adultes". Comme, dans la présente recherche, ceux-ci ont déjà réalisé leur établissement, il n'est pas surprenant que la formation complémentaire de nature scolarisante ne les attire pas. Les modes non scolaires de formation leur plairont-ils plus?

CHAPITRE 5

MODES NON SCOLAIRES DE FORMATION

Les modes non scolaires de formation, troisième et dernier volet de la "formation"[1], font l'objet de ce chapitre. Ceux-ci recouvrent "l'ensemble des activités éducatives poursuivies en dehors du système scolaire": stages agricoles, travail sur la ferme, autres emplois, participation professionnelle, consultations et utilisation des médias, toutes activités décrites dans une première section.

Une deuxième section cherche à mettre en parallèle les données factuelles recueillies au sujet du concept de formation et des mesures subjectives telles:

- la perception des répondantes et répondants par rapport à la personne ou à l'activité de formation qui les a aidés le plus;

- l'intérêt pour l'une ou l'autre des diverses activités éducatives, si leur situation s'avérait idéale.

1) Modes non scolaires de formation

Chacune des activités formatives pertinentes aux modes non scolaires de formation est analysée tour à tour selon une structure de présentation semblable à celle avec laquelle fut traitée la formation complémentaire de nature scolarisante: identification des répondantes et répondants ayant participé à l'une ou plusieurs de ces activités dans un premier temps, insertion de ces

---

1. Voir le chapitre 2, sections 3 (tableau 1) et 6.1.3.

modes non scolaires dans le cursus scolaire et professionnel de la relève agricole dans un second temps.

1.1) Stages agricoles

Ces activités éducatives comprennent les stages intégrés à la formation institutionnelle et les stages pratiques au Québec, au Canada ou à l'étranger, ces stages pratiques étant réservés aux jeunes de 19 à 28 ans qui désirent "vivre une expérience agricole différente qui peut être très riche en perfectionnement technique et en relations humaines"[2]

TABLEAU 1

Proportion de répondantes et répondants ayant fait un ou plusieurs stages pratiques sur une ferme

	Producteurs	Productrices	Conjoints	Conjointes
	%	%	%	%
Pas de stages	85,3	90,6	86,4	98,4
1 stage ou plus	14,8	9,5	13,6	1,6
N:	503	53	44	384

2. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Votre formation agricole, un bon investissement, 1984, p. 21.

Dans l'ensemble, la relève agricole a peu profité de stages sur une ferme: producteurs, 14,8%; productrices, 9,5%; conjoints, 13,6% et conjointes, 1,6%. Par rapport aux trois autres groupes, les conjointes ressortent nettement, seules quelques exceptions ont fait un ou des stages agricoles.

Du côté des producteurs, l'origine agricole ou non n'altère pas les résultats[3]: 14% (N = 63) des fils d'agriculteurs et 21,2% (N = 11) des fils de non agriculteurs ont fait un ou plusieurs stages. Mais l'âge à l'établissement paraît avoir une influence sur le fait de prendre ou non un stage ou plus: ainsi, 20% des moins de 25 ans, 13,5% des 25-29 ans, 12,4% des 30-34 ans et 4,8% des 35 ans et plus ont bénéficié de stages agricoles. Les plus jeunes s'y sont intéressés davantage que leurs aînés. C'est peut-être qu'on leur en a offert l'opportunité plus facilement.

D'autre part, 92,8% des "décrocheurs" du secondaire ne se sont pas tournés vers les stages agricoles. Comme les aînés se retrouvent en plus forte proportion dans ce groupe que les plus jeunes, cette donnée n'a rien de surprenant.

La proportion de producteurs attirés par les stages tend à augmenter selon l'année d'établissement; 17,5% de la cohorte 1984-85 contre 12,4% de la cohorte 1980-81 ont fait un ou plusieurs stages sur une exploitation agricole. Là encore, il s'agit peut-être d'une question d'opportunité.

A quelle étape de leur cheminement de formation les producteurs ont-ils surtout profité d'une telle expérience? Pendant leurs études à temps plein (67,5%) ou encore après leurs études à

---

3. La variation de pourcentage s'avère statistiquement non significative compte tenu de la répartitionn selon l'origine agricole (89,4% des producteurs) ou non agricole (10,6%).

temps plein mais avant leur établissement (39,1%)[4]. Chez les individus qui ont fait au moins un stage, 74,3% l'ont fait au Québec sur une autre ferme que la ferme familiale, 46% sur la ferme familiale québécoise. Par ailleurs, 21,6% ont fait au moins un stage au Canada, ailleurs qu'au Québec et 10,8%, à l'étranger. La moitié des stagiaires (51,3%) l'ont été plus de 6 mois au total, 21,6% entre 4 et 6 mois et 21,6% entre 1 et 3 mois.

Les jeunes producteurs qui ont suivi des cours aux adultes en agriculture ont également fait un ou plusieurs stages plus fréquemment que ceux qui n'ont pas suivi de tels cours (18,9% vs 10,8%). Et, au chapitre précédent, il a été acquis que les premiers étaient plus scolarisés que les seconds.

1.2) Travail sur la ferme

Est considérée dans cette sous-section l'expérience de travail sur la ferme familiale ou sur toute autre ferme avant l'établissement. Par "ferme familiale" on entend la ferme du père ou de la mère, du frère ou de la soeur, d'un oncle ou d'une tante.

---

4. Les pourcentages dépassent 100% parce que certains individus ont fait plus d'un stage.

TABLEAU 2

Répartition des répondantes et répondants: travail sur la ferme familiale ou sur une autre ferme avant l'établissement

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	Ferme familiale	autre	Ferme familiale	autre	Ferme familiale	autre	Ferme familiale	autre
	%	%	%	%	%	%	%	%
Travail sur la ferme								
Non	14,7	77	50,9	86	34	74,5	63	90,3
Oui	85,3	23	49,1	14	66	25,5	37	9,7
N:	530	530	57	57	47	47	403	403

La proportion de membres de la relève agricole qui ont travaillé sur la ferme familiale se rapproche évidemment de celle de l'origine agricole des répondantes et répondants: producteurs, 85,3% - 89,4%; productrices, 49,1% - 50,9%; conjoints, 66% - 69,6% et conjointes, 37% - 46,6%. C'est donc dire que la quasi totalité des enfants d'agriculteurs de trois groupes sur quatre ont travaillé sur l'exploitation familiale, les conjointes faisant bande à part.

En ce qui a trait au travail sur une ferme autre que celle de la famille, près du quart des hommes, producteurs et con-

joints, contre 14% des productrices et 9,7% des conjointes, ont acquis une telle expérience.

TABLEAU 3

Travail sur la ferme familiale ou sur une autre ferme avant l'établissement selon l'origine agricole ou non des producteurs et conjointes

	Producteurs Ferme familiale		Producteurs Ferme autre		Conjointes Ferme familiale		Conjointes Ferme autre	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Non agricole	35,7	20	53,6	30	7,6	16	13,3	28
Agricole	91,3	432	19,2	91	72,3	133	5,4	10
X^2:	124.53		31.45		175.14		6.94	
p:	0.0		0.0		0.0		0.008	

Quelle que soit l'origine, agricole ou non, des producteurs et conjointes, les hommes ont travaillé sur une ferme, familiale ou autre, en plus forte proportion que les femmes. Lorsqu'on est d'origine agricole cependant, l'écart entre les deux sexes est plus faible que lorsqu'on ne l'est pas (19% vs 28,1%, sur la ferme familiale; 13,8% vs 40,3%, sur une autre ferme).

Si les producteurs et conjointes d'origine agricole ont surtout travaillé sur la ferme familiale, il faut noter la particularité des producteurs d'origine non agricole: le tiers (35,7%) de ceux-ci ont travaillé sur une ferme familiale. Faut-il comprendre que tout en n'étant pas fils d'agriculteurs, une personne

de leur parenté était propriétaire d'une exploitation "familiale" et les y a employés? Ce qui augmenterait d'autant, dans les faits, le nombre de producteurs socialisés à l'avance au métier d'agriculteur.

TABLEAU 4

Proportion de producteurs "décrocheurs" et de conjointes "décrocheuses" du secondaire ayant travaillé sur une ferme avant l'établissement

	Producteurs Ferme				Conjointes Ferme			
	familiale		autre		familiale		autre	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Non complété	89,4	144	16,1	26	40,0	24	5,0	3

Les producteurs "décrocheurs", presque exclusivement fils d'agriculteurs on se le rappelle, ont travaillé sur une ferme en proportion semblable à l'ensemble des producteurs d'origine agricole (tableau 3). Les conjointes "décrocheuses", groupe plutôt hétérogène quant à l'origine agricole, se comparent à l'ensemble des conjointes (tableau 2).

Peut-on penser, à l'instar des études de l'INRS-Education, que les "décrocheurs" et "décrocheuses" du secondaire n'ont pas "remplacé" les études par du travail sur la ferme: ils travaillaient déjà sur une ferme avant de décrocher de l'école et ils continuent à le faire à posteriori, "pouvant alors y consacrer plus de temps et y assumer plus de responsabilités".

TABLEAU 5

Scolarité détaillée des producteurs et conjointes ayant travaillé sur une autre ferme avant l'établissement

		Producteurs %	Conjointes %
Primaire		5,3	8,1
Secondaire:	général	38,9	21,6
	professionnel	18,6	32,4
Collégial:	général	4,4	2,7
	professionnel	20,4	29,7
Universitaire		12,4	5,4
N:		113	37
X^2:		28.18	5.64
p:		0.0	0.34

Les producteurs et conjointes qui ont travaillé sur une autre[5] ferme avant de s'établir ont une scolarité post-secondaire supérieure à celle de l'ensemble de leurs groupes respectifs: producteurs, 37,2% vs 21,8%; conjointes, 37,8% vs 30,6%.

5. Comme ceux et celles qui ont travaillé sur la ferme familiale proviennent en majorité du monde agricole (tableau 3), l'analyse de leur scolarité était superflue parce que déjà décrite.

TABLEAU 6

Producteurs et conjointes ayant travaillé sur une ferme avant l'établissement selon l'année d'établissement

	Producteurs				Conjointes			
	Ferme familiale		autre		Ferme familiale		autre	
	%	N	%	N	%	N	%	N
1980-81	85,3	244	22,4	64	39,9	89	9,4	21
1984-85	85,2	208	23,8	58	33,3	60	10,0	18
X^2:	0.0005		0.14		1.85		0.04	
P:	0.98		0.70		0.17		0.84	

Les producteurs des deux cohortes ont travaillé dans des proportions semblables tant sur la ferme familiale que sur une autre ferme. Les conjointes de la cohorte la plus récente semblent avoir proportionnellement moins travaillé sur la ferme familiale.

Toutefois, si on se réfère à l'origine agricole ou non des conjointes selon l'année d'établissement (chapitre 3, tableau 5), on se rend compte que les femmes de la cohorte 1984-85 sont filles d'agriculteurs en plus faible proportion que celles de la cohorte 1980-81 (49,7% vs 51,4%), ce qui peut expliquer cette différence entre les deux cohortes de conjointes.

TABLEAU 7

Producteurs et conjointes ayant travaillé sur une ferme avant l'établissement selon l'âge à l'établissement

	Producteurs Ferme familiale		Producteurs Ferme autre		Conjointes Ferme familiale		Conjointes Ferme autre	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Moins de 25 ans	92,7	152	24,4	40	38,6	59	12,4	19
25 - 29 ans	81,8	121	20,3	30	41,0	41	12,0	12
30 - 34 ans	86,1	87	27,7	28	35,1	26	4,1	3
35 ans et +	73,1	49	19,4	13	30,8	12	---	0
X^2 :	16.49		2.55		1.52		9.05	
p:	0.0009		0.47		0.68		0.03	

Chez les producteurs, plus on s'est établi jeune, plus on a travaillé sur la ferme familiale avant l'établissement: moins de 25 ans, 92,7% vs 35 ans et plus, 73,1%. Chez les conjointes, la proportion de celles qui ont travaillé sur la ferme familiale avant l'établissement fluctue peu selon l'âge à l'établissement.

En ce qui a trait à toute autre ferme, les catégories d'âge à l'établissement des producteurs se ressemblent, tandis que la presque totalité des conjointes qui y ont travaillé sont âgées de moins de 30 ans.

TABLEAU 8

Répondantes et répondants ayant travaillé sur une ferme l'été

	Producteurs				Productrices				Conjoints				Conjointes			
	Ferme familiale		autre		Ferme familiale		autre		Ferme familiale		autre		Ferme familiale		autre	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Non	19,1	101	79,6	422	52,6	30	91,2	52	34,0	16	68,1	32	65,3	263	92,1	371
1 à 6 étés	13,0	69	16,8	89	22,8	13	7,0	4	14,9	7	27,7	13	13,4	54	6,9	28
Plus de 6 étés	67,9	360	3,6	19	24,6	14	1,8	1	51,1	24	4,3	2	21,3	86	1,0	4

Sur la ferme familiale, les hommes de la relève ont travaillé plus fréquemment au delà de 6 étés que les femmes: producteurs, 67,9% et conjoints, 51,1% contre productrices, 24,6% et conjointes, 21,3%. Sur une exploitation agricole autre que celle de la famille, si l'ensemble de la relève y a surtout acquis de l'expérience durant 1 à 6 étés, on retrouve encore un modèle masculin (hommes: 16,8% et 27,7%; femmes: 7,0% et 6,9%).

Ainsi, si l'on est un homme, on travaille l'été sur la ferme plus qu'une femme, mais aussi plus longtemps. Il s'agit d'une réplique du pattern qui fut décrit lors de l'analyse des cours aux adultes en agriculture.

La professionnalisation agricole semble donc être plutôt l'affaire des hommes que des femmes. D'autant plus que sur la ferme familiale l'été, la majorité des producteurs (86%) et des conjoints (93,6%) furent employés à temps plein[6], tandis que la moitié (50%) des productrices et le tiers (33,3%) des conjointes faisaient de même.

TABLEAU 9

Travail sur une ferme pendant les études à temps plein

	Producteurs				Productrices				Conjoints				Conjointes			
	Ferme familiale		Ferme autre		Ferme familiale		Ferme autre		Ferme familiale		Ferme autre		Ferme familiale		Ferme autre	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Le jour sur semaine	31,3	166	4,3	23	10,5	6	—	0	27,7	13	6,4	3	4,7	19	0,7	3
Le soir sur semaine	59,6	316	4,7	25	19,3	11	—	0	44,7	21	4,3	2	14,1	57	0,5	2
La fin de semaine	64,7	343	6,4	34	29,8	17	—	0	55,3	26	10,6	5	19,4	78	1,7	7

Pendant leurs études à temps plein, peu de membres de la relève ont travaillé sur une ferme autre que la ferme familiale. Une forte proportion d'hommes, producteurs et conjoints, ont tra-

6. A temps plein: plus de 30 heures par semaine.

vaillé sur la ferme familiale, dont près du tiers (31,3% et 27,7%) le jour sur semaine.

De leur côté, les femmes ont travaillé sur la ferme familiale pendant leurs études à temps plein dans des proportions plus faibles que celles des hommes. Il faut toutefois se rappeler qu'elles sont filles d'agriculteurs proportionnellement moins que leurs homologues masculins.

Ceux et celles qui ont travaillé sur la ferme familiale pendant leurs études à temps plein l'ont majoritairement fait à temps partiel (30 heures et moins): producteurs, 75,1%; productrices, 84,2%; conjoints, 69,0% et conjointes, 89,2%. Cependant, les producteurs "décrocheurs" du secondaire se distinguent quelque peu de ceux qui ont terminé le secondaire: 67,9% des premiers contre 80,6% des seconds ont consacré 30 heures et moins au travail sur la ferme familiale pendant leurs études. Le travail sur l'exploitation familiale pendant les études à temps plein implique donc pour les "décrocheurs" des heures plus longues. Dans leur cas, il semble bien qu'il n'existe pas de césure par rapport au travail dans l'entreprise agricole, mais plutôt un accroissement de leur implication sur la ferme suite à l'abandon des études à temps plein.

TABLEAU 10

Travail sur une ferme après les études à temps plein mais avant l'établissement

	Producteurs				Productrices				Conjoints				Conjointes			
	Ferme familiale		autre		Ferme familiale		autre		Ferme familiale		autre		Ferme familiale		autre	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Le jour sur semaine	60,9	323	10,8	57	12,3	7	12,3	7	46,8	22	17,0	7	8,9	36	4,2	17
Le soir sur semaine	50,0	265	5,8	31	8,8	5	7,0	4	31,9	15	8,5	4	7,9	32	3,2	13
La fin de semaine	53,6	284	7,4	39	15,8	9	8,8	5	36,2	17	6,4	3	9,9	40	3,7	15

Près de deux fois plus de producteurs et conjoints ont travaillé sur la ferme familiale le jour, après leurs études à temps plein mais avant leur établissement, plutôt que pendant leurs études (60,9% vs 31,3%; 46,8% vs 27,7%). Au sein des groupes de productrices et conjointes, l'augmentation d'une période à l'autre est peu marquée (12,3% vs 10,5%; 8,9% vs 4,7%).

Egalement, la vaste majorité des producteurs et conjoints (84,7% et 87,5%), contre la moitié (50,0%) des productrices et à peu près le tiers (35,1%) des conjointes, ont occupé ces fonctions à temps plein.

TABLEAU 11

Présence ou absence de travail sur la ferme (familiale et autre) avant l'établissement chez les producteurs et conjointes

	Producteurs		Conjointes	
	%	N	%	N
Aucune expérience sur une ferme	6,6	35	55,8	225
Ferme familiale seulement	70,4	373	34,5	139
Autre ferme seulement	8,1	43	7,2	29
Les deux types de ferme	14,9	79	2,5	10
X^2:	53.21		2.38	
p:	0.0		0.12	

Si peu de producteurs n'ont aucune expérience sur une ferme avant leur établissement (6,6%), 55,8% des conjointes se trouvent dans ce cas. D'autre part, 14,9% des hommes ont travaillé sur les deux types de ferme, contre l'exception (2,5%) chez les femmes. Ces conjointes se familiariseraient donc avec le travail sur la ferme après l'établissement surtout, alors que ce n'est pas le cas des producteurs, même ceux qui ne sont pas fils d'agriculteur, comme on l'a vu au tableau 3.

TABLEAU 12

Présence ou absence de travail sur la ferme familiale avant l'établissement et de cours aux adultes en agriculture chez les producteurs et les conjointes

	Producteurs		Conjointes	
	%	N	%	N
Aucune expérience sur la ferme familiale ni cours aux adultes en agriculture	8,1	41	51,4	198
Expérience sur la ferme familiale sans cours aux adultes en agriculture	43,0	218	26,5	102
Aucune expérience sur la ferme familiale mais cours aux adultes en agriculture	6,5	33	11,9	46
Expérience sur la ferme familiale et cours aux adultes en agriculture	42,4	215	10,1	39
X^2:	0.65		4.03	
P:	0.42		0.04	

La moitié des producteurs qui ont de l'expérience sur la ferme familiale ont aussi suivi des cours aux adultes en agriculture. De même, près de la moitié des producteurs qui n'ont aucune expérience sur la ferme familiale ont suivi des cours aux adultes en agriculture. Ceci ne laisse donc que 8,1% des producteurs qui n'ont ni travaillé sur la ferme familiale, ni suivi de cours aux adultes en agriculture.

Chez les conjointes, la situation s'avère fort différente puisque la moitié (51,4%) de l'ensemble de celles-ci n'ont ni expérience sur la ferme familiale avant l'établissement, ni cours aux adultes en agriculture. En outre, moins du tiers de celles qui ont travaillé sur la ferme familiale ont également suivi des cours aux adultes en agriculture. Et seulement 11,9% parmi les 63,3% qui n'ont aucune expérience sur la ferme familiale ont suivi des cours aux adultes en agriculture, ce qui est quand même un peu plus élevé que chez les producteurs sans expérience (11,9% vs 6,5%).

TABLEAU 13

Présence ou absence de travail sur une autre ferme avant l'établissement et de cours aux adultes en agriculture chez les producteurs

	Producteurs	
	%	N
Aucune expérience sur une autre ferme ni cours aux adultes en agriculture	28,9	197
Expérience sur une autre ferme sans cours aux adultes en agriculture	12,2	82
Aucune expérience sur une autre ferme mais cours aux adultes en agriculture	27,7	191
Expérience sur une autre ferme et cours aux adultes en agriculture	11,2	57
χ^2:	0.06	
P:	0.80	

Les producteurs qui ont travaillé sur une autre ferme avant l'établissement se répartissent assez également entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas suivi de cours aux adultes en agriculture. Ces données et celles du tableau précédent confirment qu'environ la moitié des producteurs d'origine agricole ou non s'inscrivent aux cours aux adultes en agriculture en plus de prendre leur expérience professionnelle: sur la ferme familiale pour les uns, sur une autre ferme pour les autres.

TABLEAU 14

Présence ou absence de travail sur la ferme familiale et de cours aux adultes en d'autres domaines que l'agriculture chez les producteurs et conjointes

	Producteurs		Conjointes	
	%	N	%	N
Aucune expérience sur la ferme familiale ni cours aux adultes en d'autres domaines	11,6	58	36,0	138
Expérience sur la ferme familiale sans cours aux adultes en d'autres domaines	58,2	291	23,0	88
Aucune expérience sur la ferme familiale mais cours aux adultes dans d'autres domaines	2,4	17	27,2	104
Expérience sur la ferme familiale et cours aux adultes dans d'autres domaines	26,8	134	13,8	53
X^2:	2.38		1.07	
p:	0.12		0.30	

Près du tiers des producteurs qui ont de l'expérience sur la ferme familiale avant l'établissement ont suivi des cours aux adultes en d'autres domaines que l'agriculture. On trouve à peu près le même rapport chez les conjointes, bien que celles-ci représentent la demie de ceux-là (13,8% vs 26,8%).

Il faut aussi noter que deux fois plus de conjointes sans expérience sur la ferme familiale avant l'établissement que de conjointes avec expérience (27,2% vs 13,8%) se sont intéressées aux cours aux adultes en d'autres domaines que l'agriculture, alors que dans le cas des cours aux adultes en agriculture, les pourcentages étaient à peu près identiques (11,9% vs 10,1% - tableau 12).

1.3) Emplois hors ferme

Par emplois hors ferme, on entend une expérience de travail exercée pendant une période d'au moins 1 (un) mois. En pratique, dans le questionnaire, nous n'avons investigué que les deux plus importantes occupations aux yeux des répondantes et répondants, ceci afin de faciliter l'analyse.

TABLEAU 15

Répartition des répondantes et répondants:
emplois hors ferme

	Producteurs	Productrices	Conjoints	Conjointes
	%	%	%	%
Emplois hors ferme				
Non	45,4	22,6	33,3	24,1
Oui	54,6	77,4	66,7	75,9
N:	511	53	45	386

Dans chacune des paires producteurs - conjointes et productrices - conjoints, les femmes ont exercé des emplois hors ferme proportionnellement plus que les hommes (productrices, 77,4% et conjointes 75,9% vs conjoints, 66,7% et producteurs, 54,6%).

TABLEAU 16

Emplois hors ferme: deux plus importants aux yeux de la relève selon les strates de Bliaben

	Producteurs Emplois hors ferme 1		Producteurs Emplois hors ferme 2		Productrices Emplois hors ferme 1		Productrices Emplois hors ferme 2		Conjoints Emplois hors ferme 1		Conjoints Emplois hors ferme 2		Conjointes Emplois hors ferme 1		Conjointes Emplois hors ferme 2	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Strate inférieure	63,5	172	56,2	91	32,5	13	28,6	6	51,6	16	50,0	10	36,0	104	38,4	68
Strate moyenne	29,2	79	33,3	54	62,5	25	66,7	14	32,3	10	45,0	9	57,4	166	54,2	96
Strate supérieure	7,4	20	10,5	17	5,0	2	4,8	1	16,1	5	5,0	1	6,6	19	7,3	13
N (Total)		271		162		40		21		31		20		289		177

Chez tous les membres de la relève, l'emploi 1 est celui qui a été occupé par le plus grand nombre d'individus. Tandis que les hommes en agriculture ont plutôt exercé des emplois de strate inférieure tels camionneur, menuisier, manoeuvre dans la construction, mécanicien, de leur côté, les femmes en agriculture ont plutôt travaillé dans des emplois de strate moyenne tels secrétaire, caissière, vendeuse.

Les expériences passées de travail reflètent les mêmes types d'emploi que les occupations actuelles (ou celles des 2-3 dernières années) telles qu'analysées au chapitre 3, tableau 18. Même si, pour chacun des sexes, on note une certaine mobilité sociale ascendante entre l'emploi 1 et l'emploi actuel (producteurs,

strate inférieure: 63,5% vs 44,6%, strate moyenne: 29,2% vs 39,2% et strate supérieure: 7,4% vs 16,0%; conjointes, strate inférieure: 36,0% vs 25,8%, strate moyenne: 57,4% vs 64,2% et strate supérieure: 6,6% vs 10,0%), il n'en demeure pas moins que se maintiennent les orientations professionnelles traditionnellement masculines et féminines.

TABLEAU 17

Emplois hors ferme selon l'origine agricole ou non des producteurs et conjointes

	Producteurs Emplois hors ferme		Conjointes Emplois hors ferme	
	%	N	%	N
Non agricole	73,2	41	75,9	154
Agricole	52,2	237	76,6	134
X^2:	8.88		0.03	
p:	0.003		0.87	

Les producteurs d'origine agricole ont occupé des emplois hors ferme beaucoup moins souvent que leurs homologues d'origine non agricole (52,2% vs 73,2%). Chez les conjointes, que l'on soit fille d'agriculteur ou non, les résultats sont sensiblement identiques (76,6% vs 75,9%).

Ainsi, lorsque l'on ne provient pas de milieu agricole, le sexe a peu d'influence sur la proportion d'emplois hors ferme: producteurs, 73,2% vs conjointes, 75,9%. Mais, en milieu agricole, les femmes travaillent beaucoup plus hors ferme que les hommes (76,6% vs 52,2%).

TABLEAU 18

Proportion de producteurs "décrocheurs" et de conjointes "décrocheuses" du secondaire ayant exercé des emplois hors ferme

	Producteurs Emplois hors ferme		Conjointes Emplois hors ferme	
	%	N	%	N
Non complété	45,2	70	67,3	37

Dans les deux cas, les "décrocheurs" et "décrocheuses" ont occupé des emplois hors ferme proportionnellement moins que l'ensemble des producteurs (45,2% vs 54,6%) et conjointes (67,3% vs 75,9%). On ne quitte donc pas l'école pour se trouver surtout un emploi hors ferme, si on est de sexe masculin; on la quitte pour d'autres raisons, celles mises en évidence au chapitre 4: surtout pour aider son père ou le remplacer au sein de l'exploitation familiale.

Comme les producteurs "décrocheurs" sont d'origine agricole en quasi totalité, force nous est de constater que les autres fils d'agriculteurs doivent avoir travaillé hors ferme en plus forte proportion que celle que nous trouvons au tableau 17, puisque les "décrocheurs" représentent près de 30% (70/237) de l'ensemble des producteurs de milieu agricole qui ont exercé des emplois en dehors de l'exploitation; cette observation ne modifie toutefois pas le sens de l'analyse du tableau précédent.

TABLEAU 19

Scolarité détaillée des producteurs et conjointes ayant exercé des emplois hors ferme

		Producteurs Emplois hors ferme		Conjointes Emplois hors ferme	
		%	N	%	N
Primaire:		7,0	19	3,9	11
Secondaire:	général	40,2	109	26,5	75
	professionnel	25,1	68	36,0	102
Collégial:	général	5,2	14	4,6	13
	professionnel	11,1	30	18,7	53
Universitaire		11,4	31	10,2	29
X^2:		25.38		12.56	
p:		0.0003		0.028	

La scolarité de niveau post-secondaire des producteurs et conjointes qui ont occupé des emplois hors ferme est un peu plus élevée que celle de chacun des groupes (producteurs: 27,7% vs 22,4%; conjointes: 33,5% vs 30,0%). Il faut cependant souligner que les universitaires ont travaillé hors ferme dans des proportions de 93,9% chez les producteurs et de 87,9% chez les conjointes.

TABLEAU 20

Producteurs et conjointes ayant occupé des emplois hors ferme selon l'année d'établissement

	Producteurs Emplois hors ferme		Conjointes Emplois hors ferme	
	%	N	%	N
1980-81	54,5	151	72,0	154
1984-85	54,7	128	80,8	139
X^2:	0.002		4.09	
p:	0.96		0.04	

Les producteurs des deux cohortes ont travaillé autant hors ferme les uns que les autres. D'autre part, les conjointes de la cohorte la plus récente ont travaillé hors ferme à 80,8% comparativement à 72,0% pour celles de la cohorte 1980-81.

TABLEAU 21

Producteurs et conjointes ayant occupé des emplois hors ferme selon l'âge à l'établissement

	Producteurs Emplois hors ferme		Conjointes Emplois hors ferme	
	%	N	%	N
Moins de 25 ans	42,4	67	73,8	110
25 - 29 ans	53,5	77	80,0	76
30 - 34 ans	66,0	62	74,3	52
35 ans et +	66,7	44	72,2	26
X^2:	18.25		1.53	
p:	0.0004		0.68	

Chez les producteurs, les plus jeunes à l'établissement sont ceux qui ont travaillé en dehors de l'exploitation agricole en plus faible proportion (42,4%) et les producteurs âgés de 30 ans et plus au moment de l'établissement, en plus fort pourcentage (66,0% et 66,7%). Du côté des conjointes, les femmes établies entre 25-29 ans ont occupé des emplois hors ferme plus fréquemment que les autres (80% vs 73% en moyenne).

Toutefois, l'écart entre les proportions minimale et maximale d'emplois hors ferme est plus marqué dans le groupe des producteurs que dans celui des conjointes (24,3% vs 7,8%).

TABLEAU 22

Répondantes et répondants ayant occupé des emplois hors ferme l'été

	Producteurs				Productrices				Conjoints				Conjointes			
	Emplois hors ferme				Emplois hors ferme				Emplois hors ferme				Emplois hors ferme			
	1		2		1		2		1		2		1		2	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Non	26,5	67	27,0	41	26,5	9	44,4	8	28,1	9	28,6	6	22,5	59	26,9	42
1 à 2 étés	32,4	82	37,5	57	35,3	12	33,3	6	34,4	11	19,0	4	27,5	72	46,2	72
3 étés et plus	41,1	104	35,5	54	38,2	13	22,2	4	37,5	12	52,4	11	50,0	131	26,9	42

Remarquons au départ qu'environ le quart des membres de la relève ayant travaillé hors ferme (emploi 1) n'ont pas exercé de telles fonctions l'été. Chez ceux et celles qui l'ont fait, les couples productrices-conjoints se répartissent à peu près également entre 1 à 2 étés ou 3 étés et plus; au sein des couples producteurs-conjointes, celles-ci ont consacré 3 étés et plus à l'emploi 1 dans une proportion légèrement supérieure à ceux-là (50,0% vs 41,1%). En ce qui concerne l'emploi 2, 35,5% des producteurs répondants l'ont occupé 3 étés et plus contre 26,9% des conjointes répondantes.

Par ailleurs, la grande majorité des répondantes et répondants qui ont occupé des emplois hors ferme l'été y ont dévolu plus de 30 heures par semaine: producteurs, emploi 1, 90% et emploi 2, 92,4%; productrices, 77,8% et 81,8%; conjoints, 88% et 100%; conjointes, 84,7% et 69,3%.

TABLEAU 23

Répondantes et répondants ayant occupé des emplois hors ferme après leurs études à temps plein mais avant leur établissement

	Producteurs				Productrices				Conjoints				Conjointes			
	Emplois hors ferme				Emplois hors ferme				Emplois hors ferme				Emplois hors ferme			
	1		2		1		2		1		2		1		2	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Oui	87,8	237	86,1	142	85,0	34	78,3	18	76,7	23	76,2	16	85,1	234	71,2	121

Après leurs études à temps plein[7] mais avant leur établissement semble la période la plus propice aux emplois hors ferme. Ainsi, la plupart de ceux et celles qui ont déclaré avoir travaillé hors ferme l'ont fait à ce moment. De plus, il s'agit le plus souvent d'emplois à plein temps: producteurs, emploi 1, 92,7% et emploi 2, 93,0%; productrices, 90,3% et 83,3%; conjoints, 90,9% et 100%; conjointes, 89,3% et 72,1%.

7. Seulement 8,8% (N = 22) des producteurs et 10,3% (N = 27) des conjointes ayant travaillé hors ferme l'ont fait pendant leurs études à temps plein.

TABLEAU 24

Producteurs et conjointes[8] ayant occupé des emplois hors ferme après l'établissement

	Producteurs Emplois hors ferme 1		Producteurs Emplois hors ferme 2		Conjointes Emplois hors ferme 1		Conjointes Emplois hors ferme 2	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Oui	14,5	36	16,9	26	31,7	82	30,3	50

Deux fois plus de conjointes que de producteurs ont travaillé hors ferme après l'établissement. Ainsi, parmi ceux et celles qui ont travaillé hors ferme, si la plupart des uns se consacrent ensuite à l'entreprise agricole, 30% des unes conservent leur emploi en dehors de la ferme. De plus, l'emploi 1 (emploi où le nombre de répondantes et répondants était le plus grand - tableau 16) demandait plus de 30 heures par semaine à 54,5% des producteurs contre 71,9% des conjointes; l'emploi 2 représentait du plein temps pour un pourcentage à peu près semblable des premiers et des secondes (62,1% vs 58,2%).

Au total de ces trois derniers tableaux, on observe que les emplois hors ferme sont surtout occupés, cela est fort logique, entre le moment où l'on cesse d'étudier et celui où l'on pourra s'établir sur une ferme, pour les producteurs encore davantage que pour les conjointes.

---

8. Le nombre de productrices et de conjoints répondants ne justifie pas leur inclusion dans ce tableau.

TABLEAU 25

Présence ou absence d'emplois hors ferme et de cours aux adultes en agriculture chez les producteurs et conjointes

	Producteurs		Conjointes	
	%	N	%	N
Aucun emploi hors ferme ni cours aux adultes en agriculture	20,4	100	18,8	70
Emplois hors ferme sans cours aux adultes en agriculture	31,0	152	58,9	219
Aucun emploi hors ferme mais cours aux adultes en agriculture	24,9	122	5,6	21
Emplois hors ferme et cours aux adultes en agriculture	23,7	116	16,7	62
X^2:	6.62		0.04	
p:	0.01		0.84	

Jusqu'ici l'analyse a déjà révélé que les producteurs ont suivi plus de cours aux adultes en agriculture que leurs conjointes, tandis que celles-ci ont occupé des emplois hors ferme plus fréquemment que ceux-là. Le tableau 25 ajoute que l'absence de l'une et de l'autre activité de formation est à peu près semblable chez les producteurs et conjointes (20,4% vs 18,8%) et que la présence simultanée d'emplois hors ferme et de cours aux adultes en agriculture représente 23,7% du groupe des hommes contre 16,7% du groupe des femmes. Ainsi, un plus fort pourcentage des premiers que des secondes combine différents types de formation.

TABLEAU 26

Présence ou absence d'emplois hors ferme et de travail sur la ferme familiale avant l'établissement chez les producteurs et conjointes

	Producteurs		Conjointes	
	%	N	%	N
Aucun emploi hors ferme ni travail sur la ferme familiale	5,7	29	16,1	62
Emplois hors ferme sans travail sur la ferme familiale	9,0	46	47,2	182
Aucun emploi hors ferme mais travail sur la ferme familiale	39,7	203	8,0	31
Emplois hors ferme et travail sur la ferme familiale	45,6	233	28,8	111
X^2:	1.61		0.63	
p:	0.20		0.43	

Trois fois plus de conjointes que de producteurs n'ont aucune expérience de travail sur ou en dehors de l'exploitation agricole (16,1% vs 5,7%). Cela signifie que les deux tiers de celles qui n'ont occupé aucun emploi se retrouvent sans aucune expérience de travail, comparativement à un producteur sur neuf (5,7% sur les 45,4%) dans le même cas. D'autre part, les conjointes qui ont travaillé dans les deux contextes apparaissent nettement minoritaires par rapport aux producteurs (28,8% vs 45,6%).

Si nous examinons la présence d'emplois hors ferme et de travail sur une autre ferme que celle de la famille, 15,7% de l'ensemble des producteurs présentent cette combinaison d'expériences contre 7,3% de l'ensemble des conjointes.

Il nous faut donc relever une tendance qui semble s'imprimer de plus en plus clairement avec la progression de l'analyse: la division sexuelle du travail agricole. D'une part, les producteurs optent pour une variété de modes non scolaires de formation, cependant toujours orientés directement vers l'agriculture ou encore, vers des domaines connexes (construction, mécanique, etc.) qui seront utilisables dans leurs fonctions de chef d'entreprise: d'autre part, les conjointes se tournent moins vers ces modes de formation, moins également vers l'agricole proprement dit, mais plutôt vers des expériences de travail (secrétariat, domaine clérical ou des services) qui les mèneront à des tâches de soutien aux producteurs. Ce qui confirme les données de notre revue de littérature, au premier chapitre.

1.4) Participation professionnelle

Les activités éducatives regroupées ici sont celles qui découlent du fait d'être (ou d'avoir été) membre d'un ou plusieurs organismes du milieu agricole. Elles comprennent, outre divers types d'activités directement tournées vers la pratique du métier d'agriculteur (projet pratique d'expérience agricole, information agricole, exposition ou concours agricoles, sessions de formation), le fait d'occuper ou non une fonction au sein d'un organisme agricole, ou au moins de participer à ses assemblées régulières.

TABLEAU 27

Répondantes et répondants actuellement membres d'un ou plusieurs organismes agricoles

Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
%	N	%	N	%	N	%	N
87,9	457	76,4	42	87,2	41	48,9	192

Près de 90% des hommes en agriculture, producteurs et conjoints, sont actuellement membres d'au moins un organisme agricole; chez les femmes, cette proportion est de 76,4% du côté des productrices, ce qui s'avère légèrement inférieur au membership masculin (même celui de leurs conjoints), et elle chute à environ la moitié (48,9%) dans le groupe des conjointes.

Si l'écart entre les productrices et leurs conjoints est moins accentué que celui entre les producteurs et leurs conjointes (10,8% vs 39,0%), il est tout de même intéressant d'en souligner le sens: au sein de chaque paire, les femmes ont un membership plus faible que les hommes.

TABLEAU 28

Nombre d'organismes dont sont membres actuellement les répondantes et répondants

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
1	22,0	100	19,0	8	24,4	10	35,3	67
2	23,7	108	31,0	13	26,8	11	22,6	43
3	16,5	75	16,6	7	21,9	9	17,4	33
4	14,1	64	7,1	3	14,6	6	9,5	18
5	12,1	55	16,6	7	7,3	3	7,9	15
6	6,6	30	4,8	2	4,9	2	4,2	8
7	3,5	16	2,4	1	---	0	2,1	4
8	1,3	6	---	0	---	0	---	0
9	0,2	1	2,4	1	---	0	1,1	2
Moyenne		3,1		3,1		2,7		2,6

Les producteurs et productrices sont actuellement membres de 3,1 organismes agricoles en moyenne tandis que les conjoints et conjointes ne participent qu'à 2,7 et 2,6 organismes en moyenne.

Ainsi, dans les paires producteurs - conjointes, les premiers participent en plus forte proportion que les secondes aux organismes agricoles et également à un plus grand nombre d'organismes, tandis que dans les paires productrices - conjoints, les femmes sont membres d'organismes agricoles en plus faible propor-

tion que les hommes, mais leur membership s'exprime dans un plus grand nombre d'organismes que ceux-ci. Le fait d'être reconnu producteur ou productrice semble donc au moins aussi lié que le sexe à la participation professionnelle.

TABLEAU 29

Organismes agricoles dont au moins 10% d'un groupe de répondantes ou de répondants se déclarent membres actuellement

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
UPA	78,7	417	68,4	39	78,7	37	31,3	126
Club Holstein	32,3	171	24,6	14	27,7	13	12,4	50
Groupe relève	10,8	57	3,5	2	6,4	3	3,5	14
Cercle d'amélioration du bétail	29,2	155	10,5	6	8,5	4	9,9	40
Coopérative agricole	42,1	223	26,3	15	40,4	19	13,4	54
Syndicat de gestion	20,2	107	17,5	10	23,4	11	11,9	48
Société d'agriculture, d'horticulture	22,5	119	12,3	7	14,9	7	8,9	36
Femmes collaboratrices	0,2	1	10,5	6	---	0	4,0	16
Organisation des femmes en agriculture	0,2	1	10,5	6	---	0	4,2	17
Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)	0,2	1	10,5	6	---	0	6,7	27
Autre	12,1	64	14,0	8	17,0	8	3,7	15

La distribution actuelle des répondantes et répondants dans les organismes agricoles illustre de nouveau une distinction entre les choix des femmes et des hommes de la relève. Chez les couples producteurs - conjointes, ceux-ci sont de 2 à 3 fois plus présents dans les organismes traditionnellement masculins, mais ne participent qu'exceptionnellement aux organismes traditionnellement féminins. Du côté des couples productrices - conjoints, une nette mixité existe dans les organismes "d'hommes", probablement attribuable au statut des productrices, cependant que dans les organismes "de femmes", seules celles-ci participent.

En conséquence, si les producteurs et productrices sont membres du même nombre de regroupements agricoles, les premiers concentrent leur membership dans les organisations masculines, tandis que les secondes le divisent entre les organisations masculines et féminines.

TABLEAU 30

Participation professionnelle selon l'origine agricole ou non des producteurs et conjointes

	Producteurs Membres d'organismes		Conjointes Membres d'organismes	
	%	N	%	N
Non agricole	83,6	46	46,1	95
Agricole	88,4	410	53,6	96
X^2:	1.03		2.16	
p:	0.31		0.14	

La participation professionnelle des producteurs ne varie guère selon leur origine agricole ou non (88,4% vs 83,6%)[9]. Toutefois, chez les conjointes, celles qui proviennent de milieu agricole semblent participer proportionnellement plus aux organismes agricoles que celles qui n'en proviennent pas (53,6% vs 46,1%), comme si elles étaient davantage socialisées à l'agriculture que ces dernières.

9. Rappelons la disproportion entre les deux origines: non agricole, 10,6% contre agricole, 89,4%.

TABLEAU 31

Proportion de producteurs "décrocheurs" et de conjointes "décrocheuses" du secondaire qui sont actuellement membres d'organismes agricoles

	Producteurs Membres d'organismes		Conjointes Membres d'organismes	
	%	N	%	N
Non complété	85,5	136	56,9	33

Les producteurs "décrocheurs" du secondaire ont une participation professionnelle à peu près équivalente à celle des producteurs d'origine agricole (85,5% vs 88,4%). De leur côté, les conjointes "décrocheuses" appartiennent aux organismes agricoles en plus forte proportion que l'ensemble des conjointes (56,9% vs 48,9%).

TABLEAU 32

Participation professionnelle selon la scolarité détaillée des producteurs et conjointes

		Producteurs Membres d'organismes		Conjointes Membres d'organismes	
		%	N	%	N
Primaire:		7,0	31	4,3	8
Secondaire:	général	43,3	191	33,0	61
	professionnel	26,5	117	30,3	56
Collégial:	général	5,7	25	5,9	11
	professionnel	10,7	47	20,0	37
Universitaire		6,8	30	6,5	12
X^2:		6.48		11.25	
p:		0.26		0.05	

Chez les producteurs, les membres d'organismes agricoles ont une scolarité de niveau post-secondaire plus fréquemment que ceux qui n'appartiennent pas aux organismes (23,2% vs 15,3%). Chez les conjointes, on ne trouve pas un tel écart: niveau post-secondaire des membres, 32,4%; non membres, 29,5%.

TABLEAU 33

Participation professionnelle selon l'âge à l'établissement des producteurs et conjointes

	Producteurs Membres d'organismes		Conjointes Membres d'organismes	
	%	N	%	N
Moins de 25 ans	88,1	141	42,2	62
25 - 29 ans	85,4	123	51,0	50
30 - 34 ans	86,0	86	54,8	40
35 ans et +	93,9	62	59,0	23
X^2:	3.36		5.43	
p:	0.34		0.14	

L'âge à l'établissement ne paraît pas modifier beaucoup la participation professionnelle des producteurs. Cette variable, par ailleurs, a un impact certain sur le membership des conjointes. En effet, plus les conjointes sont âgées à l'établissement, plus elles participent aux organismes agricoles: 35 ans et plus, 59,0% vs moins de 25 ans, 42,2%. Or on sait que les aînées sont des partenaires réelles de l'exploitation en proportion plus forte que les cadettes. Nous trouvons probablement ici un indice supplémentaire de l'influence du statut au sein de l'entreprise sur la participation professionnelle.

TABLEAU 34

Participation professionnelle selon le nombre d'enfants des producteurs et conjointes

	Producteurs Membres d'organismes		Conjointes Membres d'organismes	
	%	N	%	N
Aucun enfant	81,1	116	33,3	24
1 enfant	91,4	74	39,7	29
2 enfants	91,6	120	56,6	73
3 enfants	88,1	74	56,8	42
4 enfants et +	89,8	44	52,3	23
X^2:	8.81		14.52	
p:	0.07		0.006	

Les producteurs qui n'ont pas d'enfant participent moins aux organismes agricoles que les pères de famille. L'écart entre le plus faible et le plus fort taux de participation professionnelle ne représente cependant que 10,5%. Du côté des conjointes, celles qui n'ont aucun enfant, de même que les mères d'un seul enfant (sans doute les plus jeunes) appartiennent nettement moins aux organismes que celles qui ont plus d'un enfant: ici l'écart maximal atteint 23,5%.

Or on connaît déjà le statut au sein de l'exploitation agricole des producteurs et des conjointes sans enfant[10]. Les premiers sont, plus souvent que leurs aînés, des partenaires minoritaires dans une entreprise collective, les secondes, des "collaboratrices". Il semble alors tout à fait logique que leur participation professionnelle soit moindre.

Le statut au sein de l'exploitation semble donc ce qui est le plus associé au fait de participer ou non aux organismes agricoles.

---

10. Chapitre 3, tableaux 32 et 33.

TABLEAU 35

Types d'activités auxquelles participent les répondantes et répondants membres d'organismes agricoles

	Producteurs				Productrices				Conjoints				Conjointes			
	Régulièrement		Parfois		Régulièrement		Parfois		Régulièrement		Parfois		Régulièrement		Parfois	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Projet pratique d'expérience agricole	5,1	27	24,9	132	3,5	2	25,0	10	---	0	21,3	10	0,7	3	6,5	26
Activité d'information	21,1	112	45,7	242	12,3	7	47,4	27	21,3	10	34,0	16	6,7	2	30,0	121
Exposition, concours agricoles	12,6	67	38,5	204	14,0	8	26,3	15	14,9	7	34,0	16	6,9	28	27,0	109
Assemblées régulières	33,0	175	40,8	216	21,1	12	42,1	24	25,5	12	42,6	20	10,7	43	29,5	119
Sessions de formation	16,8	89	42,8	227	8,8	5	33,3	19	19,1	9	31,9	15	4,5	18	24,8	100

La participation de la relève aux activités des organismes agricoles est plutôt occasionnelle que régulière. Les assemblées constituent l'activité la plus populaire, suivie de près par l'information, la formation et les expositions ou concours agrico-

les. Les projets pratiques ne rejoignent que de 20% à 30% des producteurs, productrices ou conjoints et qu'exceptionnellement les conjointes.

Dans les paires productrices - conjoints, le taux de participation est relativement semblable, sauf en ce qui concerne les sessions de formation: 52,8% des hommes, contre 42,1% des femmes s'y sont inscrits. Au sein des couples producteurs - conjointes, quel que soit le type d'activité, la participation des uns représente environ le double de celle des unes.

TABLEAU 36

Sessions de formation[11] données par les organismes agricoles auxquelles se sont inscrits les producteurs et conjointes

	Producteurs		Conjointes	
	%	N	%	N
Régie des sols	9,8	23	3,0	2
Régie des animaux	30,3	71	16,4	11
Mécanique, entretien	12,0	28	3,0	2
Comptabilité, gestion	26,1	61	58,2	39
Relations humaines	15,8	37	14,9	10
Autres	6,0	14	4,5	3

Les sessions de formation données par les organismes du milieu agricole constituent une illustration supplémentaire de la distinction entre les choix des hommes et ceux des femmes. Ainsi en est-il de la régie des sols, de la régie des animaux, de la mécanique et de l'entretien qui regroupent 52,1% des producteurs contre 22,4% des conjointes. Par ailleurs, on retrouve ici encore une très forte concentration de ces dernières en comptabilité et gestion (58,2%).

11. Ne fut retenu ici encore que le premier des quatre cours mentionnés par les producteurs et conjointes, puisque les résultats des trois autres diffèrent peu de celui-ci.

TABLEAU 37

Répondantes et répondants qui occupent une fonction à l'intérieur d'un organisme agricole

Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
%	N	%	N	%	N	%	N
29,4	156	17,5	10	25,5	12	7,7	31

Les postes de responsabilité dans les organismes agricoles appartiennent plus souvent aux hommes (producteurs, 29,4% et conjoints, 25,5%) qu'aux femmes (productrices, 17,5% et conjointes, 7,7%). Il s'agit du "pattern" que déjà nous trouvions lorsque nous analysions le statut de chacun et chacune au sein de l'exploitation agricole (chapitre 3). La transversalité des avantages ou désavantages liés au sexe et au statut devient donc de plus en plus évidente.

D'autre part, les répondantes et répondants consacrent presque toutes et tous 10 heures par semaine ou moins à leur fonction au sein d'un organisme (producteurs, 92,5%; productrices, 90,9%; conjoints, 100% et conjointes, 97,4%).

Enfin, les producteurs dont le père occupe (ou occupait) une fonction à l'intérieur d'un organisme se répartissent à peu près également entre ceux qui n'ont pas un tel poste (52,5%) et ceux qui en ont (47,5%).

TABLEAU 38

Etape à laquelle les répondantes et répondants ont commencé à faire partie d'un organisme agricole

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Pendant les études à temps plein	10,8	41	8,1	3	3,2	1	6,4	10
Après les études à temps plein mais avant l'établissement	19,5	74	18,9	7	6,5	2	10,3	16
Après l'établissement	68,9	262	73,0	27	90,3	28	83,3	130

Plus du quart des producteurs et productrices ont fait partie d'un organisme agricole avant leur établissement contre 9,7% des conjoints et 16,7% des conjointes. Toutefois, la majorité des membres des quatre groupes se sont surtout impliqués dans les regroupements agricoles après l'établissement.

Néanmoins, 21,5% des producteurs et 13,4% des conjointes ont quitté certains organismes agricoles. Par ordre d'importance décroissante, ceux-ci n'appartiennent plus à un groupe relève, à un syndicat de gestion, aux jeunes ruraux ou à l'UPA; celles-ci ne participent plus aux jeunes ruraux, à un syndicat de gestion, à l'AFEAS ou, dans une moindre proportion, à un groupe relève ou au cercle des fermières. Tant ces producteurs que ces conjointes proviennent majoritairement de la cohorte 1980-81: 64,9% des hommes et 61,1% des femmes, comme si après quelques années d'établissement on sentait moins le besoin d'appartenir à certains de ces organismes.

TABLEAU 39

Membre ou non d'un organisme agricole et présence ou absence de cours aux adultes en agriculture chez les producteurs et conjointes

	Producteurs		Conjointes	
	%	N	%	N
Non membre d'organisme ni cours aux adultes en agriculture	8,8	44	44,3	168
Membre d'organisme sans cours aux adultes en agriculture	41,8	208	33,8	128
Non membre d'organisme mais cours aux adultes en agriculture	3,2	16	6,6	25
Membre d'organisme et cours aux adultes en agriculture	46,2	230	15,3	58
X^2:	14.10		18.40	
p:	0.0002		0.00	

Comme les producteurs s'impliquent plus que les conjointes dans ces deux types d'activités de formation, ils sont en conséquence trois fois plus nombreux qu'elles à se prévaloir d'une telle combinaison (46,2% vs 15,3%).

Cependant, le tiers des conjointes membres d'organismes ont également suivi des cours aux adultes en agriculture, par opposition au septième de celles qui ne déclarent aucun membership. Ainsi, le fait de participer aux organismes agricoles, lié à un statut concret au sein de l'exploitation, motive-t-il les conjointes à s'inscrire aussi aux cours aux adultes en agriculture?

TABLEAU 40

Membre ou non d'un organisme agricole et présence ou absence de cours aux adultes en d'autres domaines que l'agriculture chez les producteurs et conjointes

	Producteurs		Conjointes	
	%	N	%	N
Non membre d'organisme ni cours aux adultes en d'autres domaines	10,0	49	34,1	129
Membre d'organisme sans cours aux adultes en d'autres domaines	59,6	293	24,9	94
Non membre d'organisme mais cours aux adultes en d'autres domaines	2,0	10	16,9	64
Membre d'organisme et cours aux adultes en d'autres domaines	28,5	140	24,1	91
X^2:	5.80		10.03	
p:	0.02		0.002	

Quoique les conjointes s'inscrivent davantage aux cours aux adultes en d'autres domaines que les producteurs, 34,1% d'entre elles ne participent ni aux organismes agricoles, ni à ce genre de cours contre 10,0% d'entre eux. De plus, ceux-ci se trouvent même en proportion légèrement supérieure à celles-là à combiner ces deux activités éducatives.

TABLEAU 41

Membre ou non d'un organisme agricole et présence ou absence de travail sur la ferme familiale avant l'établissement chez les producteurs et conjointes

	Producteurs		Conjointes	
	%	N	%	N
Non membre d'organisme ni travail sur la ferme familiale	2,7	14	34,1	134
Membre d'organisme sans travail sur la ferme familiale	11,7	61	29,3	115
Non membre d'organisme mais travail sur la ferme familiale	9,4	49	17,0	67
Membre d'organisme et travail sur la ferme familiale	76,2	396	19,6	77
X^2:	3.53		1.94	
p:	0.06		0.16	

Chez les producteurs, il existe un lien significatif entre la participation professionnelle et l'expérience de travail sur la ferme familiale avant l'établissement: 76,2% combinent ces deux modes non scolaires de formation. De leur côté, les conjointes acquièrent moins d'expérience sur la ferme familiale et leur implication professionnelle est également plus limitée; 19,6% seulement se forment via la combinaison de ces activités éducatives. Par ailleurs, 34,1% des femmes contre 2,7% des hommes ne bénéficient d'aucun de ces modes de professionnalisation agricole.

TABLEAU 42

Membre ou non d'un organisme agricole et présence ou absence d'emploi hors ferme chez les producteurs et conjointes

	Producteurs		Conjointes	
	%	N	%	N
Non membre d'organisme ni emploi hors ferme	6,1	31	12,9	49
Membre d'organisme sans emploi hors ferme	39,4	199	11,1	42
Non membre d'organisme mais emploi hors ferme	5,7	29	38,8	147
Membre d'organisme et emploi hors ferme	48,7	246	37,2	141
X^2:	1.03		0.22	
p:	0.31		0.64	

Le tableau 42 nous confirme encore la prédominance des producteurs quant à la combinaison de la participation professionnelle et d'un emploi hors ferme, même s'ils occupent moins fréquemment que les conjointes de tels emplois.

Il semble bien, de façon générale, que les producteurs utilisent une bonne variété de modes non scolaires de formation, qui sont beaucoup moins accessibles ou attrayants aux conjointes, à cause surtout de leur sexe et de leur statut sur la ferme.

1.5) Consultations et médias

L'analyse des consultations[12] cherche à déterminer à quel type de ressources humaines la relève fait appel lorsque confrontée à un problème touchant l'exploitation agricole. Cinq domaines susceptibles de soulever des difficultés ont été soumis aux répondantes et répondants. Il s'agit de la régie du sol, de l'amélioration du troupeau et de son rendement, du drainage et de l'irrigation, de la gestion financière et enfin, des relations interpersonnelles, que nous analyserons un à un.

La presse spécialisée en agriculture, de même que les émissions agricoles à la radio ou à la télévision - les médias dans le questionnaire - constituent le dernier mode non scolaire de formation étudié dans cette recherche.

12. Lors de l'enquête, les répondantes et répondants devaient indiquer un premier et un second choix de réponse; les résultats exprimés aux tableaux 43 à 46 ne font état que du premier choix, les seconds choix confirmant pour l'essentiel les premiers.

TABLEAU 43

Répartition des répondantes et répondants selon la personne qu'ils ou elles consultent lorsque surviennent des problèmes reliés à la régie du sol, aux programmes de fertilisation et à la régie des champs

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Ressource du milieu scolaire	8,2	40	12,2	6	7,0	3	6,9	22
Famille, voisins	14,7	72	8,2	4	11,6	5	6,9	22
Conjoint-e	1,4	7	22,4	11	7,0	3	38,2	121
Associé-e-s	1,8	9	8,8	5	4,7	2	0,9	3
Conseiller du MAPAQ	39,3	192	22,8	13	39,5	17	17,7	56
Conseiller d'un organisme prêteur	0,2	1	---	0	---	0	0,6	2
Représentant d'organisme agricole	11,2	55	8,2	4	11,6	5	5,4	17
Vendeurs	19,2	94	6,1	3	14,0	6	10,4	33
Aucune personne	3,9	19	6,1	3	4,7	2	12,9	41

Près de 40% des producteurs et conjoints se réfèrent au MAPAQ en cas de problèmes reliés à la régie du sol, aux programmes de fertilisation ou à la régie des champs. Chez les productrices, ce pourcentage ne dépasse guère 20% et chez les conjointes, il ne l'atteint pas. Toutefois, 22,4% des premières et 38,2% des secondes s'adressent à leur conjoint quand elles rencontrent de telles difficultés, contre l'exception chez les hommes de la relève qui,

eux, se tournent plutôt vers les vendeurs ou la famille et les voisins s'ils ne consultent pas le MAPAQ.

Quand la relève rencontre des problèmes de drainage ou d'irrigation, on retrouve le même "pattern" de consultation: 48,4% des producteurs et 37,0% des conjoints se réfèrent au MAPAQ contre 26,0% des productrices et 23,2% des conjointes. Par ailleurs, les unes consultent leur conjoint dans 20,0% des cas chez les productrices et dans 35,6% des cas chez les conjointes, alors que les uns se tournent rarement de ce côté, mais plutôt vers leur famille et les voisins ou encore vers les vendeurs s'ils ne font pas appel au MAPAQ.

TABLEAU 44

Répartition des répondantes et répondants selon la personne qu'ils ou elles consultent lorsque surviennent des problèmes reliés à l'amélioration du troupeau et de son rendement, aux programmes d'alimentation

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Ressource du milieu scolaire	6,9	31	8,7	4	5,1	2	6,5	19
Famille, voisins	20,6	93	10,9	5	17,9	7	9,9	29
Conjoint-e	2,9	13	26,1	12	7,7	3	33,6	98
Associé-e-s	2,9	13	8,7	4	2,6	1	0,7	2
Conseiller du MAPAQ	12,6	57	13,0	6	10,3	4	5,5	16
Conseiller d'un organisme prêteur	0,4	2	---	0	---	0	---	0
Représentant d'organisme agricole	9,7	44	4,3	2	17,9	7	7,2	21
Vendeurs	11,7	53	4,3	2	12,8	5	7,9	23
Vétérinaire	27,7	125	10,9	5	10,3	4	16,1	47
Aucune personne	4,6	21	13,0	6	15,4	6	12,7	37

Lorsque se présentent des problèmes reliés à l'amélioration du troupeau, de son rendement ou aux programmes d'alimentation, les producteurs se fient au vétérinaire (27,7%) ou à leur famille et aux voisins (20,6%); les conjoints consultent un représentant d'organisme agricole (17,9%) ou leur famille et les voisins (17,9%); de leur côté, les femmes se réfèrent en premier lieu à leur conjoint (productrices, 26,1%; conjointes, 33,6%).

TABLEAU 45

Répartition des répondantes et répondants selon la personne qu'ils ou elles consultent lorsque surviennent des problèmes reliés à la gestion financière, aux systèmes de comptabilité, à l'établissement

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Ressource du milieu scolaire	2,0	10	---	0	---	0	1,8	6
Famille, voisins	16,5	82	7,5	4	10,0	3	6,1	20
Conjoint-e	11,9	59	24,5	13	---	0	32,9	108
Associé-e-s	2,6	13	5,7	3	6,7	2	1,2	4
Conseiller du MAPAQ	6,2	31	1,9	1	6,7	2	1,8	6
Conseiller d'un organisme prêteur	8,2	41	5,7	3	23,3	7	4,6	15
Représentant d'organisme agricole	3,6	18	1,9	1	---	0	3,4	11
Vendeurs	---	0	---	0	6,7	2	0,3	1
Comptable	46,9	233	47,2	25	36,7	11	38,7	127
Aucune personne	2,0	10	5,7	3	10,0	3	9,1	30

Les producteurs et productrices soumettent leurs difficultés reliées à la gestion financière, aux systèmes de comptabilité ou à l'établissement surtout à leur comptable (46,9% et 47,2%), mais aussi à leur famille et aux voisins ou à leur conjoint-e. Les conjoints et conjointes, pour leur part, se fient au premier chef également au comptable, sinon les hommes consultent un conseiller d'organisme prêteur, alors que les femmes se tournent vers leur conjoint.

TABLEAU 46

Répartition des répondantes et répondants selon la personne qu'ils ou elles consultent lorsque surviennent des problèmes reliés aux relations humaines

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Ressource du milieu scolaire	2,3	11	---	0	2,3	1	0,9	3
Famille, voisins	17,0	80	9,4	5	2,3	1	8,9	30
Conjoint-e	45,9	216	64,2	34	65,1	28	66,7	224
Associé-e-s	3,8	18	5,7	3	9,3	4	1,2	4
Conseiller du MAPAQ	1,3	6	---	0	2,3	1	1,2	4
Conseiller d'un organisme prêteur	0,2	1	---	0	---	0	---	0
Représentant d'organisme agricole	1,1	5	---	0	---	0	---	0
Vendeurs	0,2	1	---	0	---	0	---	0
Aucune personne	28,2	133	20,8	11	18,6	4	21,1	71

Lorsque les relations humaines posent problème, l'ensemble de la relève se réfère surtout à son conjoint ou à sa conjointe. Signalons cependant que 17,0% des producteurs consultent leur famille ou les voisins, contre 9,4% des productrices, 2,3% des conjoints et 8,9% des conjointes.

Ainsi, exception faite des ressources humaines, les hommes de la relève, en cas de difficultés, consultent surtout une ressource extérieure à l'entreprise agricole (conseiller du MAPAQ,

d'un organisme prêteur, représentant d'organisme, vendeurs, vétérinaire, comptable) ou leur famille d'origine et les voisins; rarement se tournent-ils vers leur conjointe.

Chez les femmes, le seul domaine où elles se réfèrent sensiblement plus à une ressource extérieure qu'à leur conjoint concerne la comptabilité et la gestion financière. Or, nous savons qu'elles s'y initient en grand nombre et que cette tâche de "soutien" leur revient souvent. Dans les autres cas, même si les productrices font appel un peu plus aux ressources externes que les conjointes, ces deux groupes féminins consultent à peu près autant leur conjoint qu'une ressource hors ferme, contrairement à leurs homologues masculins.

Quel que soit le domaine faisant problème, les mêmes variables indépendantes influencent en outre les taux de consultation des producteurs et conjointes. Outre l'origine agricole, qui n'affecte que celui des femmes, ces variables regroupent l'âge à l'établissement, l'année d'établissement et le nombre d'enfants, toutes indicatrices d'un lien avec le statut au sein de l'exploitation, comme nous l'avons démontré antérieurement.

Ainsi, si l'origine agricole ou non ne modifie pas les taux de consultation des producteurs, en revanche elle a un certain impact sur ceux des conjointes: les filles de non agriculteurs se réfèrent légèrement plus à leur conjoint que les filles d'agriculteurs (40,1% vs 34,0%) qui, réciproquement, font un peu plus appel aux ressources extérieures (38,8% vs 31,4%).

Chez les producteurs, l'âge à l'établissement nous permet de constater que ce sont surtout les moins de 30 ans qui consultent famille et voisins (moins de 25 ans, 21,8%, 25-29 ans, 16,1% vs 30 ans et plus, 3,9%). Chez les conjointes, celles qui

ont moins de 25 ans à l'établissement (peu impliquées dans la propriété de l'entreprise) ou entre 30 et 34 ans (co-propriétaires avec le conjoint un peu plus) s'en remettent à leur conjoint plus souvent que les autres (moins de 25 ans, 42,9%, 30-34 ans, 43,3% vs 25-29 ans, 30,0% et 35 ans et plus, 27,6%).

D'autre part, tandis que les producteurs de la cohorte 1984-85 consultent davantage leur famille et les voisins que ceux de la cohorte 1980-81 (18,7% vs 11,4%), les conjointes établies récemment se tournent plus vers leur conjoint que celles de la cohorte 1980-81 (43,6% vs 33,9%). Et les producteurs qui n'ont aucun enfant s'en remettent plus à leur famille et aux voisins que ceux qui sont pères (29,8%, vs 16,5% en moyenne); du côté des conjointes, les mères de 3 enfants font moins appel à leur conjoint que les autres (29,5% vs 40,0%).

Egalement, chez les producteurs nous ne décelons pas de différences significatives lorsque nous croisons les consultations et les autres activités de formation. Mais au sein du groupe des conjointes se dégage une nette tendance: celles qui ne sont pas inscrites aux cours aux adultes (en agriculture ou en d'autres domaines) ou qui n'ont pas travaillé sur la ferme familiale avant l'établissement, ou encore qui ne participent pas aux organismes agricoles, en un mot les conjointes sans statut réel, se fient à leur conjoint en proportion supérieure à celles qui s'impliquent dans ces activités éducatives (42% vs 32%).

Qu'en est-il maintenant de l'utilisation des médias?

TABLEAU 47

Journaux ou revues agricoles qu'au moins 10% d'un groupe de répondantes ou de répondants lisent régulièrement

	Producteurs				Productrices				Conjoints				Conjointes			
	Régulièrement		Parfois		Régulièrement		Parfois		Régulièrement		Parfois		Régulièrement		Parfois	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
UPA à l'action	14,9	79	15,7	83	12,3	7	10,5	6	14,9	7	2,1	1	6,5	26	13,5	32
Bulletin des agriculteurs	71,1	377	19,1	101	47,4	27	29,8	17	53,2	25	19,1	9	51,9	209	30,0	121
La Terre de chez-nous	74,0	392	17,9	95	59,6	34	26,3	15	74,5	35	19,1	9	50,4	203	29,0	117
Le Coopérateur agricole	30,8	163	30,9	164	17,5	10	26,3	15	25,5	12	23,4	11	17,4	70	20,8	84
Bulletin UPA et vous	15,8	84	17,7	94	21,1	12	17,5	10	17,0	8	6,4	3	9,4	38	9,7	39
Le Producteur de lait québécois	45,4	246	14,5	77	26,3	15	12,3	7	38,3	18	10,6	5	31,0	125	18,6	75
Le Producteur de porc québécois	6,2	33	7,9	42	7,0	4	50,9	29	10,6	5	36,2	17	3,2	13	2,2	9
Journal Holstein	25,5	135	22,3	118	12,3	7	22,8	13	29,8	14	10,6	5	14,6	59	16,9	68
Autre	13,0	69	3,0	16	21,1	12	5,3	3	21,3	10	19,1	9	7,2	29	2,7	11

Chez l'ensemble de la relève, le Bulletin des agriculteurs et La Terre de chez-nous constituent les médias écrits les plus populaires. Cependant, à l'intérieur des couples producteurs - conjointes, les hommes présentent un taux de lecture régulière supérieur aux femmes et ce, pour chaque journal ou revue. Dans les paires productrices - conjoints, ce phénomène est plus nuancé: l'écart entre le taux de lecture régulière des unes et des uns n'est pas aussi marqué et, pour certains journaux et revues, il n'y a aucun écart significatif.

TABLEAU 48

Nombre de lectures régulières par individu chez les répondantes et répondants

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
1	12,5	66	11,3	6	2,5	1	14,6	59
2	14,9	79	11,8	11	17,5	7	16,6	67
3	20,0	106	13,2	7	30,0	12	12,4	50
4	13,8	73	9,4	5	15,0	6	8,7	35
5	13,8	73	18,9	10	7,5	3	6,9	28
6	9,3	49	1,9	1	10,0	4	4,2	17
7 et +	5,8	30	3,8	2	7,5	3	3,6	15
N (Total)		466		42		36		271
Moyenne		3,8		3,3		3,8		3,1

Le nombre moyen de lectures régulières par individu indique que les hommes de la relève lisent en moyenne un plus grand nombre de journaux ou revues agricoles que les femmes (producteurs et conjoints, 3,8 contre 3,3 chez les productrices et 3,1 chez les conjointes). La presse spécialisée semble donc un outil de formation dont se servent proportionnellement un peu plus les hommes que les femmes, à l'image des cours aux adultes en agriculture et du travail sur la ferme familiale avant l'établissement.

TABLEAU 49

Etape à laquelle les répondantes et répondants ont commencé à lire des journaux ou revues agricoles

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Pendant les études à temps plein	56,7	289	26,9	14	37,0	17	19,5	71
Après les études à temps plein mais avant l'établissement	19,0	97	17,3	9	15,2	7	12,1	44
Après l'établissement	22,5	115	55,8	29	47,8	22	67,3	245

Dans chaque paire, un pourcentage plus élevé d'hommes que de femmes ont commencé à lire des journaux et revues agricoles pendant leurs études à temps plein. Comme ceux-ci proviennent de milieu agricole proportionnellement plus que celles-là, ces résultats s'avèrent tout à fait logiques. De plus, nous savons déjà que les producteurs se préparent de plus longue date à s'établir en agriculture; cette variable en apporte une nouvelle confirma-

tion, les femmes se socialisant à l'agriculture une fois rendues sur la ferme surtout.

L'origine agricole ou non des producteurs ne paraît pas influencer le nombre de lectures régulières: un pourcentage équivalent des uns et des autres lisent au moins 4 revues spécialisées (48,8% vs 35,3%)[13]. Cependant, plus de conjointes de milieu agricole que de milieu non agricole lisent un minimum de 4 revues: 41,2% vs 31,1%.

D'autre part, les producteurs "décrocheurs" du secondaire (en quasi totalité d'origine agricole) lisent davantage que ceux qui ont complété le secondaire: 53,7% vs 46,2%. Mais les producteurs qui ont une scolarité post-secondaire s'intéressent régulièrement à 4 revues ou plus à 56,0% contre 44,2% chez les moins scolarisés. Alors, en ce qui concerne le nombre de lectures spécialisées, les "décrocheurs" rejoignent les producteurs les plus scolarisés, peut-être, cette fois-ci, comme mode alternatif de formation. Chez les conjointes, le niveau de scolarité n'altère pas le taux de lecture régulière.

On trouve également plus de producteurs de la cohorte 1980-81 que de celle de 1984-85 qui lisent au moins 4 revues agricoles: 50,0% vs 43,9%; mais il n'existe pas de différence entre les deux cohortes de conjointes. Enfin, les producteurs et conjointes avec enfants lisent légèrement davantage que ceux et celles qui n'ont aucun enfant (producteurs, 48,4% vs 41,1%; conjointes, 36,5% vs 29,6%).

---

13. Il faut se rappeler que 89,4% des producteurs sont fils d'agriculteurs tandis que 10,6% ne le sont pas.

Le croisement des lectures régulières et des cours aux adultes en agriculture nous apprend que les producteurs et les conjointes qui ont suivi de tels cours s'intéressent à la presse spécialisée (4 revues au moins) plus que ceux et celles qui ne s'y sont pas inscrits (producteurs, 53,8% vs 41,8%; conjointes, 52,3% vs 30,4%). Du côté des cours aux adultes en d'autres domaines, tant chez les producteurs que chez les conjointes, une proportion équivalente d'individus qui ont ou non suivi de tels cours lisent 4 revues agricoles ou plus.

Les conjointes qui ont travaillé sur la ferme familiale avant l'établissement lisent au moins 4 revues, proportionnellement plus que celles qui n'ont pas acquis cette expérience (45,9% vs 27,8%). De même, les producteurs qui n'ont pas travaillé hors ferme s'intéressent un peu plus à 4 journaux agricoles que ceux qui ont occupé des emplois à l'extérieur de l'exploitation agricole (51,0% vs 43,6%). Et les conjointes membres d'organismes agricoles lisent davantage 4 revues ou plus, que celles qui n'en font pas partie (43,2% vs 25,9%).

Ainsi, le nombre de journaux spécialisés lus par les conjointes semble dépendre de l'origine agricole, mais également de l'acquisition par d'autres voies d'une professionnalisation en agriculture, elle-même, on l'a vu, tributaire du statut au sein de l'entreprise.

TABLEAU 50

Emissions agricoles suivies régulièrement par au moins 10% des répondantes et répondants

	Producteurs				Productrices				Conjoints				Conjointes			
	Régulièrement		Parfois		Régulièrement		Parfois		Régulièrement		Parfois		Régulièrement		Parfois	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Bulletins locaux	11,7	62	24,0	127	15,8	9	15,8	9	14,9	7	19,1	9	11,9	48	14,9	60
La semaine verte	57,7	306	34,7	184	49,1	28	43,9	25	59,6	28	38,3	18	50,1	202	36,2	146

Environ la moitié de la relève suit régulièrement La semaine verte, les bulletins locaux venant loin derrière. En ce qui a trait aux émissions agricoles, les différences sont peu importantes entre les hommes et les femmes de chaque paire. Ils et elles s'intéressent aux mêmes émissions dans des proportions assez voisines.

TABLEAU 51

Etape à laquelle les répondantes et répondants ont commencé à suivre des émissions agricoles

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Pendant les études à temps plein	61,9	304	27,8	15	41,3	19	23,5	84
Après les études à temps plein mais avant l'établissement	18,3	90	22,2	12	15,2	7	14,8	53
Après l'établissement	18,3	90	50,0	27	43,5	20	61,6	220

L'étape à laquelle la relève a commencé à suivre des émissions agricoles différencie encore les hommes des femmes. Au sein des couples producteurs - conjointes et productrices - conjoints, ceux-ci ont débuté plus souvent que celles-là au cours de leurs études à temps plein. Bien que l'écart entre les producteurs et les conjointes s'élève à 38,4% comparativement à 13,5% entre les productrices et les conjoints, le sens de cet écart demeure en faveur des hommes.

Les producteurs, d'origine agricole ou non, suivent régulièrment La semaine verte dans des proportions semblables (60,4% vs 56,4%). Cependant, l'origine agricole des conjointes imprime une meilleure cote d'écoute à cette émission: 62,1% des filles d'agriculteurs la suivent régulièrement, contre 47,1% des filles de non agriculteurs. La variable indépendante "origine agricole ou non" influence donc sensiblement l'écoute régulière de cette

émission agricole par les conjointes; dans ce cas, les enfants d'agriculteurs des deux sexes se rejoignent.

Du côté des producteurs "décrocheurs" du secondaire, point de différence entre eux et ceux qui complètent le secondaire quant à cette émission agricole (58,4% vs 59,7%). D'autre part, le niveau de scolarité des conjointes révèle que celles qui écoutent régulièrement La semaine verte ont une scolarité de niveau post-secondaire moins fréquemment que celles qui ne la suivent qu'à l'occasion (25,7% vs 36,2%).

L'âge à l'établissement indique que les producteurs de 30-34 ans se placent au-dessus de la moyenne: 70,1% écoutent régulièrement l'émission sus-nommée, tandis que les moins de 25 ans se situent sous la moyenne (51,0%). Chez les conjointes, l'écart entre ces deux catégories d'âge à l'établissement n'est que de 6,8% (58,6% vs 51,8%). L'écoute de telle émission selon le nombre d'enfants apporte confirmation de ce que révèle l'âge à l'établissement. Par exemple, les pères de 2 ou 3 enfants suivent régulièrement La semaine verte proportionnellement plus que les producteurs sans enfant ou pères d'un enfant seulement (68,2% vs 54,5%). Les chiffres correspondants pour les conjointes sont 56,4% vs 48,6%.

Par ailleurs, les croisements de cette émission agricole avec les activités éducatives de la formation complémentaire de nature scolarisante et celles des modes non scolaires de formation ne fournissent que quelques éléments supplémentaires. Ainsi, chez les producteurs, ceux qui se sont inscrits aux cours aux adultes en d'autres domaines écoutent un peu moins régulièrement La semaine verte que ceux qui n'ont pas suivi de tels cours (53,4% vs 62,0%) Chez les conjointes, celles qui ont travaillé sur la ferme familiale avant l'établissement ou celles qui appartiennent aux organismes agricoles écoutent régulièrement cette émission en plus forte proportion que celles qui ne se sont pas adonnées à ces

activités de formation (61,9% et 62,0% vs 49,1% et 46,4%); ce qui confirme encore une fois l'importance de la socialisation antérieure par rapport aux divers modes de formation que l'on choisit soi-même.

2) Perception et attitude de la relève au sujet de la formation

Cette ultime section comporte deux volets qui, l'un et l'autre, s'amalgament afin de jeter un éclairage sur l'évaluation subjective des choix de formation de la relève agricole. En ce sens, le premier volet aborde la perception des répondantes et répondants par rapport à la personne et à l'activité éducative qui les a aidés le plus; le second mesure plutôt l'attitude face aux divers modes de formation.

2.1) Perception de la personne et de l'activité la plus utile à la formation professionnelle

La liste des personnes utiles à la formation regroupe l'ensemble des divers intervenants nommés lors de l'étude des consultations; les types de formation recouvrent toutes les activités éducatives mesurées jusqu'ici.

TABLEAU 52

Personne[14] la plus utile à la formation professionnelle selon les répondantes et répondants

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Ressource du milieu scolaire	5,7	28	---	0	2,3	1	1,7	6
Famille, voisins	71,3	353	20,4	11	55,8	24	18,5	67
Conjoint-e	4,0	20	61,1	33	14,0	6	71,1	258
Associé-e-s	2,0	10	7,4	4	2,3	1	1,1	4
Conseiller du MAPAQ	5,7	28	---	0	9,3	4	1,4	5
Conseiller d'un organisme prêteur	0,2	1	---	0	---	0	---	0
Représentant d'organisme agricole	1,8	9	1,9	1	2,3	1	0,6	2
Vendeurs	1,4	7	---	0	4,7	2	0,3	1
Vétérinaire	1,6	8	1,9	1	---	0	0,3	1
Comptable	1,2	6	---	0	---	0	---	0
Aucune personne	5,1	25	7,4	4	9,3	4	5,2	19

La grande majorité des membres des quatre groupes formant la relève perçoit la famille et les voisins ou le conjoint ou la conjointe comme les ressources humaines les plus utiles à leur formation professionnelle, les ressources extérieures à l'exploitation agricole ne faisant pas le poids par rapport aux premières.

14. Seul le premier choix a été retenu ici.

Toutefois, surgit de nouveau une claire distinction selon le sexe: les hommes désignent surtout la famille et les voisins, les femmes, leur conjoint. Ceci nous apparaît en lien direct avec l'origine agricole ou non qui joue différemment selon le sexe, de même que dépendant de l'étape à laquelle a lieu la formation agricole, puisque l'on sait que les femmes s'inscrivent à des activités éducatives en agriculture surtout après l'établissement.

Concrètement, la perception des conjointes de la principale personne-conseil fluctue selon l'origine agricole ou non: 36,6% des filles d'agriculteurs nomment la famille et les voisins contre 3,7% des filles de non agriculteurs, tandis que 85,9% de ces dernières indiquent le conjoint contre 52,4% des femmes de milieu agricole. Il faut toutefois noter que la moitié moins de femmes de provenance agricole que d'hommes de la même provenance (36,6% vs 74,0%) perçoivent la famille et les voisins comme ressource primordiale de leur cursus professionnel.

TABLEAU 53

Type de formation le plus utile selon les répondantes et répondants

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Etudes à temps plein	14,1	67	5,8	3	11,4	5	4,9	15
Cours aux adultes	10,3	49	5,8	3	9,1	4	6,3	19
Cours par correspondance	1,1	5	1,9	1	---	0	3,0	9
Stages agricoles	2,9	14	---	0	---	0	1,0	3
Expérience de travail sur une autre ferme	20,4	97	17,3	9	15,9	7	15,1	46
Expérience de travail hors ferme	4,4	21	11,5	6	11,4	5	2,0	6
Participation aux activités des organismes agricoles	5,9	28	9,6	5	9,1	4	8,9	27
Lectures et/ou émissions agricoles	7,1	34	17,3	9	11,4	5	12,8	39
Discussion, échange avec une ressource du monde agricole et/ou d'autres agriculteurs	23,9	114	17,3	9	20,5	9	29,6	90
Autre[15]	9,9	47	13,5	7	11,4	5	16,4	50

15. Le plus souvent la relève précisait: le travail sur sa propre ferme.

Les discussions, les échanges avec une ressource du monde agricole et/ou d'autres agriculteurs, l'expérience de travail sur une autre ferme ou sur la leur ("autre") rallient près de la moitié de chacun des quatre groupes.

De plus, si nous reprenons nos trois composantes de la formation, force nous est de reconnaître que la relève perçoit, et de loin, les modes non scolaires comme source la plus utile à leur professionnalisation. Jamais plus de 28,4% de la relève (les producteurs) ne placent les études à temps plein, les cours aux adultes, les cours par correspondance et même les stages agricoles, parmi les modes de formation les plus utiles. Il faut sans doute prendre note d'une telle évaluation lorsque l'on s'adresse aux futurs exploitants et exploitantes de fermes québécoises.

2.2) Attitude de la relève face à la formation

Deux situations idéales furent imaginées afin de rendre plus concrète l'attitude des répondantes et répondants face à la formation: le remplacement à la ferme, sans déboursé, par une agricultrice ou un agriculteur compétents et le remplacement à la maison, sans déboursé, par une personne compétente.

TABLEAU 54

Intérêt de la relève pour de la formation supplémentaire si une agricultrice ou un agriculteur compétents les remplaçait bénévolement à la ferme

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Non	41,4	211	24,1	13	37,0	17	34,5	127
Oui	58,2	297	75,9	41	63,0	29	47,0	173
Je n'effectue aucune tâche reliée à la ferme	0,4	2	---	0	---	0	18,5	68

En situation idéale, les trois-quarts des productrices auraient une attitude positive face à la formation: 45,2% d'entre elles se tourneraient vers les cours aux adultes, 19,0% vers les stages agricoles. La majorité des hommes également seraient intéressés à de la formation supplémentaire. Les préférences des producteurs ressembleraient à celles des productrices (cours aux adultes, 31,5% et stages agricoles, 17,1%) tandis que celles des conjoints, hormis les cours aux adultes (25,0%) iraient vers les études à temps plein (21,4%). Les conjointes, un peu moins tentées par de la formation supplémentaire dans ce cas, 18,5% déclarant n'effectuer aucune tâche reliée à la ferme, s'inscriraient surtout aux cours aux adultes (45,0%).

Chez les producteurs, 81,0% des "décrocheurs", contre 63,5% de ceux qui ont complété le secondaire, auraient de l'intérêt pour une formation supplémentaire. Aussi, le niveau de scolarité post-secondaire des producteurs ayant une attitude positive face à la formation est plus élevé que celui des producteurs non

intéressés à cette formation (28,0% vs 14,5%); on trouve des résultats identiques chez les conjointes (39,6% vs 22,4%).

L'intérêt pour plus de formation est également supérieur chez les producteurs et conjointes âgés de 25 à 34 ans à l'établissement (producteurs, 65,1% vs 56,4% des cadets et 53,8% des aînés; conjointes, 50,4% vs 43,9% des cadettes et 36,4% des aînées). Il ne change pas selon l'année d'établissement des producteurs, tandis que les conjointes établies en 1984-85 semblent un peu plus ouvertes à la formation que celles de la cohorte 1980-81 (50,9% vs 43,8%). Enfin, le nombre d'enfants des producteurs et conjointes influence peu l'attitude face à la formation.

TABLEAU 55

Intérêt de la relève pour de la formation supplémentaire si une personne compétente les remplaçait bénévolement à la maison

	Producteurs		Productrices		Conjoints		Conjointes	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Non	47,2	214	29,1	16	41,9	18	38,5	143
Oui	29,8	135	69,1	38	39,5	17	59,6	221
Je n'effectue aucune tâche à la maison	23,0	104	1,8	1	18,6	8	1,9	7

Si l'intérêt des productrices pour plus de formation se maintient dans le cas où quelqu'un les remplace à la maison, celui des hommes chute vivement, passant chez les producteurs de 58,2% dans la première situation à 29,8% dans la seconde et chez les

conjoints, de 63,0% à 39,5%. Il faut dire qu'environ le cinquième des hommes déclarent n'effectuer aucune tâche à la maison. Du côté des conjointes, l'intérêt est plus élevé dans ce cas, puisque cette situation semble rallier celles qui n'effectuaient aucune tâche à la ferme: 59,6% des conjointes ont ici une attitude positive face à la formation contre 47,0% dans la situation précédente.

D'autre part, dans le cas où une personne compétente prend la relève à la maison, les choix des hommes se modifient peu, mais l'intérêt des femmes envers les études à temps plein augmente: 18,9% des productrices et 20,9% des conjointes prendraient cette option (contre 7,1% et 12,9% lorsqu'on leur offre un remplacement à la ferme), les cours aux adultes demeurant aussi populaires. Le clivage traditionnel des rôles selon le sexe se reflète donc aussi dans ces deux situations.

Conclusion

Dans l'ensemble, peu de membres de la relève ont profité des stages agricoles, même que chez les conjointes, il ne s'agit que de l'exception. Cette activité éducative fait donc partie surtout des études à temps plein plutôt que des modes non scolaires de formation.

Le travail sur la ferme familiale ou sur une autre ferme illustre la prédominance masculine déjà soulevée lors de l'analyse des cours aux adultes en agriculture. Les hommes y ont travaillé plus longtemps de même qu'un plus grand nombre d'heures que les femmes. La quasi-totalité des producteurs ont acquis de l'expérience sur une ferme en comparaison de 44,2% des conjointes. Si l'écart entre les enfants d'agriculteurs des deux sexes est plus restreint qu'entre les enfants de non agriculteurs, il n'en demeure pas moins à l'avantage des hommes.

De leur côté, les producteurs "décrocheurs" se distinguent de leurs homologues fils d'agriculteurs par les heures plus longues qu'ils consacraient au travail sur la ferme familiale pendant leurs études à temps plein. Pourrait-on expliquer ce phénomène par une socialisation précoce au travail sur la ferme, ou serait-ce ce dernier qui, trop exigeant, aurait conditionné la non poursuite des études? Les recherches de l'INRS-Education vont dans le sens de la première hypothèse, comme nous l'indiquions au premier chapitre.

Les emplois hors ferme constituent la seule activité non scolaire où les femmes se trouvent plus présentes que les hommes. Cependant, comme les orientations professionnelles y sont différenciées de façon traditionnelle selon le sexe, celles-ci n'y acquièrent que peu d'expérience agricole. Quelle que soit leur origine, agricole ou non, les conjointes occupent autant d'emplois "féminins" hors ferme. Ainsi, en milieu agricole, les femmes se dirigent beaucoup plus vers des emplois en dehors de l'exploitation que les hommes.

Les producteurs "décrocheurs" et les conjointes "décrocheuses" ont moins travaillé hors ferme que l'ensemble de leurs groupes respectifs. Il semble alors que leur cheminement va de l'abandon des études à temps plein au travail à temps plein sur la ferme, dans le cas des premiers, puisqu'ils suivent moins de cours aux adultes en agriculture et occupent moins d'emplois hors ferme que leurs confrères. Ce qui confirme, encore une fois, les études de l'INRS-Education.

Si l'étape la plus propice aux emplois hors ferme est la période comprise entre la fin des études à temps plein et l'établissement, et ce, chez les quatre groupes, deux fois plus de conjointes que de producteurs conservent néanmoins leur emploi après l'établissement, ce qui leur permet vraisemblablement d'investir

dans l'entreprise agricole[16].

La participation professionnelle, les consultations et l'utilisation des médias séparent de nouveau les hommes et les femmes de la relève. On note encore une distinction entre les organismes dont font partie les uns et les unes, ceux-ci en outre en plus forte proportion que celles-là. Également, les sessions de formation données par les divers organismes rejoignent les hommes s'ils ont un contenu technique, les femmes s'ils ont trait à la comptabilité et à la gestion. Par ailleurs, les producteurs et les conjointe consultent surtout une ressource extérieure à l'exploitation ou se tournent vers leur famille d'origine et les voisins, tandis que les productrices et les conjointes prennent avis auprès de leur conjoint. Enfin, les médias écrits sont lus par un plus grand pourcentage d'hommes que de femmes.

L'analyse des multiples combinaisons de formation démontre que les producteurs utilisent une bonne variété d'activités de formation, clairement orientées vers l'agriculture. Les conjointes, désavantagées par leur sexe au départ, peu favorisées par la suite par la précarité de leur statut, ont une formation moins variée et orientée surtout vers les tâches "de soutien" aux producteurs. Toutefois, celles qui sont d'origine agricole ou qui participent plus que symboliquement à la propriété profitent elles aussi d'une variété d'activités éducatives, plus faible que celle des hommes, certes, mais plus forte que celle des autres conjointes.

Au total, les producteurs déclarent que leur famille d'origine et les voisins furent les ressources humaines les plus utiles à leur formation professionnelle; les femmes nomment leur conjoint. Cependant, les quatre groupes formant la relève agricole

16. 42% des répondantes de Dion, S., (op. cit, p. 47) ont investi de leur argent dans l'entreprise, argent provenant le plus souvent d'un salaire reçu en dehors de l'entreprise.

soutiennent que les modes non scolaires de formation constituent les activités qui leur ont été les plus bénéfiques dans les diverses tâches qu'ils et elles accomplissent au sein de l'exploitation.

Si l'occasion leur en était offerte dans une situation idéale concernant le travail sur la ferme, les membres de tous les groupes prendraient une formation supplémentaire, les productrices davantage que les autres et la plupart se tourneraient alors vers les cours aux adultes. Dans le cas d'une situation idéale concernant le travail à la maison, seules les femmes s'en prévaudraient vraiment, les conjointes se rapprochant cette fois-ci des productrices. Ce désir de formation des conjointes est donc présent, même si elles posent peu le geste jusqu'ici et il faut conclure de tout ce qui précède que leur statut sur la ferme est ce qui conditionne le plus, dans un sens ou dans l'autre, leur rapport à la formation professionnelle en agriculture.

CHAPITRE 6

CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE

Nous avons amorcé cette recherche en suggérant que les jeunes de la relève agricole québécoise avaient toujours un niveau de scolarité relativement bas, mais que nous devions tenir compte, si nous voulions mesurer toutes leurs qualifications, des divers cheminements de formation empruntés et non seulement de la scolarisation en institution.

Suite à la revue de littérature que nous avons conduite, ce questionnement de base s'est beaucoup raffiné et ne s'en est pas tenu à la seule mesure des moments et modalités de formation post-secondaire et post-collégiale, ni au seul relevé de la formation complémentaire.

Nous avons opté pour une rationalité de formation qui ne mise pas forcément sur l'acquisition d'un haut degré de savoir technico-scientifique et reconnaît comme cohérent un savoir agricole né de la pratique d'un certain apprentissage direct par transmission culturelle, d'une certaine initiation anthropologique autre qu'institutionnelle. Ce qui nous a menés vers le recours aux familles d'origine dans le cas des enfants d'agriculteurs, vers la pratique antérieure du métier d'agriculteur, mais aussi vers le recours aux compagnons et aux voisins que l'on consulte éventuellement, aussi bien qu'aux apprentissages issus de l'exercice d'autres métiers et au démarchage auprès de représentants industriels, dont certains sont d'ailleurs formés en facultés d'agriculture.

Sans doute ces modes informels d'apprentissage ne peuvent-ils satisfaire les tenants d'une rationalité toute entière tournée vers la poursuite d'intérêts individuels économiques directs, à quoi préparerait mieux, suppose-t-on, l'acquisition incessante

d'un haut degré de savoir technique et scientifique moderne et modernisateur, à forte teneur industrielle.

Même en supposant que cette filière soit la plus productive, la plus rentable et la plus efficiente en termes de production marchande, si elle ne correspond pas à la pratique que l'on observe dans les milieux agricoles actuels, il ne sert pas à grand chose de la décréter telle et de tout mesurer à l'aune de cette seule orientation. Une investigation sommaire du côté des directions de PME québécoises suggère d'ailleurs que cette rationalité économiciste ne semble pas davantage pénétrer ces entreprises industrielles, en regard de la formation de base, qu'elle ne rejoint la relève agricole québécoise.

Ce choix de rationalité que nous avons pratiqué parmi les deux modèles recensés, ne nous empêche d'ailleurs nullement de fouiller à fond du côté de la scolarisation de base et de ses compléments ultérieurs, comme nous l'avons fait au chapitre 4. Il nous a, par ailleurs, menés à beaucoup plus de précision en ce qui concerne les modes informels de formation, comme le donne à voir le chapitre 5. Ceci nous a, en outre, permis de tenir compte des résultats de recherches sociologiques en ce qui touche certaines pratiques sociales associées au fait d'avoir une scolarité plus grande, comme le suggèrent en particulier les hypothèses 2.1 et 2.2 (page 72).

Cette option permettait de plus de ne pas dissocier, de façon relativement artificielle, production agricole et vie privée, associations économiques et ménages, origine socio-économique et famille et de poser dès le départ, comme nous l'avons fait au chapitre 3, les balises qui autoriseraient les hypothèses 1 et 2 (pages 71-72), lorsque lues en termes de tendances associées à la notion de familles de classes.

C'est encore cette option, enfin qui, couplée aux conclusions de la revue de littérature en ce qui concerne les femmes en agriculture, nous a menés à considérer les conjointes autant que les productrices reconnues comme faisant partie de la relève agricole québécoise et à mesurer leur rapport à la formation sur un pied égal à celui des productrices. A comparer constamment, aussi, les divers groupes de membres de la relève selon le sexe et le statut sur la ferme, tant en ce qui concerne leur rapport à la production et à la reproduction, qu'en ce que ces associations de variables donnent comme lien avec les multiples modes de cheminement de formation. A mettre en évidence chaque fois, au bout du compte, comme le propose l'hypothèse 3 (page 72), les particularités de situation que vivent les membres féminins de la relève agricole du Québec.

Voyons maintenant ce que notre recherche dévoile à propos de chacune des associations de variables que nous avons introduites et des réponses qu'elles suggèrent aux hypothèses que nous avons proposées.

Nous procéderons maintenant, pour plus de facilité, en suivant d'abord l'ordre des chapitres et reviendrons par la suite sur la vérification des hypothèses.

Mais campons d'abord nos populations et les caractéristiques qu'elles possèdent en tant que jeunes exploitantes et exploitants de ferme.

1) Le statut et l'origine de la relève

Les membres de la relève s'établissent relativement jeunes avec une moyenne oscillant entre 26 ans (les conjointes) et 33 ans (les conjoints), les producteurs et les productrices étant tout

proches l'un de l'autre, à 27 ans et 28 ans respectivement. Les âges clés tels qu'exprimés par les modes sont 20 ans pour les conjointes, 43 ans pour les conjoints et 23 ans pour les producteurs et les productrices.

Les membres de la relève sont issus de familles nombreuses, très souvent de 8 enfants et plus si l'on est fils ou fille d'agriculteur, volontiers de 5 à 7 enfants si l'on est homme et d'origine non agricole ou alors de 4 enfants et moins si l'on est femme et également d'origine non agricole. Ces jeunes exploitants et exploitantes de ferme ne sont cependant plus aussi systématiquement que par le passé des aînés de famille ou des cadets.

Leurs pères étaient très largement de strate sociale humble, ceux des producteurs et des conjoints encore davantage que ceux des femmes. Il en était de même de leurs mères. Lorsque d'origine non agricole, les pères étaient ouvriers de la construction, mécaniciens, manoeuvres, chauffeurs d'autobus ou de taxi. Les mères exerçaient des métiers typiquement "féminins": gardiennes d'enfants, cuisinières, concierges, vendeuses, secrétaires, commis-comptables et autres emplois de bureau.

La caractéristique centrale est cependant ici la forte homogénéité d'origine chez les hommes. Les trois-quarts des conjoints et près de 90% des producteurs sont fils d'agriculteurs. Les producteurs reprennent le plus souvent la ferme parentale, qui était huit fois sur dix de production laitière, la diversifient peu, surtout s'ils sont jeunes au moment de l'établissement et l'évaluent de grosseur moyenne, comme celle de leur père, avec une certaine tendance au grossissement d'une génération à l'autre par la réduction surtout des plus petites fermes. Cette forte homogénéité d'origine des hommes en agriculture, surtout les producteurs et davantage encore quand ils s'établissent plus jeunes, nous prive de deux dimensions que nous comptions lier à la notion de "familles de classe": la strate ou classe d'origine et l'impor-

tance économique de la ferme parentale lorsque exprimée en termes de type de production et de grosseur.[1]

La situation des femmes en agriculture ne montre pas une telle homogénéité d'origine et d'héritage. Elles sont souvent filles d'agriculteurs, mais dans des proportions qui ne dépassent guère 50% chez les productrices et les conjointes, quel que soit l'âge à l'établissement de ces dernières. En conséquence, les productrices ne reprennent pas aussi volontiers la ferme parentale et quand elles s'établissent avec leur conjoint, ce n'est pas aussi massivement dans la production laitière: les récoltes marchandes, la production porcine, ovine, avicole, de même que d'autres productions moins répandues constituent les productions principales chez la majorité d'entre elles. Elles ne s'établissent pas non plus aussi fréquemment que les producteurs, ou même que leurs parents, sur de grosses fermes: ce sont les fermes de grosseur moyenne qui se multiplient davantage d'une génération à l'autre dans leur cas.

De toute évidence, l'héritage économique et social semble bien jouer chez les hommes, les producteurs en particulier, surtout quand ils sont jeunes, alors que le processus d'établissement est beaucoup moins direct chez les productrices. Nous pourrions même dans leur cas, si les nombres le permettaient, conserver presque intacte la notion d'origine exprimée en termes de familles de classe.

Ces données suggèrent donc un mode sexué de rapport socio-économique à l'établissement qui ne fait pas du Québec une société distincte de ce que la littérature suggérait pour l'Europe.

---

1. Rappelons qu'il est possible de fouiller davantage la question de l'importance économique de la ferme des parents et de celle de la relève en traitant les données recueillies quant au volume et au type de production, ce que nous n'avons pas jugé nécessaire pour les fins de notre recherche.

Le statut sur la ferme des unes et des autres au moment de l'établissement suit lui aussi une voie sexuée, dont les composantes varient cependant pour chacun des quatre groupes.

Les producteurs s'établissent pour moitié à titre de propriétaires uniques et pour moitié en association. Ils sont seuls propriétaires à l'établissement, quelle que soit leur origine, surtout quand ils ont à ce moment entre 25 et 34 ans, les plus jeunes et les plus âgés s'établissant davantage en groupes. Parmi ces derniers, les plus jeunes s'associent surtout à leurs pères et à un ou plusieurs de leurs frères, dans des entreprises à trois ou quatre partenaires, où ils détiennent surtout une participation minoritaire. Les plus âgés, qui s'installent le plus en groupes, s'associent aux deux-tiers avec leurs conjointes et pour le reste avec un ou plusieurs de leurs frères, les parents n'ayant plus guère de présence, dans des entreprises à deux partenaires surtout, où chacun est en fait co-propriétaire de la ferme.

Les conjointes sont pour moitié collaboratrices de ces producteurs à propriété individuelle et au tiers seulement partenaires de l'entreprise, quel que soit leur milieu d'origine et ce, surtout quand elles ont moins de 30 ans au moment de l'établissement. Quand elles ont 30 ans et plus et encore davantage à plus de 35 ans, elles deviennent ces co-partenaires auxquelles s'associent les producteurs les plus âgés, mais dans des proportions qui dépassent rarement 15% d'entre elles. En fait, les conjointes sont donc surtout des collaboratrices sans statut (56,6%) et des actionnaires ou sociétaires minoritaires (26,5%) à la ferme de leurs maris ou de la parenté de leurs maris.

Les productrices, pour leur part, sont trois fois moins nombreuses que les producteurs à détenir une ferme en propriété individuelle (16,1% contre 47,8%), les trois-quarts s'établissant au départ en propriété de groupe, dans une entreprise à deux partenaires, leurs conjoints presque exclusivement.

Les conjoints sont l'autre élément du tandem et ressemblent, en conséquence, aux productrices leurs conjointes, pour ce qui concerne la propriété de groupe; eux aussi s'établissent aux trois-quarts en association, dans des entreprises à deux partenaires seulement.

Les ménages productrices-conjoints sont donc le plus souvent (40,4%) en situation de co-partenariat. Mais le mode sexué de statut que l'on trouvait dans les ménages producteurs-conjointes est également présent ici, quoique sous une forme amoindrie. Presque deux fois plus de productrices que de conjoints (38,7% contre 21,3%) ne détiennent qu'une part minoritaire seulement ou plus rarement aucune part dans l'entreprise. A l'inverse, huit fois plus de conjoints que de productrices (27,7% contre 3,5%) contrôlent majoritairement la propriété de l'entreprise de groupe.

Ces données sur le statut de nos quatre groupes de relève confirment les études antérieures, notamment celle de S. Dion, et celle de M. Trottier et montrent clairement qu'il existe toujours une hiérarchie fortement sexuée de propriété des entreprises agricoles au moment de l'établissement. Si les législations et mentalités récentes permettent davantage aux femmes de prendre une part active au contrôle de ces PME de l'agro-alimentaire, elles sont cependant toujours loin d'y avoir acquis un statut équivalent à celui des hommes.

Les données d'une étude récente sur les femmes d'affaires au Québec[2] révèlent une situation analogue à ce que nos donnnées projettent des jeunes femmes en agriculture. On y trouve, notamment, les synthèses suivantes:

---

2. Collerette, P. et Aubry, P., Le profil de la femme d'affaires au Québec en 1986, Centre de la PME, UQAH et Ministère de l'Industrie et du Commerce, avril 1987.

- Une femme d'affaires sur cinq avait son père et/ou sa mère en affaires et deux sur cinq y ont un frère et/ou une soeur.

- Les femmes d'affaires sont surtout concentrées dans de petites entreprises, tant du point de vue du nombre d'employés que du point de vue du chiffre d'affaires. La majorité ont 5 employés ou moins et la moitié ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000$.

- Trois femmes sur cinq sont associées en affaires avec une autre personne, qui est le trois-quart du temps son conjoint. Dans ce dernier cas, la moitié (30% du total) détiennent 50% des actions et les autres sont surtout des actionnaires minoritaires (23% du total).

- Chez celles qui se sont lancées en affaires au cours des cinq dernières années et qui sont en association, on observe une diminution de celles qui sont associées à leur conjoint et une augmentation de celles qui sont associées à des amis. En plus, la proportion des partenaires à 50% a augmenté et la proportion des partenaires minoritaires a diminué.

Faut-il suggérer un peu plus de réalisme à ceux et celles qui annoncent une montée fulgurante de "l'entrepreneurship au féminin", surtout lorsque, comme dans cette étude, elles sont concentrées à 81,2% dans le tertiaire (contre 71,8% pour l'ensemble du Québec), dont 46,6% dans les services (contre 34,8%)[3], ou plus d'optimisme à ceux et celles qui traitent de la situation des femmes en agriculture?

Surtout qu'une autre série de données de notre recherche vont encore dans le même sens. Ainsi les productrices sont-elles quasiment toutes mariées ou en union de fait (94,2%) au moment de

3. Collerette, P., Aubry, P., op. cit., p. 42.

l'établissement, alors que les producteurs sont au cinquième encore célibataires (20,9%) et associés à leur parenté. Ces productrices sont en conséquence plus nombreuses à avoir des enfants (1,9 au moins en moyenne). Les conjointes de leur côté, quoique étant le groupe de ceux et celles qui continuent le plus à travailler à l'extérieur après l'établissement (plus du quart à temps plein ou à temps partiel) et dans des emplois typiquement "féminins" comme leurs mères, quittent les emplois occupés alors que naissent les enfants pour se consacrer davantage au travail domestique et au travail sur la ferme. Ce qui ne se produit pas chez les producteurs, qui de toute façon se consacrent à plus de 80% au travail à temps plein sur la ferme.

De l'ensemble de ces données concernant l'origine et le statut socio-économique de la relève agricole québécoise se dessine un mode "classique" d'accession à l'établissement, au contrôle juridico-économique de l'entreprise et de rapport à la production et à la reproduction sur la ferme, celui des jeunes producteurs. Il existe par ailleurs un mode complexe et sexué, celui des femmes, les conjointes en particulier. Les productrices ressemblent davantage aux conjointes qu'aux producteurs et les conjoints aux producteurs qu'aux conjointes. De même, les producteurs plus âgés au moment de l'établissement ressemblent au tandem productrices-conjoints: ils "héritent" moins volontiers et sont davantage en co-partenariat. Les effets de la reproduction humaine sont cependant nettement sous la responsabilité des femmes, les conjointes plus particulièrement. Enfin, la ferme des membres de la relève québécoise francophone est toujours de type familial quant à son importance et quant à l'identité de ceux et celles qui la contrôlent, contrairement à ce qu'annoncent depuis un certain temps déjà les analystes, même quand elle devient compagnie ou société financière.

Il faut donc tenir compte de ces caractéristiques lourdes dans nos synthèses traitant des divers modes d'accès à la formation chez les membres de la relève agricole québécoise francophone.

2) La formation initiale des membres de la relève

Quelle formation de base ont les membres de la relève et en quoi se compare-t-elle à celle de la population en général, aussi bien qu'à celle de leurs parents?

Les producteurs, à 11,5 ans en moyenne de scolarisation, ne sont pas sous-scolarisés en comparaison de la population masculine des 15-44 ans, mais ils sont proportionnellement plus nombreux à n'avoir pas poursuivi de plus longues études, un bloc homogène de 80% d'entre eux ne dépassant pas le seuil du secondaire et de la scolarisation obligatoire. Leurs parents n'avaient en général poursuivi que des études primaires, les pères davantage que les mères et ce, surtout s'ils étaient eux-mêmes des agriculteurs. A leur image, et bien que la scolarisation croisse d'une génération à l'autre, les producteurs fils d'agriculteurs sont nettement moins scolarisés que les autres et encore davantage s'ils sont plus âgés au moment de l'établissement. La croissance de la scolarisation d'une génération à l'autre chez les producteurs est, de même, plus marquée chez les fils de non agriculteurs que chez les fils d'agriculteurs.

Les productrices, à 12,7 ans de scolarité en moyenne, sont plus scolarisées que la population féminine de 15-44 ans et poursuivent plus longtemps leurs études, au moins jusqu'au terme du collégial. De même, sont-elles plus scolarisées que les producteurs et ceci, quelle que soit leur origine. Leurs parents étaient aussi de formation primaire surtout, mais dans des propor-

tions moindres pour leurs pères que ce n'était le cas chez les producteurs.

Les conjointes, à 12,3 ans de scolarité moyenne, ce qui est plus élevé que chez les producteurs, présentent néanmoins un rapport à la scolarisation féminine des 15-44 ans qui ressemble à celui de ces dernières, sauf qu'elles sont moins sous-scolarisées, mais qu'elles sont moins nombreuses en même temps à poursuivre des études universitaires. Elles ont une scolarité légèrement plus élevée si elles sont d'origine non agricole que si elles sont d'origine agricole, du moins pour ce qui concerne les études préuniversitaires. La croissance de scolarisation d'une génération à l'autre, chez elles, voisine celle des productrices, sauf pour les pères agriculteurs qui ressemblent aux pères agriculteurs des producteurs.

Les conjoints, peu nombreux dans cette étude, sont semblables aux producteurs en termes de scolarisation et de croissance de cette dernière d'une génération à l'autre, sauf qu'ils sont un peu plus nombreux que tous les autres groupes à être sous-scolarisés.

Au bout du compte, les femmes en agriculture sont plus scolarisées que les hommes et ressemblent à la population féminine de 15-44 ans, les productrices la dépassant. Cette scolarisation ne varie guère pour elles selon l'origine, même quand les pères des conjointes étaient eux-mêmes agriculteurs.

Les hommes ne rejoignent pas la scolarité masculine de la population des 15-44 ans au secondaire et au post-secondaire, lorsque l'on tient compte des décrocheurs, surtout quand ils sont fils d'agriculteurs et plus âgés au moment de l'établissement. Ce qui n'empêche pas les producteurs de s'établir relativement jeunes, d'autant plus jeunes qu'ils sont fils d'agriculteurs, ont terminé ou abandonné plus tôt leurs études et reprennent directement, dans de bonnes conditions d'association, la ferme familiale.

D'autant plus jeunes encore, qu'ils attendent moins longtemps avant de s'établir après avoir terminé leurs études. D'autant plus jeunes, au total, que joue l'héritage social et économique. Autrement, on s'établit plus difficilement, surtout si on est d'origine non agricole ou si on est femme et alors, il est possible qu'une scolarisation plus poussée devienne un moyen d'augmenter ses chances ou de raccourcir la période d'attente.

Cette scolarité de base des membres de la relève est-elle "suffisante" pour gérer les complexes entreprises agricoles d'aujourd'hui, pour reprendre une des tendances relevées à la revue de la littérature? Une façon de suggérer une réponse consiste à comparer leur degré de scolarisation à celui d'entrepreneurs québécois de petites et moyennes institutions. N'ayant pas de données récentes comparables du côté des hommes, nous recourrons à nouveau à l'étude sur les femmes d'affaires du Québec en 1986[4].

Si 56% des femmes d'affaires, dont l'âge moyen est de 37 ans, ont terminé ou commencé des études secondaires, 53% des productrices et 63% des conjointes sont dans le même cas. Si 25% des femmes d'affaires ont poursuivi des études collégiales, 36% des productrices et 24% des conjointes sont dans la même situation. Si 11% des femmes d'affaires ont fait des études universitaires, 8% et 9% des productrices et des conjointes ont fait de même. Les femmes en affaires en agriculture ont une scolarité de base tout à fait comparable à celle de leurs consoeurs en d'autres domaines.[5]

---

4. Collerette, P., Aubry, P., op. cit., p. 16.

5. Les seules indications que nous ayons du côté des hommes nous viennent d'une étude conduite auprès d'un petit échantillon de propriétaires-dirigeants d'entreprises de la région administrative 03 (Québec), plus âgés et plus expérimentés que notre relève agricole et qui auraient en moyenne complété 11,7 années de scolarité - contre 11,5 chez les producteurs et 12,0 chez les conjoints des productrices - et dont 23% (N = 7) posséderaient un diplôme universitaire - contre 6,5% chez nos producteurs et 13,6% (N = 6) chez les conjoints - la

En quoi cette scolarité de base des membres de la relève est-elle tournée vers le métier d'agriculteur et d'agricultrice et à quels moments du cursus scolaire les bifurcations se font-elles, c'est ce que nous verrons maintenant.

Les producteurs qui ont fait des études secondaires (70% d'entre eux), se sont engagés à deux contre un dans le secteur général plutôt que dans le professionnel, mais ce sont plus souvent les fils d'agriculteurs qui sont allés vers le professionnel, de même que les plus jeunes au moment de l'établissement. Ils ont alors surtout choisi la mécanique et l'équipement motorisé, l'agro-technique, les meubles et la construction, des options nettement "masculines", mais qui ne sont pas du tout sans rapport avec les exigences du métier d'agriculteur.

Moins nombreux que les productrices et les conjointes à faire des études collégiales (15% contre 36% et 39%), les producteurs s'y sont concentrés à deux contre un dans le professionnel, surtout les fils d'origine non agricole et sont alors allés massivement (plus des deux-tiers) vers les techniques agricoles.

Tout se passe donc, chez les producteurs, comme si les fils d'agriculteurs s'arrêtaient plus volontiers que les autres avec un secondaire, même quand il est pour la moitié d'entre eux de type général. Quand ils sont au secondaire professionnel, ils choisissent des options apparentées aux nécessités de la production agricole. Les producteurs d'origine non agricole poursuivraient davantage vers le collégial après avoir fait un secondaire général et se tourneraient alors massivement vers une professionnalisation de type agricole, plus tardive que celle des fils d'agriculteurs.

---

moitié de ces diplômes en administration - contre 22% (N = 7) en agronomie chez nos producteurs. (Garnier, B., Gasse, Y. et Cossette, P., Les besoins de formation des dirigeants de P.M.E.: une étude empirique au Québec, Enseignement et gestion (nouvelle série) no 31, 1984, pp. 33-38.

Les quelques données que nous avons pu croiser chez les conjoints vont dans le même sens que celles des producteurs, accentuant ainsi cette tendance masculine des membres de la relève.

Toute autre est la situation des femmes en agriculture, qui s'arrêtent moins volontiers avec le secondaire, qui s'y répartissent de façon équivalente selon leur origine et qui choisissent massivement au secondaire professionnel, les conjointes surtout, le commerce et le secrétariat. Ces dernières poursuivent en plus grand nombre vers le collégial, quelle que soit leur origine et s'y concentrent au professionnel, surtout les plus jeunes à l'établissement, se distribuant alors dans les diverses options "féminines" telles les techniques de la santé, l'éducation spécialisée, les techniques administratives et le secrétariat. Se distinguent cependant les productrices qui, à plus de la moitié, vont vers les techniques agricoles.

Tout se passe donc, chez les conjointes, comme si elles ne se préparaient nullement à devenir agricultrices ou alors à ne le devenir que dans des fonctions de soutien à l'agriculteur. Alors que les productrices auraient un cheminement plus directement professionnel et plus tardif, comme les fils de non agriculteurs.

Ces tendances se renforcent quand on regarde plus spécifiquement la situation de ceux et celles qui décrochent avant d'avoir terminé un secondaire ou qui ont eu des difficultés scolaires au primaire ou au secondaire.

Les cheminements de formation institutionnelle sont relativement linéaires, tout compte fait, les interruptions temporaires des études ne touchant que plus ou moins 10% de la relève, surtout ceux et celles qui s'établiront en ayant un plus haut degré de scolarisation.

Les difficultés scolaires rencontrées au primaire, quoique touchant elles aussi environ 10% des membres de la relève, ont cependant un impact certain, quoique différencié selon le sexe et l'origine, sur le trajet scolaire des membres de la relève.

Chez les producteurs, ce sont massivement les fils de familles agricoles qui ont connu de telles difficultés, dans des proportions qui correspondent cependant au poids de ces derniers dans la distribution des origines. Chez les conjointes, ce sont aux trois-quarts des filles d'origine non agricole, dont le père travaillait principalement dans des emplois de strate inférieure ou moyenne, mais dans des proportions plus importantes que ce que représentent ces origines dans la distribution de départ.

Au secondaire, on double moins ses années d'étude, mais on décroche. Le tiers des producteurs sont dans une telle situation, presque tous fils d'agriculteurs. Les deux-tiers de ceux-ci avaient connu de telles difficultés au primaire et s'étaient massivement engagés dans le secondaire général, qu'ils abandonneront avant de l'avoir terminé et sans guère consulter un conseiller d'orientation. Ils quittent le système régulier, disent-ils, pour donner un coup de main à leur père, qui ne s'y opposera pas plus que s'ils avaient terminé le secondaire, pour s'intégrer plus pleinement à l'entreprise familiale, en fait.

Les conjointes, dont le sixième seulement ont abandonné le secondaire, sont majoritairement filles de non agriculteurs comme celles qui ont connu des difficultés au primaire; moins de la moitié de ces dernières décrocheront, elles aussi surtout du secondaire général. Elles quittent le système scolaire, disent-elles, sans guère consulter un conseiller d'orientation elles non plus, mais invoquent surtout des difficultés scolaires pour s'en expliquer.

Les uns passent, relativement en douceur, de l'école à la ferme familiale; les unes poursuivent davantage leurs études et quand elles décrochent, ce semble bien être pour des difficultés scolaires. Les uns terminent leurs études plus tôt, pour des raisons analogues à celles qui en faisaient décrocher d'autres, sans opposition lourde de la part de leurs parents s'ils sont fils d'agriculteurs, sauf pour les mères, qui s'y opposent davantage. Les unes poursuivent plus tard un cours qui est plus fréquemment terminal et rencontrent en conséquence moins d'opposition de la part des deux parents.

Les uns se préparent à l'héritage, les unes à l'exercice d'un emploi de type traditionnel.

Ni les uns ni les autres ne s'établissent cependant très rapidement à la fin de leurs études. Les producteurs attendront pratiquement 10 ans en moyenne, leurs conjointes 9 ans. Les productrices attendront près de 11 ans et leurs conjoints 15 ans. Les plus scolarisés raccourciront un peu la période d'attente (à 8,2 ans en moyenne), les moins scolarisés attendront un peu plus longtemps (à 10,4 ans en moyenne), à l'exception des productrices qui, quoique plus scolarisées, devront tout de même patienter un peu plus.

3) La formation complémentaire de nature scolarisante

Les membres de la relève prolongent-ils leur formation par le biais de l'éducation aux adultes et des cours par correspondance? Profitent-ils et profitent-elles, entre autre, de cette période d'attente entre la fin des études et l'établissement pour ce faire? Y a-t-il variation d'accès à cette formation complémentaire, à l'instar de la formation de base, selon le sexe et l'origine des nouvelles et nouveaux établis, selon les responsabilités parentales, de même que selon le type et le degré de formation initiale?

C'est à ces interrogations que nous répondrons maintenant, en gardant en mémoire les tendances déjà mises en évidence.

Près de la moitié des hommes de la relève, les producteurs en particulier, ont suivi des cours aux adultes en agriculture, à raison de près de trois cours en moyenne. Ils sont de même 30% à avoir suivi des cours aux adultes dans un autre domaine que l'agriculture, à raison de 1,5 cours en moyenne. Quelle que soit leur origine, ils se sont partagés de façon équivalente pour les uns et pour les autres, mais ce sont les plus scolarisés et non pas les moins scolarisés, ni encore les décrocheurs du secondaire, qui ont agi ainsi dans le domaine de la formation agricole. Ces cours aux adultes, chez les producteurs, particulièrement les cours en agriculture, sont un complément de formation et non pas une alternative à ce qu'on n'a pas fait antérieurement. De même, s'est-on trois fois plus intéressé à la formation agricole qu'à un autre type de formation et deux fois plus à la seule formation agricole, qu'à une agrégation des deux types de cours. Il s'agit donc bien d'un complément de formation directement tourné vers une plus grande professionnalisation. Près de 40% des producteurs ne se sont cependant intéressés ni à l'un ni à l'autre.

Les cours aux adultes en agriculture touchaient surtout la régie des animaux et celle des sols, la comptabilité et la gestion, de même que la mécanique et l'entretien. On les suit massivement une fois l'établissement arrivé (74%), mais près de la moitié d'entre eux (47%) avaient déjà commencé entre la fin des études et le moment de l'établissement, se préparant ainsi de longue main à prendre la direction d'une ferme.

Les cours aux adultes en d'autres domaines que l'agriculture touchaient surtout les relations humaines, la mécanique et l'entretien général, de même que la comptabilité et la gestion d'entreprise. Ils deviennent alors, lorsque jointe aux cours profes-

sionnels, un complément supplémentaire de formation au métier d'agriculteur.

La situation des femmes en agriculture est, encore une fois, fort différente de celle des hommes. Ce n'est plus chez elles, les conjointes en particulier, que le quart qui suit des cours aux adultes en agriculture, à raison de deux cours en moyenne. En revanche, elles sont plus nombreuses (41%) à s'inscrire aux cours dans un autre domaine que l'agriculture et elles en suivent plus en moyenne que les hommes, à raison de deux cours ici aussi. Ce sont encore les plus scolarisées, quelle que soit leur origine, qui ont tendance à s'y inscrire. Elles sont trois fois plus nombreuses à s'intéresser aux autres domaines qu'à l'agriculture et deux fois plus nombreuses à ne s'intéresser qu'à ces domaines, plutôt qu'à une agrégation des deux types de cours. La moitié d'entre elles ne suivent cependant ni l'un, ni l'autre.

Les cours aux adultes en d'autres domaines que l'agriculture concernent surtout les relations humaines et le socio-culturel et ensuite seulement la comptabilité et la gestion d'entreprise, de même que les matières scolaires. Dans le domaine de l'agriculture, c'est massivement de comptabilité et de gestion agricoles qu'il s'agit et fort peu de ce qui touche directement la production.

On suit ces cours surtout après l'établissement et on n'avait guère commencé entre la fin des études et celui-ci. On s'y engage davantage quant on est plus âgée à l'établissement, qu'on a déjà au moins trois enfants et qu'on travaille plus massivement à la maison ou sur la ferme; quand on est, au total, davantage partenaire de l'entreprise agricole.

La situation des cours par correspondance est tout à fait analogue, pour chacun des deux groupes, à ce qu'on vient de syn-

thétiser pour les cours aux adultes. Ils sont cependant nettement moins fréquentés en proportion et en nombre que ces derniers.

La formation complémentaire de nature scolarisante est donc un outil de formation professionnelle chez les producteurs, à l'exception des décrocheurs du secondaire qui s'en servent moins; un outil de formation que l'on superpose à la formation initiale et que l'on oriente carrément vers la préparation agricole, alors qu'on s'était davantage tenu à la formation générale au secondaire. On s'y engage d'ailleurs volontiers entre la fin des études et l'établissement lui-même.

Les conjointes utilisent moins ce type de formation, en tout cas quand elles sont plus jeunes; quand elles s'y tournent, c'est davantage vers une formation de type général, qu'elles ajoutent à la formation professionnelle antérieurement obtenue, ou alors vers une formation professionnelle de soutien, en comptabilité et en gestion agricoles tout particulièrement.

Ici comme en formation de base, les producteurs se préparent à exercer le métier d'agriculteur; les conjointes y viennent, en relations d'aide, quand elles deviennent co-partenaires ou au moins partenaires réelles de l'entreprise.

4) <u>Les modes non scolaires de formation</u>

Les membres de la relève prolongent-ils également leur formation par le biais des modes non scolaires que nous avons examinés? Quand les utilisent-ils? Y a-t-il ici aussi variation d'accès selon le sexe et l'origine, selon les responsabilités parentales, selon le type et le degré de formation de base, de même que selon qu'ils et elles recourent ou pas à la formation complémentaire de nature scolarisante? Y a-t-il, au bout du compte, des filières privilégiées de cheminement de formation à travers les divers mo-

des que nous avons recensés? Ces filières correspondent-elles, ou non, aux types différenciés d'accès à l'établissement que nous avons mis en évidence au début de ce chapitre?

Aux fins de nuancer davantage les synthèses que nous produirons maintenant et de préparer de plus près la vérification de nos hypothèses, notamment l'hypothèse 1.2 et l'hypothèse 2.2 (pages 71-72), nous distinguerons, chaque fois qu'il sera possible de le faire, ce qui est de formation programmée, ce qui relève surtout de l'initiation anthropologique et ce qui résulte davantage d'une initiative personnelle de l'exploitant ou de l'exploitante.

Nous rapprocherons alors l'un de l'autre les stages agricoles, les sessions de formation offertes par divers organismes du milieu, les projets pratiques d'expérience agricole, les expositions et concours, de même que les activités structurées d'information, qui tous nous semblent relever d'un projet direct de formation, quoique de nature non scolaire.

Dans l'ensemble chez les quatre groupes et de façon tout à fait particulière chez les conjointes, peu de membres de la relève ont profité des stages agricoles. Ceux qui ont le plus utilisé cette activité éducative sont les producteurs (14,8% d'entre eux) et ils l'ont fait aux deux-tiers pendant leurs études à temps plein, davantage s'ils étaient plus jeunes à l'établissement, s'ils avaient suivi des cours aux adultes en agriculture et s'ils étaient plus scolarisés. Il s'agit donc d'un mode de formation à associer à la formation professionnelle de base.

De même les projets pratiques d'expérimentation agricole ne rejoignent-ils, occasionnellement ou régulièrement, que de 20% à 30% des producteurs, productrices et conjoints et qu'exceptionnellement les conjointes. Sont cependant plus utilisées et de façon relativement comparable chez les uns et chez les autres, à l'exception toujours des conjointes qui s'y sentent moins attirées,

les occasions de formation que constituent les activités structurées d'information, ainsi que les expositions et concours.

Les sessions de formation sont un peu plus fréquentées que ce qui précède, mais elles distinguent les hommes des femmes à deux titres. Les agriculteurs s'y inscrivent à plus de 50%, les producteurs un peu plus que les conjoints, alors que les agricultrices y viennent à quelque 40%, les productrices davantage que les conjointes. Les choix que l'on fait sont encore une fois, tel pour la formation complémentaire de nature scolarisante, très sexués: la régie des sols et des animaux, la mécanique et l'entretien de machinerie agricole attirent plus de 50% des producteurs, alors que la comptabilité et la gestion de l'exploitation agricole rejoint à elle seule 58% des conjointes; seule la question des relations humaines voit un équilibre se produire entre ces deux membres du ménage, à quelque 15% d'entre eux.

L'ensemble de ces activités éducatives directes, quoique non institutionnalisées, rejoignent donc les membres de la relève dans des proportions semblables et selon les mêmes tendances, au total, que l'éducation aux adultes et les cours par correspondance.

Qu'en est-il maintenant de ce que nous associons depuis le début à l'initiation anthropologique et à la socialisation informelle, soient le travail sur une ferme, les emplois hors ferme et les consultations informelles auprès de la famille, des voisins, d'autres agriculteurs, de même que le démarchage auprès de vendeurs ou de spécialistes de l'industrie?

On ne consulte pas de la même façon, même dans l'informel, selon les problèmes à résoudre et le sexe que l'on a. S'agit-il de la régie du sol et de celle des animaux, l'on consultera bien sûr le conseiller du MAPAQ, le représentant d'un organisme agricole ou le vétérinaire, à quelque 50% si on est un homme et à quelque 30% si on est une femme; mais on consultera aussi la fa-

mille, les voisins et les vendeurs, à quelque 30% si on est un agriculteur et à quelque 15% si on est une agricultrice. Par ailleurs, plus de 20% des productrices et près de 40% des conjointes consulteront de préférence leurs conjoints, autant pratiquement que les professionnels, ce que ne font pas les agriculteurs auprès de leurs conjointes.

S'agit-il de gestion financière et comptable, apanage des femmes, les conjointes en particulier, alors on ne se fie plus autant à l'informel (jamais plus de 16%, les producteurs), ni d'ailleurs à un conseiller du MAPAQ ou à un représentant d'organisme agricole (jamais plus de 6%) et on se tourne carrément vers un comptable: à un peu moins de 50% chez les producteurs et productrices et à un peu moins de 40% chez les conjoints et conjointes. Les femmes consultent pourtant encore facilement leurs conjoints (entre 25% et 33%), ce que font, cette fois-ci, un peu plus les producteurs (quelque 12% d'entre eux).

S'agit-il de ce domaine pour lequel on prend de façon équivalente des cours aux adultes, les relations humaines, alors disparaissent presque les consultations informelles (sauf chez les producteurs, qui les maintiennent à 17%) et deviennent fortement privilégiées les consultations entre conjoints: de 46% à 67%. Les femmes consultent cependant plus leurs conjoints que ces derniers ne le font auprès d'elles et il arrive fréquemment qu'on ne consulte pas du tout: entre 20% et 30% pratiquement.

On consulte donc volontiers, chez les agriculteurs et les agricultrices, les professionnels du domaine s'il s'agit d'une question directement reliée à l'exploitation ou à la gestion de l'entreprise. Les hommes le font cependant plus que les femmes, qui, à l'exception de la comptabilité et des finances qu'elles assument plus fréquemment, se tourneront autant vers leurs conjoints que vers les professionnels. Seules les femmes auront cependant cette propension à se tourner vers l'autre membre du

couple, si l'on fait exception des relations humaines, pour lesquelles on consulte moins et on consulte surtout le conjoint ou la conjointe. On consulte cependant beaucoup aussi de façon informelle, les hommes cependant plus que les femmes et davantage s'ils sont jeunes à l'établissement. Notons toutefois que les filles d'agriculteurs se tournent un peu moins vers leurs conjoints et un peu plus vers les ressources externes, que ce n'est le cas des filles de non agriculteurs.

Voyons maintenant ce que l'on tire directement de l'expérience de travail, en commençant par le travail sur une ferme.

Le travail sur la ferme familiale est directement relié et correspond d'assez près à l'origine agricole des membres de la relève. Font exception les conjointes, qui n'ont pas profité autant de ce type de formation que ne le permettait leur origine. En outre, près du quart des hommes contre à peu près 10% des femmes, ont acquis de l'expérience sur une autre ferme et parfois sur les deux types de ferme (15%). Les hommes y ont également travaillé plus longtemps, de même qu'un plus grand nombre d'heures, davantage encore s'ils étaient plus jeunes à l'établissement ou s'ils étaient décrocheurs du secondaire.

La très grande majorité des producteurs, contre moins de la moitié des conjointes, avaient donc acquis une expérience directe de ferme avant l'établissement. La presque totalité des producteurs avaient en outre soit une expérience sur la ferme familiale, soit suivi des cours aux adultes en agriculture, ce qui n'est le cas que de moins de la moitié des conjointes, à peine un peu plus de 10% d'entre elles compensant leur non expérience par de la formation complémentaire.

De toute évidence, les producteurs, y compris les décrocheurs, ont connu une socialisation précoce au travail sur une

ferme, alors que les conjointes y sont souvent parvenues après leur établissement seulement.

A l'inverse, les femmes ont connu et souvent continuent à connaître, dans des proportions beaucoup plus importantes que les hommes, les activités de travail hors ferme. Elles y ont ainsi acquis une expérience potentiellement utile à l'exploitation agricole. Mais lorsque l'on regarde le type d'emploi occupé par les unes et par les uns, on retrouve le caractère fortement sexué que l'on rencontre ailleurs. Les hommes ont occupé ou occupent encore parfois des emplois de menuisier, de manoeuvre dans la construction, de mécanicien ou de camionneur, alors que les femmes ont été, ou sont toujours à raison de 30%, secrétaires, caissières ou vendeuses.

Les hommes ajoutent cette expérience de travail hors ferme utile à leur métier d'agriculteur aux autres modes de formation professionnelle vers lesquels ils se sont dirigés de façon consciente à l'école, par la formation complémentaire, par les autres activités éducatives directes, les consultations prioritaires de professionnels, les consultations informelles et par la pratique elle-même de l'agriculture. Les femmes ajoutent cette expérience à la formation professionnelle qu'elles ont acquise à l'école ou dans les cours aux adultes, de même que dans certaines sessions de formation, mais ce n'est toujours qu'une minorité des conjointes pour qui ces divers modes d'apprentissage sont tournés vers l'exploitation agricole proprement dite. L'utilité la plus grande pour elles concerne la gestion financière de l'entreprise, et alors s'y ajoutent les consultations auprès de comptables. Pour le reste, elles comptent sur la formation variée de leurs conjoints les producteurs, plus que sur elles-mêmes et elles les consultent largement. Ou alors, elles gardent leur emploi hors ferme, ce pour quoi elles se sont d'ailleurs préparées, puis travaillent davantage à la maison au fur et à mesure de l'arrivée des enfants. Ce n'est que plus âgées au moment de l'établissement qu'elles ac-

quièrent une plus grande participation financière et de contrôle de l'entreprise, à laquelle elles auront souvent contribué des fruits de leur travail hors ferme et se mettent plus volontiers aux études complémentaires et aux modes non scolaires de formation.

Ce type fortement sexué de rapport à la ferme et de rapport à la formation se perpétue dans les initiatives personnelles de l'agriculteur et de l'agricultrice que constituent la participation professionnelle et les postes qu'on y occupe éventuellement, de même que dans l'usage que l'on fait des médias. Et les taux d'utilisation, et les types de choix que l'on pratique parmi cette dernière série de modes non scolaires de formation sont analogues à ce que nous avons synthétisé jusqu'ici.

5) Vérification des hypothèses

Il existe donc bien deux modèles quasi complètement parallèles d'accès à la formation chez les membres de la relève agricole francophone du Québec, celui qu'empruntent les producteurs d'une part et celui des conjointes d'autre part. Ces modèles correspondent pour l'essentiel aux modes divergents d'accès à l'établissement, au contrôle juridico-économique de l'entreprise et de rapport à la production que nous avons mis en évidence en traitant du statut socio-économique des jeunes agriculteurs et agricultrices.

En ce sens, ils confirment notre troisième hypothèse (p. 72), à savoir que les femmes en agriculture ont un rapport à la production agricole qui les tient éloignées des positions de contrôle, qui perpétue une division sexiste du travail agricole, les cantonne davantage dans les fonctions de reproduction et les associe plus volontiers aux tâches dites de soutien à la production. Ce pour quoi elles sont toujours prioritairement préparées et ce qu'elles maintiennent elles-mêmes quand elles ont le choix des

quièrent une plus grande participation financière et de contrôle de l'entreprise, à laquelle elles auront souvent contribué des fruits de leur travail hors ferme et se mettent plus volontiers aux études complémentaires et aux modes non scolaires de formation.

Ce type fortement sexué de rapport à la ferme et de rapport à la formation se perpétue dans les initiatives personnelles de l'agriculteur et de l'agricultrice que constituent la participation professionnelle et les postes qu'on y occupe éventuellement, de même que dans l'usage que l'on fait des médias. Et les taux d'utilisation, et les types de choix que l'on pratique parmi cette dernière série de modes non scolaires de formation sont analogues à ce que nous avons synthétisé jusqu'ici.

5) Vérification des hypothèses

Il existe donc bien deux modèles quasi complètement parallèles d'accès à la formation chez les membres de la relève agricole francophone du Québec, celui qu'empruntent les producteurs d'une part et celui des conjointes d'autre part. Ces modèles correspondent pour l'essentiel aux modes divergents d'accès à l'établissement, au contrôle juridico-économique de l'entreprise et de rapport à la production que nous avons mis en évidence en traitant du statut socio-économique des jeunes agriculteurs et agricultrices.

En ce sens, ils confirment notre troisième hypothèse (p. 72), à savoir que les femmes en agriculture ont un rapport à la production agricole qui les tient éloignées des positions de contrôle, qui perpétue une division sexiste du travail agricole, les cantonne davantage dans les fonctions de reproduction et les associe plus volontiers aux tâches dites de soutien à la production. Ce pour quoi elles sont toujours prioritairement préparées et ce qu'elles maintiennent elles-mêmes quand elles ont le choix des

quièrent une plus grande participation financière et de contrôle de l'entreprise, à laquelle elles auront souvent contribué des fruits de leur travail hors ferme et se mettent plus volontiers aux études complémentaires et aux modes non scolaires de formation.

Ce type fortement sexué de rapport à la ferme et de rapport à la formation se perpétue dans les initiatives personnelles de l'agriculteur et de l'agricultrice que constituent la participation professionnelle et les postes qu'on y occupe éventuellement, de même que dans l'usage que l'on fait des médias. Et les taux d'utilisation, et les types de choix que l'on pratique parmi cette dernière série de modes non scolaires de formation sont analogues à ce que nous avons synthétisé jusqu'ici.

5) Vérification des hypothèses

Il existe donc bien deux modèles quasi complètement parallèles d'accès à la formation chez les membres de la relève agricole francophone du Québec, celui qu'empruntent les producteurs d'une part et celui des conjointes d'autre part. Ces modèles correspondent pour l'essentiel aux modes divergents d'accès à l'établissement, au contrôle juridico-économique de l'entreprise et de rapport à la production que nous avons mis en évidence en traitant du statut socio-économique des jeunes agriculteurs et agricultrices.

En ce sens, ils confirment notre troisième hypothèse (p. 72), à savoir que les femmes en agriculture ont un rapport à la production agricole qui les tient éloignées des positions de contrôle, qui perpétue une division sexiste du travail agricole, les cantonne davantage dans les fonctions de reproduction et les associe plus volontiers aux tâches dites de soutien à la production. Ce pour quoi elles sont toujours prioritairement préparées et ce qu'elles maintiennent elles-mêmes quand elles ont le choix des

domaines, des modalités et des fréquences de formation, tel par exemple dans le cas de la formation complémentaire et des modes non scolaires de formation.

Ces modèles divergents d'accès à la formation chez les producteurs et les conjointes s'inscrivent en outre dans un rapport aux couples que ne démentent pas les productrices et leurs propres conjoints. Quand nous avons pu associer finement les variables pertinentes, compte tenu des faibles nombres dans leur cas - ce qui est déjà fort significatif - la tendance différenciée hommes/femmes s'y retrouvait généralement, quoique amoindrie souvent. Il existerait alors une modulation de ces modèles qui rapprocherait les productrices des conjoints, sans toutefois que l'apparentement des femmes ne soit effacé. Cette modulation rapprocherait en même temps les productrices des producteurs, sans toutefois que l'apparentement des hommes ne soit lui non plus gommé.

Une seconde série de caractéristiques viennent également jouer dans le parallélisme de ces modèles, qui ne sont le plus explicites, généralement, que quand les nouveaux agriculteurs et agricultrices sont plus jeunes au moment de l'établissement. Ils s'amenuisent quand l'âge est plus avancé. Ceci ne contredit cependant en rien le rapport à l'origine et au statut socio-économique que nous rappelions il y a un moment, tout au contraire. Ce sont les plus jeunes producteurs qui héritent le plus volontiers, qui s'y préparent de plus longue main, jusque, paradoxalement, dans le phénomène du décrochage scolaire. Ce sont les femmes plus âgées qui s'impliquent le plus sur la ferme une fois établies et qui accèdent plus volontiers aux modes post-scolaires de formation. En ce sens, si le comportement des femmes est parfois lié à la présence et au nombre d'enfants dans les différentes paires d'agriculteurs et d'agricultrices, ce qui n'est guère le cas des hommes, ce lien est rarement associé à un plus faible accès à la formation. L'âge à l'établissement semble davantage associé pour

les femmes aux variations d'accès, tant à la production qu'à la formation, que ne l'est négativement la présence d'enfants.

L'âge joue aussi du côté des producteurs et des conjoints, mais davantage pour ce qui concerne la formation de base - et alors il joue négativement - que pour les autres modes de formation. Par la suite, du côté des producteurs à tout le moins, il perd en effet mesurable et est rarement aussi lié aux choix de formation que ne le sont les autres caractéristiques que nous aborderons maintenant.

Notre seconde hypothèse de recherche (p. 72) posait que les enfants issus de familles de classes plus privilégiées ont un rapport à la connaissance et à la formation institutionnelle qui les amène en plus grand nombre à poursuivre à un degré plus élevé une formation de type général ou de professionnalisation plus tardive. Cette hypothèse est difficile à vérifier à trois titres: les producteurs et les conjoints sont massivement de strate sociale humble, la plupart étant d'ailleurs fils d'agriculteurs; ils s'établissent massivement aussi sur des fermes évaluées moyennes, comme l'étaient celles de leurs pères, quoique il y ait croissance d'une génération à l'autre; les producteurs les plus jeunes, les héritiers, ne modifient pas non plus tellement le type de production qu'ils reprennent en mains. En conséquence, nous ne pouvons guère parler pour eux de classes ou de strates différenciées qui viendraient influer sur le rapport à la formation institutionnelle et à la connaissance.

Une quatrième dimension volontiers associée à la notion de familles de classe concerne le rapport à la scolarisation de tous les enfants d'une même famille. Notre façon de questionner les répondants et répondantes a fait en sorte que nous n'avons pu traiter de façon satisfaisante les données recueillies. La notion même de familles de classe a donc dû être abandonnée complètement, pour ne plus garder que le rapport à l'origine telle qu'exprimée

par les strates socio-économiques de Blishen et celui à la scolarisation des parents, quand c'était possible de la contrôler, puis de poursuivre avec la scolarisation de base déclarée par les membres de la relève et de l'associer elle-même aux autres modes de formation.

La forte homogénéité des hommes demeure alors et nous empêche souvent de parler d'autre origine sociale qu'agricole dans leur cas.

La situation est plus nuancée du côté des femmes et permet à tout le moins de contrôler les divers modes d'accès à la formation selon que l'on est ou non fille d'agriculteurs. Comme, en outre, la scolarité déclarée des parents varie selon qu'eux-mêmes et qu'elles-mêmes étaient ou pas des agriculteurs et agricultrices, cette variable devient signifiante du côté des productrices et des conjointes.

Compte tenu de ces réserves, les jeunes agriculteurs et agricultrices ont effectivement une scolarité de base plus longue et se donnent une formation professionnelle plus tardive quand ils sont issus de familles dont les parents ont eux-mêmes une formation scolaire plus longue.

Les femmes en agriculture sont cependant plus scolarisées que les hommes et cette tendance a plus d'importance, au total chez elles, que l'origine scolaire elle-même. Elles ressemblent en cela à leurs mères, qui étaient elles-mêmes plus scolarisées que leurs pères. Il s'agit ici d'une réalité rurale que l'on ne retrouve pas dans la population québécoise des 15-44 ans.

Le rapport à la scolarisation d'origine est surtout présent chez les conjointes du côté des femmes, alors qu'il est plus présent chez les producteurs du côté des hommes. Mais chez ces derniers, l'origine agricole ou non a beaucoup plus d'importance, au

total, que l'origine scolaire et confirme davantage notre première hypothèse (p. 71) que la seconde.

Ce sont, en effet, les fils d'agriculteurs qui ont la plus faible formation de base. Mais ils ne s'orientent pas plus tôt vers une formation scolaire de type professionnel que ce n'est le cas des femmes. Ce phénomène est cependant marqué de la forte présence chez eux de décrocheurs du secondaire qui s'étaient engagés dans des études de type général.

Dans l'ensemble, les jeunes producteurs fils d'agriculteurs conforment leur pratique scolaire à celle de leurs parents et ne comptent guère sur l'école pour atteindre l'établissement. Les plus vieux à l'établissement, tout comme les conjoints, sont aussi moins scolarisés comme groupe, mais ils ont moins souvent accès que les plus jeunes à un héritage direct. Les productrices, plus scolarisées, attendent cependant davantage après leur formation de base pour parvenir à l'établissement. Et les conjointes, plus formées que les producteurs, y compris par le biais d'une formation professionnelle plus tardive dans le réseau scolaire, ne sont en fait que fort peu préparées à exercer le métier d'agricultrice; elles se sont formées pour exercer un autre métier, typiquement féminin et parviennent à l'agriculture par le biais de leurs conjoints, les producteurs.

Le rapport à la formation complémentaire de nature scolarisante est lui aussi lié au sexe et à l'origine sociale, selon les mêmes tendances d'ensemble que ci-avant rappelées. C'est le sexe qui joue surtout du côté des femmes, alors que c'est surtout l'origine agricole du côté des hommes. Cependant, chez les unes comme chez les autres, le rapport à la formation scolaire de base détermine directement le rapport à la formation scolaire complémentaire.

Quelque 60% des producteurs et 50% des conjointes s'inscrivent à une formation complémentaire par le biais de l'éducation aux adultes. Les hommes se tournent vers une formation professionnelle, les femmes vers une formation plutôt de type général. Les producteurs la commencent tôt, y compris dans la période d'attente avant l'établissement, les conjointes y viennent plus tardivement, après l'établissement. Cette formation est véritablement complémentaire du côté des producteurs; elle l'est aussi du côté des conjointes, mais pas vraiment en fonction des diverses exigences de la production. Ce sont cependant, chez les unes comme chez les autres, les plus scolarisés qui recourent à ce type de formation, de sorte que pour les producteurs en particulier, compte tenu des décrocheurs, ce sont moins souvent les fils d'agriculteurs qui s'en servent. Nos hypothèses 1.1 et 2.1 (pages 71-72) s'en trouvent d'autant appuyées.

Se poursuivent en partie à travers les modes non scolaires de formation les tendances préalablement associées à la formation de base et à la formation complémentaire. Ainsi en est-il des activités éducatives directes quoique non institutionnalisées que constituent les projets pratiques d'expérimentation, les activités structurées d'information, les expositions et concours et encore davantage les sessions de formation, qui tous distinguent les producteurs des conjointes, les fils d'agriculteurs des femmes en agriculture et les plus scolarisés et scolarisées de ceux et celles qui le sont moins. On perçoit ces activités comme de la formation offerte et on s'y rapporte en proportion et en orientation comme on le fait pour la formation complémentaire de nature scolarisante. Elles deviennent effectivment de la formation complémentaire et les tendances y confirment aussi nos hypothèses 1.2 et 2.2 (p. 71-72).

La formation acquise à travers l'initiation anthropologique que constituent les expériences de travail est directement liée au rapport que l'on entretient à la production agricole. Les produc-

trices et leurs conjoints, de même que les producteurs et davantage encore chez ces derniers, y compris chez les décrocheurs, ont connu une socialisation précoce et soutenue au travail sur une ferme, en relation étroite avec leur origine agricole. Les conjointes ont en revanche surtout connu et continuent à connaître souvent une socialisation au travail hors ferme pour lequel elles se sont préparées. Elles ne viennent à l'agriculture, en fait, que quand elles se trouvent directement associées à la propriété et à la gestion de l'entreprise et alors elles se mettent plus volontiers aux études complémentaires et aux modes non scolaires de formation, en relation directe avec le partage des responsabilités au sein de l'entreprise.

Aussi n'est-il pas surprenant que les consultations utilisées suivent les mêmes modes de cheminement. La pratique professionnelle des unes et des uns s'associe directement au type de consultation professionnelle auquel on recourra. L'informel révèle cependant à nouveau la double tendance. Les hommes, surtout les plus jeunes et donc surtout les fils d'agriculteurs, se tourneront en second lieu vers la famille, les voisins et les vendeurs, alors que les femmes, même les productrices, se tourneront plutôt vers le conjoint. La variable scolaire n'a pas ici de lien privilégié avec la pratique de la consultation, si ce n'est à travers ces autres tendances qui prédominent.

La scolarité d'origine et de formation complémentaire jouera cependant un rôle direct dans la participation professionnelle des hommes, davantage que l'origine agricole cette fois, alors que ce sera le sexe et le statut des femmes qui l'influenceront le plus chez elles. Le type d'organisme auquel on participera et le taux de participation correspondront donc chez ces dernières davantage au type de consultation que l'on pratique, qu'à la scolarisation que l'on a acquise. Les producteurs lieront également de près expérience antérieure en agriculture et participation.

Le sexe jouera encore dans l'utilisation que l'on fait des médias, cette fois-ci y compris chez les décrocheurs, qui s'en servent comme alternative de formation; mais la scolarité des producteurs sera également liée aux lectures que l'on fera, alors que ce sera le statut des conjointes sur la ferme qui jouera le même rôle. L'origine agricole joue peu pour les unes et pour les autres, même si le double modèle se retrouve présent dans l'ensemble des médias que l'on utilise.

Les tendances suggérées par nos hypothèses 1.2 et 2.2 sont donc beaucoup plus traversées par l'origine agricole des uns, par le sexe et le statut des autres, en ce qui concerne les modes non scolaires de formation, que par la scolarité formelle de sa famille d'origine ou la sienne propre.

6) Perception et attitude de la relève au sujet de la formation

Parvenus au terme de notre analyse et de la vérification de nos hypothèses, nous avons cru profitable d'ouvrir des pistes sur les personnes et les types de formation que l'on considère avoir été le plus utiles dans sa propre formation, de même que sur le perfectionnement que l'on entreprendrait dans des conditions idéales.

Même lorsque posée en termes d'aide à la compréhension des différentes facettes du métier d'agriculteur et d'agricultrice, la question de l'utilité ne s'associe jamais fortement à des ressources du milieu scolaire, ni aux professionnels disponibles. Les producteurs et les conjoints pointent plutôt massivement la famille et les voisins; les productrices et les conjointes choisissent tout aussi massivement leurs conjoints. En conséquence et tout à fait de façon cohérente, ce n'est pas la formation scolaire ou scolarisante que l'on évalue avoir été la plus bénéfique, mais les modes non scolaires de formation, notamment les expériences de

travail sur une ferme, la discussion et les échanges avec une ressource du monde agricole et/ou d'autres agriculteurs. Il nous semble que l'on devrait tenir compte de cette appréciation massive dans les diverses activités de formation que l'on destine aux jeunes agriculteurs et agricultrices.

Pourtant, on ne manque pas d'intérêt pour de la formation supplémentaire, semble-t-il, puisque dans des conditions idéales à la ferme, de 50% à 75% des agriculteurs et agricultrices prendraient une telle formation, les productrices davantage que les autres et la plupart se tourneraient alors vers les cours aux adultes. Les conjointe, pour leur part, aimeraient aussi poursuivre des études à temps plein.

Dans des conditions idéales à la maison, de 60% à 70% des hommes n'en profiteraient pas, se sentant peu concernés et peu influencés par ces obligations domestiques. A l'inverse, de 60% à 70% des femmes en profiteraient, les conjointes se rapprochant cette fois-ci des productrices, lesquelles seraient de toute façon les plus désireuses de profiter d'une telle double situation idéale, allant alors davantage vers les études à temps plein.

Les conjointes sont donc plus marquées par les obligations familiales qu'il ne le semblait à prime abord. Si elles ont peu de formation professionnelle agricole, elles ne manquent cependant pas d'intérêt et elles déclarent vouloir s'y lancer dans des conditions idéales, y compris, chez 20% d'entre elles, dans des études à temps plein.

Voilà, pour l'essentiel, ce que révèle cette enquête sur les multiples modes d'accès à la formation chez les membres masculins et féminins de la relève agricole francophone du Québec.

Certaines caractéristiques mises en évidence relèvent de phénomènes déjà connus en sociologie de l'éducation telle, par exemple, l'influence de la scolarité d'origine sur sa propre formation de base et sur les études complémentaires dans lesquelles on s'engage par la suite. A cet égard, les membres de la relève agricole québécoise se comportent comme tout autre enfant issu de familles de classe sociale humble ou moyenne, si ce n'est qu'ils nous apparaissent beaucoup plus enclins que d'autres à répondre positivement aux sollicitations systématiques que les formateurs d'adultes leur adressent.

Certaines autres caractéristiques relèvent aussi de phénomènes sociologiques, mais qui semblent, ceux-là, plus liés à la relation des conjointes à l'entreprise familiale ou artisanale de leurs maris, qu'à l'agriculture proprement dite. Quand ces femmes se destinent à l'agriculture, telles les productrices, elles se forment en conséquence: à l'occasion de leur scolarité de base, ou par des études complémentaires. Quand elles ne s'y destinent pas nécessairement, telles les conjointes, elles attendent d'y être associées pour se former professionnellement. Elles prennent alors un certain retard dans cette formation professionnelle, retard dont nous ne savons pas dans cette recherche s'il sera un jour comblé ou non, mais qui nous semble bien davantage lié à leur statut sur la ferme qu'à un quelconque rapport à la formation agricole elle-même. Il pourrait être intéressant de suivre l'évolution professionnelle de ces conjointes dans des études subséquentes.

Certaines autres caractéristiques, enfin, nous paraissent directement liées à l'origine agricole de la relève. Nous pensons ici en particulier aux producteurs jeunes au moment de l'établissement qui quittent tôt l'école, reprennent rapidement la ferme paternelle et se tiennent davantage éloignés des études complémentaires et des sollicitations systématiques de nature scolarisante, se fiant alors de préférence à leur initiation antérieure, à leurs

lectures et à leurs consultations autonomes de gens du milieu. Ce sont sans doute à eux, imaginons-nous, que pensent les auteurs cités quand ils déplorent une trop faible formation en agriculture dans une perspective où l'éducation est vue comme facteur direct de production. Nous ne pouvons répondre à une telle évaluation dans cette recherche, mais souhaitons que soit scrutée de plus près la rationalité qui les porte à faire ces choix spécifiques de formation.

Il nous semble important de ne pas ignorer non plus, en bout de ligne, tant chez les hommes que chez les femmes, la nette différence d'appréciation qu'ils et elles portent à la formation scolaire ou scolarisante, lorsque comparée aux modes non scolaires d'apprentissage: ce sont ces derniers qui leur paraissent les plus bénéfiques en termes d'aide à la compréhension des différentes facettes du métier d'agriculteur et d'agricultrice. Sans doute y a-t-il, ici aussi, matière à investigations futures.

BIBLIOGRAPHIE

ACSALF. (1986) La morphologie sociale en mutation au Québec. Cahiers de l'ACFAS no 41. Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française. Montréal. 60 p.

Actes du Colloque: Enseignements agricoles et formation des ruraux. (1985) Agri-Nathan International. Paris. 379 p.

Adam, G. et Sansfaçon-Brunet, L. (1984) Femmes en agriculture. DGEA, MEQ. 71 p.

Archer, André. (1987) L'économie agricole: applications au Québec, Les Editions C.I.E.S., Ste-Foy, 689 p.

Archer, André. (1981) L'éducation des fermiers, leur âge et la productivité des intrants agricoles selon la dimension des fermes laitières: le cas de la région 04, Québec. Actualité janv.-mars, no 1. Montréal. pp.113 à 127.

Arsenault, Claudette. (1986) L'apport des femmes en agriculture, Conférence présentée à l'occasion des journées agricoles de la région de Nicolet. Drummonville. Fév. 9 p.

Arsenault, Jean, Cormier, Denis. (1984) Réflexions sur la formation de la relève agricole au Québec. Mémoire présenté à la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation sur la relève, le financement et l'endettement agricole au Québec. FSAA. Université Laval. 22 p.

Arsenault, Jean, Cormier, Denis. (1984) La formation professionnelle des jeunes agriculteurs: analyse des besoins qualitatifs et proposition d'une stratégie. Revue de littérature. FSAA. Université Laval. 48 p.

Aubry, Paul et Collerette, Pierre. (1987) Profil de la femme d'affaires au Québec en 1986. Centre de la PME, Université du Québec à Hull. 70 p.

Barthez, Alice. (1982) Les femmes en agriculture: la confusion de la famille et du travail. Education permanente no 64. Paris. pp. 113 à 121.

Baudoux, Claudine. (1986) L'école au féminin n'est pas encore devenue une réalité. Cahier spécial sur la qualité de l'éducation. Le Devoir, 28 août. Montréal. p. 12.

Beaulieu, Ginette. (1984) L'agro-alimentaire. Collection secteurs d'emploi de l'avenir. Ministère de l'éducation. Québec. 35 p.

Bécouarn, Marie-Catherine. (après 1972) Le travail des femmes d'exploitants dans l'agriculture et l'évolution des techniques. Université de Tours. 293 p.

Berlan, Martine. (1985) Modes d'acquisition et de production des savoirs des agricultrices. Actes du Colloque. Enseignements agricoles et formation des ruraux. Agri-Nathan International. Paris.

Berlan, Martine et Painvin, Rose-Marie. (1980) Les conditions de vie et de travail des femmes dans les exploitations agricoles en France. DGRST no 77-7-1811/1812. Paris, Rennes. 123 p.

Berry, A. et al. (1980) Nonformal Education and Efficiency. Education and Income. World bank staff working paper no 402. Ed. Timothy King. Washington. 316 p.

Bertaux, Daniel. (1977) Destins personnels et structures de classe. PUF. Paris. 322 p.

BIMA, bulletin d'information du ministère de l'Agriculture. (1984) Spécial agricultrices, no 1054. Paris. 43 p.

Blishen, Bernard R. et Mc Robert, Hugh. (1976) A Revised Socio-economic Index for Occupations in Canada. Canadian Review of Sociology and Anthropology, vol. 13 no 1. pp. 71 à 79.

Blouin, Yves et al. (1985) Le financement agricole au Québec, état de la situation. Préparer l'avenir. Editeur officiel. Québec. 147 p.

Bonneau, P. (1981) Les qualifications professionnelles en agriculture. INRAP no 47. Dijon.

Bonneviale, J.R., Jussiau, R. et Marshall, E. (1981) Les qualifications professionnelles de l'agriculteur. Contribution au rapport de synthèse sur les qualifications professionnelles en agriculture. INRAP. France.

Bonniel, Jacques. (1985) Diffusion de la culture scientifique et technique en milieu vigneron. Actes du Colloque. Enseignements agricoles et formation des ruraux. Agri-Nathan International. Paris.

Brossier, J., Chaumonnot, G. et Marshall, E. (1978) Analyse technico-économique des exploitations agricoles et formation des agriculteurs. Une expérience menée avec un groupe d'agricultrices et d'agriculteurs de la région de Beaune. France.

Cadieux, Françoise. (1980) Le secteur de la production agricole au Québec. Direction de l'enseignement collégial. Québec. 160 p.

Caniou, Juliette. (1983) Les fonctions sociales de l'enseignement agricole féminin. Etudes rurales no 92. Paris. pp. 40 à 52.

Caniou, J., Lagrave, R.-M. et Van de Walle, I. (1985) Production et ambivalence du métier d'agricultrice. Actes du Colloque. Enseignements agricoles et formation des ruraux. Agri-Nathan International. Paris.

CEDEFOP. (1982) Egalité des chances et formation professionnelle. Qualifications et besoins en formation des conjoints aidants dans les petites et moyennes entreprises. Etude établie par Karin Riis-Jorgensen. Berlin. 85 p.

Centre de promotion rurale. (1978) Une expérience d'éducation populaire en milieu agricole. Bilan de 4 années d'existence. Nouveau-Brunswick.

Centre de promotion rurale. (1974) Evaluation des besoins de formation dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Nouveau-Brunswick.

Chaix, Marie-Laure. (1985) Théories et pratiques à l'oeuvre dans la formation des agriculteurs. Actes du Colloque. Enseignements agricoles et formation des ruraux. Agri-Nathan International. Paris.

Chambres d'agriculture. (1983) Les femmes en agriculture, bilan et perspectives, supplément au no 692 du Bulletin des Chambres d'agriculture, 54ième année. Paris. Fév. pp. 113 à 121.

Charlot, Bernard. (1976) Négociation des besoins, nécessité ou impasse? Education permanente no 34. France. pp. 18-33.

Chartier, Daniel. (1978) Naissance d'une pédagogie de l'alternance. Résonance, vol. 1. Centre national pédagogique. France.

Chosson, J-F., Jacobi, D. et Laforge, J. (1976) Des objectifs révélateurs de besoins. L'expérience des sessions "dotation d'installation" aux jeunes agriculteurs. Education permanente no 34. France. pp. 37 à 52.

Clermont-Laliberté, Louise et al. (1982) Les élèves de l'enseignement secondaire professionnel court: Leur origine sociale et leurs rapports à l'école d'après une analyse d'entrevues. INRS-Education. Ste-Foy. 568 p.

Clermont-Laliberté, Louise. (1982) Les étudiants et étudiantes de l'enseignement professionnel court: manifestations d'acceptation ou de rejet de l'école d'après l'observation dans les classes. R-157, INRS-Education. Ste-Foy. 107 p.

CNJA. (1979) Se former: un droit à faire connaître. Guide du responsable. Paris. 39 p.

CNJA. (1979) Préparer les jeunes agriculteurs à l'installation. Thème d'action 79-80. Paris. 45 p.

Collectif de femmes. (1984) Le sexe du travail. Structures familiales et système productif. Presses unversitaires de Grenoble. 320 p.

Collectif. (1983) L'installation en agriculture, une situation mal connue, complexe et très diverse. CNASEA. France.

Collerette, Pierre et Aubry, Paul. (1987) Le profil de la femme d'affaires au Québec en 1986. Centre de la PME, Université du Québec à Hull et Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec. 71 p.

(Colloque): Le programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole: Où en sommes-nous? (1986) Premier colloque regroupant les maisons d'enseignement dispensant le programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole. 28-29-30 mai. Québec.

Comité des femmes en agriculture. (1985) Egalité et légalité pour les femmes en agriculture. Mémoire présenté à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, sur la relève, le financement et l'endettement agricole au Québec. 15 p.

Commisson d'étude sur la formation des adultes. (1982) Apprendre: une action volontaire et responsable. Gouvernement du Québec. Montréal.

Conilh, Baillon, Baron et Lamotte. (1979) Guide pour l'action, la formation permanente des agriculteurs. FAFEA. Paris. 71 p.

Conseil de l'agriculture. (1978) L'agriculture au Danemark. Copenhague.

Coombs et Manzoon, Ahmed. (1974) Attacking Rural Poverty, How Nonformal Education Can Help. The John Hopkins University Press. Baltimore and London.

Cormier, Denis et al. (1985) La formation professionnelle des jeunes agriculteurs(trices): analyse des besoins qualitatifs et proposition d'une stratégie. Agri-gestion Laval et le bureau de l'extension. Ste-Foy. 100 p.

Cormier, Denis. (1985) La relève agricole et ses besoins de formation. Agriculture vol 42 no 1. Montréal. pp. 9 à 15.

Côté, Pierre. (1984) Les décrocheurs de l'enseignement professionnel court: leur abandon scolaire et leur insertion sociale et professionnelle. R-178, INRS-Education. Ste-Foy. 139 p.

Côté, Pierre. (1983) Les représentations des élèves du professionnel court. R-162, INRS-Education. Ste-Foy. 45 p.

Côté, Pierre. (1983) Les enseignant(e)s du professionnel court: leur pratique scolaire et leurs représentations des élèves. R-160, INRS-Education. Ste-Foy. 228 p.

Crawford, Harold-R. (1970) Needed: More Young Farmer Education. Agricultural Education Magazine vol. 43 no 2. Etats-Unis. pp. 34-35.

Cunha-Neves, A.-M. et Nouvelot-Gueroult, M.-O. (1985) Le cheminement comparé des filles et des garçons dans deux filières bien spécifiques de l'enseignement agricole. Actes du Colloque. Enseignements agricoles et formation des ruraux. Agri-Nathan International. Paris.

Cyr, Luc et Duval, Marc. (1983) Formation relative au transfert de ferme. Comité de concertation en formation agricole-02. Ste-Foy. 24 p.

D'Amboise, Gérald. (1983) La recherche sur les PME. no 247(U.L.). Options politiques. L'Institut de recherche politique. Canada. pp. 34 à 37.

D'Amboise, Gérald et Gasse, Yvon. (1982) Défis prioritaires pour propriétaires-dirigeants de PME: similarités et différences. Document de travail no 82-13. Université Laval, Administration. Ste-Foy. 23 p.

Dagenais, Huguette. (1986) Approche et méthodes de la recherche féministe. GREMF. Québec. 298 p.

Darque-Berlan, Martine. (1985) Les problèmes de définition et d'identification liés aux catégories statistiques: le cas du travail familial féminin en agriculture. INRA-GERS. Aix-en-Provence. pp. 55 à 72.

Dascon, François. (1985) L'école est-elle le seul lieu d'apprentissage du métier d'agriculteur? Actes du Colloque. Enseignements agricoles et formation des ruraux. Agri-Nathan International. Paris.

Dauvisis, M.-C. et Caniou, J. (1985) Savoirs professionnels en agriculture et formation: constitution d'une bibliographie. Actes du Colloque. Enseignements agricoles et formation des ruraux. Agri-Nathan International. Paris.

David, Hélène. (1986) Femmes et emploi, le défi de l'égalité. P.U.Q. Québec. 477 p.

Descarries-Bélanger, Francine. (1980) L'école rose... et les cols roses. La reproduction de la division sociale des sexes. Editions coopératives Albert Saint-Martin. Montréal. 125 p.

Deschênes, Lucie. (1979) Le Québec agricole: ses principales caractéristiques et une évaluation des besoins en relève agricole. (condensé). 81 p.

Dion, Suzanne. (1985) Les effets de la crise de l'agriculture sur les familles et les communautés agricoles. Conférence présentée à la deuxième conférence nationale des femmes en agriculture. Charlottetown. 21 nov. 15 p.

Dion, Suzanne. (1985) Les besoins de formation professionnelle des agricultrices. Mémoire de maîtrise ès arts en éducation. Université de Montréal. 183 p.

Dion, Suzanne. (1983) Les femmes dans l'agriculture au Québec. Les éditions La Terre de chez nous. Longueuil. 165 p.

Dion, Suzanne. (1982) Où en sont les femmes en agriculture, interventions économiques pour une alternative sociale agro-alimentaire. L'heure des choix no 9. Québec. pp. 71 à 79.

Direction de la planification, Service de l'orientation des politiques et programmes. (1985) Le financement agricole au Québec, état de la situation. Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. Québec. 147 p.

Direction générale de l'enseignement et de la recherche, Sous-direction de la recherche et des études, ministère de l'Agriculture. (1984) Bilan comparatif des actions de formation aux tâches administratives et comptables réalisées dans le orbihan et avec le Cernodo. (Oise) Paris et Rennes. 100 p.

Eizner, Nicole. (1985) Les paradoxes de l'agriculture française. Essai d'analyse à partir des états généraux du développement agricole. Ed. L'harmattan. Paris. 159 p.

ENSS, INPSA, INRA, INRAP. (1981) Formation des agriculteurs et apprentissage de la décision. INRA. Dijon. 166 p.

FAFEA. (1981) La formation préparatoire à l'installation, premières conclusions d'une expérimentation pédagogique. France.

Fahmy-Eid, Nadia et Dumont, Micheline. (1983) Maîtresses de maison, maîtresses d'école. Boréal Express. Montréal. 415 p.

FAPUQ. (1981) La formation des adultes: Questions pour amorcer une réflexion permanente. Montréal. 149 p.

Fouquin, Anne-Marie. (1978) Se former pour agir ensemble. CNJA. Souillac.

FRAQ. (1984) Bâtir aujourd'hui l'agriculture de demain. Mémoire présenté à la commission parlementaire sur l'agriculture, les pêcheries et l'alimentation. Longueuil. 23 p.

Garnier, Bernard et Gasse, Yvon. (1984) Les besoins de formation des propriétaires-dirigeants de PME québécoises: une étude empirique pilote. Proceedings of the Third Canadian Conference - International Council for Small Business. May 23, 24 and 25. Canada. pp. 69 à 88.

Garnier, B. Gasse, Y. et Cossette, P. (1984) Les besoins de formation des dirigeants de P.M.E.: Une étude empirique au Québec. Enseignement et gestion (nouvelle série) no 31. pp. 33 à 38.

Gasse, Yvon. (1983) Le processus d'adoption des technologies nouvelles par les PME. Document de travail no 83-07. Université Laval, Administration. Ste-Foy. 32 p.

Gasse, Yvon. (1981) Pour l'entrepreneur: le profil de l'entrepreneur. Le Pentagone, vol. 20, no 1. Québec. pp. 1 à 8.

Gasse, Yvon. (1980) L'homme d'affaires québécois face au diplôme: attitude et attentes. Revue Commerce, sept. 1980. Canada. pp. 108 à 113.

Gasse, Yvon. (1979) Le partage des responsabilités en matière de formation en gestion. Document de travail no 79-20. Université Laval, Administration. Ste-Foy. 15 p.

Gasse, Yvon et Germain, Céline. (1982) La PME et le diplôme universitaire: réalités et attentes. Le Pentagone, vol. 20, no 2. Québec. pp. 1 à 7.

Giles, A. K. (1974) Formation et perfectionnement des administrateurs agricoles. Department of Agricutural Economics and Management, Université de Reading. Angleterre.

Gouvernement du Québec. (1987) Situation démographique au Québec. Bureau de la Statistique du Québec.

Gouvernement du Québec, (1986) Secrétariat à la condition féminine. Le plan d'action en matière de condition féminine 1986-87. Québec. 63 p.

Gouvernement du Québec, (1986) Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. Du partage des tâches au partage des pouvoirs, plan d'action. Québec. 12 p.

Gouvernement du Québec. (1985) Plan d'action triennal. Bureau de la répondante à la condition féminine, Ministère de l'agriculture. Québec. 12 p.

Gouvernement du Québec, (1985) Secrétariat à la condition féminine. La situation économique des québécoises, décisions 85. Québec. 46 p.

Gouvernement du Québec. (1985) Le Québec statistique, 1985-86. Les publications du Québec. 1190 p.

Gouvernement du Québec. (1984) Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec, Votre formation agricole, un bon investissement. Québec, 23 p.

Gouvernement du Québec,(1984) Ministère de l'éducation. Direction générale de l'éducation des adultes. Femmes en agriculture. Québec. 72 p.

Gouvernement du Québec. (1983) Colloque sur la formation de la relève agricole 23-24 mars. Québec. 102 p.

Gouze, Gérard. (1983) Tradition et modernité de l'agriculture française. Rapport au premier ministre, Ministère de l'agriculture. Paris. 362 p.

Gressier, Régine et les membres du groupe "femme". (1981) Notre place dans l'agriculture. Centre national des jeunes agriculteurs. Paris. 46 p.

Grisé, Jacques et Lee-Gosselin, Hélène. (1985) L'état de la recherche sur l'entrepreneurship féminin - Une revue de la littérature et un cadre de référence. Document de travail no 85-09. Université Laval, Administration. Ste-Foy. 29 p.

Hardy-Roch, M., Rhéaume, D. et Carter-Gagné, M. (1981) Caractéristiques des étudiants du professionnel court à partir de l'analyse de leur cheminement scolaire. Rapport de première étape basé sur l'étude des dossiers scolaires. Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation, Direction de la recherche et INRS-Education. Québec. 218 p.

Harvois, Yvette. (1985) La place des jeunes filles dans l'enseignement agricole. Actes du Colloque. Enseignements agricoles et formation des ruraux. Agri-Nathan International. Paris.

Huffman, Wallace E. (1974) Decision-Making: the Role of Education. American Journal of Agricultural Economics, Feb. Etats-Unis. pp. 85 à 97.

ICREF. (1985) Femmes: image et modèle. GIERF. Montréal. 304 p.

INPSA, Ministère de l'agriculture. (1980) La formation continue des femmes du secteur agricole, le cas des stages 200h féminins. Département d'éducation permanente, département d'animation culturelle. Dijon. 158 p.

INRAP. (1981) Sélection des articles reçus à l'INRAP de mai à août 81 en biologie, phytotechnie, sciences économiques, zootechnie. Documentation trimestrielle no 7. Dijon. 48 p.

IQRC.(1986) Une société des jeunes? Québec. 399 p.

Ireland, Gisele. (1983) The Farmer Takes a Wife. A Study by Concerned Farm Women. Chesley, Ontario, 69 p.

ITAA. (1981) Compte rendu de la consultation réalisée auprès des syndicats de la relève agricole au sujet du programme: exploitation de ferme de l'Institut de technologie agricole et alimentaire de St-Hyacinthe. Revision du programme "Exploitation de Ferme". (1982) Document de travail. St-Hyacinthe. 250 p.

Jamison,D.T. et Lau L.J. (1982) Farmer Education and Farm Efficiency. The John Hopkins University Press. Baltimore and London. 292 p.

Jones, G.E. et Peberdy, M.A. (1980) La formation agricole en Angleterre et au pays de Galles: Le passage de l'école à la ferme. Formation professionnelle. Agriculture. Allemagne (RFA). pp. 14 à 17.

Katz, Gideon. (1964) Determining the Vocational Needs in Agriculture of Beginning and Prospective Farmers in Newly Developed Areas in Israel. Unpublished Ph. D. thesis. Cornell University. Ithaca.

Khaldi, Nabil. (1975) Education and Allocative Efficiency on U.S. Agriculture. American Journal of Agricultural Economics, November.

Laforce, Louise et Massot, Alain. (1983) Les inégalités sociales dans l'école québécoise des années soixante-dix, Analyse sociale de l'éducation, Boréal Express, Montréal.

Lagarde, Jean. (1982) Les brevets professionnels agricoles et la formation des agriculteurs. Chambres d'agriculture, sup. no 690. APCA. Paris. 48 p.

Lagrave, Rose-Marie. (1983) Bilan critique des recherches sur les agricultrices en France. Etudes rurales no 22. Paris. pp. 9 à 39.

Landry, Maurice, Malouin, Jean-louis et Dragon, Georges. (1982) Pour une meilleure utilisation des conseillers en administration. Document de travail 82-11. Université Laval, Administration. Ste-Foy. 24 p.

Lapointe, Jeanne et Eichler, Margrit. (1985) Le traitement objectif des sexes dans la recherche. CRSH. Ottawa. 31 p.

Lettre, Jean-Paul. (1979) Analyse des modalités de remplacement des exploitants agricoles au Québec. Bureau de l'extension, FSAA, Université Laval. 174 p.

Lettre, Jean-Paul. (1978) La formation du futur exploitant agricole et son établissement. Colloque du 25 mai 1978, Université Laval. Bureau de l'extension. Ste-Foy.

Lussier, G. (1974) La formation et le perfectionnement d'exploitants de fermes. Ministère de l'agriculture du Québec. Québec.

Malassis, Louis. (1975) Ruralité, éducation, développement. Presses de l'UNESCO.

Marcil, Normand. (1985) S'établir en agriculture aujourd'hui. Agriculture vol. 42, no 1. Montréal. 56 p.

Marquis, Jean-Pierre. (1982) Stratégie visant à améliorer l'enseignement au programme de baccalauréat d'enseignement professionnel en Abitibi-Témiscamingue. Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue. Rouyn.

Marshall, E. (1978) Analyse de l'exploitation agricole et formation de l'agriculteur. Recherche d'une solution au problème de la progression de la formation. INRAP no 35. Dijon.

Marshall, E. (1976) Qu'est-ce qu'un agriculteur? Qu'est-ce qu'une exploitation agricole? Un essai de réponse dans l'optique de la mise en place d'une formation initiale d'agriculteur. Documents de réflexion: La formation des chefs d'entreprises agricoles, INRAP no 27. Dijon.

Martel, J.-M., Nadeau, R., Elsliger, D. et Guay, A. (1985) Les processus de décision des gestionnaires dans les PME: une étude exploratoire. GRAD RR-48. Université Laval, Administration. Ste-Foy. 61 p.

Martin, Roger et al. (1985) Programme d'attestation d'études collégiales pour la relève agricole. ITAP, ITAA. Québec. 67 p.

Martin, Simone. (1982) Commission d'enquête sur la situation de la Femme en Europe, Projet de rapport sur les problèmes des femmes dans les professions indépendantes, notamment dans l'agriculture, le commerce et l'artisanat. Ministère des droits de la Femme. Paris. 22 p.

Meinard, Jean-Paul. (1974) Quel enseignement agricole pour les agriculteurs de demain. Information agricole no 448. France. pp. 21 à 29.

Messier, Denis et Provencher, Monique. (1986) Etude sur la formation agricole. Janvier.

Messier, Suzanne. (1984) Les femmes ça compte. Conseil du statut de la femme. Québec. 200 p.

Mignon, Pierre. (1985) Au-delà du bricolage et de la technique... que sont les paysans? Actes du colloque. Enseignements agricoles et formation des ruraux. Agri-Nathan International. Paris.

Miller, François. (1983) Session de réflexion sur l'enseignement aux adultes. Service de pédagogie universitaire, Université Laval. Québec.

Ministère de l'agriculture. (1982) Note sur les orientations de l'enseignement technique agricole. DGER. Paris. 10 p.

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. (1984) Les femmes dans la vie rurale, un monde en évolution. Dennis Timbrell, ministre. Ontario. 89 p.

Mondestin, Hubert. (1978) Les besoins de formation des futurs exploitants agricoles. Bureau de l'extension, FSAA. Université Laval. Ste-Foy.

Moore, Shute. (1983) Teaching and Workshop Methods in Agriculture. University of Guelph, Ontario.

Morisset, Michel. (1982) Agriculture familiale ou capitaliste au Québec au XXieme siècle? Université de Paris VIII. Paris.

National Academy of Sciences. (1975) Agricultural Production Efficiency. Board of Agriculture and Renewable Resources. Washington. 199 p.

Nie, Norman H. et al. (1975) Statistical Package for the Social Sciences (SPSS). Second edition. Mc Graw-Hill. New York. 675 p.

OCDE. (1964) Coopération dans la préparation et l'exécution des activités concernant la gestion conjointe de l'exploitation et du ménage agricoles, projet no 18/12. Rapport final. Paris. 172 p.

Pearce, Frank C. (1964) The Educational Needs of Beginning Farm Operators in Becoming Established in Farming in New York. Ph. D. thesis. Cornell University. Ithaca. 352 p.

Petrof, John V. (1977) Peut-on former des entrepreneurs? L'expérience de l'Université Laval, Cost and Management, mars-avril 1977. Canada. 3 p.

Petrof, John V. (1977) L'administration de la petite entreprise et le management scientifique. Revue Commerce, août 1977. Canada. 3 p.

Pharo, Patrick. (1985) Enseignement agricole et mise en place sociale. Actes du Colloque. Enseignements agricoles et formation des ruraux. Agri-Nathan International. Paris.

Phipps, Lloyd J. (1980) Handbook on Agricultural Education in Public Schools. The Interstate Printers and Publishers, inc. Danville. 622 p.

Ponthus, Bernard. (1980) La pratique de la formation continue donne un élan nouveau aux exigences de démocratisation de la formation en général. Economie rurale no 136. Versailles. pp. 29-30.

Ransinangue, Danielle. (1985) Recherche-action sur les conditions de vie et de travail des agricultrices en milieu tabacole. Résultats partiels. Bergerac. 57 p.

Ransinangue, Danielle. (1985) Les conditions de vie et de travail des agricultrices en milieu tabacole. Rapport intermédiaire. Bergerac. 23 p.

Rebillet, M. (1985) Quel accent pour "My Fair Lady?" Les formations féminines en agriculture. Actes du Colloque. Enseignements agricoles et formation des ruraux. Agri-Nathan International. Paris.

Recherche sociale no 97. (1986) Participation des agricultrices à la décision. Fondation pour la recherche sociale. Paris.

Resources for Feminist Research. (1982) Documentation sur la recherche féministe. vol. 2 no 1. Women and Agricultural Production. Les femmes dans la production agricole et la société rurale. 198 p.

Revue Education permanente no 34. (1976), Paris.

Revue Pour no 73. (1980) Les agricultrices aujourd'hui, leur rôle, leur statut, leur information. Paris. 65 p.

Rieu-Gout, Annie. (1985) La formation des agricultrices. Actes du Colloque. Enseignements agricoles et formation des ruraux. Agri-Nathan International. Paris.

Rondeau, M.-C. et Oeuvrard, F. (1985) Déroulement de la scolarité des enfants d'agriculteurs. Actes du Colloque. Enseignements agricoles et formation des ruraux. Agri-Nathan International. Paris.

Rose-Lizée, Ruth. (1984) Portrait des femmes collaboratrices du Québec. Association des femmes collaboratrices du Québec. St-Lambert. 154 p.

Roussel, M. (1976) La formation professionnelle des agriculteurs. Document de réflexion. La formation des chefs d'entreprises agricoles. INRAP no 27. Dijon.

RSFS (1979) Rudolf Steiner Farm School. Hawthorne Valley.

St-Pierre, Ginette et Trottier, Louise. (1984) Profil industriel et professionnel du secteur agricole au Québec. Effectué dans le cadre du "système de projections des professions au Canada". DSE, CEIS, région du Québec.

Salmona, Michèle. (1981) Femmes et néo-ruraux: ou " qu'est-ce qui fait courir la petite agriculture?" INRAP no 35. pp.107 à 117.

Savarin, Lise. (1985) Allocution présentée à la deuxième conférence nationale des femmes en agriculture à l'Ile-du-Prince-Edouard. Charlottetown. 21 nov. 27 p.

Sawer, Barbara. (1974) The Role of the Wife in Farm Decisions. Rural Sociology, Monograph # 5. Adult Education Research Centre, UBC. Vancouver. 96 p.

Schultz, Théodore W. (1975) The Value of the Ability to Deal with Disequilibria. Journal of Economic Litterature, no 13. pp. 827 à 846.

Segalen, Martine (1980) Mari et femme dans la société paysanne. Bibliothèque d'ethnologie historique, Flammarion, Paris. 211 p.

Séminaire européen (1980) La formation professionnelle des agricultrices. Frascati, 13-15 juin. Rapport de madame Tarra. 7 p.

Senéchal, Gilles E. (1979) L'impact de la formation sur le développement de l'agriculteur et de son entreprise. DGEA. Québec. 216 p.

Senéchal, Gilles E. (1979) Les caractéristiques sociodémographiques des étudiants adultes inscrits en formation agricole de 1974 à 1977. DGEA. Québec.

Simard, Pierrette. (1979) Recherche sur la femme et le travail en milieu rural. Institut de recherche pour l'avancement de la femme. 17 p.

Sousi, Blanche et Prondzynski, Isabelle. (1983) Les femmes dans l'agriculture, Commission des communautés européennes, Service d'information des organisations et de la presse féminines. Supplément no 13 à Femmes d'Europe. Bruxelles. 59 p.

Spinat, Paul. (1981) Fondements théoriques des actions de vulgarisation et de développement agricoles. Centre de formation et de perfectionnement des chambres d'agriculture. Trie-Château. 89 p.

Statistique Canada. (1981) Recensement du Canada, cat. 92-914. Ottawa.

Sylvain, Louise, Laforce, Louise et Trottier, Claude. (1985) Les cheminements scolaires des francophones, des anglophones et des allophones du Québec au cours des années 70. Editeur officiel. Québec. 328 p.

Tremblay, Denise. (1983) La situation éducationnelle au ministère de l'Agriculture, stratégie en vue de la formation professionnelle des adultes (1958-1962). Université de Montréal. Montréal. 127 p.

Tremblay, Réal-Yves, Van Nieuwenhuyse, Pascal. (1975) Les problèmes de la relève agricole. Ministère de l'agriculture. Québec. Rapport de recherche, 51 p. et Annexes, 51 p.

Trottier, Mariette. (1984) La situation économique des productrices agricoles au Québec. Mémoire présenté à l'Université du Québec à Montréal, comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie. 168 p.

University of Manitoba. (1981) Agricultural Education for the 80's. Winnipeg. 103 p.

UPA. (1980) L'enseignement professionnel agricole. Longueuil. 102 p.

Van Shelhamer, C. (1984) Effectiveness of ESE in Montana's Vocational Agriculture Programme. Etats-Unis.

Vézina, Martine. (1984) Femmes et coopératives agricoles. Coopérative et développement vol. 17 no 1. Editions Coopératives Albert Saint-Martin. Montréal. pp. 197 à 210.

Wampach, Jean-Pierre.(1970) Disparités régionales et scolarité en agriculture. Université Laval. Agriculture, Economie rurale. Ste-Foy. 9 p.

Watkins, Suzann. (1985) Quelle est votre valeur? Une étude sur la contribution économique des agricultrices de l'est de l'Ontario à l'exploitation des fermes familiales. Women for the Survival of Agriculture. Agriculture Canada. 75 p.

Welch, Finis. (1970) Education in Production. Journal of Political Economy. no 78. pp. 35 à 59.

ANNEXE I

LETTRE D'AUTORISATION DE LA COMMISSION D'ACCES A L'INFORMATION

Commission d'accès
à l'information
du Québec

Québec, le 31 janvier 1986

Monsieur Maurice Carel
Vice-doyen
Faculté des sciences de
l'agriculture et de
l'alimentation
Université Laval
Cité universitaire
Québec (Québec)
G1K 7P4

N/Réf.: 86 00 13

Monsieur,

La Commission d'accès à l'information a procédé à l'examen des documents qui lui furent transmis en date du 20 janvier 1986 et qui ont trait à une requête pour avoir accès à des renseignements nominatifs détenus par l'Office du crédit agricole du Québec.

Après étude et analyse de ces documents, la Commission, en vertu de l'article 125 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, vous permet d'accéder à la liste des agriculteurs établis en 1981, 82, 83, 84 et 85, tels qu'ils apparaissent aux dossiers de l'OCAQ. Elle vous accorde également l'autorisation de recevoir de celui-ci les renseignements suivants:

- le nom, le prénom;
- l'adresse;
- le numéro de téléphone;
- la région agricole;
- le volume annuel de production;
- le type de production;
- le statut juridique de l'exploitation;
- les formes spécifiques d'aide reçue, et;
- les bénéficiaires, leur sexe et leur scolarité s'il s'agit d'une exploitation de groupe.

Cette autorisation est assortie des conditions spécifiques suivantes:

1. Elle est valable jusqu'au 28 février 1987.

2. Lorsque les renseignements ne vous seront plus de quelqu'utilité, ils devront être retournés à l'organisme et la Commission devra en être informée.

3. Les rapports issus de votre recherche ne devront mentionner aucun renseignement nominatif.

4. Un exemplaire du rapport ou toute publication ou communication devra être disponible à la Commission.

5. Dans leur démarche auprès des bénéficiaires, les responsables de la recherche devront préciser comment les renseignements leur furent rendus accessibles et en vertu de quelle autorisation.

6. L'autorisation de la Commission n'engage pas l'Office du crédit agricole à accéder à votre demande.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire et directeur
du Service juridique

Jean-Marc Ducharme

JMD/JF/cg

c.c. M. G.-Raymond Laliberté
Faculté des sciences de l'Education

M. Paul Vermette
Office du crédit agricole

ANNEXE II

DETAILS DE L'ECHANTILLONNAGE

Échantillon théorique

Cohorte 1980-81 : 784 ménages
Cohorte 1984-85 : 638 ménages

Total : 1 422 ménages

Ménages non-participants à la fermeture des listes le 25 juin 1986

	Abandons faillites	Adresse inconnue	Non-francophones	Total
Cohorte 1980-81 :	14	68	7	89
Cohorte 1984-85 :	4	16	4	24

Ménages ayant refusé de répondre

Cohorte 1980-81 : 3
Cohorte 1984-85 : 10

Construction de l'échantillon réel

Questionnaires reçus

	Répondantes et répondants	
	Personnes subventionnées	Conjoint-e-s
Cohorte 1980-81	316	248
Cohorte 1984-85	288	213
Total	604	461

Questionnaires éliminés - Non-francophones

Cohorte 1980-81	4	3
Cohorte 1984-85	3	-
Total	7	3

Questionnaires éliminés - Raisons techniques

Cohorte 1980-81	2	2
Cohorte 1984-85	7	5
Total	9	7

Echantillon réel

Cohorte 1980-81	310	243
Cohorte 1984-85	279	208
Total	588	451

Echantillon théorique corrigé

	Echantillon théorique		Ménages non-participants		Ménages non-francophones		Echantillon théorique corrigé
Cohorte 1980-81	784	-	89	-	4	=	691
Cohorte 1984-85	638	-	24	-	3	=	611
Total	1 422	-	113	-	7	=	1 302

ANNEXE III

LE QUESTIONNAIRE

REMARQUE

Ce questionnaire ne contient pas un test: il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse au sol. Répondez-y au meilleur de votre connaissance, en vous référant à votre propre situation ou à votre opinion personnelle sur les sujets abordés.

Dans la plupart des cas, vous n'avez qu'à encercler le chiffre qui correspond à votre réponse et à suivre les directives appropriées.

EXEMPLES

1. Au cours des cinq dernières années, avez-vous déjà répondu à un questionnaire sur votre formation en agriculture?

   OUI 1
   NON ..... (2)

2. Pratiquez-vous les sports suivants souvent, quelquefois, rarement ou jamais?

	SOUVENT	QUELQUEFOIS	RAREMENT	JAMAIS
a) la natation	(1)	2	3	4
b) le ski	1	(2)	3	4
c) le tennis	1	2	3	(4)
d) le golf	1	2	3	(4)

3. A qui feriez-vous appel, en premier et second lieu, si vous étiez témoin d'un accident où il y a des blessés?

	EN PREMIER LIEU	EN SECOND LIEU
A un ouvrier	1	1
Aux pompiers	2	2
A la police	3	(3)
Au garagiste	4	4
A un agent d'assurances	5	5
A un médecin	(6)	6

ENCERCLEZ LE CHIFFRE CORRESPONDANT A VOTRE REPONSE ET SUIVEZ LES DIRECTIVES

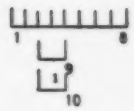

IDENTIFICATION

1. Dans quelle région agricole est située la ferme pour laquelle vous, ou votre conjoint ou conjointe, avez eu un prêt ou une subvention de l'Office du Crédit Agricole du Québec?

Région 1	Bonaventure, Gaspé Est et Ouest, Iles-de-la-Madeleine, Kamouraska, Matane, Matapédia Rimouski, Rivière-du-Loup, Témiscouata	1
Région 2	Bellechasse, Charlevoix Est et Ouest, L'Islet, Lévis, Lotbinière, Montmagny, Montmorency, Portneuf, Québec	2
Région 3	Beauce, Dorchester, Frontenac, Mégantic	3
Région 4	Arthabaska, Drummond, Nicolet, Yamaska	4
Région 5	Brôme, Compton, Richmond, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, Wolfe	5
Région 6	Bagot, Chambly, Iberville, Missisquoi, Richelieu, Rouville, St-Hyacinthe, Verchères	6
Région 7	Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Laprairie, Napierville, St-Jean, Soulanges, Vaudreuil	7
Région 8	Argenteuil, Gatineau, Labelle, Papineau, Pontiac	8
Région 9	Abitibi, Témiscamingue	9
Région 10	Berthier, Deux-Montagnes, Joliette, L'Assomption, Montcalm, Terrebonne, Ile Jésus	10
Région 11	Champlain, Maskinongé, St-Maurice	11
Région 12	Chicoutimi, Lac St-Jean Est et Ouest, Saguenay	12 (11-12)

2. Quelle est votre date de naissance?

Mois	Janvier	1	
	Février	2	
	Mars	3	
	Avril	4	
	Mai	5	
	Juin	6	
	Juillet	7	
	Août	8	
	Septembre	9	
	Octobre	10	
	Novembre	11	
	Décembre	12	(13-14)

Année 19_____ (15-16)

3. Sexe:

Masculin	1	
Féminin	2	(17)

4. Quelle langue parlez-vous le plus souvent avec vos parents et vos meilleurs amis et amies? (18-19)

	Mes parents	Mes meilleurs amis et amies
Français	1	1
Anglais	2	2
Les deux également	3	3
Une autre langue	4	4

5. Etes-vous fils ou fille de producteur agricole?

NON ..... 1 (SI NON, PASSEZ A LA QUESTION 7)

OUI 2 (20)

6a. Quelles étaient les productions principales sur la ferme de vos parents?

Choisissez la ou les productions principales de la ferme de vos parents. N'indiquez que les productions qui appartenaient ou revenaient à la ferme.

	Récoltes marchandes	Laitière	Bovine	Porcine	Avicole	Ovine	Autres	
1ère production	1	2	3	4	5	6	7	(21)
2ème production	1	2	3	4	5	6	7	(22)
3ème production	1	2	3	4	5	6	7	(23)

b. Quel était le volume de production sur la ferme de vos parents?

Pour chacune des productions que vous avez indiquées en a), indiquez le volume de production.

1ère production _____ (24-29)
2ème production _____ (30-35)
3ème production _____ (36-41)

c. En considérant l'ensemble des productions, comment évaluez-vous la grosseur de la ferme de vos parents?

Mes parents ont (avaient) une petite ferme 1
Mes parents ont (avaient) une ferme moyenne 2
Mes parents ont (avaient) une grosse ferme 3 (42)

7. Si votre père n'est pas producteur agricole, quel est l'emploi ou l'occupation de votre père?

S'il a plus d'un emploi, indiquez celui auquel il consacre le plus de temps. S'il est sans emploi, à sa retraite ou décédé, indiquez ce qu'il faisait principalement.

Décrivez l'emploi le plus précisément possible et indiquez le genre d'endroit où votre père travaille (travaillait).

	EMPLOI	ENDROIT	
Exemples	Opérateur de presse Vendeur d'assurance	Dans un atelier de métal Pour une grosse compagnie d'assurance	

Quel est(était) son emploi? _____ 43 46

A quel endroit travaille-t-il (travaillait-il)? _____ 47 50

8. a) Est-ce que votre mère travaille actuellement?

Note: Par temps plein, on entend 30 heures et plus par semaine; par temps partiel, moins de 30 heures par semaine. (51)

Non, elle ne travaille pas à l'extérieur de la maison	1
Oui, à temps plein, sur la ferme familiale	2
Oui, à temps plein, à l'extérieur de la ferme familiale	3
Oui, à temps partiel, sur la ferme familiale	4
Oui, à temps partiel, à l'extérieur de la ferme familiale	5
Ma mère est décédée	6
Ma mère est à la retraite	7

b) Si votre mère travaille à l'extérieur de la maison et de la ferme familiale ou si elle a déjà eu un emploi à l'extérieur de la ferme familiale au cours des deux ou trois dernières années, décrivez son emploi. (52-55)

Décrivez l'emploi aussi précisément que possible, et indiquez le genre d'endroit où elle travaille (travaillait). (56-59)

	EMPLOI	ENDROIT
Exemples:	Vendeuse de meubles	Dans un grand magasin à rayons
	Caissière	Dans une banque

Quel est (était) son emploi? _____

A quel endroit travaille-t-elle (travaillait-elle)? _____

9. Jusqu'où votre père et votre mère ont-ils poursuivi leurs études?

Indiquez le dernier niveau complété (60) (61)

	PERE	MERE
Moins que la 5e année	1	1
5e à 7e année	2	2
8e à 11e année (secondaire ou l'équivalent)	3	3
12e à 13e année (collégial ou l'équivalent)	4	4
14e et plus (université)	5	5
Je ne sais pas	6	6

10a) Combien y a-t-il d'enfants vivants dans votre famille en vous incluant? (62)

1 enfant	1
2 enfants	2
3 enfants	3
4 enfants	4
5 enfants	5
6 enfants	6
7 enfants	7
8 enfants et plus	8

b) Quel est votre rang dans la famille? _____ (63-64)

11. Jusqu'où vos frères et sœurs ont-ils poursuivi leurs études?

Pour chacun, indiquez le dernier niveau complété.

(62) (66) (67) (68)
(69) (70) (71) (72)

	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e
Primaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Secondaire général	2	2	2	2	2	2	2	2
Secondaire professionnel	3	3	3	3	3	3	3	3
Collégial général ou l'équivalent	4	4	4	4	4	4	4	4
Collégial professionnel, institut de technologie agricole ou l'équivalent	5	5	5	5	5	5	5	5
Universitaire	6	6	6	6	6	6	6	6
Je ne sais pas	7	7	7	7	7	7	7	7

12a) Etes-vous: (73)

Célibataire	1
Marié(e) ou en union de fait	2
Veuf/ve	3
Divorcé(e) ou séparé(e)	4

b) Vivez-vous actuellement:

Répondez Oui ou Non à chaque énoncé

	Oui	Non	
Avec votre conjointe ou conjoint (légal ou non)	1	2	(74)
Avec vos parents	1	2	(75)
Avec un ou plusieurs associés ou associées	1	2	(76)
Avec quelqu'un d'autre	1	2	(77)

Préciser: _____

c) Depuis quand vous associez-vous à vivre avec votre conjoint ou conjointe, sur la ferme? (78)

Avant 1980	1
En 1980	2
En 1981	3
En 1982	4
En 1983	5
En 1984	6
En 1985	7
En 1986	8

13a) Est-ce que votre conjointe ou conjoint (légal ou non) travaille actuellement? (79)

Note: Par temps plein, on entend 30 heures et plus par semaine;
Par temps partiel, moins de 30 heures par semaine.

Non, je n'ai pas de conjointe ou de conjoint	1
Non, elle ou il ne travaille pas à l'extérieur de la maison	2
Oui, à temps plein, sur la ferme	3
Oui, à temps plein, à l'extérieur de la ferme	4
Oui, à temps partiel, sur la ferme	5
Oui, à temps partiel, à l'extérieur de la ferme	6

(80)

b) Si votre conjointe ou conjoint travaille à l'extérieur de la maison et de la ferme ou si elle ou il a déjà eu un emploi au cours des deux ou trois dernières années, décrivez son emploi. (1–8)

Décrivez l'emploi aussi précisément que possible, et indiquez le genre d'endroit où elle ou il travaille (travaillait). (9) (10)

	Emploi	Endroit	
Exemples:	Opérateur de presse Caissière	Dans un atelier de métal Dans une banque	(11–14) (15–18)

Quel est (était) son emploi? _____

A quel endroit travaille-t-il/elle (travaillait-il/elle)? _____

14. Jusqu'où votre conjointe ou conjoint a-t-il ou a-t-elle poursuivi ses études? (19)

Indiquez le dernier niveau complété.

Primaire	1
Secondaire général	2
Secondaire professionnel	3
Collégial général ou l'équivalent	4
Collégial professionnel, Institut de technologie agricole (ITA) ou l'équivalent	5
Universitaire	6

15. Avez-vous des enfants? (20)

NON ..... 1 (SI NON, PASSEZ A LA QUESTION 16)

OUI 2

SI OUI, COMBIEN EN AVEZ VOUS (21)

1 enfant	1
2 enfants	2
3 enfants	3
4 enfants et plus	4

16a. Quelle proportion (%) des parts détenez-vous dans votre entreprise agricole ou celle de votre conjoint ou conjointe? (22)

Moins de 20% des parts	1
20% à 40% des parts	2
41% à 60% des parts	3
61% à 80 % des parts	4
81% à 100% des parts	5
Je ne détiens aucune part	6

b. Etes-vous:

N'ENCERCLEZ QU'UNE SEULE REPONSE (23)

En société	1	
En compagnie	2	
En coopérative	3	
Propriétaire unique	4	(SI OUI, PASSEZ A LA QUESTION 18)
Salarié ou salarié d'une ferme (Sans en être propriétaire du tout)	5	
Salarié ou salarié à l'extérieur d'une ferme	6	
Collaboratrice ou collaborateur de votre conjoint ou conjointe sans être salarié ou salarié, propriétaire, sociétaire ou actionnaire	7	
Autre	8	
Précisez _____		

17a) En vous excluant, combien de personnes possèdent une part de votre société, compagnie ou coopérative? (24)

1 personne	1
2 personnes	2
3 personnes	3
4 personnes	4
5 personnes et plus	5

b) Qui sont les autres membres de la société, compagnie ou coopérative?

Répondez OUI ou NON à chaque énoncé.

	OUI	NON	
Conjointe ou conjoint	1	2	(25)
Père	1	2	(26)
Mère	1	2	(27)
Frère/s	1	2	(28)
Soeur/s	1	2	(29)
Amies ou amis	1	2	(30)
Autre/s	1	2	(31)
Précisez _____			

c) Si votre ou vos associés ne sont pas un ou des membres de votre famille immédiate (conjointe ou conjoint légal ou non, père, mère, frère, soeur), répondez à la question suivante.

(32)(33)(34)(35)(36)

Jusqu'où votre ou vos associés ont-ils poursuivi leurs études?

Pour chacun, indiquez le dernier niveau complété

	1er	2e	3e	4e	5e
Primaire	1	1	1	1	1
Secondaire général	2	2	2	2	2
Secondaire professionnel	3	3	3	3	3
Collégial ou l'équivalent	4	4	4	4	4
Collégial professionnel, institut de technologie agricole (ITA) ou l'équivalent	5	5	5	5	5
Universitaire	6	6	6	6	6
Je ne sais pas	7	7	7	7	7

18. Quelles sont les productions principales sur votre ferme ou celle de votre conjoint ou conjointe?

Choisissez la ou les productions principales de la ferme. N'indiquez que les productions qui appartiennent au revenu.

	Récoltes marchandes	Laitière	Bovine	Porcine	Avicole	Ovine	Autres	
1ère production	1	2	3	4	5	6	7	(37)
2ème production	1	2	3	4	5	6	7	(38)
3ème production	1	2	3	4	5	6	7	(39)

b. Quel est le volume de production sur votre ferme ou celle de votre conjoint ou conjointe?

Pour chacune des productions que vous avez indiquée en a), indiquez le volume de production.

1ère production _____ (40-45)
2ème production _____ (46-51)
3ème production _____ (52-57)

c. En considérant l'ensemble des productions, comment évaluez-vous la grosseur de votre ferme ou celle de votre conjoint ou conjointe? (58)

C'est une petite ferme 1
C'est une ferme moyenne 2
C'est une grosse ferme 3

19. Quel type d'aide à l'établissement avez-vous, vous ou votre conjoint ou conjointe, reçu de l'Office du Crédit Agricole du Québec (en excluant le prêt d'établissement comme tel)? (59)

Prêt sans intérêt de $50,000 (en tout ou en partie) 1
Subvention de $8,000 (par individu) 2

20a. En quelle année vous êtes-vous établi ou établie (c'est-à-dire en quelle année avez-vous, vous ou votre conjoint ou conjointe, ou votre père ou subvention à l'établissement de l'Office du Crédit Agricole du Québec)? (60)

80 - 83 1
84 - 85 2

b. Avant de vous établir, avez-vous loué une ferme? (61)

Non 1
Oui, pendant moins d'un an 2
Oui, pendant plus d'un an mais moins de 3 ans 3
Oui, pendant au moins 3 ans 4

FORMATION

ETUDES A TEMPS PLEIN

21. Jusqu'où avez-vous poursuivi vos études à temps plein?

Indiquez le dernier niveau complété. (62-63)

6e année ou moins	1
7e année	2
1ère secondaire	3
2e secondaire	4
3e secondaire	5
4e secondaire général	6
4e secondaire professionnel	7
5e secondaire général	8
5e secondaire professionnel	9
6e secondaire professionnel	10
1ère année du collégial général ou l'équivalent	11
1ère année du collégial professionnel ou l'équivalent	12
2e année du collégial général ou l'équivalent	13
2e année du collégial professionnel ou l'équivalent	14
3e année du collégial professionnel ou l'équivalent	15
1ère année d'université	16
2e année d'université	17
3e année d'université	18
4e année d'université	19
5e année d'université	20
6e année d'université	21
Je n'ai pas fait mes études à temps plein au Québec	22

SI VOUS N'AVEZ PAS FAIT VOS ETUDES A TEMPS PLEIN AU QUEBEC, répondez aux questions 21b et 21c. Ensuite, passez à la question 30.

b. Combien d'années de scolarité avez vous complétées? _____ (64-65)

c. En quelle année avez-vous terminé vos études à temps plein? 19____ (66-67)

22a. Au niveau secondaire, si vous avez étudié au professionnel, quel était votre secteur de spécialisation (exemple: "soudure" ou "productions animales" ? (68-69)

_____

Je n'ai pas étudié au secondaire professionnel 99

b. Au niveau collégial, si vous avez étudié au professionnel, quel était votre secteur de spécialisation (exemple: "techniques administratives" ou "esthétique de formes")? (70-71)

_____

Je n'ai pas étudié au collégial professionnel 99

c. Si vous avez fait des études universitaires dans quelle discipline avez-vous étudié (exemple: "agronomie")? (72-73-74)

_____

Je n'ai pas fait d'études universitaires 999

23. En quelle année avez-vous terminé vos études à temps plein? (75-76)

19____

24a. Combien d'années cela vous a-t-il pris pour compléter vos études au niveau primaire? (77)

6 ans 1
7 ans 2
8 ans ou plus 3
Je n'ai pas terminé le primaire 4

b. Combien d'années cela vous a-t-il pris pour compléter vos études secondaires? (78)

5 ans 1
6 ans 2
7 ans ou plus 3
Je n'ai pas terminé le secondaire 4

c. Combien d'années cela vous a-t-il pris pour compléter vos études collégiales ou l'équivalent? (79)

2 ans 1
3 ans 2
4 ans ou plus 3
Je n'ai pas terminé le collégial 4

25. Si vous avez fait des études <u>secondaires professionnelles</u>, quelle personne a eu le plus d'influence sur votre choix? (80)

La/le conseiller/e en orientation 1
Mes parents 2
La direction de l'école 3
Mes professeurs 4
Autre 5
Précisez _____
J'ai pris ma décision sans consulter 6
Je n'ai pas fait d'études au secondaire professionnel 7

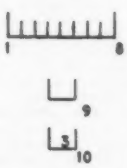

26. Si vous avez fait des études au <u>secondaire professionnel</u>, avez-vous déjà changé de secteur de spécialisation (exemple: "mécanique automobile" vers "couture")? (11)

Non 1
Je n'ai pas étudié au secondaire professionnel 2
Oui 3

27. Si vous avez fait des études collégiales, avez-vous déjà changé de programme d'étude (exemple: du général vers le professionnel)? (12)

Non 1
Je n'ai pas étudié au collégial 2
Oui 3

28a. Avez vous déjà interrompu vos études à temps plein de façon <u>consécutive</u>?

Ne considérez que les périodes qui ont duré au moins 1 semestre scolaire (13)

Non	1	(SI NON, passez à la question 29)
Oui, 1 fois	2	
Oui, 2 fois	3	
Oui, 3 fois et plus	4	

b. Pendant cette ou ces interruptions, quelle était votre principale source de revenu ou votre principal moyen de subsistance? (14)

Travail	1
Assurance-chômage	2
Assistance sociale de toutes formes	3
Mes parents	4
Mes amis ou amies	5
Ma conjointe ou mon conjoint (légal ou non)	6
Autre	7

Précisez _____

29. Avez-vous déjà eu une ou des rencontres avec un conseiller en orientation?

Répondez OUI ou NON pour le secondaire et pour le collégial.

	NON	OUI	
Secondaire	1	2	(15)
Collégial	1	2	(16)

30. Il y a différentes raisons qui peuvent inciter quelqu'un à mettre fin à ses études. Parmi les raisons suivantes, quelles sont <u>les 2</u> qui ont été les plus importantes pour vous? (17-18) (19-20)

	1ère raison	2ème raison
1) Mon père préférait que j'aide à la ferme	1	1
2) Mon conjoint ou ma conjointe préférait que j'aide à la ferme	2	2
3) J'ai eu des échecs scolaires ou j'avais de mauvaises notes	3	3
4) J'ai été malade	4	4
5) J'étais très souvent absent ou absente de l'école	5	5
6) Je n'ai pas accepté que l'école choisisse pour moi le secteur professionnel	6	6
7) Il me manquait un ou des pré-requis pour le cours de mon choix	7	7
8) Après un programme d'études professionnelles, je ne pouvais pas entrer dans un programme général	8	8
9) Le cours qui m'intéressait ne se donnait pas dans ma région ou, je demeurais trop loin de l'institution scolaire	9	9
10) J'ai été refusé ou refusée dans les institutions où j'avais fait des demandes d'admission	10	10
11) Pour des raisons financières	11	11
12) Je voulais voyager	12	12
13) Je n'avais pas une idée assez précise sur mon orientation, alors j'ai voulu prendre le temps d'y penser un peu	13	13
14) Mon cours était terminé	14	14
15) J'avais un emploi en vue (emploi autre que sur une ferme)	15	15
16) J'avais un emploi en vue sur une ferme (autre que la ferme familiale)	16	16
17) J'avais un emploi en vue sur la ferme familiale	17	17
18) Mes responsabilités envers la ferme ne me permettaient pas de continuer à étudier	18	18
19) Mes responsabilités envers mes enfants ne me permettaient pas de continuer à étudier	19	19
20) Mon père a eu un accident de ferme	20	20
21) Mon père est tombé malade	21	21
22) Mon père est décédé	22	22
23) Les engagements de mon conjoint ou de ma conjointe ne me permettaient plus d'étudier	23	23
24) J'ai été suspendu ou suspendue expulsé ou expulsée de l'institution que je fréquentais	24	24
25) Je ne voyais pas l'utilité de continuer à étudier	25	25
26) J'ai préféré que mon conjoint ou ma conjointe étudie	26	26
27) Autre	27	27

Précisez _____

31. Lorsque vous avez décidé de cesser d'étudier à temps plein, quelle a été l'attitude de votre père et de votre mère? (21) (22)

N'indiquez qu'une seule réponse pour chacun de vos parents.

	Père	Mère
M'approuvait	1	1
Etait indifférent ou indifférente	2	2
S'opposait un peu	3	3
S'opposait catégoriquement	4	4
Décédé ou décédée	5	5

32. Au moment où vous avez songé à mettre fin à vos études à temps plein, avec qui en avez-vous <u>surtout</u> discuté? (23-24)

N'indiquez qu'une seule réponse.

Mes parents	1
Mes professeurs	2
Le directeur de mon école	3
Un conseiller en orientation	4
Mes amis étudiants ou étudiantes	5
Mes amis non-étudiants ou non-étudiantes	6
Ma conjointe ou mon conjoint (légal ou non)	7
Mes frères et soeurs	8
Autre	9
Préciser: _____	
J'en ai discuté avec personne	10

<u>COURS AUX ADULTES</u>

33a. Avez-vous déjà suivi un ou des <u>cours aux adultes ou particuliers</u>?

Ces cours sont soit offerts par l'ensemble des institutions scolaires ou agricultures soit demandés à une institution scolaire par un groupe d'un minimum de 15 personnes. (25)

NON ..... 1 **(SI NON, passez à la question 34)**

OUI 2

<u>SI OUI</u>, nommez les cours que vous avez suivis et indiquez pour chacun si vous les avez suivis à temps plein (25 heures et plus par semaine) ou à temps partiel (24 heures et moins par semaine)

	Temps plein	Temps partiel	
1._____	1	2	(26-28) (29)
2._____	1	2	(30-32) (33)
3._____	1	2	(34-36) (37)
4._____	1	2	(38-40) (41)
5._____	1	2	(42-44) (45)
6._____	1	2	(46-48) (49)
7._____	1	2	(50-52) (53)

31. Lorsque vous avez décidé de cesser d'étudier à temps plein, quelle a été l'attitude de votre père et de votre mère? (21)(22)

N'indiquez qu'une seule réponse pour chacun de vos parents.

	Père	Mère
M'approuvait	1	1
Etait indifférent ou indifférente	2	2
S'opposait un peu	3	3
S'opposait catégoriquement	4	4
Décidé ou décidée	5	5

32. Au moment où vous avez songé à mettre fin à vos études à temps plein, avec qui en avez-vous surtout discuté? (23-24)

N'indiquez qu'une seule réponse.

Mes parents	1
Mes professeurs	2
Le directeur de mon école	3
Un conseiller en orientation	4
Mes amis étudiants ou étudiantes	5
Mes amis non-étudiants ou non-étudiantes	6
Ma conjointe ou mon conjoint (légal ou non)	7
Mes frères et soeurs	8
Autre	9
Précisez: _____	
J'en ai discuté avec personne	10

COURS AUX ADULTES

33a. Avez-vous déjà suivi un ou des cours aux adultes en agriculture? (25)

Ces cours sont soit offerts par l'ensemble des institutions scolaires en agriculture soit demandés à une institution scolaire par un groupe d'un minimum de 15 personnes.

NON ..... 1 (Si NON, passez à la question 34)

OUI 2

Si OUI, nommez les cours que vous avez suivis et indiquez pour chacun si vous les avez suivis à temps plein (25 heures et plus par semaine) ou à temps partiel (24 heures et moins par semaine)

	Temps plein	Temps partiel	
1._____	1	2	(26-28)(29)
2._____	1	2	(30-32)(33)
3._____	1	2	(34-36)(37)
4._____	1	2	(38-40)(41)
5._____	1	2	(42-44)(45)
6._____	1	2	(46-48)(49)
7._____	1	2	(50-52)(53)

b. Quand avez-vous suivi un ou des <u>cours aux adultes</u> en agriculture?

Répondez OUI ou NON pour chaque énoncé.

	OUI	NON	
Pendant mes études à temps plein	1	2	(54)
Pendant une ou des interruptions de mes études à temps plein	1	2	(55)
Après mes études à temps plein mais avant mon établissement ou celui de mon conjoint ou de ma conjointe	1	2	(56)
Après mon établissement ou celui de mon conjoint ou de ma conjointe	1	2	(57)

c. A quel moment <u>surtout</u> avez-vous suivi un ou des cours?

N'indiquez qu'une seule réponse. (58)

Le jour sur semaine	1
Le soir sur semaine	2
La fin de semaine	3

d. En quelle saison <u>surtout</u> avez-vous suivi un ou des cours?

N'indiquez qu'une seule réponse. (59)

L'hiver	1
Le printemps	2
L'été	3
L'automne	4

34. Avez-vous suivi un ou des <u>cours aux adultes</u> dans <u>un autre domaine</u> que l'agriculture (exemple: en formation personnelle tel que "relations humaines" ou autre)? (60)

NON ..... 1 **(Si NON, passez à la question 35)**

OUI 2

Si OUI, nommez le ou les cours que vous avez suivis:

1_____ (61 63)

2_____ (64 66)

3_____ (67 69)

<u>COURS PAR CORRESPONDANCE</u>

35a. Avez-vous déjà suivi un ou des <u>cours par correspondance</u> en agriculture? (70)

NON ..... 1 **(Si NON, passez à la question 36)**

OUI 2

Si OUI, cochez toutes les cases correspondant aux cours que vous avez suivis.

Comptabilité agricole	1	(71)
Gestion fiscale de l'entreprise agricole	1	(72)
Gestion financière de l'entreprise agricole	1	(73)
Fertilisation des sols	1	(74)
Bovins de boucherie: vache-veau	1	(75)
S'établir en agriculture: un rêve ou une réalité (dossier d'établissement I)	1	(76)
Elaborer son dossier d'établissement (dossier d'établissement II)	1	(77)
Bovins laitiers: régie et alimentation	1	(78)
Céréales à paille: avoine, blé, orge	1	(79)
Gestion technico-économique ou comment accroître la rentabilité de l'entreprise agricole	1	(80)

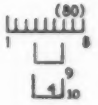

Commercialisation des produits agricoles	1	(11)
Plantes fourragères vivaces	1	(12)
Bovins laitiers: hygiène et prévention	1	(13)
Bovins laitiers: génétique et amélioration	1	(14)
Tracteurs et moteurs	1	(15)
Utilisation rationnelle des pesticides	1	(16)
La culture de la tomate	1	(17)
La culture du maïs-grain	1	(18)

b. **Quand avez-vous suivi ce ou ces <u>cours par correspondance</u> en agriculture?**

Répondez OUI ou NON pour chaque énoncé

	OUI	NON	
Pendant mes études à temps plein	1	2	(19)
Pendant une ou des interruptions de mes études à temps plein	1	2	(20)
Après mes études à temps plein mais avant mon établissement ou celui de mon conjoint ou de ma conjointe	1	2	(21)
Après mon établissement ou celui de mon conjoint ou de ma conjointe	1	2	(22)

36. **Avez-vous déjà suivi un ou des <u>cours par correspondance</u> dans un autre domaine que l'agriculture (exemple: "administration" ou "électrotechnique")** (23)

NON ..... 1 **(Si NON, passez à la question 37)**

OUI 2

<u>Si OUI</u>, nommez le ou les cours que vous avez suivis:

1_____

2_____

3_____

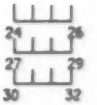

STAGES AGRICOLES

37a. Avez-vous fait un ou plusieurs stages agricoles sur une ferme? (33)

NON	1	**(SI NON, passez à la question 38)**
OUI, j'ai fait 1 stage	2	
OUI, j'ai fait 2 stages	3	
OUI, j'ai fait 3 stages	4	

b. Quand avez-vous fait ce ou ces stages?

Répondez OUI ou NON pour chaque énoncé.

	OUI	NON	
Pendant mes études à temps plein	1	2	(34)
Pendant une ou des interruptions de mes études à temps plein	1	2	(35)
Après mes études à temps plein mais avant mon établissement ou celui de mon conjoint et de ma conjointe	1	2	(36)
Après mon établissement ou celui de mon conjoint ou de ma conjointe	1	2	(37)

c. Où avez-vous fait ce ou ces stages?

Répondez OUI ou NON pour chaque énoncé.

	OUI	NON	
Au Québec, sur la ferme familiale (ferme de votre père/mère, frère/soeur, oncle/tante)	1	2	(38)
Au Québec, sur une autre ferme que la ferme familiale	1	2	(39)
Au Canada	1	2	(40)
A l'étranger	1	2	(41)
Autre	1	2	(42)

Précisez _____

d. Combien de temps au total avez-vous été en stage? (43)

Moins de 1 mois	1
Entre 1 et 3 mois	2
Entre 4 et 6 mois	3
Plus de 6 mois	4

TRAVAIL SUR LA FERME

38a. **Avez-vous déjà travaillé sur une ferme avant de vous établir?**

Note: par ferme "familiale" on entend la ferme de votre père/mère, frère/soeur ou oncle/tante. "Autre ferme" veut dire toute autre ferme que la ferme familiale.

Donnez une réponse pour la ferme familiale et une réponse pour une ou des autres fermes. Si vous avez travaillé sur plusieurs autres fermes, ne considérez que la plus importante.

	Ferme familiale	Autre ferme	(44) (45)
NON	1	1	
OUI	2	2	

SI VOUS N'AVEZ PAS TRAVAILLE NI SUR LA FERME FAMILIALE NI SUR UNE AUTRE FERME, PASSEZ A LA QUESTION 39.

b. **Avez-vous travaillé sur une ferme avant de vous établir?**

	Ferme familiale	Autre ferme	(46) (47)
NON	1	1	
OUI, 1 à 3 étés	2	2	
OUI, 4 à 6 étés	3	3	
OUI, plus de 6 étés	4	4	

Si OUI, en moyenne combien d'heures par semaine y avez vous travaillé l'été avant de vous établir?

	Ferme familiale	Autre ferme	(48) (49)
De 0 à 10 heures	1	1	
De 11 à 20 heures	2	2	
De 21 à 30 heures	3	3	
Plus de 30 heures	4	4	
Je n'ai jamais travaillé l'été	5	5	

c) **EN EXCLUANT L'ETE, quand avez-vous travaillé sur une ferme avant de vous établir?**

Répondez aux questions 1, 2 et 3.

1. **J'ai travaillé sur une ferme pendant mes études à temps plein:**

	Ferme familiale OUI	NON	Autre ferme OUI	NON	
Le jour sur semaine	1	2	1	2	(50) (51)
Le soir sur semaine	1	2	1	2	(52) (53)
La fin de semaine	1	2	1	2	(54) (55)

SI OUI, combien d'heures par semaine en moyenne avez-vous travaillé sur une ferme pendant vos études à temps plein? (56) (57)

	Ferme familiale	Autre ferme
De 0 à 10 heures	1	1
De 11 à 20 heures	2	2
De 21 à 30 heures	3	3
Plus de 30 heures	4	4

2. J'ai travaillé sur une ferme pendant une ou des interruptions de mes études à temps plein:

	Ferme familiale OUI	Ferme familiale NON	Autre ferme OUI	Autre ferme NON	
Le jour sur semaine	1	2	1	2	(58) (59)
Le soir sur semaine	1	2	1	2	(60) (61)
La fin de semaine	1	2	1	2	(62) (63)

SI OUI, combien d'heures par semaine en moyenne avez-vous travaillé sur une ferme pendant cette interruption de vos études? (64) (65)

	Ferme familiale	Autre ferme
De 0 à 10 heures	1	1
De 11 à 20 heures	2	2
De 21 à 30 heures	3	3
Plus de 30 heures	4	4

3. J'ai travaillé sur une ferme après mes études à temps plein pour avoir mon établissement ou celui de mon conjoint ou de ma conjointe:

	Ferme familiale OUI	Ferme familiale NON	Autre ferme OUI	Autre ferme NON	
Le jour sur semaine	1	2	1	2	(66) (67)
Le soir sur semaine	1	2	1	2	(68) (69)
La fin de semaine	1	2	1	2	(70) (71)

SI OUI, combien d'heures par semaine en moyenne avez vous travaillé sur une ferme outre vos études à temps plein et votre établissement? (72) (73)

	Ferme familiale	Autre ferme
De 0 à 10 heures	1	1
De 11 à 20 heures	2	2
De 21 à 30 heures	3	3
Plus de 30 heures	4	4

AUTRES EMPLOIS

39a. Avez-vous déjà occupé un ou plusieurs emplois pour une période d'au moins 1 mois? (74)

EXCLUEZ DE CES EMPLOIS L'EXPERIENCE DE TRAVAIL SUR LA FERME

NON ..... 1 (Si NON, passez à la question 40)

OUI 2

Si OUI, nommez les 2 plus importants

75 76

Décrivez chaque emploi aussi précisément que possible, et indiquez la genre d'endroit où vous avez travaillé. (79-80)

	Emploi	Endroit
Exemples	Opérateur de presse Caissière	Dans un atelier de métal Dans une banque

1 8

Emploi 1: genre d'emploi: _____

genre d'endroit: _____

9 10

Emploi 2: genre d'emploi: _____

genre d'endroit: _____

11 14

b. Avez-vous occupé ces emplois un ou plusieurs étés? (15) (16)

Donnez une réponse pour l'emploi 1 et une réponse pour l'emploi 2.

	Emploi 1	Emploi 2
NON	1	1
OUI, 1 été	2	2
OUI, 2 étés	3	3
OUI, 3 étés et plus	4	4

Si OUI, en moyenne combien d'heures par semaine avez-vous travaillé l'été à ces emplois non agricoles? (17) (18)

	Emploi 1	Emploi 2
De 0 à 10 heures	1	1
De 11 à 20 heures	2	2
De 21 à 30 heures	3	3
Plus de 30 heures	4	4

c) EN EXCLUANT L'ETE, quand avez-vous occupé ces emplois non agricoles? (19) (20)

Répondez aux questions 1, 2, 3 et 4.

1. ¿Ai occupé ces emplois non agricoles pendant mes études à temps plein

	Emploi 1	Emploi 2
NON	1	1
OUI	2	2

Si OUI, combien d'heures par semaine en moyenne avez vous travaillé pendant vos études à temps plein? (21) (22)

	Emploi 1	Emploi 2
De 0 à 10 heures	1	1
De 11 à 20 heures	2	2
De 21 à 30 heures	3	3
Plus de 30 heures	4	4

2. J'ai exercé ces emplois non surveillés pendant une ou des interruptions de mes études à temps plein: (23) (24)

	Emploi 1	Emploi 2
NON	1	1
OUI	2	2

Si OUI, combien d'heures par semaine en moyenne avez vous travaillé pendant cette interruption de vos études? (25) (26)

	Emploi 1	Emploi 2
De 0 à 10 heures	1	1
De 11 à 20 heures	2	2
De 21 à 30 heures	3	3
Plus de 30 heures	4	4

3) J'ai exercé ces emplois non surveillés après mes études à temps plein mais avant mon établissement ou celui de mon conjoint ou de ma conjointe: (27) (28)

	Emploi 1	Emploi 2
NON	1	1
OUI	2	2

Si OUI, combien d'heures par semaine en moyenne avez vous travaillé entre vos études à temps plein et votre établissement? (29) (30)

	Emploi 1	Emploi 2
De 0 à 10 heures	1	1
De 11 à 20 heures	2	2
De 21 à 30 heures	3	3
Plus de 30 heures	4	4

4. J'ai exercé ces emplois non surveillés après mon établissement ou celui de mon conjoint ou de ma conjointe: (31) (32)

	Emploi 1	Emploi 2
NON	1	1
OUI	2	2

Si OUI, combien d'heures par semaine en moyenne avez vous travaillé (travaillez-vous) depuis votre établissement ou celui de votre conjoint ou conjointe? (33) (34)

	Emploi 1	Emploi 2
De 0 à 10 heures	1	1
De 11 à 20 heures	2	2
De 21 à 30 heures	3	3
Plus de 30 heures	4	4

PARTICIPATION PROFESSIONNELLE

40a. Actuellement faites-vous partie d'un ou plusieurs organismes agricoles? (35)

NON ..... 1 (Si NON, passez à la question 41)
OUI 2

Si Oui, de quels organismes agricoles faites-vous partie?

U.P.A.	1	(36)
Club Ayrshire	1	(37)
Club Hereford	1	(38)
Club Holstein	1	(39)
Club Limousin	1	(40)
GERA (Groupe d'Etude et de Rentabilité Agricole)	1	(41)
Groupe relève agricole	1	(42)
Quebec Farmers Association	1	(43)
Cercle Amélioration Bétail	1	(44)
Coopérative Agricole	1	(45)
Syndicat de gestion agricole	1	(46)
Société d'agriculture, d'horticulture,	1	(47)
Jeunes ruraux	1	(48)
FRAQ (Fédération de la Relève Agricole du Québec)	1	(49)
Femmes collaboratrices	1	(50)
Organisation des femmes en agriculture	1	(51)
Cercle des fermières	1	(52)
AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale)	1	(53)
Association des technologistes agricoles	1	(54)
Ordre des agronomes	1	(55)
Autre	1	(56)

Précisez _____

b. A quels types d'activité participez-vous?

Pour chaque type d'activités, indiquez si vous participez régulièrement, occasionnellement, rarement ou jamais. Considérez l'ensemble des organismes agricoles dont vous faites partie.

	Rég.	Occ.	Rar.	Jamais	
1. Projet pratique d'expérience agricole (exemple: parcelle d'expérimentation sur le fève soya)	1	2	3	4	(57)
2. Activité d'information agricole (visite de ferme modèle, voyage, colloque, conférence, etc.)	1	2	3	4	(58)
3. Exposition, concours agricoles	1	2	3	4	(59)
4. Assemblées régulières	1	2	3	4	(60)
5. Sessions de formation (atelier, clinique, cours)	1	2	3	4	(61)

c) **Quels cours ou sessions de formation donnés par les organismes agricoles avez-vous suivis?**

Nommez-les: 1_____ (62-63)
2_____ (64-65)
3_____ (66-67)
4_____ (68-69)

Je n'ai jamais suivi de cours ou sessions de formation donnés par les organismes agricoles 99 (70-71)

d. **Occupez-vous ou avez-vous une fonction à l'intérieur d'un de ces organismes agricoles?** (72)

NON 1
OUI 2

Si OUI, combien d'heures par semaine consacrez-vous à cette fonction? (73)

De 0 à 10 heures 1
De 11 à 20 heures 2
De 21 à 30 heures 3
Plus de 30 heures 4

e) **Y a-t-il quelqu'un de votre famille qui occupe (occupait) une fonction à l'intérieur de ces organismes agricoles?**

Répondez OUI ou NON pour chacun.

	OUI	NON	
Père	1	2	(74)
Mère	1	2	(75)
Frère	1	2	(76)
Soeur	1	2	(77)
Conjointe ou conjoint (légal ou non)	1	2	(78)
Autre	1	2	(79)

Précisez: _____

f) **Quand avez-vous fait partie pour la première fois d'un organisme agricole?** (80)

Pendant mes études à temps plein 1 (1-8)
Pendant une ou des interruptions de mes études à temps plein 2 (1-8)
Après mes études à temps plein mais avant mon établissement ou celui de mon conjoint ou de ma conjointe 3 (9)
Après mon établissement ou celui de mon conjoint ou de ma conjointe 4 (10)

41. **Avez-vous déjà fait partie d'un ou plusieurs organismes agricoles dont vous n'êtes plus membre actuellement?** (11)

NON 1
OUI 2

Si OUI, de quels organismes agricoles avez-vous déjà fait partie?

U.P.A.	1	(12)
Club Ayrshire	1	(13)
Club Hereford	1	(14)
Club Holstein	1	(15)
Club Limousin	1	(16)
GERA (Groupe d'Etude et de Rentabilité Agricole)	1	(17)
Groupe relève agricole	1	(18)
Quebec Farmers Association	1	(19)
Cercle Amélioration Bétail	1	(20)
Coopérative Agricole	1	(21)
Syndicat de gestion agricole	1	(22)
Société d'agriculture, d'horticulture, ...	1	(23)
Jeunes ruraux	1	(24)
FRAQ (Fédération de la Relève Agricole du Québec)	1	(25)
Femmes collaboratrices	1	(26)
Organisation des femmes en agriculture	1	(27)
Cercle des fermières	1	(28)
AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale)	1	(29)
Association des technologistes agricoles	1	(30)
Ordre des agronomes	1	(31)
Autre	1	(32)
Précisez _____		

CONSULTATION

42a. **Actuellement, à quelle personne vous référez-vous surtout quand vous avez des problèmes reliés à la régie du sol, les programmes de fertilisation, la régie des champs?** (33-34) (35-36)

Donnez une seule réponse par choix.

	1er choix	2e choix
Professeur	1	1
Père	2	2
Mère	3	3
Frère/soeur	4	4
Conjointe ou conjoint (légal ou non)	5	5
Associés	6	6
Répondant en formation agricole	7	7
Conseiller du MAPAQ*	8	8
Conseiller d'un organisme prêteur	9	9
Représentant d'un organisme agricole	10	10
Vendeurs ou spécialistes de l'industrie	11	11
Voisins, autres agriculteurs	12	12
Autre	13	13
Précisez _____		
Aucune de ces personnes	14	14

* MAPAQ: **Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation du Québec**

b. **Actuellement, à quelle personne vous référez-vous surtout quand vous avez des problèmes relié à l'amélioration du troupeau et de son rendement, aux programmes d'alimentation?** (37-38) (39-40)

Donnez une seule réponse par choix.

	1er choix	2e choix
Professeur	1	1
Père	2	2
Mère	3	3
Frère/soeur	4	4
Conjointe ou conjoint (légal ou non)	5	5
Associés	6	6
Vétérinaire	7	7
Répondant en formation agricole	8	8
Conseiller du MAPAQ	9	9
Conseiller d'un organisme prêteur	10	10
Représentant d'un organisme agricole	11	11
Vendeurs ou spécialistes de l'industrie	12	12
Voisins, autres agriculteurs	13	13
Autre	14	14
Précisez: _____		
Aucune de ces personnes	15	15

c) **Actuellement, à quelle personne vous référez-vous surtout quand vous avez des problèmes relié au drainage et à l'irrigation?** (41-42) (43-44)

Donnez une seule réponse par choix.

	1er choix	2e choix
Professeur	1	1
Père	2	2
Mère	3	3
Frère/soeur	4	4
Conjointe ou conjoint (légal ou non)	5	5
Associés	6	6
Répondant en formation agricole	7	7
Conseiller du MAPAQ	8	8
Conseiller d'un organisme prêteur	9	9
Représentant d'un organisme agricole	10	10
Vendeurs ou spécialistes de l'industrie	11	11
Voisins, autres agriculteurs	12	12
Autre	13	13
Précisez: _____		
Aucune de ces personnes	14	14

d) **Actuellement, à quelle personne vous référez-vous surtout quand vous avez des problèmes relié à la gestion financière, les systèmes de comptabilité, l'établissement?** (45-46) (47-48)

Donnez une seule réponse par choix.

	1er choix	2e choix
Professeur	1	1
Père	2	2
Mère	3	3
Frère/soeur	4	4
Conjointe ou conjoint (légal ou non)	5	5
Associés	6	6
Comptable, notaire, évaluateur	7	7
Répondant en formation agricole	8	8
Conseiller du MAPAQ	9	9
Conseiller d'un organisme prêteur	10	10
Représentant d'un organisme agricole	11	11
Vendeurs ou spécialistes de l'industrie	12	12
Voisins, autres agriculteurs	13	13
Autre	14	14
Précisez: _____		
Aucune de ces personnes	15	15

e) **Actuellement**, à quelle personne vous référez-vous surtout quand vous avez des problèmes reliés aux relations humaines? (49-50)(51-52)

Donnez une seule réponse par choix

	1er choix	2e choix
Professeur	1	1
Père	2	2
Mère	3	3
Frère/soeur	4	4
Conjointe ou conjoint (légal ou non)	5	5
Associée	6	6
Répondant en formation agricole	7	7
Conseiller du MAPAQ	8	8
Conseiller d'un organisme prêteur	9	9
Représentant d'un organisme agricole	10	10
Vendeurs ou spécialistes de l'industrie	11	11
Voisins, autres agriculteurs	12	12
Autre	13	13
Précisez: _____		
Aucune de ces personnes	14	14

MEDIAS

43. **Quels journaux ou revues agricoles lisez-vous?**

Pour chaque journal ou revue agricole, indiquez si vous le lisez régulièrement, occasionnellement, rarement ou jamais.

	Rég.	Occ.	Rare.	Jamais	
U.P.A. à l'action	1	2	3	4	(53)
Information, relève agricole	1	2	3	4	(54)
Bulletin des agriculteurs	1	2	3	4	(55)
La Terre de chez-nous	1	2	3	4	(56)
Le Coopérateur agricole	1	2	3	4	(57)
L'agriculteur à l'étranger	1	2	3	4	(58)
L'horticulteur	1	2	3	4	(59)
Le Moutonnier	1	2	3	4	(60)
Potins et nouvelles	1	2	3	4	(61)
Bulletin U.P.A. et vous	1	2	3	4	(62)
Boeuf dans l'est du Québec	1	2	3	4	(63)
Le Producteur de lait québécois	1	2	3	4	(64)
La Production de porc québécois	1	2	3	4	(65)
Le Meunier Québécois	1	2	3	4	(66)
Le Journal Ayrshire	1	2	3	4	(67)
Le Journal Hereford	1	2	3	4	(68)
Le Journal Holstein	1	2	3	4	(69)
Autre	1	2	3	4	(70)
Précisez: _____					

b. **Quand avez-vous commencé à lire des journaux ou revues agricoles pour la première fois?** (71)

Pendant mes études à temps plein	1
Pendant une ou des interruptions de mes études à temps plein	2
Après mes études à temps plein mais avant mon établissement ou celui de mon conjoint ou de ma conjointe	3
Après mon établissement ou celui de mon conjoint ou de ma conjointe	4

44a. **Quelles émissions agricoles suivez-vous à la radio ou à la télévision?**

Pour chaque émission agricole, indiquez si vous la suivez régulièrement, occasionnellement, rarement ou jamais.

	Rég.	Occ.	Rare.	Jamais	
Bulletins locaux	1	2	3	4	(72)
La semaine verte	1	2	3	4	(73)
D'un soleil à l'autre	1	2	3	4	(74)
Nourrir le Québec	1	2	3	4	(75)
Autre	1	2	3	4	(76)
Précisez: _____					

b. **Quand avez-vous commencé à suivre des émissions agricoles pour la première fois?** (77)

Pendant mes études à temps plein	1
Pendant une ou des interruptions de mes études à temps plein	2
Après mes études à temps plein mais avant mon établissement ou celui de mon conjoint ou de ma conjointe	3
Après mon établissement ou celui de mon conjoint ou de ma conjointe	4

45. **En général, quelle personne vous a le plus aidé ou aidée à comprendre les différents aspects de votre tâche de producteur ou de productrice agricole ou toute autre tâche que vous effectuez sur la ferme?** (78-79) (80)

Indiquez en premier et en deuxième choix.

	1er choix	2e choix
Professeur	1	1
Père	2	2
Mère	3	3
Frère/soeur	4	4
Conjointe ou conjoint (légal ou non)	5	5
Associée	6	6
Vétérinaire	7	7
Comptable, notaire, évaluateur	8	8
Répondant en formation agricole	9	9
Conseiller du MAPAQ	10	10
Conseiller d'un organisme prêteur	11	11
Représentant d'un organisme agricole	12	12
Vendeurs ou spécialistes de l'industrie	13	13
Voisins, autres agriculteurs	14	14
Autre	15	15
Précisez: _____		
Aucune de ces personnes	16	16

1 8 — 9 — 10 — (11-12)

46. En général, quel <u>type de formation</u> vous a le plus aidé ou aidée à comprendre les différents aspects de votre tâche de producteur ou de productrice agricole ou toute autre tâche que vous effectuez sur la ferme? (13-14) (15-16)

Indiquez en premier et en deuxième choix.

	1er choix	2e choix
a) Etudes à temps plein	1	1
b) Cours aux adultes	2	2
c) Cours par correspondance	3	3
d) Stages agricoles	4	4
e) Expérience de travail sur une autre ferme	5	5
f) Expérience de travail hors ferme	6	6
g) Participation aux activités des organismes agricoles.	7	7
h) Lectures et/ou émissions de radio, télévision sur l'agriculture	8	8
i) Discussion, échange avec une ressource du monde agricole et/ou d'autres agriculteurs	9	9
j) Autre	10	10

Précisez: _____

47. Si une agricultrice ou un agriculteur compétent vous remplaçait <u>bénévolement sur la ferme</u>, seriez-vous intéressé ou intéressée à de la formation supplémentaire? (17)

NON	1
OUI	2
Je n'effectue aucune tâche reliée à la ferme	3

<u>SI OUI</u>, quel type de formation choisiriez-vous?

Indiquez en premier et en deuxième choix.

	1er choix	2e choix	(18-19) (20-21)
a) Etudes à temps plein	1	1	
b) Cours aux adultes	2	2	
c) Cours par correspondance	3	3	
d) Stages agricoles	4	4	
e) Expérience de travail sur une autre ferme	5	5	
f) Expérience de travail hors ferme	6	6	
g) Participation aux activités des organismes agricoles.	7	7	
h) Lectures et/ou émissions de radio, télévision sur l'agriculture	8	8	
i) Discussion, échange avec une ressource du monde agricole et/ou d'autres agriculteurs	9	9	
j) Autre	10	10	

Précisez: _____

48. Si une personne compétente vous remplaçait <u>bénévolement à la maison</u>, seriez-vous intéressé ou intéressée à de la formation supplémentaire. (22)

NON	1
OUI	2
Je n'effectue aucune tâche à la maison	3

SI OUI, quel type de formation choisiriez-vous?

Indiquez un premier et un deuxième choix (23-24) (25-26)

	1er choix	2e choix
a) Etudes à temps plein	1	1
b) Cours aux adultes	2	2
c) Cours par correspondance	3	3
d) Stages agricoles	4	4
e) Expérience de travail sur une autre ferme	5	5
f) Expérience de travail hors ferme	6	6
g) Participation aux activités des organismes agricoles	7	7
h) Lectures et/ou émissions de radio, télévision sur l'agriculture	8	8
i) Discussion, échange avec une ressource du monde agricole et/ou d'autres agriculteurs	9	9
j) Autre	10	10

Précisez: _____

ANNEXE IV

ANNONCES DE L'ENQUETE, TEXTE DE PRESENTATION DU QUESTIONNAIRE ET LETTRE DE RAPPEL

Annonce de l'enquête parue dans "La Terre de chez nous", 10 avril 1986, page 10

LAVAL S'OCCUPE DE LA FORMATION DE LA RELEVE

La relève agricole du Québec aura bientôt l'occasion de participer à une consultation dans le cadre d'une recherche réalisée par la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation et la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. En effet, vers la mi-avril, chacun sera invité à remplir un questionnaire qui permettra aux chercheurs de faire le point sur la formation que détient la relève agricole du Québec au moment de son établissement sur une exploitation agricole et de répondre aux interrogations suivantes: "La plupart des jeunes de la relève n'étant pas formés en institution, acquièrent-ils néanmoins une certaine formation avant l'établissement?" "Si oui de quelle nature est cette formation?" Les chercheurs croient que la comptabilisation des divers cheminements de formation empruntés par la relève agricole avant et au cours de la période d'établissement fera ressortir clairement que la relève possède des qualifications autres que le laissent entendre les statistiques sur le niveau de scolarité.

L'impact de cette recherche se situe à deux niveaux. Premièrement, elle apportera des connaissances essentielles sur la situation de la formatiion de la relève agricole du Québec des années 80, laquelle pourra être comparée à la situation existant dans les autres provinces ou les autres pays, ou à celles des autres secteurs de l'économie. Il existe actuellement peu de données permettant d'avoir une image précise et complète de la formation que détient la relève agricole du Québec. Les chiffres les plus fréquemment cités sont ceux de l'étude menée à la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation par l'agronome Jean-Paul Lettre en 1977 et 1979. Il s'agit d'une volumineuse étude et d'un travail de pionnier, mais qui ne fournit des données que sur la formation en institution (réseau, clientèles, programmes offerts, ressources disponibles, etc...). Pour être complet, le portrait actuel de la formation professionnelle agricole de la relève doit tenir compte de beaucoup d'autres cheminements de formation que la formation en institution: les cours par correspondance, les cours aux adultes, les sessions de formation, les stages et les nombreux autres moyens individuels ou plus informels. Ce portrait doit aussi inclure les programmes institutionnels qui n'avaient pu être considérés par l'étude de monsieur Lettre parce qu'ils n'existaient pas encore.

Deuxièmement, cette étude détaillée des cheminements de formation empruntés avant et au cours de la période d'établissement permettra d'établir des stratégies d'intervention s'appuyant sur une connaissance exacte des moments les plus propices à la formation et des types de formation actuellement privilégiés par la relève. Qui plus est, les relations existant entre les types de formation acquis et les caractéristiques des individus (âge, niveau de formation de base, région, type de production, etc...) permettront d'identifier de façon précise les lacunes de formation et les catégories de personnes auxquelles il faudrait s'intéresser davantage.

Les chercheurs ont choisi le questionnaire comme moyen de consultation car ils sont d'avis que la meilleure façon de savoir comment les jeunes de la relève se préparent à leur profession est de les interroger directement. Chaque jeune peut apporter des éléments d'information essentiels et directement utilisables pour planifier des actions au niveau de la sensibilisation et de la formation.

Les personnes responsables de cette recherche sont Maurice Carel (Département d'économie rurale) et G.-Raymond Laliberté (Département de politique et administration scolaire).

Université Laval
Cité Universitaire
Québec, Canada
G1K 7P4

Québec, le 7 avril 1986

Madame Monsieur,

Une subvention du MAPAQ permet actuellement à des chercheurs de l'Université Laval de conduire une recherche sur la formation des jeunes agricultrices et agriculteurs québécois, en d'autres mots, la relève agricole du Québec dont vous faites partie. Toute votre formation nous intéresse: études à temps plein, autres cours, stages agricoles, expériences de travail, consultation de ressources du milieu, etc.

Pour mener à bien cette enquête, nous avons besoin de votre collaboration. Vous recevez aujourd'hui 2 copies d'un même questionnaire. Le questionnaire vert s'adresse à la personne dont le nom est inscrit sur l'enveloppe; le questionnaire jaune s'adresse au conjoint ou à la conjointe. Auriez-vous l'amabilité de compléter le questionnaire qui vous est destiné (vert) et de demander à votre conjoint ou conjointe de remplir l'autre (jaune). Chacun de vous doit y répondre personnellement et nous retourner son questionnaire complété dans l'une des deux enveloppes préadressées disponibles. Vos réponses et celles de votre conjoint ou conjointe sont essentielles à notre enquête. Il faut en général moins de 45 minutes pour remplir le questionnaire. Nous espérons vivement que vous prendrez le temps de le faire. Les résultats de cette recherche seront disponibles dans environ 1 an. Il vous sera ainsi possible d'en prendre connaissance.

Avec l'autorisation de la Commission d'accès à l'information, l'Office du crédit agricole nous a fourni vos nom et adresse. Toutefois, vous pouvez être assurés et assurées de la plus stricte confidentialité puisque ce sont les réponses de l'ensemble des personnes ayant rempli le questionnaire qui nous seront utiles.

Nous comptons sur votre intérêt pour la formation agricole et espérons recevoir vos questionnaires complétés le plus tôt possible.

Merci à l'avance de votre collaboration.

Bien à vous,

Les co-responsables du projet,

Maurice Carel,
Vice-doyen Fac. des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation

G.-Raymond Laliberté
Professeur Fac. des Sciences de l'Education

(English on reverse side)

Université Laval
Cité Universitaire
Québec, Canada
G1K 7P4

Quebec, April 7th, 1986

Madam, Sir,

Professors of Laval University received a grant from the MAPAQ to conduct a research project on young farmers' education. We are interested in full-time and part-time studies, work experiences, consultation with agricultural resources and so on.

The Commission d'accès à l'information has authorized the Office du crédit agricole du Québec to give us your name and address. However each person's answers will remain fully confidential, since our interest is to find out about young farmers' education in general.

We regret it, but we had no way of knowing in advance what was the spoken language of the persons we chose. So, if you and your spouse are both unable to answer the questionnaire in French would you please send back to us this letter in the enclosed envelope.

We count on your interest in agricultural education to receive the filled in questionnaire or this letter as soon as possible.

Thanking you in advance.

Yours truly,

Maurice Carel,
Vice-doyen Fac. des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation

G.-Raymond Laliberté
Professeur Fac. des Sciences de l'Education

Co-directors of the research project

(Français au verso)

Université Laval
Faculté des sciences
de l'Education
Département d'administration
et politique scolaires
Cité Universitaire
Québec, Canada
G1K 7P4

Sainte-Foy, le 22 avril 1986

Madame, Monsieur,

Il y a quelques jours, vous receviez deux (2) exemplaires d'un questionnaire sur la formation de la relève agricole du Québec. Si vous nous avez déjà retourné vos questionnaires complétés, nous vous en remercions chaleureusement. Vous contribuez ainsi à permettre aux chercheurs de l'Université Laval de tracer un portrait plus fidèle de la formation des jeunes agricultrices et agriculteurs québécois.

Par ailleurs, si vous ne nous avez pas encore transmis vos questionnaires complétés, nous nous permettons de vous souligner à nouveau combien votre collaboration est essentielle. La personne dont le nom est inscrit sur l'enveloppe doit remplir le questionnaire vert; le questionnaire jaune s'adresse au conjoint ou à la conjointe. Auriez-vous l'amabilité de compléter le questionnaire qui vous est destiné (vert) et de demander à votre conjoint ou conjointe de remplir l'autre (jaune). Chacun de vous doit y répondre personnellement et nous retourner son questionnaire complété dans l'une des deux enveloppes pré-adressées que vous avez reçues.

La "Terre de chez nous" et la "Fédération de la relève agricole du Québec" ont accepté d'appuyer notre enquête. Nous espérons que vous ferez aussi votre part d'autant plus que vous êtes les premiers concernés et concernées.

Merci de votre collaboration.

Bien à vous,

G.- Raymond Laliberté
Professeur
Fac. des sciences de l'éducation

Odette Filteau
Professionnelle de recherche

GRL/cg
(English on reverse side)

Université Laval
Faculté des sciences
de l'éducation
Département d'administration
et politique scolaires
Cité Universitaire
Québec, Canada
G1K 7P4

Sainte-Foy, April 22nd, 1986

Madam, Sir,

A few days ago you received a letter and two (2) questionnaires from Laval University. If you have already filled in those questionnaires or if you have already sent back to us that letter, we thank you very much. Your contribution will make our research project on young farmers' education more valuable.

On the other hand, if you haven't answered our first letter, we enjoin you to do so as soon as possible. We would appreciate receiving the filled in questionnaires or the first letter you received from us.

Thanking you again.

Yours truly,

G.-Raymond Laliberté
Professeur
Fac. des sciences de l'éducation

Odette Filteau
Professionnelle de recherche

GRL/cg

(Français au verso)

Université Laval
Faculté des sciences
de l'éducation
Département d'administration
et politique scolaires
Cité Universitaire
Québec, Canada
G1K 7P4

Le 2 mai 1986

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joints deux autres exemplaires d'un questionnaire sur la formation de la relève agricole québécoise puisque d'après nos listes nous n'avons pas encore reçu les vôtres complétés. Le succès de la recherche entreprise sur la formation de l'ensemble des jeunes agriculteurs et agricultrices du Québec dépend de vous: le nombre de réponses au questionnaire est le facteur déterminant pour saisir vraiment la diversité de vos cheminements de formation. Il est donc nécessaire que vous nous retourniez vos réponses, si ce n'est déjà fait ces derniers jours.

Remplir le questionnaire peut vous paraître long, mais demande moins de 45 minutes au total. Nous espérons votre collaboration à l'amélioration de la formation de la relève agricole du Québec. Nous souhaitons également que vous le fassiez avant les longues journées de travail au champ du printemps.

La personne dont le nom est inscrit sur l'enveloppe doit remplir le questionnaire vert; le questionnaire jaune s'adresse au conjoint ou à la conjointe. Auriez-vous l'amabilité de compléter le questionnaire qui vous est destiné (vert) et de demander à votre conjoint ou conjointe de remplir l'autre (jaune). Chacun de vous doit y répondre personnellement et nous retourner son questionnaire complété dans l'une des deux enveloppes préadressées ci-incluses.

Merci beaucoup de votre collaboration. Sans vos réponses, notre recherche ne peut se faire.

Bien à vous,

G.-Raymond Laliberté
Professeur
Faculté des sciences de l'éducation

Odette Filteau
Professionnelle de recherche

/en

ANNEXE V

DESCRIPTION DES REGIONS AGRICOLES DE L'OCAQ

Région 01 : Bas St-Laurent - Gaspésie

Bonaventure, Gaspé Est et Ouest, Iles-de-la-Madeleine, Kamouraska, Matane, Matapédia, Rimouski, Rivière-du-Loup, Témiscouata.

Région 02 : Québec

Bellechasse, Charlevoix Est et Ouest, L'Islet, Lévis, Lotbinière, Montmagny, Montmorency, Portneuf, Québec.

Région 03 : Beauce

Beauce, Dorchester, Frontenac, Mégantic.

Région 04 : Nicolet

Arthabaska, Drummond, Nicolet, Yamaska.

Région 05 : Estrie

Brôme, Compton, Richmond, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, Wolfe.

Région 06 : Richelieu

Bagot, Chambly, Iberville, Missisquoi, Richelieu, Rouville, St-Hyacinthe, Verchères.

Région 07 : Sud-Ouest-de-Montréal

Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Laprairie, Napierville, St-Jean, Soulanges, Vaudreuil.

Région 08 : Outaouais

Argenteuil, Gatineau, Labelle, Papineau, Pontiac.

Région 09 : Abitibi-Témiscamingue
Abitibi, Témiscamingue

Région 10 : Nord-de-Montréal
Berthier, Deux-Montagnes, Joliette, L'Assomption, Montcalm, Terrebonne, Ile Jésus.

Région 11 : Mauricie
Champlain, Maskinongé, St-Maurice.

Région 12 : Saguenay-Lac-St-Jean
Chicoutimi, Lac-St-Jean Est et Ouest, Saguenay.

LES CAHIERS DU LABRAPS

Laboratoire de recherche en administration et politique scolaires

L'objectif des Cahiers du LABRAPS est de favoriser la diffusion des travaux de recherche dans les domaines des fondements sociaux de l'éducation, la gestion du système scolaire et l'analyse des politiques éducatives.

Le LABRAPS publie deux séries de Cahiers: la série Etudes et recherche et Etudes et documents.

Série Etudes et recherche

Vol. 1, No. 1, 1984	Les actes du colloque sur le projet de loi 40 (118 p.)	5,95$
Vol. 1, No. 2, 1984	Temps, temps d'apprendre et itinéraires scolaires (M'Hammed Mellouki) (408 p.)	13,00$
Vol. 1, No. 3, 1984	Le paradigme des effets pervers et l'inégalité des chances en éducation (Yao Ayekotan Assogba) (256 p.)	10,00$
Vol. 2, No. 1, 1985	La formation professionnelle "longue" au secondaire: attentes du milieu scolaire et du milieu du travail (Monique Cournoyer avec la collaboration de Jean-Yves Drolet et Claude Trottier) (415 p.)	11,00$
Vol. 3, 1987	Etude de projets éducatifs québécois	
	Tome 1: Problématiques et analyse générale (G.-Raymond Laliberté et Marcel Robert) (298 p.)	12,00$
	Tome 2: Etude de cas (Hélène Bergeron, G.-Raymond Laliberté et Marcel Robert (521 p.)	12,00$
Vol. 4, 1987	Les divers cheminements de la formation de la relève agricole francophone du Québec (Odette Filteau et G.-Raymond Laliberté avec la collaboration de Maurice Carel) (410 p.)	

Série Etudes et documents

Vol. 1, 1987	La "nouvelle" sociologie de l'éducation (Claude Trottier) (80 p.)	6,00$
Vol. 2, 1987	Les politiques éducatives récentes au Québec (Antoine Ambroise et Marie-Claude de Billy (127 p.)	7,00$
Vol. 3, 1987	Origine des structures d'éducation au Canada (Claude Deblois) (69 p.)	6,00$

A paraître en 1988

Les équipements collectifs scolaires dans la ville de Québec: étude de l'intervention de l'Etat de 1940 à 1980 (Antoine Ambroise)

L'administration de l'éducation et le défi paradigmatique (Claude Deblois)

Ces ouvrages peuvent être commandés aux Presses de l'Université Laval

Adresse: Librairie des Presses de l'Université Laval
Pavillon Pouliot
Université Laval
Ste-Foy, Québec
G1K 7P4

Cette recherche traite de la formation des agriculteurs et agricultrices nouvellement établis sur une ferme québécoise en 1980-81 et 1984-85. Elle aborde la formation sous les diverses formes qu'elle prend en agriculture ici: la scolaire, la complémentaire de facture scolarisante et ce que nous avons appelé les modes non scolaires d'apprentisssage et d'initiation. S'il est vrai, comme le laisse déjà supposer la sociologie de l'éducation, que la scolarité de base des jeunes agriculteurs et agricultrices s'avère relativement faible, les données de notre recherche témoignent que ceci n'est particulièrement évident que pour les enfants d'agriculteurs. La scolarité de base ressemble d'ailleurs à celle de la population québécoise des 15-44 ans, les femmes en agriculture de cette recherche étant toutefois plus scolarisées que leurs conjoints.

Ce rapport met aussi en évidence plusieurs caractéristiques spécifiques à la relève agricole québécoise. La formation complémentaire y est très courue et on s'y rapporte, dans l'ensemble, comme on le fait déjà pour la formation initiale: selon son origine, son sexe et le statut que l'on a sur la ferme. Les modes non scolaires de formation y sont aussi très attrayants et on les évalue généralement comme ayant été plus utiles, plus bénéfiques que les divers modes scolarisants d'apprentissage. Les conjointes d'agriculteurs reconnus, enfin, se lient à la ferme et à la formation professionnelle en relation étroite avec le statut qu'elles y détiennent.